



# **Inflexions**

**civils et militaires : pouvoir dire**

### **La revue Inflexions**

est éditée par l'armée de terre.

14, rue Saint-Dominique, 75700 Paris SP07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : [inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr](mailto:inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr)

Télécopie : 01 44 42 43 20

[www.inflexions.fr](http://www.inflexions.fr)

Directeur de la publication :

**M. le général de division Jean-Philippe Margueron**

Rédactrice en chef :

**Mme Emmanuelle Rioux**

Comité de rédaction :

**M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet** ■ **Mme Monique Castillo** ■ **M. Jean-Paul Charnay** ■ **M. le médecin en chef Patrick Clervoy** ■ **M. Sammy Cohen** ■ **M. le colonel Jean-Luc Cotard** ■ **M. le colonel Benoît Durieux** ■ **M. le colonel Michel Goya** ■ **M. Armel Huet** ■ **M. le grand rabbin Haïm Korsia** ■ **M. le colonel François Lecointre** ■ **M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet** ■ **Mme Véronique Nahoum-Grappe** ■ **M. l'ambassadeur de France François Scheer** ■ **M. Didier Sicard** ■ **M. le colonel (er) André Thiéblemont**

Membres d'honneur :

**M. le général de corps d'armée (2S) Pierre Garrigou-Grandchamp** ■ **Line Sourbier-Pinter**

Secrétaire de rédaction : **adjudant Claudia Sobotka** [claudia.sobotka@terre-net.defense.gouv.fr](mailto:claudia.sobotka@terre-net.defense.gouv.fr)

Les manuscrits qui nous sont envoyés ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.

COUVERTURE  
À VENIR

NUMÉRO 14

## GUERRE

# ET OPINION PUBLIQUE

### ┃ ÉDITORIAL ┃

#### OMNIPRÉSENTE ET INDÉFINISSABLE : L'« OPINION PUBLIQUE »

┃ SAMY COHEN

┃ 9

### ┃ DOSSIER ┃

#### LE SOLDAT ET L'AIR DU TEMPS : LEÇONS YOUGOSLAVES ?

┃ JEAN-RENÉ BACHELET

Le soldat ne peut se soustraire à l'« air du temps ». Or celui-ci s'est montré particulièrement délétère pour lui et pour son action lors de la guerre en Yougoslavie, dans les années 1990.

┃ 19

#### ÉTAT D'ARMES

┃ FRANÇOIS LECOINTRE

Aujourd'hui, l'une des principales responsabilités du chef en opération extérieure est la définition du sens, la justification de la légitimité de l'engagement. Il entre ainsi en concurrence avec une « opinion publique » qui exerce son *imperium* sur les esprits.

┃ 33

#### LE MANICHÉISME, UN PRÊT À PENSER

┃ PATRICK CLERVOY

Au retour de mission, le soldat peut se trouver en décalage avec les personnes qu'il retrouve et qui ont une appréciation différente du sens et des résultats de l'opération à laquelle il a participé. La faute à une opération psychologique appelée manichéisme.

┃ 39

#### LE RÔLE DES IMAGES DANS LA MENACE TERRORISTE ET LES GUERRES NOUVELLES

┃ HERFRIED MÜNKLER

L'image est une nouvelle arme dont les terroristes savent user afin de compenser leur infériorité physique et paralyser la supériorité matérielle de leurs adversaires. L'Occident trouvera-t-il la parade ?

┃ 43

#### DIRE

┃ PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY

La vérité est-elle inéluctablement, comme le disait le sénateur américain Hiram Johnson, la « première victime de la guerre » ?

┃ 51

#### CONQUÉRIR L'OPINION. L'EXEMPLE DU KOSOVO

┃ JEAN-PHILIPPE CONÉGÉRO

La communication est indispensable pour une force multinationale sur un théâtre d'opérations afin d'essayer de gagner et de conserver la faveur de l'opinion publique locale comme internationale. Un témoignage de l'action menée par la KFOR au Kosovo.

┃ 55

## **ARMÉES-OPINIONS-OPÉRATIONS : UN « PARADIGME AFGHAN » ?**

- ┃ JEAN-FRANÇOIS BUREAU L 63  
Les opinions publiques des démocraties exercent un « contrôle asymétrique » sur les opérations militaires, qui pèse sur la liberté de décision des gouvernements. L'instauration de la confiance est désormais un investissement politique permanent.

## **INFORMATION ET DÉSINFORMATION, 1914-1962**

- ┃ RÉMY PORTE L 73  
La question de l'influence des opinions publiques sur la conduite de la guerre est devenue une problématique majeure des autorités politiques et du haut commandement depuis la Grande Guerre.

## **LA LUTTE CONTRE LA SUBVERSION EN FRANCE AU TOURNANT DES ANNÉES 1950**

- ┃ MARIE-CATHERINE VILLATOUX L 85  
Face à un parti communiste perçu comme une « cinquième colonne » aux ordres de Moscou, le gouvernement français s'est attaché à mettre en place un système de contre-offensive « psychologique » destiné à protéger les forces armées et la nation.

## **PARTIR EN GUERRE OU S'ABSTENIR : L'INFLUENCE DE L'OPINION PUBLIQUE**

- ┃ NATALIE LA BALME ET HÉLÈNE DIECK L 95  
En identifiant la nature de l'opinion publique et son influence, en analysant divers cas lors d'interventions récentes, les auteurs cherchent à éclairer ce qui se joue à la frontière des prérogatives de la démocratie et de la raison d'État.

## **AFGHANISTAN : UN CAS CONCRET DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

- ┃ MARTIN KLOTZ L 103  
Afin d'expliquer aux Français les raisons et les enjeux de la présence de leurs armées en Afghanistan, une communication globale interministérielle a été mise en œuvre.

## **LE PARLEMENT, ENCEINTE LÉGITIME DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE**

- ┃ JOSSELIN DE ROHAN L 107  
Face aux aspirations de l'opinion à un débat public, les parlementaires ont su imposer leur influence en matière d'élaboration de la politique de défense de la France, récemment amplifiée par la révision constitutionnelle de juillet 2008.

## **LES NATIONS EUROPÉENNES VEULENT-ELLES ENCORE GAGNER DES GUERRES ?**

- ┃ YVES JÉZÉQUEL L 119  
Au-delà de la seule question de la participation militaire, le conflit afghan nous invite à nous interroger sur les valeurs que nous souhaitons défendre, sur le prix que nous acceptons de payer pour y parvenir et sur le projet que nous voulons porter demain, collectivement.

## **┃ POUR NOURRIR LE DÉBAT**

### **LA PENSÉE MILITAIRE D'ADAM SMITH**

- ┃ NORBERT CAMPAGNA L 127  
Un aspect négligé de la pensée d'Adam Smith. Autour de sa théorie morale, la figure du spectateur impartial en temps de guerre, le conflit entre vertus aimables et vertus héroïques, la notion de guerre juste...

## **LE CLERC, LE COMBATTANT ET LE SAINT**

- ┆ ESTHER DEHOUX ┆ 139  
À l'image de saint Michel, les guerriers par leurs combats devaient permettre la parousie. Mais la prise de Jérusalem n'ayant pas été suivie par le retour du Fils de l'homme, les clercs cherchèrent à réduire la portée des actions des combattants à des horizons terrestres. Ils leur proposèrent alors d'imiter d'autres guerriers du sanctoral tels Georges, Maurice et Démétrius.
  
- ┆ TRANSLATION IN ENGLISH ┆
- SOLDIERS AND THE LATEST TRENDS:  
LESSONS FROM YUGOSLAVIA?**
- ┆ JEAN-RENÉ BACHELET ┆ 151  
**THE FIGHT AGAINST SUBVERSION  
IN FRANCE IN THE FORTIES AND FIFTIES**
- ┆ MARIE-CATHERINE VILLATOUX ┆ 165
- ┆ BRÈVES ┆ ┆ 173
- ┆ COMPTES RENDUS DE LECTURE ┆ ┆ 175
- ┆ SYNTHÈSES DES ARTICLES ┆ ┆ 183
- ┆ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ┆ ┆ 187
- ┆ BIOGRAPHIES ┆ ┆ 191

SAMY COHEN  
*Membre du comité de rédaction*

## ÉDITORIAL

# OMNIPRÉSENTE ET INDÉFINISSABLE : L'« OPINION PUBLIQUE »

Omniprésente et indéfinissable : la notion d'opinion publique revêt paradoxalement ces deux caractéristiques, rendant sa compréhension pour le moins compliquée. Ce paradoxe mérite un éclaircissement. La présence de l'opinion publique dans les débats est récurrente. Il est constamment fait référence aux « Français qui pensent ceci... » ou « qui s'opposent à cela... ». Les politiques publiques la prennent en compte comme une donnée incontournable, notamment dans les domaines régaliens comme celui de la guerre et de la paix. C'est même particulièrement le cas dans ces deux domaines, en raison des conséquences que la guerre et la paix ont sur l'existence et la sécurité des peuples. Mais aussi parce que l'opinion publique peut renforcer la légitimité du prince, en cas de succès, comme elle peut le déstabiliser, en cas d'échec. Il joue son avenir dans l'immédiat tout en pensant à l'image qu'il laissera de lui à la postérité. La guerre est pour lui la « politique » par excellence (indépendamment de la phrase ressassée de Clausewitz : « La guerre est le prolongement de la politique par d'autres moyens. »). C'est pourquoi les professionnels de la guerre que sont les militaires sont confrontés à des exigences de la part du pouvoir politique qui vont souvent à l'encontre de la logique militaire. En outre, dans une guerre, l'opinion publique devient rapidement un enjeu central de l'affrontement. L'ennemi sait que dans une démocratie, elle est le maillon faible. S'il réussit à la démoraliser, à lui faire perdre la confiance qu'elle a envers ses dirigeants, alors il aura peut-être le sentiment d'avoir réussi à déstabiliser ces derniers et fait un pas en avant vers la victoire.

Dans quelle démocratie un chef d'État ou de gouvernement peut-il prendre le risque d'engager l'armée dans une intervention militaire d'envergure<sup>1</sup> sans s'assurer du soutien de l'« opinion publique » ou du moins de sa passivité ? Depuis la fin des guerres de colonisation,

1. La notion de « guerre » est ici utilisée dans son acception la plus large. Elle apparaît quelque peu anachronique au sens de « guerres majeures » qui ont ensanglanté les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles mais demeure toutefois valide pour désigner les conflits infra-étatiques qui déchirent de nombreux pays du Sud et les nombreuses interventions militaires dans le cadre des Nations Unies ou non, dans celui de la lutte contre le terrorisme...

on constate de la part des décideurs français un souci manifeste de ne pas dépasser le cadre de l'« intervention limitée », de ne pas laisser la France s'engager dans des opérations susceptibles d'éveiller un mouvement de contestation important, d'éviter des pertes, l'escalade puis l'enlèvement. Discrètement ou ouvertement, le pouvoir politique cherchera à connaître l'« humeur » de ses concitoyens. Pendant les mois qui ont précédé la guerre du Golfe en 1991, le chef de l'État a avancé avec une grande prudence, cherchant à mobiliser les soutiens, à construire un consensus en vue de la participation à une guerre où pourtant les Français ne sont pas appelés à des sacrifices importants. Pendant le mois de janvier 1991, le service d'information du Premier ministre (SID) commande deux sondages par semaine pour suivre au plus près l'« opinion » des Français<sup>2</sup>. Franklin Roosevelt prit lui aussi en son temps, non sans raison, d'innombrables précautions avant de lancer les États-Unis dans la guerre. Il avait à convaincre une opinion isolationniste et à demander de lourds sacrifices aux Américains.

Le lien entre l'opinion publique et la guerre est, on le voit, étroit. Mais le pouvoir politique n'est pas pour autant le prisonnier<sup>3</sup>. Il peut réussir à mobiliser son soutien, neutraliser son hostilité. Il peut même passer outre à toute opposition, à ses risques et périls. Mais qu'il pense à elle, les enquêtes et les témoignages d'hommes politiques ou d'anciens responsables de la Défense le démontrent amplement. Les grands responsables des armées – et même les échelons inférieurs du commandement – sont conscients de l'importance de l'avoir à ses côtés.

Mais quand bien même elle n'existerait pas, comme l'affirment certains experts, quand bien même elle ne se prêterait pas à une mesure rigoureuse et échapperait à une définition univoque, elle existe « dans les têtes ». Le fait qu'elle soit perçue, à tort ou à raison, comme prégnante, voire dans certains cas déterminante, lui donne le statut de fait politique. Une idée fautive peut être un fait vrai, pour paraphraser le titre du livre sur les stéréotypes européens publié sous la direction de Jean-Noël Jeanneney<sup>4</sup>. Nous sommes au cœur de ce que l'on appelle la « prophétie autoréalisatrice » décrite par le sociologue Robert K. Merton à partir des travaux de William Isaac Thomas (auteur du « théorème de Thomas »). Les comportements des individus s'expliquent par leur perception de la réalité et non par la réalité elle-même<sup>5</sup>. La formule de Thomas la plus célèbre, citée par Merton,

2. Élisabeth Dupoirier, « De la crise à la guerre du Golfe : un exemple de mobilisation de l'opinion », in Sofres, *L'État de l'opinion*, présenté par Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré, Paris, Le Seuil, 1992.

3. Comme le montre le texte de Natalie La Balme et d'Hélène Dieck.

4. Jean-Noël Jeanneney, *Une idée fautive est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000.

5. Robert K. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965.

est : « Si les hommes considèrent des situations comme réelles, alors elles le deviennent dans leurs conséquences. » Vladimir O. Key écrivait ironiquement que l'« opinion publique recouvre les opinions des citoyens dont les gouvernants trouvent prudent de tenir compte »<sup>6</sup>.

Mais l'idée est-elle fautive ? C'est la question centrale qui divise les sociologues. Pour nombre d'entre eux, l'« opinion publique n'existe pas »<sup>7</sup>. Il s'agit d'un « artefact » créé par les sondages chargés de la saisir. Pour les tenants du paradigme « minimaliste », illustré par les travaux d'un Philip E. Converse<sup>8</sup> aux États-Unis, le grand public serait globalement peu informé, ses capacités de raisonnement seraient faibles, et les opinions recueillies par les sondages, surtout dans le domaine politique, seraient souvent superficielles, instables et incohérentes, assimilables à des pseudoattitudes ou « non-attitudes »<sup>9</sup>. À ces critiques s'ajoute celle de Walter Lipmann, selon qui le public de masse est isolé, indifférent, incompétent, d'humeur versatile et entièrement à la merci des moyens de communications de masse<sup>10</sup>.

Pour les tenants de ce paradigme, il y aurait un idéal-type de l'opinion publique. Celui-ci présuppose plusieurs conditions : 1) une opinion « consciente et informée », contrairement aux sondages qui agrègent des opinions très hétérogènes d'un point de vue de leur information ; 2) une opinion publique dotée d'un certain degré d'organisation. Toutes les opinions ne se valent pas et seules celles des « groupes organisés » dans la vie publique sont dotées d'une force réelle, que dissimulent les sondages ; 3) une opinion publique qui émerge de manière spontanée et authentique, alors que les opinions émises au cours d'un sondage représentent une opinion « sollicitée » et ne correspondent pas à ce que pourrait être une « opinion publique réelle »<sup>11</sup>.

Ces critiques ont engendré en réaction toute une série de travaux, aux États-Unis d'abord, tendant à réhabiliter les sondages. Benjamin Page et Robert Shapiro, dont le livre analyse cinquante ans de sondages américains, ainsi que Max Kaase et Kenneth Newton, dont l'œuvre porte sur les valeurs dominantes dans les pays de l'Union européenne, montrent la capacité du public de masse au discernement et à la différenciation, même lorsqu'il s'agit de sujets complexes et

6. Vladimir O. Key, *Public Opinion and American Democracy*, New York, Alfred A. Knopf, 1961, p. 14.

7. *Les Temps Modernes* n° 318, janvier 1973, pp. 1 295-1 309.

8. Philip E. Converse, « The Nature of Belief Systems in Mass Publics », in David E. Apter, *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964.

9. Voir la préface de Nonna Mayer à l'ouvrage de Mathieu Brugidou, *L'Opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'opinion publique*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008. Je remercie vivement Nonna Mayer pour ses conseils et sa relecture attentive de cette préface.

10. Walter Lipmann, *Public Opinion*, New York, Mc Millan, 1922.

11. Loïc Blondiaux, « L'opinion publique », in Anne-Marie Gingas (dir.), *La Communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Presses de l'université de Québec, 2003.

techniques<sup>12</sup>. Ils constatent la stabilité, sur le moyen et le long terme, des réponses fournies par les personnes interrogées sur des problèmes liés aux grands enjeux de politique interne aussi bien que de politique internationale.

« Les Français et la défense : 15 ans de sondages (1991-2006) »<sup>13</sup>, en France, confirme cette dernière interprétation. Certes, les Français ne placent pas les questions liées à la défense nationale en tête de leurs priorités et ne s'y intéressent pas fortement. C'est le propre des pays qui vivent en paix et en (relative) sécurité. Leurs trois priorités déclarées sont, dans l'ordre, la protection sociale, l'emploi et, après 2005 et les violences dans les banlieues, le maintien de l'ordre. Seuls 11 % d'entre eux classent l'indépendance nationale et la défense de l'intégrité du territoire parmi celles-ci. Il n'empêche que sur nombre de questions, ils donnent des réponses cohérentes et souvent stables dans la durée, avec un taux de non-réponse souvent inférieur à 5 %. Les évolutions, quand elles se produisent, sont souvent corrélées à des changements du contexte international.

Parmi les enjeux pour lesquels les Français affichent des préférences marquées et constantes, notons brièvement celui de la défense européenne. Une forte majorité d'entre eux, de l'ordre de 90 %, pense qu'elle est une « bonne chose », réponse en augmentation régulière depuis quinze ans. De même, ils soutiennent très fortement les missions militaires qui sont assignées à leur armée. Ce soutien est particulièrement marqué lorsqu'il s'agit d'apporter un « secours à la population française » (97 %), d'« assurer des missions de sécurité intérieure » (92 %), de « préserver la vie des ressortissants français » (91 %), d'« apporter une aide humanitaire » (question posée depuis 1997 et dont la réponse subit un léger fléchissement, passant d'un soutien à 96 % en 2003 à 91 % en 2006), de « détruire un foyer de terrorisme » (86 %, en augmentation régulière depuis 1991) ou d'intervenir dans le cadre de l'ONU (85 %). En dessous vient une série de missions recueillant un niveau de soutien moins élevé, comme les opérations visant à « ramener la paix » (77 %), le respect des accords de défense avec des pays africains (68 %, un chiffre en baisse depuis 2002 de neuf points). Enfin, signalons que ce sont les missions dans le « cadre d'une agression économique majeure » suscitent le moins d'enthousiasme, avec 59 % d'approbations, chiffre également en baisse de dix points depuis 2002. On pourrait multiplier les exemples.

12. Benjamin I. Page, Robert Y. Shapiro, *The Rational Public: Fifty Years of Trends in Americans' Policy Preferences*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1992, ainsi que Max Kaase, Kenneth Newton, *Beliefs in Government*, Oxford University Press, 1995.

13. « Les Français et la défense : 15 ans de sondages (1991-2006) », *Analyse et références*, ministère de la Défense, décembre 2007, préface de Samy Cohen, pp. 2-4.

D'autres études ont révélé l'existence d'une rationalité limitée des électeurs, ou plutôt des rationalités différentes selon les publics, selon les enjeux, selon le contexte dans lequel l'opinion est émise<sup>14</sup>. Le sondage « délibératif »<sup>15</sup> a permis aussi un progrès. Il consiste à interroger un panel sur un problème, puis à le ré-interroger pour tester sa cohérence après avoir fourni à ses membres des informations sur le sujet et les avoir fait en débattre par petits groupes. D'autres techniques encore<sup>16</sup> se sont développées, qui ont toutes en commun de vouloir rapprocher les conditions d'expression des opinions de celles de la vie réelle, de réintroduire l'échange, le débat et le contexte sociopolitique dans le face à face de l'entretien de sondage<sup>17</sup>.

On doit une autre avancée importante à John Zaller, qui distingue deux catégories de sondés. Les personnes les plus « intéressées » par la politique, qui font le tri dans la masse des informations qu'elles reçoivent et qui ne retiennent que ce qui va dans le sens de leurs valeurs et de leur orientation idéologique, de manière à la fois critique et sélective. Leurs réponses seront cohérentes et stables. Et, à l'inverse, le grand public qui, dans sa grande majorité, prête peu attention à la politique et se fait son opinion à mesure qu'il découvre les questions, en fonction de ce qu'il a en tête à cet instant<sup>18</sup>. Zaller insiste donc sur le caractère construit des opinions, sur leur ambivalence et sur leur dépendance à l'égard du contexte. Il ne dit pas, comme Converse, que les individus n'ont pas d'opinion, ni qu'ils répondent au hasard, à pile ou face pour faire plaisir à l'enquêteur, mais plutôt qu'ils en ont de multiples. Ils sont, sur la même question, et selon les moments, susceptibles d'avoir des opinions différentes, voire conflictuelles<sup>19</sup>. C'est l'ambivalence qui les caractérise au plus haut point. Et cette construction improvisée des opinions serait particulièrement fréquente dans le domaine politique.

De ces débats, il ressort tout à la fois une réflexion plus raisonnée sur l'opinion publique et moins passionnelle sur les sondages d'opinion, ainsi qu'une pédagogie de la manière de comprendre un sondage. L'opinion publique doit avant tout être comprise comme un phénomène dynamique et non seulement statique. D'autre part, un sondage

14. Paul M. Sniderman, Richard A. Brody, Philip E. Tetlock, *Reasoning and Choice: Explorations in Political Psychology*, New York, Cambridge University Press, 1991.

15. Pour une discussion du sondage délibératif, voir James Fishkin, *Democracy and Deliberation. New Directions for Democratic Reform*, New Haven, Yale University Press, 1991, et aussi Nonna Mayer, « Le sondage délibératif au secours de la démocratie », *Le Débat* n° 96, septembre-octobre 1997, pp. 67-72.

16. Voir le bilan dressé par Paul M. Sniderman, « The New Look in Public Opinion Research », in A. W. Finifter, *Political Science : the State of the Discipline*, II, Washington, American Political Science Association, 1993, pp. 219-245.

17. Voir aussi Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul M. Sniderman, *La Démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2002.

18. John Zaller, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge, University of Cambridge Press, 1992.

19. Zaller, *op. cit.*, p. 59.

seul a peu de signification. Il n'a de sens que lorsqu'il s'inscrit dans la suite d'une série d'enquêtes menées sur la longue durée. Enfin, lire un sondage demande une certaine prudence et le respect de certaines règles. Sa signification ne se réduit pas à son résultat « majoritaire ». Affirmer que « 61 % des Français pensent que... » est réducteur, car cette présentation occulte les facteurs de clivage (groupes d'âge, catégories socioprofessionnelles, niveaux d'études, préférences partisans, genres...) qui donnent la signification réelle de l'exercice. Le résultat global doit donc être interprété à la lumière de la structure interne des réponses<sup>20</sup>.

Ajoutons enfin cette petite précaution. On ne peut pas parler de l'existence ou non d'une « opinion publique » de manière générale, abstraite, dans l'absolu. Une opinion publique n'existe que sur un enjeu particulier, pas « une fois pour toutes ». Ce qui est vrai dans le cadre national l'est encore plus lorsqu'on déborde celui-ci. Ce n'est pas parce qu'à un moment donné les publics de certains pays européens se sont montrés hostiles à l'intervention militaire en Irak (2003) que l'on peut se permettre d'annoncer triomphalement la naissance d'une « opinion publique européenne »<sup>21</sup>. La même prudence doit être observée lorsqu'on parle de l'existence d'une « opinion publique internationale ». Certains internationalistes vont vite en besogne lorsqu'ils énoncent la naissance d'une « véritable opinion publique internationale » qu'auraient permise la mondialisation et la libéralisation des échanges mais aussi le fait qu'« aujourd'hui, tout le monde peut communiquer avec tout le monde »<sup>22</sup>.

L'« opinion publique », qu'elle soit « internationale » ou « mondiale », est un faux concept qu'il vaudrait mieux laisser sommeiller. Ici encore, répétons-le, qu'elle soit nationale ou internationale, elle ne peut exister que par rapport à un enjeu particulier et non dans l'absolu. Deuxièmement, le changement dans les moyens de communication ne fonde pas l'existence d'une opinion publique internationale. Croire qu'aujourd'hui, « tout le monde peut communiquer avec tout le monde » relève d'une méconnaissance abyssale des réalités. Les populations qui ont le plus facilement accès à Internet sont surtout urbaines. Des millions de villageois indiens, chinois, africains ou latino-américains n'utilisent pas ce moyen de communication<sup>23</sup>. Enfin, une opinion publique internationale se mesure. Or les moyens de mesure comparatifs actuels, comme l'Eurobaromètre,

20. Jean-Luc Parodi, « Petit mode d'emploi pour sondoman amateur », *Pouvoirs* n° 33, 1985.

21. Dominique Reynié, *La Fracture occidentale. Naissance d'une opinion européenne*, Paris, La Table ronde, 2004.

22. Bertrand Badie, « L'opinion à la conquête de l'international », *Raisons politiques* n° 19, 2005.

23. Comme le montre *Internet World Stats: Usage and Populations Statistics*, « Top 20 Countries with the Highest Number on Internet Users ». Site Web : [www.internetworldstats.com/top20.htm](http://www.internetworldstats.com/top20.htm)

les enquêtes Valeurs<sup>24</sup> ou l'enquête internationale du Pew Research Center<sup>25</sup>, pour utiles qu'ils soient, posent des problèmes encore plus importants que les sondages nationaux, « pour la raison simple que la même question posée à un paysan grec et au PDG d'une multinationale allemande obtiendra des réponses qui n'auront pas la même signification et qui demanderaient à être interprétées selon des méthodes qualitatives trop coûteuses pour être employées à une telle échelle »<sup>26</sup>. On appelle souvent opinion publique « mondiale » ou « internationale » des phénomènes très différents : une grande campagne orchestrée par des organismes privés, une série de manifestations de masses, l'opinion de certains intellectuels ou de certains médias.

L'intérêt de ce numéro d'*Inflexions* est de refléter, à travers le regard croisé de témoins (militaires, responsables de la communication, élus, journalistes), d'analystes et de chercheurs, cette complexité et les difficultés auxquelles politiques et militaires sont confrontés. Tous les auteurs de ce numéro témoignent de la prégnance de cet « acteur » collectif qu'est l'« opinion publique », en particulier dans le domaine de la guerre, même si sa définition et sa mesure continuent à agiter le sésail des chercheurs en sciences sociales. ─

24. World Values Survey : [www.worldvaluessurvey.org/](http://www.worldvaluessurvey.org/)

25. Le *Pew Research Center* est un *think tank* américain qui fournit des informations sur les sujets controversés du moment, les attitudes et les tendances qui influencent le monde et les États-Unis. C'est un organisme qui s'affirme politiquement neutre. Son siège est à Washington D.C.

26. Voir l'article de Marie-Claude Smouts, « Opinion mondiale », in Marie-Claude Smouts, Dario Battistella, Pascal Vennesson, *Dictionnaire des relations internationales*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Dalloz, 2006, p. 394.





# DOSSIER





JEAN-RENÉ BACHELET

## LE SOLDAT ET L'AIR DU TEMPS : LEÇONS YOUGOSLAVES ?

Nous sommes immergés dans l'« air du temps ». Selon qu'il souffle dans une société donnée, en une période donnée, sur un sujet donné, on pense ceci, ou cela ; ou plutôt, on ne pense pas : ceci ou cela s'impose comme véridique, sans qu'il soit besoin d'argumenter, voire sans contestation possible. La plupart s'y abandonnent en toute inconscience, certains avec conviction ; quelques esprits libres, *a contrario*, le considèrent avec méfiance, voire scepticisme ; une minorité s'inscrit à contre-courant, parfois non sans risques.

Il n'est pas de domaine de l'activité humaine qui échappe peu ou prou à ce phénomène, aujourd'hui démultiplié par la révolution en cours dans les moyens d'information et de communication. Cet air du temps se forme-t-il au hasard d'influences multiples combinant leurs effets comme par percolation, ou bien résulte-t-il de l'action délibérée d'habiles chefs d'orchestre, ou bien encore un peu de tout cela ? Dans tous les cas, ne serait-ce pas une manifestation du mimétisme, dont René Girard a dévoilé le rôle clé dans le comportement humain ? Toujours est-il qu'il oriente les opinions et les comportements, comme un insidieux Zéphyr aussi bien qu'avec la brutalité de l'Aquilon. Effets de mode, idées dominantes, tendances lourdes, « politiquement correct » exercent ainsi ce qu'il faut bien appeler leur tyrannie<sup>1</sup> dans la mesure où ces phénomènes ne souffrent pas d'alternative.

Qui pourra s'en abstraire ? Certainement pas le soldat, lui qui est délégué du corps social pour faire usage, si nécessaire, de la force des armes qui lui sont confiées et qui doit puiser dans ce même corps social une indispensable légitimité, à la mesure de l'extravagance du pouvoir dont il est investi. En effet, outre le fait que la microsociété qu'est l'armée ne saurait être un corps étranger dans la société elle-même – mais cet aspect du problème ne sera pas traité ici –, l'air du temps s'exerce aussi dans le champ d'action du soldat : la politique au nom de laquelle il agit, la doctrine qui l'inspire, ses modes opératoires, l'image des partenaires ou bien des adversaires, les objectifs poursuivis, l'information qui est donnée de l'action, des effets ou des résultats de celle-ci, tout cela, à des degrés divers et selon les circonstances, est soumis à l'air du temps.

1. C'est l'un des paradoxes de la société démocratique, mis en évidence par Tocqueville.

Or, on le sait, l'action militaire, « dans sa brutale simplicité » pour reprendre l'expression du général de Gaulle, est toujours un révélateur. Au cœur de l'extrême complexité de toutes choses, confrontée qu'elle est à la dialectique de la vie et de la mort, elle sonne l'heure de vérité. En l'occurrence, à l'heure de vérité, l'air du temps peut se révéler vicié, voire vicieux. Autrement dit, la réalité qui s'impose au soldat peut se révéler fort différente, si ce n'est aux antipodes, de la représentation qu'en avait faite ou qu'en fait l'air du temps. Pire encore, il arrive que le soldat se sente trahi par ce qui lui parvient de ce même air du temps.

Cela peut alors se traduire par des catastrophes, avec rémission et révisions déchirantes, ou sans rémission, les exemples historiques n'ont pas manqué au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Pour n'en citer qu'un, souvenons-nous du pacifisme mou des années 1930, à l'heure même où s'enflaient outre-Rhin des périls sans précédent. Mais cela peut aussi, et c'est le cas le plus fréquent de nos jours, polluer voire empoisonner de façon chronique l'atmosphère dans laquelle se déroule l'action ; il faut alors « faire avec », dans une version moderne, souvent moralement difficile, de « grandeurs et servitudes ». À cet égard, les opérations conduites dans le cadre du tragique démembrement de la Yougoslavie dans les années 1990 constituent un cas d'école. Il sera au cœur de notre constat et de notre réflexion. Il n'est pas trop tard pour tenter d'en tirer des leçons : c'est à quoi l'on s'efforcera... au risque de ne pas être dans l'air du temps, donc inaudible.

Lorsqu'à partir de 1991 s'engage le processus de dislocation de la fédération yougoslave, la violence déchaînée fait irruption au cœur de l'Europe. La déclaration unilatérale d'indépendance de la Croatie, en 1991, en donne le signal ; Vukovar, notamment, est le lieu d'atrocités que l'on croyait d'un autre temps et réservées à d'autres contrées. Celle de la Bosnie-Herzégovine, un an plus tard, marque une surenchère dans une horreur qui s'inscrit dans la durée, avec, très tôt, comme point focal, le siège de Sarajevo. Dans un monde où l'information est devenue de plus en plus celle de l'image télévisée, l'émotion de l'opinion occidentale va dès lors se trouver mobilisée quatre années durant.

La « communauté internationale », alors à la recherche d'un « nouvel ordre mondial » après l'implosion du bloc soviétique et la fin du monde bipolaire, ne peut rester indifférente. Son instance naturelle, l'ONU, multiplie les résolutions, le plus souvent inopérantes. À la faveur d'accords partiels entre les belligérants, en général sans lendemain, on met en place des forces, bien mal nommées, de « maintien de la paix », d'abord en Croatie, dès 1991, puis en Bosnie, à partir de 1992. D'emblée la France est le principal contributeur en Casques bleus. En effet, membre permanent du Conseil de sécurité

avec, de surcroît, vocation à jouer un rôle de premier plan en Europe, comment pourrait-elle se désintéresser de l'embrasement d'un pays qu'elle a porté sur les fonts baptismaux après la victoire de 1918 ? Et ce à l'heure où l'Allemagne tout juste réunifiée vient de procéder à une reconnaissance unilatérale de l'indépendance de la Croatie, avant celle de la Bosnie, sans concertation avec ses partenaires européens<sup>2</sup>...

Dans ce cadre sommairement brossé, l'« air du temps » va se montrer particulièrement délétère pour nos soldats et pour leur action, sur deux registres principalement : le mythe du « soldat de la paix » d'abord, qui va, durant quatre longues années, entretenir un véritable contresens sur la nature même de l'action militaire et contribuer à rendre celle-ci largement inopérante ; une vision manichéenne d'un conflit, ensuite, dont la complexité profonde est très tôt occultée dans l'opinion par la faveur accordée au « bon » Bosniaque, opposé au « méchant » Serbe – le Croate ayant un statut intermédiaire, mais pas vraiment de « méchant » –, avec l'accusation récurrente portée à l'encontre des soldats français de complaisance pour les extrémistes serbes, si ce n'est de complicité.

## ■ Le mythe du « soldat de la paix »

Souvenons-nous du début des années 1990. Le monde, qui avait été si profondément structuré au plan stratégique par la politique des blocs et par l'équilibre de la terreur sous menace nucléaire, est en pleine recomposition. Lors de l'événement fondateur et emblématique qu'est la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989, nombre d'esprits généreux, y compris parmi les responsables politiques, croient voir s'ouvrir une ère de paix perpétuelle. La réalité, cruelle, sera celle de l'explosion de violences jusque-là longtemps contenues sous la chape du monde bipolaire, largement relayées par les images télévisées de l'ère de l'information dans laquelle nous sommes désormais entrés.

En France, cela conduit beaucoup de nos compatriotes, et notamment ceux qui ont vocation à influencer l'opinion, intellectuels, artistes, journalistes, à infléchir radicalement le regard qu'ils pouvaient porter sur l'action militaire. En effet, on redécouvre alors ce qui avait déjà été le constat, brutal et tardif, de la fin des années 1930 et que l'on avait oublié : dans le monde tel qu'il est peuvent survenir des situations de violence telles qu'il n'est d'autre solution que l'usage

2. Nous étions alors en pleine dynamique de Maastricht et il est vraisemblable que le président Mitterrand, pour qui la dissociation de la Yougoslavie devait être subordonnée à un accord préalable sur les frontières des nouveaux États et à des garanties pour les minorités, a alors choisi de ne pas ouvrir une crise avec l'Allemagne.

de la force pour y mettre un terme. Or, durant des décennies, la pensée dominante avait été celle d'un pacifisme larvé, en tout cas d'un profond « antimilitarisme »<sup>3</sup>. On était là dans l'héritage de facteurs historiques conjugués, combinant, depuis la Commune de Paris et l'affaire Dreyfus, le refus de la guerre généré par les hécatombes sans précédent du premier conflit mondial, le discrédit lié au désastre de 1940 et, passé le sursaut de la lutte pour la civilisation qu'avait été la Seconde Guerre mondiale, les effets délétères des conflits de décolonisation, accentués dans le cadre de la « guerre froide » par une certaine perméabilité à la propagande soviétique, identifiée par l'historien François Furet dans son dernier ouvrage, *Le Passé d'une illusion*.

Dans ce contexte, l'action militaire, qui s'impose comme l'ultime recours, est conçue au prisme de ce qui semble une nouveauté radicale : largement justifiée par une exigence humanitaire à la mesure de l'émotion médiatisée, elle semble être devenue elle-même « humanitaire ». Le soldat est devenu « soldat de la paix » et le voilà l'objet d'une faveur longtemps oubliée. À vrai dire, cette évolution s'était amorcée dès le début des années 1980, concomitante de notre participation de plus en plus importante aux « opérations de paix » de l'ONU. Mais c'est en ex-Yougoslavie, et plus particulièrement en Bosnie, que le concept sous-jacent d'un soldat « armé pour sa seule auto-défense » révélera toute sa perversité. Encore faudra-t-il pour cela quatre longues années.

Bien sûr, en arrière-plan se situent les concepts onusiens eux-mêmes, avec notamment l'exigence d'un accord préalable des belligérants, la notion d'interposition, la primauté donnée à la négociation, l'usage des armes limité à l'autodéfense. Pour autant, les situations aberrantes qu'ont alors connues nos Casques bleus, agneaux parmi les loups, n'auraient pu durer aussi longtemps, jusqu'à l'absurde, si tout cela n'avait pas été dans l'« air du temps ». Il n'est pas jusqu'au président Mitterrand lui-même, lui qui avait fait la guerre, si avisé par ailleurs lors de la dernière crise de la guerre froide, celle des euromissiles<sup>4</sup>, qui n'alimente le contresens lorsqu'il déclare en projetant le plus important contingent militaire dans le chaudron de Sarajevo : « Il ne faut pas ajouter la guerre à la guerre. »

On trouve alors jusqu'à la caricature la schizophrénie de fait de la situation du soldat en pareilles circonstances. D'une part, il n'est pratiquement pas un des principes qui ont présidé à sa formation, à tous les niveaux, qui ne soit enfreint sur le terrain. Installé sur

3. On hésite à employer le mot car si, *a contrario*, on entend par « militarisme » l'exercice du pouvoir par les militaires ou bien la militarisation de la société, il faut à coup sûr le condamner. L'« antimilitarisme » doit donc être ici compris comme une hostilité plus ou moins rationnelle à l'armée, jugée fautive de guerre et antidémocratique.

4. Souvenons-nous de sa déclaration d'alors : « Les pacifistes sont à l'Ouest, mais les fusées sont à l'Est. »

des positions imposées par des tractations diplomatiques, invité à se montrer, avec son casque bleu et ses véhicules blancs, il est le plus souvent d'une totale vulnérabilité, au mépris du principe premier de sûreté ; porteur d'une arme strictement individuelle pour sa seule sauvegarde, il est placé dans un rapport de forces qui peut être écrasant en faveur de ceux auprès desquels il est censé garantir l'application des résolutions onusiennes, incapable de prendre l'ascendant, d'autant plus que les règles d'engagement contraignantes qui lui sont imposées ne s'appliquent évidemment pas aux belligérants ; figé dans un dispositif jalonné de *check points*, il n'a aucune liberté d'action.

Tout cela est évidemment perçu par les acteurs. Il n'est ainsi pas un rapport de chef de corps, à l'issue de séjours de six mois (quatre mois en fin de période), qui ne dénonce ces dispositions, telles par exemple la mise en place d'otages potentiels (avant qu'ils ne deviennent effectifs en mai 1995). De surcroît, alors que le voyage de Sarajevo, aussi difficile et parfois périlleux soit-il, est à la mode pour tous ceux qui occupent la scène médiatique, il n'est pas un ministre, pas un chef militaire, pas un journaliste auprès desquels, *in situ*, ces dispositions absurdes n'aient été dénoncées, parfois avec véhémence, à la mesure des sacrifices consentis, car des hommes meurent. Le siège de Sarajevo allait néanmoins durer plus de trois ans, sans que rien n'y fasse.

Pour autant, et nous sommes bien là dans une illustration contemporaine des « servitudes militaires », chacun à son niveau donne le meilleur de lui-même pour « remplir la mission », envers et contre tout. Sur le terrain, on « bricole » en accumulant les protections autour des *check points*, on invente des procédés de lutte anti-snipers, on porte autant qu'on le peut assistance aux populations, mais on se plie aux contraintes, parfois la rage au cœur : on évite l'épreuve de force, on pratique la négociation, fût-ce au prix de l'humiliation, fût-ce en dépit de la mort d'un camarade ou de celle des pauvres gens de tous bords qui sont les principales victimes de ces conflits. On fait de l'« humanitaire » en escortant les convois de ravitaillement, en distribuant des vivres, en apportant des soins, mais on n'agit en rien contre ce qui fait que cela est nécessaire : ce n'est pas la mission... Plus encore, en amont, on théorise le *check point* et la négociation. On forme à ces procédés, comme s'ils n'étaient pas frappés d'absurdité.

Sur le terrain, on constate ainsi l'inversion des valeurs fondatrices : dans l'inconscient collectif, nous sommes porteurs de l'héritage du chevalier, voué à défendre la veuve et l'orphelin, fût-ce au prix de sa vie ; et voilà qu'il faudrait avant tout protéger le soldat, fût-ce au prix de la vie de la veuve et de l'orphelin. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas le soldat de mourir... Tout au long du siège de Sarajevo, de 1992 à 1995, il faudra boire la coupe jusqu'à la lie.

On sait ce que fut le sursaut. Il se produisit à trois niveaux successifs, de mai à août/septembre 1995. Le premier est le plus spectaculaire et le plus emblématique, car c'est celui du terrain : la reprise du pont de Vrbanja le 27 mai, alors même que les Serbes viennent de prendre en otages des centaines de Casques bleus à la suite du bombardement par l'OTAN des faubourgs de Pale, leur capitale<sup>5</sup>. Aux ordres et sous l'impulsion du capitaine Lecointre et du lieutenant Helluin, les marsouins du 3<sup>e</sup> Rima reprennent de vive force, après un assaut qui coûte la vie à deux d'entre eux, un poste dont les Serbes s'étaient emparés par surprise au cours de la nuit. C'en est fini des humiliations : le soldat, fût-il coiffé d'un casque bleu, se réaffirme soldat, c'est-à-dire capable de prendre l'ascendant si nécessaire par la force et au risque de sa vie.

Le second sursaut est politique. Il est provoqué par un événement non moins emblématique, mais accablant. C'est, dans le même contexte, la reddition télévisée d'un groupe de soldats français porteurs d'un drapeau blanc. Le président de la République nouvellement élu, Jacques Chirac, réagit avec vigueur. Il obtient, le 15 juin, la création d'une force de réaction rapide (FRR), essentiellement franco-anglaise, dotée des moyens susceptibles d'inverser le rapport de forces et du mandat pour cela. Début août, cette force est à pied d'œuvre sur le mont Igman, qui domine Sarajevo, avec notamment des canons 155 AUFI qui sont les plus performants du moment.

Le troisième sursaut s'inscrit en droite ligne, permis par les moyens de prendre l'ascendant enfin mis en place. Ce sont les opérations, déclenchées le 28 août, qui aboutiront, *in fine*, à la levée du siège de Sarajevo, conduites au sol par la FORPRONU, qui, dans le secteur de Sarajevo, sous commandement français, s'est réapproprié tous les principes de l'action militaire<sup>6</sup>.

De cette période, de ses funestes errements et des sursauts qui y ont mis fin, que retenir ? On n'épiloguera pas sur la reformulation des principes de l'action militaire auxquels ils ont abouti, en France du moins : dès lors que la décision est prise de mettre en place un soldat sur le terrain, on accepte l'épreuve de force, du plus bas niveau d'intensité jusqu'au plus élevé si nécessaire, « opérations de paix » ou non, et ce soldat doit être doté des moyens de prendre l'ascendant. Mais surtout, au regard du problème qui nous occupe ici, celui de l'« air du temps »,

5. À noter que ce bombardement a été effectué sans que le commandant des troupes au sol, le général commandant le secteur de Sarajevo dans le cadre de la FORPRONU, en ait été avisé, au mépris des règles tactiques les plus élémentaires.

6. Aujourd'hui, on entend souvent l'OTAN créditée de la levée du siège de Sarajevo. Si son intervention aérienne a eu un effet stratégique déterminant, il n'en reste pas moins qu'au sol, ce sont essentiellement les bataillons français encore sous casque bleu, appuyés par l'artillerie du mont Igman, qui ont mené les délicates opérations de levée du siège trois mois durant. Cela n'est pas étranger au fait que ces opérations aient été menées à bien au moindre coût humain, notamment pour les populations.

interrogeons-nous sur le fait que la situation décrite précédemment, aussi absurde, aussi inacceptable a-t-elle pu être, ait pu perdurer longtemps, sans être identifiée comme telle ni corrigée. Étant admis qu'il serait ridicule de prétendre que les responsables politiques d'aujourd'hui, les chefs militaires, les faiseurs d'opinion, seraient plus clairvoyants et plus avisés que ceux d'hier, posons-nous la question : n'y a-t-il pas, en ce moment même, des situations tout aussi absurdes, tout aussi intolérables, que l'« air du temps » nous empêche de percevoir comme telles ?

Mais nous n'en avons pas fini avec les effets délétères, sur le terrain, d'un certain « air du temps » qui a pu prévaloir en Occident et en France notamment, en accompagnement du démembrement de la Yougoslavie. Le second aspect qu'il faut aborder résolument, tant il a été pernicieux, voire douloureux, pour les troupes françaises, est celui de la perception manichéenne du conflit bosniaque, fût-elle aujourd'hui encore largement d'actualité.

## Les bons et les méchants

Le nom même des Balkans, ou plutôt l'adjectif balkanique, suggère la complexité. Complexité géographique avec des reliefs karstiques chaotiques qui défient les représentations ordonnées. Complexité à la fois historique, culturelle et démographique, voire ethnique, qui n'est sans doute pas sans lien avec la précédente.

Et pourtant, il ne fallut pas longtemps, après l'embrasement de 1991 et surtout à partir de la guerre en Bosnie en 1992, pour que s'impose sur ce conflit un schéma simple : il opposait des postcommunistes serbes reconvertis dans un nationalisme exclusif, dominateur, barbare et conquérant à des Bosniaques en posture de victimes des premiers et dont on retenait qu'ils étaient pour une part musulmans, mais surtout, à l'image emblématique de Sarajevo, porteurs de l'idéal démocratique occidental dans une société jugée jusque-là plurielle et tolérante. Ce statut est aussi initialement celui des Croates, jusqu'à ce que leurs affrontements avec les Bosniaques troublent quelque peu cette image, mais pas au point de les diaboliser à l'égal des Serbes.

Il est vrai que ces derniers, avec la supériorité que leur donne les moyens de l'armée fédérale, ont d'emblée donné des gages pour une telle interprétation, que ce soit en 1991 face aux Croates, avec les massacres de Vukovar ou l'établissement de la continuité territoriale en Krajina, au prix de ce qu'on va désormais appeler la « purification ethnique », ou à partir de 1992 en Bosnie, avec le siège de Sarajevo qui va devenir emblématique, jusqu'à la prise de Srebrenica en 1995 qui vaudra aux Serbes la terrible accusation de « génocide ».

Dans ce cadre, en 1991-1992, ceux qui faisaient observer que l'indépendance de la Croatie telle que décrétée unilatéralement ne pouvait être que *casus belli* pour les Serbes des Krajina<sup>7</sup> qui gardaient le souvenir terrible de la disparition de dizaines voire de centaines de milliers des leurs dans les camps de concentration oustachis au cours de la Seconde Guerre mondiale ont été quasi d'emblée inaudibles. Tout comme l'observation que la Croatie indépendante reprenait les emblèmes de l'État oustachi ou réhabilitait de fait Ante Pavelic, le führer croate. Rappelons que cela n'exonère en rien ces mêmes Serbes des crimes commis, mais suggère qu'on a peut-être là la résurgence d'une terrible guerre civile, avec des modes opératoires largement partagés. Toutefois, la dissymétrie d'appréciation est telle que lorsqu'en 1995 l'offensive croate<sup>8</sup> chassera des Krajina trois cent mille Serbes installés là depuis trois siècles et rasera les villages, procédant ainsi à la plus grande « épuration ethnique » de toute la guerre, nul ne protestera : les « méchants » étaient punis.

Il est vrai que, depuis l'embrassement de la Bosnie en 1992, générateur de nouvelles atrocités, les Serbes avaient conforté la noirceur de leur image, au point d'être assimilés aux nazis. Ce n'était pas le moindre des paradoxes puisqu'au cours de la Seconde Guerre mondiale, ils avaient été au cœur de la Résistance, celle, communiste, de Tito<sup>9</sup> comme celle, nationaliste, du général Mihailovic<sup>10</sup>, alors que les Croates avaient accueilli les troupes allemandes en libérateurs, avant de former un État dont la brutalité perverse n'avait rien à envier à l'Allemagne nazie, et que des unités SS avaient pu être recrutées à Sarajevo.

Avec la Bosnie, on entre dans une complexité accrue. En dehors de quelques minorités, trois « nationalités », pour reprendre l'expression usitée en Yougoslavie, y sont principalement représentées, aucune n'ayant la majorité absolue : les Musulmans (44 % au recensement de 1991), les Serbes (31 %) et les Croates (17 %). Ces catégories ressortent d'une décision prise par Tito en 1966. Jusque-là, la Yougoslavie, qui s'était d'abord appelée « Royaume des Serbes, des Croates et

7. Rappelons qu'en Yougoslavie, les Serbes, qui constituent la population la plus nombreuse, étaient répartis territorialement pour l'essentiel en Serbie, en Bosnie et en Croatie, dans les Krajina. Ce mot, qui signifie « confins », qualifie les territoires dans lesquels, au XVII<sup>e</sup> siècle, les empereurs d'Autriche avaient favorisé l'implantation de Serbes fuyant la domination ottomane ; constitués en colonies de paysans-soldats, ils dépendaient directement de l'empereur. Leur incorporation à la Croatie dans le cadre de l'État oustachi laissait le cuisant souvenir évoqué ici.

8. Offensive permise notamment par une aide discrète mais massive de l'Allemagne, avec des matériels d'autant plus discrets qu'ils provenaient de l'ex-RDA, ainsi que grâce au concours de sociétés de guerre américaines, au mépris des résolutions de l'ONU.

9. Quant à lui de père croate et de mère slovène.

10. La plupart des Français ont encore à apprendre que l'hostilité entre ces deux résistances qui, en son temps, avait fait plus de victimes que la lutte contre l'occupant, a perduré jusqu'à nos jours, éclairant d'un jour particulier les relations entre Milosevic, postcommuniste, ou Mladic, lié à l'appareil communiste, et Karadjic, se réclamant de l'héritage de Mihailovic et de la résistance traditionnelle serbe, les Tchetsniks, dont le vocable est devenu radicalement péjoratif.

des Slovènes », identifiait ces trois nationalités. Tito en crée trois nouvelles : les Macédoniens, les Monténégrins et les Musulmans (avec un grand M). Est « Musulman » quiconque se déclare tel en Serbie et en Bosnie. Il s'agit là tout simplement des Serbes islamisés au long des siècles de domination ottomane. On peut aussi se déclarer « Yougoslave » ; sur l'ensemble de la Fédération, au recensement de 1991, seuls 3 % choisissent cette option, ce qui relativise l'idée d'une Yougoslavie heureuse, mise à mal par le nationalisme serbe.

En créant une nationalité « musulmane », Tito cherchait vraisemblablement à diminuer optiquement la prédominance démographique serbe. La répartition démographique était en effet à la base de subtils dosages tant dans l'appareil politique que dans l'administration. Le résultat sera l'émergence d'un nouveau nationalisme, « musulman » celui-là, aux côtés des trois nationalismes historiques, serbe, croate et slovène. Ces trois derniers s'identifiaient à un territoire avec, pour le nationalisme serbe, la particularité que ce territoire, pour englober ses trois zones de peuplement, était nécessairement celui de la fédération. Voilà pourquoi les Serbes s'accrocheront autant qu'ils le pourront à l'idée fédérale.

Mais les « Musulmans », quant à eux, n'avaient pas de territoire en propre en dehors du fait qu'ils représentaient, on l'a vu, 44 % de la population de la Bosnie. Dès lors, ils chercheront à s'identifier à ce territoire, par ailleurs nécessairement « pluriethnique »<sup>11</sup>. D'où l'appellation de Bosniaques qu'ils substitueront avec opiniâtreté à l'appellation de « Musulmans ». D'où aussi un brevet *a priori* de tolérance et de démocratie que, pourtant, *Le Manifeste islamique*, fort peu démocratique, publié en 1970 par Alija Izetbegovic, leader historique des Serbes islamisés de Bosnie et premier président de la Bosnie déclarée indépendante en 1992, ne conforte pas vraiment.

Ainsi, lorsqu'en 1992, les Serbes de Bosnie quittent le parlement de Sarajevo et que l'alliance conjoncturelle des Croates et des Musulmans, représentant dès lors la majorité, permet la proclamation de l'indépendance, le rideau s'ouvre sur la tragédie.

Les Serbes refusent cette indépendance et vont tenter autant que possible d'établir la continuité territoriale au prix des massacres que l'on connaît. Mais les Croates ne seront pas en reste, en constituant en Herzégovine une république d'Herceg-Bosna. En 1993, leurs exactions n'ont rien à envier à celles des Serbes, notamment à Mostar, avec la destruction hautement symbolique du célèbre pont ottoman – destruction attribuée aux Serbes par un hebdomadaire français de l'époque.

11. Ce vocable, communément usité, est en l'occurrence inadapté : outre que les Bosniaques sont pour l'essentiel des Serbes islamisés, tous, Serbes, Croates et Slovènes, sont issus d'une seule et même ethnie, celle des Slaves du Sud.

Ceux que l'on appellera désormais « Bosniaques », en situation de victimes et qui paient de fait un lourd tribut à cette guerre, sont-ils pour autant exempts de comportements barbares semblables à ceux de leurs adversaires ? Répondre par la négative, en arguant notamment qu'à Sarajevo le *sniping* n'est pas unilatéral ou encore que, longtemps, des raids meurtriers issus de Srebrenica ont ravagé le pays serbe environnant, ne justifie en rien ni le siège de Sarajevo ni la prise de Srebrenica avec les suites que l'on connaît, mais met à mal toute interprétation manichéenne d'un conflit qui est, de fait, une terrible guerre civile, cruelle et barbare.

Telle est bien, initialement, l'interprétation de l'ONU, dont les forces sont placées en interposition entre les belligérants et qui décide un embargo sur les armes à destination de tous les camps indifféremment. Une posture récusée par les Bosniaques et leurs soutiens qui arguent de ce qu'il ne saurait y avoir d'impartialité entre les massacreurs et les massacrés. Ils n'auront de cesse de provoquer une mobilisation internationale à leur profit.

Pour cela, ils prennent d'emblée un avantage déterminant : l'air du temps est très vite à la diabolisation définitive des Serbes. Cela a été obtenu notamment grâce au savoir-faire de l'agence de communication américaine Rudder & Finn. Son directeur de l'époque, James Harff, déclare au journaliste français Jacques Merlini : « Nous avons pu dans l'opinion publique faire coïncider Serbes et nazis. » Deux photos placardées dans toutes les grandes villes d'Occident ont fait pour cela plus que de longs discours : celle d'un homme aux côtes saillantes derrière des barbelés (Auschwitz à nos portes), celle, sans commentaires, de Radovan Karadjic, leader des Bosno-Serbes, et d'Hitler, côte à côte.

Le siège de Sarajevo, avec ses milliers de victimes, en renvoyant l'image d'un îlot de civilisation assailli par les barbares, trois longues années durant, allait conforter le statut infamant du « méchant » Serbe agresseur et, en contrepartie, sanctifier le « bon » Bosniaque, quand bien même il pouvait instrumentaliser les victimes – ce n'est pas faire injure à celles-ci que d'énoncer ce qui fut hélas une réalité constante de cette tragique période. Ainsi fut scellé le sort des Serbes, jusqu'à nos jours.

Tel est l'air du temps pour nos soldats plongés de 1992 à 1995 dans l'univers tragiquement irréel du siège de Sarajevo. Vicié, cet air, mais aussi vicieux car, pour le soldat français, s'ajoute l'accusation récurrente de collusion avec les Serbes, donc avec les barbares et avec les massacreurs.

Comment expliquer ce qui est ressenti comme une terrible injustice par des hommes investis corps et âme dans une mission qu'ils

conçoivent comme celle de l'assistance aux malheureuses populations de tous bords, et qui prennent pour cela les plus grands risques dont témoigne la mort de plus de quarante d'entre eux ?

Tout d'abord l'idée selon laquelle les Français auraient été là dans le droit fil d'un héritage historique d'amitié avec le peuple serbe pourrait faire sourire si le sujet n'était tragique. L'immense majorité de nos soldats, y compris les cadres, ignoraient tout de la complexité esquissée précédemment et, plus généralement, de l'histoire de cette région. Le nom même de Serbe a pu paraître exotique aux premiers contingents qui n'avaient jamais entendu parler que de la Yougoslavie et des Yougoslaves. Quant au soupçon de racisme vis-à-vis des musulmans que l'on a pu parfois énoncer, c'est méconnaître la réalité d'une armée française radicalement étrangère à ce type de sentiment. Enfin, l'idée que des consignes « politiques » auraient pu être données aux chefs militaires sur le terrain est totalement dénuée de fondement.

Faut-il le répéter ? Du général au soldat de base, tous étaient animés de la même et unique volonté : apporter leur contribution au soulagement des souffrances des populations confrontées à la violence déchaînée, qu'elles soient bosniaques, croates, serbes, tsiganes ou de quelque autre minorité.

Alors pourquoi les accusations réitérées ? Tout simplement sans doute parce que l'expérience des situations concrètes conduisait très vite à s'abstraire du schéma manichéen, alors que ce même schéma postulait un engagement aux côtés des Bosniaques. L'expérience, c'était celle du tireur d'élite anti snipeur qui pouvait découvrir, effaré, que le tireur n'était pas du côté que l'on croyait. Celle d'avoir essuyé des tirs qu'on n'attendait pas de ce côté-là. Celle des interpénétrations mafieuses qui tiraient le meilleur parti de la situation. Ainsi, par exemple, du célèbre tunnel sous l'aéroport par lequel passait le ravitaillement de trois cent mille assiégés et dont les droits de passage étaient substantiels, au profit des uns, comme des autres. En effet, comment expliquer que les accès, connus de tous, et notamment des Serbes, n'aient pas été, dès le premier jour, écrasés sous les obus des dizaines de canons serbes à portée et qu'on savait malheureusement efficaces par ailleurs, mais soient restés intacts jusqu'au dernier jour ? Celle de tirs bosniaques à l'arme lourde à proximité immédiate de l'un de nos postes ou encore depuis la cour de l'hôpital, afin de provoquer une riposte qui puisse susciter l'indignation, donc l'implication de la « communauté internationale ». Celle, plus terrible encore, de lourdes incertitudes sur l'origine de tirs meurtriers.

Dès lors, le risque était constant d'une instrumentalisation de notre présence et de notre action, et ce au détriment des populations de

l'une ou l'autre des factions. Ne pas s'y prêter, c'était s'exposer à des manœuvres de disqualification sur le thème de la complicité avec les Serbes. Ce qui fut fait.

Ainsi, lorsque nous sommes passés à l'offensive à la fin août 1995. Après avoir tiré mille trois cents obus sur des objectifs serbes en une seule journée, les Français ont connu pendant quelques heures un regain de popularité chez les Bosniaques. Mais lorsque nous avons arrêté les tirs, sûrs d'avoir atteint les objectifs que nous nous étions fixés et d'avoir instauré un climat de dissuasion qui allait dès lors mettre la ville à l'abri des tirs serbes, mais aussi convaincus qu'une poursuite de l'action, avec un risque accru d'atteindre les populations civiles serbes, serait au minimum contre-productive, le soupçon de collusion a ressurgi. Un journal français qui est de ceux qui font l'opinion, a même pu écrire que « c'était comme si on avait arrêté Leclerc aux portes de Paris » ! C'est pourtant cette décision d'arrêt des tirs qui a permis au processus de levée du siège que nous avons alors engagé d'aboutir sans effusion de sang.

Ainsi encore, lorsque furent connus les accords de Dayton, les modalités concernant Sarajevo ont provoqué la stupéfaction et l'inquiétude. En effet, là où tous les plans antérieurs avaient prévu une zone de Sarajevo sous tutelle internationale pour en préserver le caractère « multiethnique », les dispositions arrêtées dans la dernière nuit entre les seuls Richard Holbrooke, négociateur américain, Slobodan Milosevic, président serbe encore fréquentable à l'époque, et Izetbegovic, président bosniaque, donnaient cette zone aux Bosniaques, y compris les communes serbes alentour. Conscients que nous étions que cette situation provoquait l'effervescence en zone serbe, avec le risque, au mieux de l'exode des populations, au pire de la relance de la guerre, un faisceau d'actions a été alors engagé pour capter la confiance dans la zone concernée : garanties demandées au plus haut niveau politique national, rencontres dans les communes avec les représentants de la communauté internationale dans la région, Kofi Annan pour l'ONU et Carl Bildt pour la Communauté européenne, pénétration des télévisions occidentales dans ces mêmes communes, actions en profondeur des bataillons français, le tout orchestré par le commandement français du secteur de Sarajevo.

Face à cette action, l'air du temps est devenu Aquilon, tant elle contrariait les objectifs bosniaques. C'est alors que le journal précédemment cité a publié un article dénonçant l'« engagement des militaires français aux côtés des extrémistes serbes », provoquant un tollé international et le rappel du général. Terrible injustice quand l'action visait au contraire à dissocier les populations serbes de la périphérie de Sarajevo de leurs dirigeants dévoyés et à les réintégrer dans

la communauté internationale. Mais la modulation subtile de la petite musique de la complexité est inaudible dans le tintamarre de l'« air du temps » quand il souffle en tempête.

L'arrivée de l'OTAN allait suivre l'incident et la stabilisation de la situation doit alors beaucoup au savoir-faire des bataillons français, même s'ils n'ont pu empêcher l'exode des Serbes des communes placées sous autorité bosniaque. Pour autant, le procès fait aux soldats français ressurgit périodiquement, jusqu'à nos jours. Mais, comme le déclarait le directeur de l'agence Rudder & Finn, les « démentis n'ont aucune efficacité ». C'est pourquoi nos soldats « font avec »...

Là encore, quinze ans après les faits, que retenir de ces moments difficiles ? Essentiellement, à vrai dire, que la guerre est aussi, peut-être d'abord, celle de l'information. Avec, si l'on veut investir ce champ-là, la redoutable ambivalence de toute guerre : en cherchant à agir sur l'« air du temps », pour autant que ce soit possible, le risque est en effet grand d'y perdre son âme. ┘





FRANÇOIS LECOINTRE  
**ÉTAT D'ARMES**

À l'origine, la simple notion d'opinion est étrangère au monde des armées. Les soldats, en effet, ont longtemps été considérés comme devant réfléchir le moins possible, l'initiative individuelle susceptible de découler d'une appréciation autonome de la situation risquant de venir perturber le bel ordonnancement d'une manœuvre collective dont le succès était avant tout déterminé par l'exécution rigoureuse des plans du généralissime déclinés de façon très mécanique jusqu'aux plus petits niveaux.

Bien sûr, on ne s'opposait pas absolument à ce que le soldat puisse éprouver quelques scrupules moraux à devoir donner la mort. On reconnaissait le statut d'objecteur de conscience, même si une telle « objection » paraissait difficile à admettre dès lors qu'il était question de la survie de la patrie. Mais en aucun cas on ne demandait aux exécutants de comprendre de quelle façon leur action individuelle participait à la réalisation d'un objectif militaire ou politique précisément défini. En effet, plus cette action était simple et exécutée comme par réflexe à la réception de l'ordre, moins il y avait de risques qu'elle ne vienne perturber les mouvements de grandes masses d'hommes et de matériels très difficiles à maîtriser.

## Intelligence tactique et appréciation du sens

Le combat évoluant et se mécanisant, l'art de la tactique devenant plus élaboré, l'individu prend une importance nouvelle. Souvent, il met en œuvre des équipements sophistiqués dont le pouvoir destructeur peut être considérable. L'évolution des moyens de transmission des ordres et des comptes rendus permettant de disperser des dispositifs jusqu'alors condamnés à la continuité physique place de plus en plus fréquemment les soldats en situation isolée. L'efficacité tactique passe alors par l'intelligence de ceux qui ont pour simple fonction de mettre en œuvre des ordres conçus par les niveaux supérieurs. La compréhension de la manœuvre partagée par tous les exécutants devient un gage de succès.

Cette reconnaissance de l'intérêt tactique de l'intelligence transparaît de façon particulièrement nette dans la structure des ordres d'opération qui, loin de se limiter à la définition des missions qui seront confiées aux subordonnés, expose de façon très explicite le raisonnement qui a conduit à leur élaboration. Ainsi chacun, avant

d'accéder à l'énoncé de l'ordre qu'il aura à exécuter, doit lire les analyses que son chef a faites de l'ennemi qu'il est susceptible de rencontrer, des ordres qu'il a lui-même reçus de son supérieur, des actions que ses alliés doivent conduire... Et quand, à l'issue de cet exposé des motifs très rigoureux, le subordonné parvient à ce qu'il lui est demandé de faire, loin de se voir imposer une succession de tâches à réaliser, il reçoit une mission qu'il va devoir à son tour décliner en ordres pour lesquels lui est laissée une marge d'initiative importante.

Malgré tout, l'appel à l'analyse et à la compréhension constituant une invitation implicite à la contestation de l'autorité<sup>1</sup>, la hiérarchie militaire invente la notion fort intéressante de « discipline intellectuelle ». Puisqu'il ne saurait plus être question d'interdire à un subordonné de réfléchir – jusqu'à mettre en question, éventuellement, la validité de l'ordre reçu –, on exige de lui, quel que soit son point de vue personnel, qu'il exécute cet ordre avec autant de zèle que s'il était profondément convaincu de son bien-fondé et de sa justesse.

À cette injonction d'intelligence tactique, la période contemporaine ajoute une exigence de définition du sens de l'action militaire. Quand il s'agit de défendre le sol de la patrie, quand la défaite ou le refus de combattre se traduisent par la conquête ennemie, elle-même accompagnée du pillage des propres biens des soldats vaincus, la finalité de l'affrontement est immédiatement et très concrètement perceptible. Quand l'engagement guerrier, en revanche, est lointain, sans ennemi défini, sans menace évidente, le sens d'un engagement combattant à enjeu mortel devient problématique. S'impose alors au commandement, en plus de l'obligation de recours à l'intelligence tactique des subordonnés, l'impératif de justification de la légitimité de l'engagement.

Ce passage de la compréhension tactique à l'opinion est sans doute une des caractéristiques nouvelles du métier de soldat. Les effets de cette transformation très importante n'ont pas encore été recensés, encore moins pris en compte dans la définition des concepts d'engagement et des doctrines militaires. Intuitivement, on mesure cependant bien à quel point on renforce la vulnérabilité d'un soldat lorsqu'au stress du combat, à la complexité de la manœuvre tactique, à la sophistication du service d'armes de plus en plus élaborées, on ajoute la nécessité d'adhésion personnelle et intime à une cause dont les fondements paraissent souvent approximatifs quand ils ne sont pas contradictoires.

1. « L'autorité est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté. Face à l'ordre égalitaire de la persuasion se tient l'ordre autoritaire qui est toujours hiérarchique. » (Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1972, rééd. 1994).

## ▣ Résister à l'intrusion de l'opinion publique

La hiérarchie militaire admet aujourd'hui que l'une des principales responsabilités qui lui incombe dans les opérations extérieures est la définition du sens. Mais dès lors que le chef militaire accepte d'assumer la lourde charge qui consiste à aider chacun de ses hommes à se forger une opinion au terme de laquelle son engagement opérationnel sera fondé, il entre en concurrence avec une « opinion publique » qui exerce son *imperium* sur tous les esprits. Cette concurrence est inévitable. Elle se traduit par des confrontations et des télescopages qui peuvent advenir avant, pendant ou après un engagement opérationnel, et qui sont toujours très déstabilisants pour les soldats et leur entourage. On peut tenter d'en donner deux illustrations concrètes portant sur des éléments fondateurs essentiels de l'opinion qu'un individu peut avoir de la légitimité de ses actes : le processus d'élaboration d'une vérité sur laquelle se fondent les débats d'opinion et la notion de bien.

Les soldats, avec une certaine naïveté peut-être, sont enclins à penser que la vision qu'a le public d'une situation donnée s'élabore principalement à partir de l'observation objective et du travail d'investigation « de terrain » que conduisent les journalistes. En 1995, à Sarajevo, cette idée est partagée par tous, chefs et exécutants. Les Casques bleus français du BATINFIV engagés au cœur de la ville dans la lutte « anti-sniping » se sont mis en tête qu'en montrant aux journalistes la vérité de la confrontation bosno-serbe dans toutes ses nuances et ses contradictions, ils feront progresser les chances d'apaisement d'une situation conflictuelle qui se nourrit de l'affrontement des propagandes. Las d'observer que chaque voyage de presse entraîne un redoublement de tirs sur la population civile bosniaque (si possible femmes, enfants ou vieillards, dont les dépouilles mortelles sont toujours plus émouvantes) qui traverse « Sniper Allée », ils ont en outre remarqué que ces tirs provenaient – à ces occasions – d'immeubles identifiés et situés sans équivoque possible en zone bosniaque. Révoltés par le cynisme mortifère de miliciens qui tuent les leurs pour mieux manipuler l'opinion, ils imaginent de coupler des caméras aux canons de 20 mm qui sont utilisés pour effectuer des tirs de neutralisation sur les snipers. Ils espèrent ainsi apporter la preuve irréfutable de cette manipulation et de cette cruauté et obtenir que, dénoncée par les journalistes, elles cessent aussitôt.

Les journalistes (essentiellement anglo-saxons) arrivent au bataillon. Le chef de corps leur explique la situation, leur raconte les manipulations, les mensonges dont se nourrissent la haine et la guerre civile. Et puis, certain de les convaincre définitivement, il leur projette le film-preuve tourné par les Casques bleus quelques heures auparavant. Les

journalistes, atterrés, admettent la manipulation... et avouent, gênés, qu'il n'est pas question qu'ils relatent ces faits qui ne sont pas en phase avec la ligne éditoriale des médias qu'ils représentent.

Le très grand désarroi qu'ont éprouvé ce jour-là les chefs militaires qui assistaient à la scène ne tenait pas seulement à ce qu'ils découvraient une forme de lâcheté chez les journalistes dont ils avaient sans doute héroïsé à l'excès la fonction. Il provenait en fait de ce qu'ils avaient eux-mêmes bâti leur opinion personnelle, tenté de construire la légitimité de leur combat collectif en s'appuyant sur des jugements et des courants portés par l'opinion publique et dont ils avaient sottement cru que, s'ils étaient parfois biaisés par des partis pris, ils étaient toujours lestés du poids de la réalité observée.

Comme il n'y a pas de bon soldat sans ennemi à combattre, il n'y a pas de crise susceptible d'intéresser l'opinion publique sans victimes et sans bourreaux, sans gentils et sans méchants. C'est autour de cette opposition duale très simpliste que se cristallise et s'organise, pour chaque intervention militaire, le cadre moral dont dépendra, en cours d'action, l'appréciation que chaque soldat portera sur ce qu'il fait : aider le gentil est très bien, interdire au méchant de nuire au gentil est bien, nuire au méchant n'est pas mauvais. L'opinion publique, encore plus caricaturale, préfigure le jugement des soldats avant qu'ils ne partent et, pendant l'opération, continue de dicter aux familles restées en France un alphabet moral très sommaire et souvent très éloigné des dilemmes moraux auxquels sont confrontés les hommes sur le théâtre d'opérations.

L'opération Turquoise (Rwanda, 1994) est probablement emblématique de ce décalage et des brouillages moraux qui peuvent découler des évolutions imprévues et souvent très rapides qui caractérisent les situations de crise. La force Turquoise pénètre en territoire rwandais par l'ouest pour tenter d'arrêter les massacres des populations tutsies par des miliciens hutus. Les soldats français sauvent des centaines de (gentils) Tutsis... parfois aidés par des Hutus (théoriquement méchants) qui ont caché des Tutsis chez eux au péril de leur vie. La ligne de front entre l'armée rwandaise (méchante) et le front patriotique tutsi (gentil) se déplace vers l'ouest en chassant devant elle des centaines de milliers de (méchants) Hutus. Ce terrible exode de pauvres gens soumis à des conditions d'hygiène effroyables et souffrant de dénutrition grave entraîne une épidémie de choléra qui fauche des milliers de (désormais gentils) Hutus. L'ONU décide alors la création, dans le quart sud-ouest du Rwanda, d'une Zone humanitaire sûre (ZHS) où les réfugiés pourront s'installer et bénéficier de l'aide humanitaire internationale. Les soldats français sont chargés de protéger cette ZHS contre toute pénétration de troupes en armes.

Ils se heurtent donc aux (pourtant gentils) Tutsis qui entendent bien achever la reconquête de tout le territoire rwandais. Simultanément, ils continuent, à l'intérieur de la ZHS, à sauver des (gentils) Tutsis des griffes de certains Hutus (demeurés méchants s'ils ne sont pas malades du choléra ou affamés).

Sans doute l'opinion publique elle-même commence-t-elle à être ébranlée dans les certitudes qui lui permettent de soutenir ses soldats engagés au loin pour lutter en son nom contre le mal. Le seul étalon de bien ou de mal qui permet encore de juger de la moralité de l'action demeure alors l'« interahamwe », le milicien sanguinaire qui a réalisé les massacres collectifs. Celui-là, indubitablement, est le méchant absolu. Lui faire le plus grand mal possible permettrait de rééquilibrer le bilan moral très incertain de l'action quotidienne des soldats. Au vingt-cinquième jour de l'opération, la population hutue d'un village de la ZHS tente de lyncher un homme qu'elle dénonce comme interahamwe. Les soldats français doivent s'interposer, sauver l'homme-incarnation-du-mal au risque de leur vie dans une confrontation très tendue qui pourrait dégénérer en un combat avec des Hutus-réfugiés-donc-gentils.

Peut-on se représenter le combat que doit mener en soi-même chacun des soldats confrontés ce jour-là à la tentation ordinaire d'une vengeance attendue par tous et dont, en outre, dépend apparemment le bilan moral de l'opération dans laquelle ils s'épuisent et risquent leur vie depuis plus de trois semaines ? Peut-on mesurer la difficulté qu'a chaque soldat à s'affranchir ce jour-là de l'opinion publique pour tenter, sous une extraordinaire pression psychologique et physique, de se forger une opinion personnelle qui tienne compte de la complexité de la réalité ? Peut-on cependant imaginer qu'il ait un autre choix, qu'il puisse brusquement décider de vivre sans se demander s'il existe un bien et un mal ? ┘





PATRICK CLERVOY

## LE MANICHÉISME : UN PRÊT-À-PENSER

Chaque homme est ainsi : son cerveau produit d'abord de l'émotion sur laquelle s'enchaîne ensuite un raisonnement. Ce raisonnement traduit l'effort de la pensée pour donner du sens à ce qui vient d'être vécu. Ce processus mental se termine par l'élaboration d'une prise de position, d'un jugement, qui déterminera ses comportements à venir.

Projeté sur le terrain, loin de chez lui, le soldat est mis à l'épreuve de ce qu'il voit et de ce qu'il subit. Qu'une personne surgisse devant lui et mette sa vie ou celle de ses camarades en danger, elle est identifiée comme « ennemi ». Que ce soldat soit confronté à un charnier, il en identifie les morts et leurs familles comme les « victimes » et les auteurs de ce massacre comme les « méchants ».

Le manichéisme est le penchant psychologique qui pousse chacun à catégoriser les éléments du monde où il vit en deux ordres clairement distingués : les bons et les mauvais. C'est noir ou c'est blanc. Il n'y a plus de nuances. Ce procédé divise le monde en deux. Ainsi le travail psychique est simplifié. C'est réducteur mais efficace. Il interrompt une réflexion qui s'épuise à se représenter mentalement les situations chaotiques des théâtres d'opérations actuels. Cela soulage le psychisme qui peine à saisir des situations complexes comme éprouver de la compassion pour des victimes qui ont eu ailleurs des comportements de bourreaux, ou sympathiser avec des figures de l'innocence comme les femmes ou les enfants, qui peuvent demain tourner contre lui une menace terroriste.

Le théâtre bosniaque a été particulièrement propice au développement de ces paradoxes et à l'élaboration des solutions manichéennes. Au-delà d'un certain niveau, le psychisme de chacun, du soldat comme des autres, n'est plus apte à se représenter la complexité sauf pour quelques-uns à grande maturité intellectuelle et qui sont trop peu nombreux pour avoir une influence sur l'opinion publique. Les grands chefs ont bien en tête qu'au-delà de quatre mois de présence sur un théâtre d'opérations, et surtout s'il est astreint à la protection de la population civile, le militaire peut construire sur la situation un jugement manichéen.

A l'autre bout du globe se produit un processus parallèle. Au point de départ de ce soldat, en métropole, se tient le « Français moyen », selon la formule inventée par un ancien président de la République<sup>1</sup> qui désignait ainsi, sans arrière-pensée péjorative, le maillon élémen-

1. Édouard Herriot le 17 août 1924 à Londres dans une communication orale à la presse.

taire de l'opinion publique. Les militaires ont identifié cette figure sous le terme de citoyen « lambda », celui qui ne comprendra jamais rien à la réalité militaire, celui qui se fait une idée partielle et erronée de ce qu'il vit sur le terrain, autrement dit le « pékin moyen ». Celui-ci reçoit l'information du média qu'il choisit en fonction de l'effort intellectuel qu'il consent à produire pour faire son jugement. Il peut lire la presse spécialisée où il peut suivre les débats d'experts. C'est pour le lecteur un effort et un sacrifice de temps. Au plus simple, harassé du travail du jour et repu de son dîner, il se pose le soir devant sa télévision. C'est à ce moment, selon la formule du président d'une grande chaîne publique de télévision, qu'il offre son « temps de cerveau disponible »<sup>2</sup> aux messages qui lui sont adressés. Cette appréciation est caricaturale, mais elle traduit la volonté d'exploiter une faiblesse du psychisme humain.

Il faut saisir qu'il se fabrique à ce moment dans l'esprit du spectateur un effet manichéen. Pour deux raisons. La première est que le média lui offre un jugement tout prêt. L'information est simple à comprendre si elle est manichéenne. Elle passe mieux dans les esprits. Elle attire et fait monter les chiffres de l'audimat. La seconde est que, sauf à être assidu aux émissions critiques éducatives comme « Arrêt sur image » de Daniel Schneidermann, personne ne lui a appris à adopter une position distante et nuancée pour se faire « son » opinion vis-à-vis de l'information qui lui est proposée.

Il peut ainsi coexister deux opinions publiques divergentes : celle du groupe militaire pris dans sa mission et celle du grand public en métropole. Tant que l'un et l'autre sont éloignés, cette opposition peut ne donner lieu à aucune manifestation. C'est au retour que les heurts se produisent, au moment où le soldat retrouve ses proches et se réinsère dans son tissu social. Le public ne connaît des événements auxquels il a participé que ce qui lui en a été montré dans les médias. Le militaire, lui, ne peut témoigner que de l'expérience directe de ce qu'il a vécu et qu'il s'est représenté. C'est à ce moment que la divergence se montre avec des effets douloureux pour l'un ou l'autre, plus souvent pour le militaire d'ailleurs.

Dans les pays à culture anglo-saxonne comme les États-Unis et le Canada, ce problème des divergences de jugement entre les civils et les militaires est bien identifié avec une action anticipatrice qui a fait la preuve de son efficacité. Après une opération qui a particulièrement exposé des militaires et pour laquelle leurs familles ont pu être marquées par les comptes rendus médiatiques qui leur en ont été faits, le commandement planifie des temps de « ré-accordage » qui

2. Patrick Le Lay, *Les Dirigeants face au changement*, Paris, Éditions du huitième jour, 2004.

sont prodigués simultanément aux soldats et à leurs familles par deux groupes coordonnés dont l'un est mis en action sur le lieu où les militaires sont mis au repos pendant quarante-huit heures avant de revenir sur le continent américain, et l'autre sur le site de base de l'unité.

Il ne s'agit pas de pousser l'un ou l'autre à modifier son jugement, mais que l'un et l'autre, avant de se retrouver, prennent conscience de l'existence de cette divergence et puissent engager un dialogue. Ce travail de ré-accordage vise à lever les inhibitions et les malentendus qui les empêcheraient de se parler entre eux. Car on a bien compris que rien ne vaut le rapport direct.

L'opinion publique est délétère quand elle est forgée dans le silence. N'oublions pas que le débat est aux fondements du principe démocratique. Il faut savoir produire du « parler ensemble », civils et militaires. C'est l'objectif de cette revue. ■





HERFRIED MÜNKLER

## LE RÔLE DES IMAGES DANS LA MENACE TERRORISTE ET LES GUERRES NOUVELLES

Faut-il rappeler, pour commencer, qu'au temps des guerres classiques la propagande était déjà utilisée pour faire valoir avec éclat la légitimité de sa propre cause et dépeindre l'ennemi sous les couleurs les plus sombres ? Plus tard, lorsque les conflits engagèrent la nation entière et que, au lieu des armées de princes et de mercenaires, les peuples eux-mêmes se sont affrontés, le besoin en information de la population sur les opérations militaires s'est spectaculairement accru et, par voie de conséquence, l'intérêt des gouvernements pour le contrôle des moyens d'information afin de faire ressortir les bonnes nouvelles et passer sous silence les mauvaises. Les images, peintures d'abord, photographies ensuite, consacrées aux faits de guerre mettaient en scène la puissance et la bravoure des siens, la retraite ou la fuite de l'ennemi. Ainsi renforçait-on dans la population la confiance en la victoire ou la volonté de résistance.

En même temps, on n'ignorait pas que, parmi ces informations, certaines étaient vraies, d'autres fausses, qu'elles embellissaient ou grossissaient les faits, qu'elles étaient également parfois mensongères. Mais, dès la fin du conflit, le tri s'opérait entre la vérité et le mensonge, la réalité et la fiction. Il en va tout autrement aujourd'hui dans le cadre des guerres nouvelles. Avec la virtualisation des faits de guerre, les procédures traditionnelles de contrôle de la réalité des informations ont perdu de leur pertinence et, dans certains cas, elles n'en ont plus du tout. Face à une bande-vidéo contenant des menaces d'attentat à l'encontre d'un gouvernement qui refuse de retirer ses troupes d'intervention, de libérer tel prisonnier ou de payer une rançon, il est impossible, dans un premier temps, de conclure avec certitude si le message vient bien d'une organisation terroriste ou s'il s'agit d'un canular, s'il est authentique ou non. Le plus souvent, les analystes des services secrets ne peuvent se prononcer à ce sujet qu'au bout de quelques jours, mais la nouvelle a déjà produit un effet politique. D'ailleurs, en règle générale, les analystes des services de renseignements se gardent de classer définitivement ces messages comme étant « à ne pas prendre au sérieux ». Les nouveaux défis se signalent donc par le fait que chacun peut revendiquer le privilège de parler au nom de telle ou telle organisation terroriste, la crédibilité du message étant conférée par la nature des symboles dont on s'entoure sur la bande-vidéo.

## ▮ Provoquer l'angoisse

Nos sociétés occidentales sont ainsi devenues vulnérables à de simples communiqués transmis par bandes-vidéo puis diffusés dans les journaux télévisés. Il y a encore deux ou trois décennies, les agences de presse auraient, avant toute chose, retenu les cassettes en question le temps nécessaire pour les analyser. Après expertise, une juste évaluation de la situation aurait pu désamorcer la menace. Cela n'est plus possible à l'époque d'Internet : l'agresseur peut précipiter l'attaque de manière spectaculaire alors que l'agressé, avec le temps perdu, perd aussi en force défensive. Grâce à ce nouveau média, les communiqués terroristes ont gagné en rasant et ont par là même, en quelque sorte, décuplé leur force. Et, jusqu'à présent, l'agressé n'a pas trouvé les moyens adéquats de les contrecarrer.

Le théoricien de la guerre Carl von Clausewitz avait défini la guerre, autrement dit le combat, comme la mesure des forces morales et des forces physiques au moyen des secondes. En fait, écrit-il, il s'agit de détruire le moral de l'ennemi, mais, pour ce faire, il est nécessaire de réduire à néant ses forces physiques. On pourrait dire que le terrorisme est une variante de cette définition en ce qu'il constitue une mesure des forces morales et des forces physiques par le contournement des secondes. Les messages vidéo porteurs de menaces visent en effet directement le moral de la population. Et pour ce faire, l'agresseur n'a pas besoin de disposer d'équipements complexes et coûteux pour percer les défenses qu'on lui oppose. Les communiqués qui circulent sur Internet et qui sont diffusés par les agences de presse sont un moyen tout aussi rapide et bon marché d'ôter leur crédit aux moyens physiques de la défense.

Aujourd'hui, le terrorisme, c'est une capacité offensive avec des moyens toujours plus réduits, tandis que les sociétés attaquées, qui investissent une partie de leurs ressources dans les moyens physiques de défense, se trouvent incapables de produire un degré de sécurité à la hauteur du péril. C'est là la conséquence politique la plus considérable du fait remarquable qu'images et informations sont devenues de nouvelles armes. Il y a longtemps que cette formulation n'est plus simplement une élégante métaphore d'intellectuels mais le dilemme stratégique central de sociétés riches et d'États puissants qui ne peuvent plus protéger leurs forces morales par des moyens physiques ; leur richesse et leurs forces sont désormais réduites à l'impuissance.

Pour que les images acquièrent une force de pénétration indépendante des forces physiques, il aura fallu que soit adressé un message qui accrédite le sérieux de la menace et la dangerosité de ceux qui la profèrent. C'est ainsi que les attentats du 11 septembre 2001 ont

fait d'Al-Qaïda, une obscure organisation de vétérans de la guerre d'Afghanistan connue des seuls spécialistes, la principale source des menaces pesant sur l'Occident. Les victimes de l'incendie et de l'effondrement des tours jumelles de New York ne sont que des effets physiques collatéraux du but stratégique poursuivi : créer un arrière-plan de menaces toujours présentes afin d'affecter durablement l'action politique et économique occidentale. Et afin que les Européens n'aillent pas croire que seuls les États-Unis étaient concernés, se sont alors succédé des attentats visant les infrastructures des transports de Londres et de Madrid, ainsi que des hôtels et des lieux de vacances où aiment séjourner hommes d'affaires occidentaux et touristes privilégiés. Depuis lors, il suffit d'un enregistrement vidéo pour que l'Occident soit saisi par l'angoisse de la terreur.

Certains affirment que le terrorisme est l'arme des faibles. C'est en partie vrai, mais ce n'est pas là le dernier mot. Il a en effet acquis une importance politique planétaire du fait qu'il s'appuie sur une structure radicalement asymétrique : d'un côté le besoin d'un apport financier minime et ponctuel, de l'autre la nécessité de mesures durables et coûteuses afin de se prémunir des attaques, mesures qui n'apportent pourtant pas la sécurité espérée et qui aggravent le coût de la confrontation. On peut donc interpréter les formes récentes de terrorisme comme une stratégie d'épuisement psychologique et économique visant à créer chez l'adversaire un état d'agitation et de nervosité qui sape la confiance dans les choix faits pour mettre en place son dispositif physique de sécurité. Tout cela en vain puisque la diffusion d'enregistrements vidéo et les attentats, ou tentatives d'attentat, provoquent le retour perpétuel de l'angoisse. Dans le souci de calmer celle-ci, de nouvelles mesures sont prises, de nouveaux efforts sont faits, qui se révèlent à leur tour infructueux : l'échec de la tentative d'attentat contre un avion de ligne américain le 25 décembre 2009 à Chicago est exemplaire à cet égard.

Mais qu'est-ce qui provoque cette angoisse, aussi brusque que paralysante, dans les sociétés occidentales, qui ont pourtant appris à s'accommoder, avec une indifférence chagrine, des risques notoires propres à leur mode de vie ? Le risque de perdre la vie dans un attentat est en effet bien moins grand que celui de mourir dans un accident de voiture ; sans parler des dangers d'une alimentation malsaine, de la consommation d'alcool, de tabac ou de la pratique de certaines disciplines sportives. Ces risques, la population des sociétés occidentales les élude facilement : jamais encore la publication des statistiques annuelles des accidents de la route n'a entraîné une diminution de la construction automobile. Pourquoi donc ne prenons-nous pas connaissance du risque comparativement moindre d'un attentat

terroriste avec la même indifférence ? C'est qu'il est difficile de mettre sur le même plan quelque chose qui obéit à une finalité et à une intention, et un événement accidentel qui, lui, obéit au principe de la distribution aléatoire. Dans le cas d'un attentat terroriste, nous faisons face un acteur qui nous vise. Nous ne nous heurtons pas au hasard, mais à une volonté au plus haut point déterminée. C'est la raison pour laquelle le placebo des statistiques prescrit aux sociétés occidentales par les psychologues et les sociologues n'a aucun effet.

## Des sociétés occidentales post-héroïques

Les sociétés de l'Occident sont des sociétés post-héroïques : elles peuvent s'arranger avec le hasard, mais pas avec une attaque stratégique calculée précisément pour tuer de façon aléatoire. La révolte et l'effroi associés empêchent les effets apaisants de l'indifférence de se faire sentir. Elles sont structurées par le travail et par la perspective de la prospérité, non plus par le courage et l'esprit de sacrifice, qui caractérisent les sociétés héroïques telles qu'elles ont existé dans certains pays d'Europe du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'idéal héroïque n'y était pas limité au petit nombre de professionnels de la guerre ; il embrassait l'ensemble de la société. Cela ne signifie pas que tous étaient effectivement des héros, mais que presque tous imaginaient qu'ils pourraient l'être.

La Première Guerre mondiale a montré combien de telles représentations sont mobilisatrices sur le plan politique. Mais surtout, elle a mis en évidence quelle dynamique d'autodestruction ces représentations peuvent libérer. L'histoire universelle montre que les sociétés héroïques sont de rares exceptions parmi lesquelles on peut compter, en dehors des États-nations européens, les cités-États de l'Antiquité, Rome en tout premier lieu. Toutes les autres grandes communautés politiques se sont contentées d'avoir recours, pour leur défense, à des corps bien différenciés, comme les chevaliers de l'époque féodale ou les gens d'armes du haut Moyen Âge et du début des Temps modernes. Elles ont rétribué leurs services par des faveurs matérielles et des marques d'honneur. De leur côté, ces professionnels de l'héroïque se désignaient à l'attention, y compris dans les sociétés non héroïques, par les manières et le vêtement afin d'attirer sur eux l'admiration.

Il en va tout autrement des défis que posent aux sociétés non héroïques les organisations terroristes. Les champions de la mort par attentat suicide se présentent en inoffensifs civils et, quand ils sont identifiés, il est en règle générale trop tard pour réagir avec détermination. Leur stratégie combine invisibilité de l'agresseur et

exploitation démesurée des médias du pays agressé. La dialectique du cacher/montrer paralyse les mécanismes de défense de nos sociétés, des agences de sécurité de l'armée, de la police et des services secrets jusqu'à la capacité à gommer les défis par l'indifférence. La soudaineté avec laquelle a lieu l'attaque terroriste fait sauter tous les verrous de la vigilance des sociétés non héroïques. Même si elle se solde par un échec, elle est pendant plusieurs jours l'information dominante. Et l'invisibilité des agresseurs avant leur attaque aboutit à ce que leur image apparaît désormais dans tous les journaux et sur toutes les chaînes de télévision, comme pour compenser le fait d'avoir échoué à les découvrir en temps utile. Mais les images ne sont que la présence de l'invisible et du non-spectaculaire. Ce qui accroît l'angoisse, c'est l'impossibilité d'identifier l'ennemi.

## **Rendre visible l'invisible**

Afin de dominer cette crainte, nous nous voyons forcés de rendre visible l'invisible. Les réseaux terroristes et les candidats potentiels aux attentats suicides sont invisibles, et cette invisibilité, cette impossible identification, est la condition pour qu'ils puissent franchir tous les barrages matériels dressés contre eux. Ils se mêlent au flux des touristes, des hommes d'affaires, aux étudiants et aux demandeurs d'asile pour parvenir jusqu'à leur cible sans être découverts. Et manifestement, malgré de gigantesques bases de données et des moyens de surveillance sophistiqués, cela s'avère possible aujourd'hui encore. Les structures du terrorisme sont invisibles, et l'invisibilité n'est pas seulement une condition de survie de l'organisation, mais aussi un moyen d'accroître l'angoisse au sein des sociétés agressées. Une menace ponctuelle devient ainsi omniprésente.

La clandestinité revêt une dimension instrumentale qui est le symbole même de l'omniprésence du terrorisme. Il s'agira donc de rendre invisible le visible en lui donnant un visage. En effet, nous ignorons si Oussama Ben Laden et Suleyman Al-Zawahiri sont bien à la tête d'Al-Qaïda et s'ils dirigent effectivement les opérations. Mais en citant leurs noms et en montrant leurs visages, nous avons le sentiment d'avoir éventé le mystère dont ils s'entourent. Ce qui est visible crée moins d'angoisse. La visibilité change l'angoisse en peur. Ainsi les images ne sont pas seulement des armes pour les terroristes, mais aussi des instruments de lutte contre le terrorisme.

En donnant une figure à la menace invisible, nous lui avons ôté une partie de sa capacité de nuisance. Car ce qui peut être découvert et identifié peut être emprisonné ou tué. En conséquence, la lutte contre le terrorisme ne consiste pas seulement dans le renforcement des mesures

de sécurité dans les gares et les aéroports, mais inclut aussi la chasse aux terroristes identifiés. Ces opérations ont leur raison d'être. Même s'ils ne sont pas capturés, la traque handicape leurs capacités d'action : leurs maigres ressources, dont la vigilance et la créativité, sont dépensées à assurer leur survie. Accaparés par le souci de leur propre sécurité, ils ne peuvent plus s'adonner à la programmation de nouvelles attaques. Mais, en règle générale, l'efficacité de ces opérations n'apparaît pas à l'opinion publique occidentale, qui, au contraire, perçoit le fait que Ben Laden ne soit pas encore capturé ou tué comme une preuve que la capacité d'action du réseau terroriste reste intacte.

Les vidéos de Ben Laden communiquées aux médias ont donc une double fonction : elles sont destinées à menacer certains acteurs politiques occidentaux et à amener la population à prendre de la distance par rapport à la politique de leurs gouvernements et, en même temps, à rappeler que le puissant appareil militaire des États-Unis n'a toujours pas réussi à le capturer. L'asymétrie dans la confrontation entre États et réseaux terroristes inclut également le fait que, pour les terroristes, l'instrumentalité et la symbolique opèrent de concert, alors que, pour les Occidentaux, les symboles démentent une fois sur deux les succès sur le terrain.

Dans le prolongement de la chasse au terrorisme, on cherche à assécher les régions dans lesquelles ils sont implantés. Le rétablissement et le renforcement de la puissance publique, comme en Afghanistan ou au Yémen, suppose que les terroristes soient privés de leur base et des camps d'entraînement qu'ils ont ouverts dans les régions où l'autorité de l'État est précaire. Cette stratégie vise la logistique des points d'interconnexion des différents réseaux. Là où l'action est couronnée de succès, une partie de ceux-ci est détruite et il s'agit alors de tarir les sources résiduelles quand il n'y a pas de nouvelles ressources à puiser ni en moyens financiers, ni en combattants entraînés.

Mais, pour cela, il faut que les forces antiterroristes et pacificatrices pénètrent dans des régions inconnues et inhospitalières. S'ouvre alors une nouvelle phase dans la lutte des images et des communiqués, lesquels, une fois de plus, se révèlent être des armes de contournement des forces physiques, ciblant directement le potentiel moral, au sens clausewitzien du terme, de la population. Là même, à proximité des lieux de leur implantation, les réseaux terroristes ne sont pas assez forts pour triompher des forces d'intervention occidentales. Certes, ils peuvent parfois, en raison du soutien de la population indigène, passer de la tactique terroriste à la guerre de partisans, mais cela ne suffit pas pour remporter la victoire militaire. Une victoire politique est certes possible et elle peut être obtenue par le relâchement de la volonté d'intervention dans l'opinion du pays engagé. Les principales armes de l'attaque sont, une fois de plus, les images.

## L'attaque médiatique

À ce propos, il convient de distinguer les images des cadavres de soldats appartenant aux troupes d'intervention de celles des civils qui ont trouvé la mort lors des attaques menées par celles-ci. Les premières visent à affaiblir la détermination de la population du pays expéditionnaire. Elles rendent manifeste le coût humain de l'intervention et fortifient le désir de voir « les jeunes rentrer à la maison ». Dans cette situation, le gouvernement, s'il veut poursuivre l'opération, doit opposer une argumentation à la puissance de suggestion des images, et, à cet égard, il est en position d'infériorité. Le retrait rapide des troupes américaines après l'échec de l'arrestation du chef de milice Aïdid et la diffusion d'images montrant les cadavres de soldats américains traînés dans les rues de Mogadiscio en est un exemple.

La conséquence en est que la force armée, au cours d'une opération humanitaire, agit avec prudence et veille à ce qu'il n'y ait aucune perte parmi ses soldats. En aucun cas des images comme celles de Mogadiscio ne doivent être montrées. La crainte de voir de telles images réduit considérablement la capacité d'action de l'armée. Elle lui met en quelque sorte les menottes. C'est pourquoi il est clair que le côté adverse a un intérêt considérable à la production et à la diffusion de telles images. Ce contre quoi, en cas de pertes lors d'une attaque, les armées occidentales cherchent à se prémunir en veillant à ce que celles-ci ne fassent l'objet que d'un simple communiqué.

Pour éviter les pertes, ou du moins les maintenir au niveau le plus bas possible, les forces armées occidentales, dans la lutte contre les rebelles, misent sur les forces aériennes. Et tout particulièrement sur le drone de combat ou de reconnaissance qui, avec sa simplicité d'emploi et son absence d'équipage, est devenu le moyen le plus sûr, dans la lutte des forces morales dont parle Clausewitz, de faire entrer en jeu la supériorité physique de l'Occident. Il s'agit alors pour l'adversaire, qui n'a rien de comparable à lui opposer, de paralyser cette supériorité physique et, pour cela, une fois encore, les images jouent un rôle décisif. Ce sont des images de civils tués lors d'attaques aériennes, tout particulièrement des femmes et des enfants, qui remettent en question les finalités politiques de l'intervention (l'aide à des populations en détresse) et, sur le plan moral, le bon droit de l'intervention armée. L'attaque médiatique vise à obtenir un double effet : restreindre le rayon d'action de l'aviation de combat afin que les insurgés puissent reprendre l'avantage et affaiblir le soutien politique de l'intervention militaire dans la population du pays d'intervention. Lorsque des femmes et des enfants sont tués, l'intervention n'a visiblement plus d'objectif valable et il faut y mettre un terme aussi rapidement que possible.

Les informations, et surtout les images, sont ainsi devenues une arme dans les guerres asymétriques actuelles, dirigées moins sur les forces physiques que sur les forces morales de l'adversaire. Elles ont profondément modifié la nature du fait de guerre tel qu'il a été conceptualisé par Clausewitz. Mais, par-dessus tout, elles contrarient la supériorité militaire et technologique de l'Occident. Elles poussent les sociétés post-héroïques à la résignation et ont parallèlement un effet d'incitation au combat. Or les sociétés occidentales n'ont pas encore trouvé de réponse à ce défi. ┘



PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY

## DIRE

Sa mort, le 6 août 1945, jour de l'explosion atomique à Hiroshima, est passée presque inaperçue. Et pourtant ! Ancien reporter, ancien avocat, ancien gouverneur de Californie, Hiram Johnson était ce sénateur qui, en 1917, avait salué l'entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale par une formule appelée à faire florès : « La première victime d'une guerre, c'est la vérité. »

Portée par la force de son évidence, la phrase s'est imposée et reste aujourd'hui encore régulièrement citée. Elle est pourtant discutable : quand, en 1917, le sénateur Johnson fait référence à la « vérité », il évoque sa conviction isolationniste, *de facto* la « première victime » de l'entrée en guerre des États-Unis. Sur le fond, la phrase témoigne surtout de la sincérité et de la force de l'engagement isolationniste d'un responsable politique américain. Hiram Johnson défendra d'ailleurs cette position tout au long de sa vie, jusqu'à l'explosion nucléaire à Hiroshima.

Alors pourquoi un tel succès ? Parce que passé le malentendu initial, le propos acquit rapidement une pertinence que n'avait pas imaginée et ne pouvait pas imaginer son auteur. Quand il lance sa formule, l'Europe est plongée depuis trois ans dans la guerre. Un conflit lointain, qui n'est pas son problème, car il est isolationniste. Mais à des milliers de kilomètres, le commandant en chef des armées allemandes, le général Ludendorff, conçoit une guerre dite « totale », que décrira plus tard le général de Lattre : « Par guerre totale, on entend, depuis que Ludendorff a consacré l'expression, la guerre menée dans tous les domaines, politique, économique et militaire. »

Ce principe de la « guerre totale » s'impose durant la Seconde Guerre mondiale. C'est lui qui, en réalité, va donner sens et pertinence à la formule du sénateur Johnson. C'est parce que la guerre est conceptuellement envisagée dans « tous les domaines, politique, économique et militaire », que la « vérité » devient inéluctablement sa « première victime ».

Il ne s'agira plus, en effet, de donner de l'information tout en préservant le secret nécessaire aux théâtres d'opérations, mais de manier de l'information, d'en jouer afin de maintenir une cohérence totale du « politique », de l'« économique » et du « militaire ». Et justement, des outils apparaissent qui laissent entrevoir une possible faisabilité du projet. En sciences sociales : le behaviorisme ou l'étude des comportements. En sciences politiques, des ouvrages comme *Le Viol des foules par la propagande politique* de Serge Tchakhotine, écrit en 1939,

publié en 1940, et censuré tant par les Français que par les Allemands.

Débutant le journalisme dans les années 1980, je ne connaissais rien à ces notions, à ces histoires rapidement évoquées. Si je m'y suis intéressé, c'est parce que j'y fus amené. Par la fréquentation de conflits, par de nombreuses discussions avec leurs acteurs, par d'innombrables détails et sous-entendus qui ne pouvaient que susciter curiosité. L'apprentissage ne se fit pas par le haut, mais par le bas. Il débuta sans doute en Israël, où j'avais été envoyé couvrir la « première guerre des pierres » dans les années 1980. Interpellés par dizaines, les insurgés palestiniens étaient conduits en bus au tribunal pour y être jugés. Tous, sans exception, étaient aveuglés par un bandeau qui leur avait été noué sur les yeux. C'est ainsi, dans un étrange non-face-à-face, qu'ils comparaissaient devant des juges. Leur sort était réglé en quelques minutes.

En ces années, la presse bénéficiait en Israël d'un accès assez ouvert. Les scènes, les propos entendus, tout cela justifiait un récit. Ne fallait-il pas dire et raconter ? Je le fis. Et fus rappelé à Paris, sans explication. De mois en mois, de nouvelles restrictions furent imposées par les autorités israéliennes. En apparence, il ne s'agissait souvent que de points administratifs : un formulaire à remplir et puis un autre et encore un autre... Au final, depuis ces premières années de « guerre des pierres », le champ n'a jamais cessé de se rétrécir, lentement, inexorablement.

Il y eut alors l'Afghanistan, le Liban, le Liberia. Des conflits brutaux, sans guère de règles et, donc, sans autre contrôle que le seul scrupule à rapporter au plus près la réalité de situations complexes, supposées ne pas intéresser. Il y eut, surtout, la première guerre du Golfe. Ce fut, en ce début des années 1990, ma première expérience avec les armées occidentales. Elle fut formatrice. Ayant commencé à suivre le conflit en Arabie Saoudite avec la coalition, je me suis rapidement trouvé de l'autre côté du miroir, à Bagdad. Je pus ainsi comparer les deux systèmes, les deux logiques mises en œuvre. Côté coalition, la presse était officiellement libre et il appartenait à chacun de respecter des règles du jeu non écrites, autrement dit de s'autocensurer. Côté irakien, la presse était sous contrôle et la censure la règle. Je suis revenu à Paris avec la conviction affirmée qu'il y avait plus d'honnêteté dans la censure que dans l'autocensure. En Irak, il revenait à chaque partie – le journaliste et le censeur – d'endosser sa responsabilité. Côté coalition, il était implicitement exigé des journalistes qu'ils assument, sous leur seule casquette, deux rôles bien différents.

Après l'Irak, il y eut la Yougoslavie, une guerre surgie d'une autre époque, un conflit né de la chute du mur de Berlin. Ce fut le temps de l'incompréhension, celui aussi de la difficulté de raconter et de

dire, tant le poids de l'histoire et du passé semblaient brouiller, de part et d'autre – en ex-Yougoslavie comme dans de nombreux pays étrangers –, tout regard sur la réalité du terrain. La nature du conflit ne me semblait pourtant guère souffrir de nuances. Elle tenait, à mes yeux, en deux graffitis apposés sur la poste centrale de Sarajevo. Le premier disait : « Ici, c'est la Serbie ! » Il avait été barré. Juste dessous, se trouvait le second : « Imbécile, ici, c'est la poste ! »

Après la Yougoslavie, il y eut le Rwanda, l'expérience la plus complexe, la plus rude aussi. Aux parlementaires réunis en mission d'information sur le rôle de la France dans ce pays, l'ancien chef d'état-major particulier de François Mitterrand, le général Quesnot, assura que ce conflit fut une « guerre totale ». Ce fut certes une guerre ; ce fut surtout un génocide. Et ce génocide, celui des Tutsis, pose toujours question seize ans plus tard. De passage récemment à Kigali, Nicolas Sarkozy parla de « graves erreurs », des « erreurs politiques » et d'« aveuglement ». Il n'entra pas dans les détails.

Du Rwanda, j'ai ramené une image que je n'ai jamais oubliée depuis l'été 1994 : celle d'un militaire français sur une colline du nom de Bisesero. Ce sous-officier du GIGN porte une vareuse de l'armée rwandaise. Il vient de découvrir la réalité du génocide. Il est catastrophé, explique qu'il a entraîné l'année précédente la garde présidentielle. Il se sent coupable. La scène est terrible. Sur le moment, je ne l'ai pas racontée, volontairement. Je ne l'ai mentionnée pour la première fois qu'un an plus tard, lors d'un colloque organisé, entre autres, sous l'égide du ministère de la Défense. Le thème était : « Les manipulations de l'image et du son. » Il me fut battu froid. Plus tard, je suis revenu dessus. Pour la raconter, encore et encore.

Aujourd'hui, seize ans plus tard, la scène mérite toujours explication. Parce que d'évidence, elle est l'aboutissement d'un long processus où se sont mêlés, comme le disait le chef de l'État, de « graves erreurs », des « erreurs politiques » et un certain « aveuglement ». Parce que, peut-être, le sénateur Johnson n'avait pas tout à fait tort ! ■





JEAN-PHILIPPE CONÉGÉRO

## CONQUÉRIR L'OPINION. L'EXEMPLE DU KOSOVO

Depuis une trentaine d'années, les engagements militaires sont majoritairement des opérations de rétablissement ou de maintien de la paix. Les mandats sont confiés par des organisations internationales à des forces armées désormais presque toujours multinationales. Agissant avec la légitimité que le droit international leur confère, ces contingents ne sont donc pas des forces d'occupation. Mais, intervenant dans des pays le plus souvent privés d'un État de droit et dont les institutions étatiques ont disparu ou presque, ils s'imposent de fait à une opinion publique pas toujours favorable à leur intervention. Parfois même, le soutien de l'opinion publique internationale n'est pas unanime.

L'exécution et le succès de la mission imposent donc d'obtenir, au mieux l'adhésion de ces opinions publiques, au moins leur neutralité. Cet objectif passe par la mise en œuvre d'une communication ambitieuse, et cela par tous les moyens disponibles. Cette communication est une des armes du commandant de la force, au même titre que ses bataillons. Par deux fois, j'ai pu le vérifier au Kosovo au sein de la KFOR : en 1999-2000 comme officier communication d'un bataillon, mais surtout en 2006, en qualité de conseiller communication du général commandant la Task Force multinationale nord (TFM-N), brigade multinationale sous commandement français, dont la zone d'action incluait Mitrovica, la vallée historique de la Drenica, et les zones les plus importantes de population à majorité serbe.



### L'opinion publique, clé du succès de la mission

La force multinationale est généralement mandatée pour endiguer au plus vite la violence et, dans un second temps, créer les conditions du retour à l'État de droit. Pour cela, elle évolue sans cesse entre deux extrêmes : redonner confiance et instaurer la sécurité afin de rétablir une situation permettant de trouver une issue politique au conflit, tout en restant capable d'intervenir avec puissance et détermination si nécessaire. Ces deux attitudes s'inscrivent, qui plus est, entre un temps d'action long (rétablir) et un temps d'action parfois très court (intervenir). Un équilibre fragile et soumis aux aléas des provocations ou des attentats. Et des objectifs souvent mal perçus par les habitants du

Kosovo qui pouvaient, dès lors, devenir une entrave, voire un obstacle, à l'exécution du volet militaire du mandat. Il était donc indispensable de leur expliquer la nature de notre mission et de les convaincre de notre détermination à la remplir en leur démontrant au quotidien que nous n'étions pas une force d'occupation.

La KFOR est entrée au Kosovo en juillet 1999 pour protéger les populations victimes de violences et d'actes terroristes, conformément à la résolution 1244 de l'ONU votée le 10 juin. Sa mission principale a toujours consisté à maintenir le niveau de sécurité optimal afin que les habitants puissent reprendre leur destin en main et se construire un avenir démocratique pérenne. Les unités de la brigade multinationale nord, première appellation de la Task Force nord, ont toutefois été diversement accueillies par les différentes populations, la réaction allant de la cordialité à la franche hostilité.

Pour la Task Force nord, le centre des préoccupations a sans cesse été Mitrovica. Les leaders serbes ont toujours considéré la KFOR comme une force d'occupation violant la souveraineté de la Serbie alors que la population serbe de la ville avait le sentiment qu'elle la protégeait d'un exode définitif vers le nord. Les Albanais du Kosovo, engagés dans la conquête de l'indépendance, ont, eux, accueilli les unités étrangères à bras grands ouverts puis, le temps passant et les perspectives politiques restant incertaines, ils ont peu à peu trouvé cette présence contraignante. Le reste des Albanais du Kosovo s'est accommodé de la présence de la force internationale, avec, de temps à autre, des accès d'humeur.

Au premier semestre 2006, le calme qui caractérisait la situation locale ainsi que l'image plutôt positive de la force restaient fragiles en raison du début des entrevues pour l'avenir du Kosovo organisées à Vienne sous l'égide de l'ONU. En effet, opinion publique comme leaders locaux avaient tendance à faire l'amalgame entre KFOR et responsables des négociations, à adresser à la première des requêtes d'ordre politique et à rejeter sa frustration sur elle.

Ce type de situation épuise les populations écartelées entre la peur des représailles et leur désir de paix et de stabilité. Les événements dictent alors leur attitude envers les forces d'interposition. Cette réalité de terrain, l'opinion publique locale en somme, était mesurée et analysée avec attention par la TFM-N, car elle influait directement sur nos modes d'action et nos règles d'engagement, en résonance avec les opinions publiques des nations contributrices.

L'opinion publique internationale, elle non plus, n'est pas forcément acquise à la cause de la force déployée. Et son opposition est de nature à influencer l'opinion publique interne au théâtre d'opérations. Ainsi, les forces françaises engagées au sein de la KFOR ont été

longtemps accusées d'être favorables aux Serbes, non seulement par certains Albanais du Kosovo, mais aussi par des opinions publiques étrangères, y compris en France. Un journaliste d'une chaîne publique française de télévision vint un jour interviewer le général. Celui-ci lui expliqua longuement sa mission et la politique intangible d'impartialité des unités sous son commandement, faits et déplacements sur le terrain à l'appui. Le reportage diffusé au final sur la chaîne taxa néanmoins les unités françaises engagées sur le théâtre de partialité au profit des Serbes du Kosovo ! Remplir la mission avec succès suppose donc d'obtenir que l'opinion internationale, dont celle des pays dont les armées sont engagées dans l'opération, adhère à l'action entreprise.

## Communiquer : une obligation

Obtenir l'adhésion des opinions publiques impose de communiquer, action qui n'a pas toujours été naturelle ni simple pour les forces armées. De ce point de vue, les opérations de rétablissement de la paix ont contribué à libérer la parole des forces en opération. Toucher l'opinion publique du pays en crise suppose un accès aisé aux médias existants, mieux, la garantie de leur coopération en toutes circonstances. Au Kosovo, en 2006, nous avions face à nous un grand nombre de médias de tous types, aux moyens le plus souvent très limités mais à l'influence locale certaine. Si les Albanais du Kosovo lisaient peu la presse, trop coûteuse au regard de leurs très faibles ressources, les Serbes de Mitrovica nord constituaient un lectorat fidèle. Mais ce sont surtout les télévisions et les radios locales que la KFOR privilégiait. Il s'agissait d'un rapport gagnant-gagnant. Le général pouvait mettre en œuvre sa politique de communication tandis que les médias qui l'accueillaient gagnaient en notoriété et en influence.

Dans ce pays désorganisé, et tout particulièrement en zone rurale, ces deux médias étaient les seuls moyens dont la population disposait pour s'informer, hormis la rumeur de la rue. Internet touchait essentiellement les élites politique, économique et médiatique du pays, et permettait de maintenir un lien avec le reste du monde. Aussi l'influence de ces médias contribua-t-elle à forger l'opinion de la population vis-à-vis de la KFOR, dont elle était rarement capable de juger par elle-même de l'efficacité au quotidien, au-delà de la sécurité qu'elle apportait.

L'exploitation des relais d'opinion, autre cible, se faisait aussi dans un rapport d'équilibre. Les leaders politiques et religieux locaux avaient besoin de notoriété comme de faire passer leurs messages ou de tenter de s'allier la force pour l'atteinte de certains objectifs

politiques ; leur travail d'explication de notre mission à la population était fort utile. Dans un conflit de ce type, les parties qui s'opposent savent que leur population est un enjeu de terrain, et elles cherchent systématiquement à se l'approprier de gré ou de force. Aussi, le général s'attachait-il à entretenir des contacts réguliers avec les leaders politiques de toutes tendances et les chefs religieux de toutes confessions – au Kosovo, l'influence des religieux était forte, tout particulièrement du côté serbe, la religion orthodoxe étant étroitement liée à l'identité nationale. Outre la volonté d'en faire des relais d'opinion, cette relation avait aussi pour objectif de les convaincre de notre détermination à remplir notre mission.

Néanmoins, c'est l'action quotidienne des soldats sur le terrain qui était essentielle. La tradition française, qui se caractérise par des relations étroites entretenues par les militaires en opération avec les populations locales – déploiement au milieu d'elles si la situation tactique le permet, respect, solidarité, cordialité, discussion, commerce et même emploi dès que possible –, est indéniablement un atout dans l'adhésion de celle-ci à la mission. Très vite, la TFM-N a employé des Albanais et des Serbes du Kosovo comme interprètes d'abord, mais aussi pour assurer d'autres emplois. Nous avons également toujours eu à cœur d'assurer une partie de nos approvisionnements de façon locale et avons conduit de nombreux projets d'aide à la reconstruction.

De même, notamment dans les villages et les zones peu habitées, la communication locale fut un support important. Nous l'assurions grâce à de petites équipes de militaires qui sillonnaient les campagnes et distribuaient des affichettes d'information sur la force et ses missions, rédigées dans la langue de la population. Non seulement ces détachements diffusaient des messages, mais ils faisaient aussi remonter au commandement une évaluation de l'état d'esprit de la population vis-à-vis de nous.

Enfin, nous ne devons pas négliger les médias internationaux présents sur le théâtre d'opérations. Car des opinions publiques étrangères qui constituent leurs téléspectateurs, auditeurs et lecteurs, ils faisaient des témoins voire des acteurs de nos opérations sur le terrain. En 1999, un jour de fortes violences entre Serbes et Albanais du Kosovo à hauteur du pont franchissant la rivière Ibar qui sépare les deux communautés dans Mitrovica, tandis que les unités de la KFOR s'interposaient sur le pont même entre les deux foules depuis des heures, un soldat français, qui avait reçu en pleine figure une grosse pierre, perdit son sang-froid et, le visage en sang, renvoya aussitôt celle-ci à son expéditeur, qui se trouvait être un enfant d'une dizaine d'années. Le cameraman d'une agence de presse européenne

présent à proximité filma la scène. Moins d'une heure plus tard, les images titrées « Les soldats français de la KFOR caillaient les enfants à Mitrovica » circulaient sur Internet, suscitant une vive protestation de la part de la communauté internationale, totalement ignorante des conditions qui avaient prévalu à ce geste inacceptable.

## **La communication, donnée incontournable et arme pour la force**

En interposition, les aléas de l'« opinion publique » locale sont désormais systématiquement pris en compte à l'échelon tactique dans la préparation d'une opération. S'engager sous les acclamations d'une foule en liesse, sous les tirs de cailloux de jeunes enfants ou sous menace IED (improvised explosive device, « engin explosif improvisé ») doit être anticipé par le chef militaire. De fait, l'attitude de la population et, par contrecoup, des médias, affectera d'une manière ou d'une autre la conduite des opérations dans l'acquisition du renseignement, la liberté des axes et la vitesse de déploiement et de progression, sans compter la réaction et la tenue des troupes d'interposition, elles-mêmes « faiseuses d'opinions » en fonction des modes d'action choisis ou des réactions aux incidents et aux provocations. À Novo Selo, le général et son état-major géraient la communication à plusieurs niveaux.

Toute conception d'opération doit intégrer celle-ci avec la même importance que le choix du mode d'action tactique. De coercition, ce dernier se concevait pour une force armée défendant son pays contre une agression extérieure, mais ne pouvait être retenu dans notre contexte. À titre d'exemple, prévenir des troubles en entravant la libre circulation des habitants dans certaines parties de la zone de responsabilité de la Task Force nord était indéfendable même si une telle action présentait une efficacité certaine au plan tactique. Le commandement touchait là toute la difficulté à trouver un compromis entre l'entretien d'une opinion publique favorable et l'accomplissement de la mission.

Plus largement, l'attitude de chaque militaire engagé sur le terrain est un acte de communication dont il faut prendre en compte toutes les conséquences possibles. Cela suppose une impartialité totale de nos unités, s'appuyant sur un respect très strict des règles d'engagement (*Rules of Engagement*, ROE). Car toute entorse à celles-ci, naturellement bien connues de ceux qui s'opposent à notre présence, est aussitôt exploitée à outrance afin de nous décrédibiliser, quand il ne s'agit pas de provoquer, par contrecoup, de l'insécurité. C'est la raison pour

laquelle les missions relevant de ces opérations sont usantes au plan psychologique pour les soldats et leurs cadres. Ils doivent être attentifs à chacun de leurs gestes et de leurs propos. Toute faute sera injustifiable aux yeux de l'opinion publique, toujours ignorante du contexte général.

L'acceptation d'une application rigoureuse des règles d'engagement et la reconnaissance des conséquences de leur non-respect passent par une communication interne soutenue et permanente de la part du commandement de la force. En 1999 comme en 2006, la Task Force nord avait la chance de disposer de deux outils très efficaces pour atteindre cet objectif : un site Intranet et une radio, Azur FM, armée par des militaires spécialistes du domaine, réservistes pour la plupart. L'état-major des armées françaises consentait là un effort coûteux en effectifs et en moyens, mais efficace pour faciliter l'exécution de la mission. Outre une contribution au moral de la force par des contenus à caractère ludique et des informations d'ordre général, le site Intranet avait d'abord une vocation opérationnelle. Indépendamment de la multinationnalité de la Task Force nord, nous y mettions en exergue les activités des unités et les conditions dans lesquelles s'exécutaient les missions. Les officiers communication des bataillons mettaient en ligne des informations, en temps réel le plus souvent. Tous les contenus contribuaient à informer nos soldats de leurs missions quotidiennes et des enjeux de leur réussite. Azur FM diffusait de la musique et retransmettait des rencontres sportives, mais elle avait également une vocation opérationnelle. La rédaction multipliait les brèves et les reportages sur des militaires et des unités de la Task Force nord en se rendant sur le terrain pour effectuer les enregistrements. Ces outils venaient en complément des éléments de langage diffusés dans le cadre des ordres d'opération.

Plus importante encore, en complément de la communication locale, nous avons conçu une communication externe, permanente et sous toutes ses formes, à tous les échelons du commandement, afin de faciliter notre action au quotidien et, surtout, en cas de crise. Elle répondait à trois objectifs pour lesquels le général m'avait demandé d'assurer un bruit de fond médiatique permanent : faire adhérer la population à la mission de la force multinationale, la prévenir de la détermination des unités à la remplir et la dissuader de s'y opposer.

Dans ce cadre, en 2006 au Kosovo, il accordait une interview par semaine, presque toujours en direct, soit dans ses studios, soit sur un plateau de télévision, soit dans une régie radio, en alternant un média kosovar albanais et un média kosovar serbe. Dans le même esprit, il donnait chaque fois que nécessaire une conférence de presse, indépendamment du point presse hebdomadaire de l'ONU à Mitrovica

auquel participait systématiquement le chef de notre centre de presse. Tous les journalistes, locaux comme étrangers, étaient accueillis dans ce centre afin de trouver des réponses à leurs questions. Nous diffusions chaque semaine en moyenne trois à quatre communiqués de presse sur les activités. Plus largement, les médias étaient associés à nos grandes activités chaque fois que possible.

Nous visions une grande transparence dans notre communication et la permanence de l'information témoignait de l'action continue de nos unités. Celle-ci a ainsi pu être perçue de façon positive par la population. Seuls quelques journalistes de presse écrite étaient parfois incisifs, mais c'était sans gravité car, échetiers plus qu'éditorialistes, ils ne délivraient que rarement des messages de fond. De plus, comme indiqué supra, la presse écrite était très peu lue.

Un autre objectif de cette communication était de nous garantir le libre accès aux principaux médias en cas de crise. En effet, le général devait pouvoir s'adresser sans délai à la population pour l'informer et l'inciter à conserver son calme et à coopérer en cas d'incidents graves. Le rapport gagnant-gagnant que nous, communicants de la TFM-N, avions développé au quotidien avait permis de s'assurer du libre accès à deux importantes chaînes de télévision locales, l'une kosovare albanaise, l'autre kosovare serbe, ainsi qu'à deux stations de radio. À plusieurs reprises, des incidents purent être contenus localement grâce à l'efficacité de la communication. Les populations d'autres parties de la région n'emboîtèrent pas le pas aux responsables des troubles.

Enfin, notre communication externe ne négligeait pas les médias internationaux, même si ces derniers étaient peu nombreux à maintenir une présence permanente sur le théâtre d'opérations dès lors que la situation était redevenue calme. Nous avions à cœur d'accueillir et de répondre favorablement aux demandes de reportages ou d'interviews dès lors qu'elles étaient motivées par une démarche non politique. ┘





JEAN-FRANÇOIS BUREAU

## ARMÉES-OPINIONS-OPÉRATIONS : UN « PARADIGME AFGHAN » ?

*« Le risque distingue les faits d'armes des faits divers. »*

Nicolas Sarkozy, *Vœux aux armées*, 8 janvier 2010

Le rapport entre les opinions publiques et les opérations militaires est un sujet complexe, en particulier depuis que celles-ci sont conduites par des armées professionnelles, qui a profondément évolué au cours des vingt dernières années. Même si une attention particulière reste souvent accordée à la représentation de ces opérations à travers les médias, cette approche est trop limitée pour rendre compte de l'évolution de la relation existant entre les opinions des nations qui engagent leurs militaires dans des actions à hauts risques et la conduite de ces dernières. De plus, toutes les opérations majeures dans lesquelles nos armées sont engagées le sont dans un cadre multinational, que ce soit celui des Nations Unies (Liban), de l'OTAN (Afghanistan, Kosovo) ou de l'Union européenne (Atalante, Althéa). Il en résulte un facteur supplémentaire de complexité qui mérite une attention particulière, chacune des organisations ayant également à se préoccuper de la dimension publique de l'opération dont elle a la charge, au succès de laquelle elle associe une part de sa propre crédibilité, et donc de sa réputation.

Cette transformation est encore récente puisqu'elle n'a guère plus de vingt ans. Il n'en demeure pas moins que des tendances durables semblent s'être installées, qui pèseront sur les engagements futurs. Même si l'engagement en Afghanistan comporte de nombreuses spécificités, il reste que l'importance du nombre de nations présentes dans ce pays (plus de quarante désormais) et des effectifs concernés après les annonces de renforcement intervenues à la fin 2009 (près de cent vingt mille soldats pour la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dont plus d'un tiers, quarante-trois mille, non Américains, soit pratiquement l'effectif de toute la KFOR au début de la crise du Kosovo en 1999) donnera aux « leçons apprises » durant la mission de la FIAS une force de précédent dont les enseignements seront longtemps examinés et discutés. C'est principalement à l'aune de cet engagement, qui mobilise l'ensemble des structures de l'OTAN, militaires et civiles, que sera examiné ici ce que l'on peut appeler le nouveau paradigme du rapport entre armées, opinions publiques et opérations.

## ▮ Des opérations militaires sous contrôle de l'opinion

Depuis la fin de la guerre froide, l'exposition de nos soldats au risque de la mort<sup>1</sup> dans des missions complexes<sup>2</sup> de rétablissement de la paix ou de stabilisation à finalité sécuritaire, le plus souvent à grande distance de la métropole, est décidée alors que l'opinion ne perçoit pas nécessairement, ou même ne croit pas véritablement, que les enjeux qui justifient cet engagement – et les risques qui y sont associés – entretiennent un rapport direct avec la protection immédiate de la nation, de sa population et de ses intérêts. L'illusion que la défense commence aux frontières demeure vive, comme si le « cerveau reptilien » de l'opinion restait façonné par les conflits du XX<sup>e</sup> siècle, notamment la guerre froide. Dans ce contexte, avant même de parler du soutien de l'opinion aux engagements qui caractérisent les opérations militaires actuelles, il est plus conforme à la réalité de dire qu'elle agit par le contrôle qu'elle est susceptible d'exercer sur les décideurs.

La première caractéristique de ce « contrôle » est d'être intermittent et, en quelque sorte, indirect, puisqu'il ne se manifeste que lorsque la mise en jeu de la vie des soldats agit comme le révélateur d'un engagement souvent ignoré et en tout cas plutôt occulté par le débat public. Il est patent qu'au sein des nations engagées en Afghanistan dans le cadre de la FIAS, le débat public relatif à cette mission ne s'est avivé, principalement depuis 2006, qu'à l'épreuve de la perte brutale de vies ; il en a d'ailleurs été ainsi des deux côtés de l'Atlantique et l'on verra, en 2010, certaines des nations participantes comme le Canada ou les Pays-Bas conduire, parmi d'autres, un véritable débat national sur leur présence dans ce pays.

Dire cela, c'est également constater que le rapport de l'opinion aux opérations militaires est en quelque sorte asymétrique : il ne se manifeste que dans une situation qui s'apparente à un échec, la mort de soldats ouvrant nécessairement – mais légitimement dans une démocratie – la voie à des questionnements plus essentiels sur la justification de la mission, alors même que les acteurs engagés sur le terrain peuvent à bon droit estimer que leur action a permis des progrès significatifs, par exemple, l'amélioration des conditions sécuritaires dans la zone où ils sont déployés.

De plus, l'asymétrie est à ce point à l'œuvre que l'opinion ignorera longtemps, et parfois même toujours, les circonstances dans lesquelles

1. Plus de mille cinq cent soixante-dix soldats (dont trente-neuf Français au 13 janvier 2010), provenant de plus de dix nations différentes ont été tués en Afghanistan depuis novembre 2001.

2. Qui peuvent être de haute intensité, comme on l'a vu à Uzbeek en août 2008.

l'action conduite par nos militaires sur un théâtre éloigné a entravé les capacités de tel acteur, ou l'a dissuadé de mener des plans hostiles sur le territoire même de la nation engagée. L'opinion tend donc à ne retenir que les conséquences les plus tragiques de l'engagement, dont la lecture sera, par la force des choses, émotionnelle et négative avant d'être rationnelle et équilibrée. L'opinion pourra même être parfois tentée de se convaincre que l'abstention serait une meilleure réponse aux risques du terrorisme, par exemple, comme si l'engagement augmentait le risque de voir la foudre hostile atteindre la nation concernée.

Pour tout gouvernement démocratique, et même si des dispositions constitutionnelles font, comme en Allemagne ou aux Pays-Bas, obligation à l'exécutif d'obtenir avant tout engagement de forces une autorisation du Parlement ou si des débats parlementaires se tiennent régulièrement, comme en France désormais depuis la révision constitutionnelle, permettant ainsi à la représentation nationale d'être informée de l'évolution des opérations, ce contrôle asymétrique de l'opinion sur les opérations militaires est une donnée qui pèse sur la liberté de décision et d'action de tout gouvernement.

## **■ Une alliance sous le contrôle des opinions, y compris afghane**

Parce que l'OTAN est une alliance de nations démocratiques, ce contrôle asymétrique de l'opinion opère tout autant sur elle lorsqu'elle élabore la stratégie et les objectifs de la force dont elle exerce le commandement, d'autant que la décision de cet engagement demeure à juste titre la compétence exclusive des États, les conditions d'emploi des soldats ne pouvant être de décider sans l'accord des nations contributrices.

Les représentants des nations réunis au sein du Conseil atlantique, instance suprême de décision de l'Alliance, ministres ou ambassadeurs, et même chefs d'État et de gouvernement lors des sommets, ne manquent jamais de souligner les conséquences de la stratégie conduite ou des initiatives prises sur la compréhension de l'opération par leurs opinions. Les opinions publiques des États membres, et de plus en plus de toutes les nations contributrices (comme l'Australie), exercent ainsi sur l'OTAN, collectivement en quelque sorte même si elles n'en ont pas conscience, des influences qui obéissent d'autant plus aux mêmes mécanismes (le « contrôle asymétrique ») que l'explosion sans précédent des moyens de communication, désormais tous unifiés par Internet, crée véritablement les conditions de formation d'une opinion publique se forgeant ses certitudes de façon autonome.

Construire le consensus des États sur la stratégie et les missions de la force implique donc, au sein de l'OTAN, de prendre en compte cette réalité, et l'expérience montre que cela mobilise temps, énergie et larges consultations politiques et militaires.

Cependant, il est important de relever qu'il ne s'agit pas d'abord de rechercher les voies et les moyens permettant d'obtenir le soutien des opinions publiques à la mission décidée, mais bien d'élaborer une stratégie permettant de faire face aux effets de ce contrôle asymétrique, que l'on peut résumer ainsi :

- < les opinions publiques de nos nations ne construisent leur rapport à la mission que dans des circonstances dramatiques, nécessairement émotionnelles, qui tendent à en occulter le bien-fondé et la rationalité, même si sa légitimité politique, juridique et de sécurité est forte ;
- < le bien-fondé de la mission ne peut pas seulement se justifier par les résultats obtenus, ceux-ci étant nécessairement fragiles et peu visibles même quand ils sont réels, ou par la « démonisation » de l'adversaire, même si celui-ci démontre par ses actes le peu de considération qu'il accorde à la population dont il prétend prendre la direction.

Consciente des difficultés croissantes qu'elle rencontrait depuis 2006 en ces domaines, l'OTAN s'est engagée à partir de 2008 dans une discussion, parfois difficile, sur sa « politique de communication stratégique », mais qui a finalement abouti à l'adoption d'un texte qui détermine, pour la première fois, les objectifs, les principes et l'organisation de la politique de communication stratégique de l'Alliance<sup>3</sup>. Il vise à réconcilier, par une cohérence accrue, les disciplines politiques (diplomatie publique, relations presse, affaires publiques) et militaires (affaires publiques, opérations d'information, opérations psychologiques) qui contribuent toutes à la communication stratégique durant l'engagement, mais qui, jusqu'à présent et depuis le début de la décennie, avaient évolué de façon autonome et, disons le, souvent conflictuelle entre les acteurs, chacun d'entre eux étant persuadé que « son » domaine était le seul ou le plus important à considérer.

Il n'est nul besoin de souligner qu'en outre, les nations accordaient elles-mêmes des priorités différenciées à ces différentes disciplines, diplomates et militaires pouvant eux-mêmes diverger sur le point d'équilibre qu'ils souhaitaient atteindre, au titre de leur position nationale. Autant dire que ce débat sur la communication stratégique a mobilisé un large éventail d'opinions sur la signification exacte à donner à la fonction politico-militaire de l'organisation.

3. « La politique de communication stratégique de l'OTAN » (SG [2009] 0141). Texte approuvé par le Conseil atlantique le 30 septembre 2009, après avis du comité militaire.

Ce débat a été engagé par le secrétariat international<sup>4</sup>, avec le soutien du secrétaire général de l'OTAN, au moment où la stratégie de la FIAS se heurtait également, et de plus en plus nettement, à l'incompréhension de la population afghane.

L'analyse des ressources permettant de modifier les termes du contrôle asymétrique des opinions sur la mission a fait apparaître que la force, tout en invoquant régulièrement l'« afghanisation » des processus, ne s'était pas pour autant donné les moyens de faire peser dans la balance l'acteur central du débat, à savoir la population afghane elle-même. Comme toujours dans une relation stratégique dans laquelle un conflit de volontés (celle de la communauté internationale et du gouvernement afghan face à celle de l'insurrection talibane) débouche sur un duel de confiances relatives<sup>5</sup>, il importe de permettre à l'arbitre ultime d'être acteur en lui donnant les moyens de prendre la parole, et ce faisant, de sortir d'une posture d'attente au profit d'un rôle actif.

C'est tout l'enjeu du changement de priorité opéré par le général McChrystal, avec l'accord de toutes les nations contribuant à la FIAS, qui a fait du rétablissement de la confiance de la population afghane, et par voie de conséquence de l'« afghanisation de la sécurisation du territoire », l'objectif premier de la stratégie conduite par la communauté internationale. L'heure n'est plus à un *partnership* avec les Afghans, mais à un processus débouchant véritablement sur un *ownership* afghan.

En somme, le choix stratégique consiste à affirmer que le rétablissement d'une relation de confiance entre la FIAS, la communauté internationale, incarnée par la Mission des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et la population afghane est le levier qui modifiera également la perception que les opinions des nations contributrices auront de cet engagement, et ce au profit d'une compréhension raisonnée. En d'autres termes, il n'y a guère de chance de voir les opinions de nos nations modifier leur compréhension de cet engagement si elles n'ont pas également la conviction très forte que la population afghane elle-même souhaite le succès de l'opération, et que cela justifie de démontrer un acquiescement sans ambiguïté.

On mesure la difficulté, en même temps que l'importance de la communication, qui constitue bel et bien, ainsi formulée, un enjeu stratégique :

4. Plus précisément le secrétaire général adjoint (SGA), en charge de la diplomatie publique.

5. Qui un Afghan de 20 ans doit-il aujourd'hui croire et rallier : les talibans ou ceux qui travaillent avec la communauté internationale ?

- < par-delà le choc des agendas quotidiens, qui placent les faits divers, la météo et le chômage à la une de nos journaux télévisés, il s'agit de trouver les voies et les moyens de sensibiliser les citoyens à l'importance, pour eux-mêmes, de la mission accomplie, et d'assurer que nos militaires perçoivent que leur mission dangereuse est comprise comme une composante de la protection de la nation ;
- < par-delà les différences culturelles, historiques et politiques, il s'agit également de donner à la population afghane la possibilité de peser sur le cours des événements et de faire basculer le doute dans le camp adverse, malgré la force de sa propagande qui décrit les étrangers comme des occupants et le gouvernement comme un instrument trop corrompu pour être fiable, et qui plus est « sous la coupe » des étrangers ;
- < par-delà la diversité des cultures politico-militaires des nations contributrices, qui proviennent désormais d'Europe, d'Amériques, d'Asie, d'Océanie, il s'agit pour elles de construire, avec les autorités afghanes, un « pacte », non pas inconditionnel mais résolu, qui élargisse leur capacité d'action, et donc contribue à la définition d'une transition dont le terme ne soit pas si éloigné qu'elle en perde toute crédibilité, sans que l'évocation même d'une période finie de transition ne soit pour autant comprise comme le signe d'une « fatigue », en d'autres termes d'un « rush » vers la sortie que les adversaires ne pourraient qu'exploiter à leur profit, et donc comme autant de signes que la communauté internationale douterait elle-même ;
- < par-delà les expériences différentes des États contributeurs, il s'agit de concilier, chaque jour, dans la conception comme dans la conduite des opérations, leurs approches tout en formant une armée et une police afghanes aptes à assurer la sécurité de la population en même temps que d'un territoire que ni la topologie ni la géographie de la région ne facilitent.

Comme l'a souligné à de nombreuses reprises le général McChrystal, les actes de la FIAS parlent, donc communiquent, plus que toutes les déclarations officielles. La première exigence de la communication stratégique en Afghanistan est donc, pour le chef militaire, de concevoir et de conduire les opérations de telle sorte qu'elles renforcent la confiance de la population envers l'action de la communauté internationale. On ne peut espérer changer les « reins et les cœurs » que par des actes qui convainquent par eux-mêmes du changement en cours, et donc des raisons légitimes qu'il y a de s'y associer. L'énoncé de ces objectifs suffit à souligner, non seulement l'enjeu, mais surtout l'immense difficulté de leur réalisation.

## L'incertain, le temps et le risque

Nos opérations militaires peuvent-elles « faire la différence » et contribuer à atteindre les objectifs politiques et même psychologiques qui les sous-tendent, la confiance recherchée de la population étant autant l'expression d'un sentiment de proximité dans l'instant qu'un diagnostic sur l'avenir ? Cette question continuera de déterminer le rapport de nos concitoyens aux opérations comme celles que nous conduisons en Afghanistan. Leur doute essentiel réside dans cette possibilité – en cela, ils expriment une question qui est également celle à laquelle nos gouvernants sont, chaque jour, confrontés. Seule différence, mais de taille : l'opinion ne peut se résoudre que très difficilement à cette incertitude, quand les gouvernants, autorités politiques comme chefs militaires, savent qu'elle est le lot quotidien de leurs décisions.

Décider dans l'incertain est bien l'une des questions de communication les plus difficiles à traiter. Les opinions admettent mal que dans une telle situation les gouvernants puissent prendre des décisions qui peuvent engager la vie de leurs concitoyens. Même s'il existe une science militaire, l'issue d'une opération, et plus particulièrement l'effet politique qui en est attendu, est à coup sûr un domaine d'incertitudes particulièrement vaste, qui justifie d'ailleurs que l'affirmation selon laquelle telle crise n'a pas de solution proprement militaire soit aussi brandie, ce qui, paradoxalement, rend également d'autant plus difficilement acceptable l'exposition de la vie des soldats.

Comme les acteurs de la communauté internationale doivent faire face à la réalité de progrès trop lents et trop incertains pour pouvoir, par eux-mêmes et à eux seuls, justifier les efforts et les sacrifices consentis, cette situation engage un rapport à la durée également très difficile à gérer en termes d'opinions, ainsi que l'ont montré les multiples exégèses du discours du président Obama à West Point, lorsqu'il a évoqué l'été 2011 comme l'horizon d'un début de retrait des troupes américaines, si les conditions sécuritaires le permettent, condition que beaucoup de commentateurs se sont empressés d'oublier.

D'un côté, il est impossible de garantir que l'objectif sera atteint à une date déterminée, mais il est également tout aussi impossible de demander à la nation une patience infinie, illimitée au sens propre du terme. C'est la raison pour laquelle, quels que soient le cours des événements et les chances de succès, toute difficulté, fût-elle passagère, génère immédiatement les éternels commentaires sur l'« enlisement de l'opération », ce que la presse appelle le « syndrome vietnamien », qui traduisent également parfois une préférence pour le renoncement ou l'abandon, quel qu'en soit le prix futur.

Pour toutes ces raisons, il est illusoire de croire que l'on peut construire, ou même provoquer et instrumentaliser (par des « campagnes » de communication notamment), le soutien des opinions à nos opérations militaires, avec ce que le terme de soutien implique d'unilatéral et d'artificiel. Celui-ci, s'il existe, est en réalité et désormais un phénomène d'unanimité de courte durée, circonstanciel, loin de ce que l'on a pu connaître au cours des conflits du XX<sup>e</sup> siècle, et notamment durant la Première Guerre mondiale (« le moral de l'arrière tient ! »), sans oublier pour autant ce que de relatif celui-ci pouvait déjà comporter.

Ce n'est donc pas le moindre des paradoxes de nos opérations que de constater que, menées par des soldats professionnels, dont certains diront volontiers que « c'est leur métier », elles engagent en fait un rapport de proximité, et même de connivence, entre les citoyens et les soldats plus nécessaire et plus exigeant que par le passé. Plus nécessaire, car il ne fait aucun doute que la cohésion de nos nations au côté de nos soldats est un élément déterminant du succès même, puisqu'il place la confiance de notre côté. Plus exigeant, car, outre la durée, il implique une compréhension des objectifs et des motifs de l'engagement fondée sur un rapport conscient entre les enjeux à l'œuvre à distance et nos propres intérêts, et cela malgré toutes les incertitudes qui peuvent affecter le résultat final.

En somme, dès lors que l'engagement de nos forces n'est pas motivé par la défense immédiate de nos frontières et de notre existence, tout autre motif requiert un investissement, parfois préalable, qui repose moins sur l'émotion (comme l'après 11 septembre) que sur la connaissance des enjeux qui le justifient.

Encore faut-il, chaque jour, garder à l'esprit et revenir sur le fait que la conduite des opérations est elle-même un facteur de cette compréhension. Lorsque les talibans exploitent l'existence de victimes civiles, ils savent parfaitement qu'ils tirent un double parti de ce drame : ils l'instrumentalisent pour accroître la méfiance de la population afghane à l'encontre de la communauté internationale et, en même temps, entretiennent la mauvaise conscience qui, à juste titre, nous saisit, et avec nous nos opinions publiques, comme on l'a encore vu après le drame de Kunduz en septembre 2009, pour affaiblir le consentement de nos nations aux opérations menées sur le sol afghan.

Que le dernier rapport des Nations Unies sur les victimes civiles en Afghanistan<sup>6</sup> souligne que 67 % de celles constatées en 2009 (deux mille quatre cent douze tués) sont attribuables aux « éléments

6. *Afghanistan Annual Report on Protection of Civilians in Armed Conflicts 2009* (UNAMA), Kaboul, janvier 2010, 37 p. consultable : <http://unama.unmissions.org>

antigouvernementaux », quand 25 % sont attribuées aux « forces progouvernementales », et que les morts civiles causées par l'« opposition armée » se sont accrues de 40 % entre 2008 et 2009, quand les victimes civiles causées par les forces progouvernementales avaient diminué de 28 % entre 2008 et 2009, montre à quel point toute la stratégie talibane fait délibérément des victimes civiles un instrument clé de sa communication stratégique, alors que seules les « bavures » sont retenues par les opinions de nos nations, quels que soient les efforts et les effets résultant de l'usage de plus en plus restrictif de la force, notamment de l'appui aérien.

Nos opinions ne peuvent vivre dans l'illusion d'opérations militaires sans risque, et c'est sans doute, finalement, le défi le plus important que les démocraties, réunies au sein de l'OTAN comme de l'Union européenne, doivent affronter. Même s'il est bien entendu légitime et indispensable de tout faire pour protéger la vie de nos soldats, ce qui est la responsabilité de nos chefs militaires et qui les conduit à être, contrairement à ce que les médias tendent à croire, toujours extrêmement prudents lorsqu'il s'agit d'engager nos forces, d'une part, et tout aussi légitime de protéger la population civile du théâtre de nos opérations, non seulement parce qu'elle n'est pas un ennemi mais au surplus parce que c'est à son profit que nous sommes engagés ; d'autre part, il faut admettre que la gestion des risques sur un théâtre d'opérations ne relève pas du principe de précaution, même si celui-ci implique de prendre toutes les mesures nécessaires pour diminuer le risque.

En somme, pour que nos opinions puissent passer du contrôle asymétrique qu'elles exercent sur les opérations à une compréhension raisonnée, même si elle demeure critique, de leurs objectifs et de leurs modes opératoires, il faudrait qu'elles soient prêtes à accepter la part d'incertitude qui s'attache aux résultats de tout engagement militaire, à admettre que les effets attendus nécessitent du temps pour se manifester et à considérer que les risques encourus, notamment par nos soldats, sont irréductibles au métier des armes.

Une telle « vertu » est-elle à la portée de nos citoyens et de nos démocraties « postmodernes » qui tendent à placer le principe de précaution au centre de toutes les décisions publiques ? Sans doute si l'on admet que combattre pour la population afghane, c'est aussi promouvoir des valeurs dans lesquelles elle se reconnaîtra et qu'il s'agit de favoriser car elles contribueront à réduire les risques systémiques, comme le terrorisme. *In fine*, c'est peut-être ce que nos opinions ont le plus de mal à admettre, à savoir que la protection de notre population passe par une stabilisation globale, qui est aussi la traduction de notre interdépendance avec des espaces dont nos concitoyens voudraient ignorer qu'ils peuvent déterminer notre sécurité à long

terme. Pourtant, tout contribue à renforcer l'interdépendance qui lie notre sécurité à celle d'espaces éloignés.

Ainsi formulé, le « paradigme afghan » reviendrait à dire qu'il reste à convaincre nos opinions qu'il existe désormais une dimension incontournable de la globalisation, encore trop subie, celle qui concerne la sécurité et la protection de nos citoyens. Après le choc qu'a représenté la globalisation aux plans économique et social, expliquer que cette transformation modifie également et durablement les conditions de notre sécurité demeure une étape à franchir. Force est de constater que la pédagogie de cette nouvelle réalité reste à élaborer, qu'elle ne peut être dispensée uniquement lorsque les circonstances exigent l'engagement opérationnel et que cet effort, par le « bas » en quelque sorte, à partir des opinions, doit accompagner l'instauration, par le « haut », de nouveaux modes de régulation des risques et des menaces, ceux qui résulteront d'une réforme des Nations Unies, et notamment du Conseil de sécurité, de l'établissement du nouveau concept stratégique de l'OTAN – enjeu majeur du prochain sommet de Lisbonne – et d'une relation enfin constructive entre l'OTAN et l'Union européenne, chaque organisation ayant sa vertu propre.

L'Afghanistan révèle l'ampleur des malentendus et des incompréhensions qui structurent nos opinions publiques. Il ne fait aucun doute que cette situation mérite une attention particulière, car elle traduit une fragilité qui sera, à terme, préjudiciable à la protection de nos intérêts autant qu'à celle de nos citoyens. ■



RÉMY PORTE

## INFORMATION ET DÉSINFORMATION, 1914-1962

« La stratégie est l'art de la duperie, et le mensonge ultime consiste à faire alterner les places du mensonge et de la vérité. »

Sun Tzu

La question des interactions entre les opérations militaires et les évolutions de l'opinion publique est aussi vieille que la guerre entre États organisés. Scipion l'« Africain » joue déjà des peurs de Rome dans sa lutte contre Carthage, et César, de la lointaine Gaule, entretient autour du Sénat un réseau d'agents d'influence et d'informateurs. Plus récemment, le jeune général Bonaparte fait présenter sous un jour avantageux ses campagnes d'Italie et d'Égypte, puis, devenu empereur, sait utiliser l'administration préfectorale et la presse pour faire retentir l'écho de sa gloire. *La Gazette nationale*, rebaptisée *Le Moniteur universel*, a la primeur des bulletins de la Grande Armée et des ordres du jour, originaux ou corrigés, comme dans l'exemple désormais bien connu de la « proclamation d'Austerlitz », amendée à deux reprises. C'est ainsi que, pour une même campagne, la bataille d'Iéna, remportée par l'Empereur le 14 octobre 1806, est bien plus connue que celle pourtant décisive d'Auerstaedt qui, le même jour, voit triompher Davout.

La naissance de la presse populaire à grands tirages, soutenue par l'extension des réseaux télégraphiques, qui accompagne le développement de l'instruction publique à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, marque l'avènement d'une ère nouvelle, celle de l'« information de masse », et avec elle de la « désinformation des masses ». En France, la loi de 1881 sur la liberté de la presse est rapidement considérée comme fondatrice, compliquant les relations entre les institutions et les journaux. Les guerres de Sécession, des Boers, russo-japonaise et balkaniques alimentent les brèves des agences de presse et sont suivies par les correspondants des grands quotidiens. Mais les gouvernements concernés commencent également à organiser leur propre communication, tant en direction de leurs compatriotes que pour développer dans les pays tiers des sentiments favorables à leur cause. Pour le maréchal Wolseley, exprimant à l'époque des guerres britanniques du Soudan une idée promise à un bel avenir, la presse est la « malédiction des armées modernes ». Même si depuis la première édition de *La Psychologie des foules* de Gustave Le Bon en 1895 une réflexion nouvelle émerge dans la société, l'éloignement de ces conflits, sans conséquence

directe sur les principales nations européennes, n'incite pas les décideurs français à réfléchir à ces questions.

En août 1914, la guerre commence donc sur la base des errements antérieurs : puisque les informations publiées par les principaux journaux français et britanniques avaient contribué à renseigner les Allemands pendant la campagne de 1870-1871, la politique adoptée est celle du silence et du mensonge institutionnel. Les Français ignorent tout des échecs successifs du premier mois de guerre et le président de la République lui-même se plaint de n'avoir aucune information sur le déroulement des opérations, mais *Le Matin* titre sur « Les Allemands encerclés en Belgique ».

Depuis, l'influence de celui que l'on nomme le quatrième pouvoir (ou contre-pouvoir) n'a cessé de croître, de l'utilisation de la radio au village planétaire et au monde virtuel instantané de la Toile, faisant s'interroger François-Bernard Huyghe : « À quoi servent les médias ? À nous faire acheter, voter, rêver peut-être. À nous endormir, disent les critiques. À nous rapprocher, disent les optimistes. [...] Les médias ne transforment pas seulement le "quoi" mais aussi le "comment"<sup>1</sup>. » Cependant, le thème fixé pour notre article n'est ni « Guerre et médias » ni « Guerre et citoyens », et la formule « Guerre et opinion publique » ouvre naturellement au civil et au militaire, au gouvernemental et à l'officieux, aux opérations actives et aux stratégies indirectes. Rechercher les interactions entre une opinion publique et le phénomène « guerre », crise paroxysmique, conduit ainsi à mettre au jour les réussites et les échecs de la puissance étatique pour créer un courant favorable aux choix politiques, efforts parfois moins apparents sur des sujets plus anodins. La cible de l'information diffusée pouvant être alternativement ou parallèlement l'armée du pays concerné, sa population, l'armée ou la population ennemie, les opinions publiques neutres et leurs gouvernements, le sujet est pavé de quiproquos, d'ambiguïtés et de chausse-trappes. Négligeons donc les pudiques réactions offensées, « Pas de ça chez nous ! », pour observer à froid les évolutions d'une réalité au cours du siècle passé.

## La propagande ne cache pas son nom

Lorsqu'il apparaît à l'automne 1914 que le conflit sera beaucoup plus long que les autorités civiles et militaires ne l'envisageaient, l'idée de

1. François-Bernard Huyghe, *Comprendre le pouvoir stratégique des médias*, Paris, Eyrolles, 2005, p. 11.

guerre globale ou totale est progressivement formalisée<sup>2</sup>. Elle implique que toutes les ressources humaines, financières, matérielles et morales de la nation doivent être tendues vers le même but. De ce fait, la victoire ne sera obtenue sur les champs de bataille que par un effort accru de l'arrière et un investissement sans faille de chacun, quelle que soit sa fonction dans le pays. Elle repose donc d'abord sur la cohésion et la volonté du corps social dans son ensemble.

### ▣ Techniques nouvelles et évolution des pratiques

Le contenu des articles des premières semaines de guerre<sup>3</sup>, rapidement contredit par la réalité des pertes, décrédibilise les titres de la presse généraliste auprès de la troupe d'abord, des familles à l'arrière ensuite. Le *Bulletin* quotidien du Grand Quartier général (GQG) commet les mêmes erreurs et connaît rapidement la même désaffection lorsque, sur le front, officiers et soldats comparent leurs expériences aux informations publiées. À partir de 1917, il ne s'agit plus de cacher la réalité, mais d'en mettre en relief les aspects particuliers que l'on souhaite faire connaître à l'arrière : naissent les journalistes correspondants de guerre accrédités, accompagnés au front par des officiers d'état-major.

Toutes les techniques sont mises à contribution pour renforcer le discours officiel. L'image, quasiment absente des journaux pendant les premières semaines de guerre, y tient progressivement une place importante et la photographie se substitue en partie au dessin de presse. Le pouvoir de l'image (mise en scène ou retouchée : longtemps, il est interdit de montrer des cadavres de soldats français afin de ne pas démoraliser l'arrière) est en marche. Au-delà des périodiques, elle s'impose sur les affiches, dans les fascicules pour les écoliers ou sous forme de cartes postales, justifiant la création du Service photographique et cinématographique de l'armée, en relations étroites avec le ministère de l'Instruction publique.

### ▣ Censure et autocensure

Si l'on sait le rôle qu'exercent les bureaux de censure vis-à-vis de la presse, on ignore souvent que leur activité s'étend à l'ensemble du domaine intellectuel et artistique, jusqu'aux pièces de théâtre et aux

2. La guerre totale est paradoxalement marquée par la segmentation. Dans le cadre chronologique de notre article naissent alors les notions de « guerre aérienne », de « guerre chimique », de « guerre économique ». Suivront les guerres « bactériologique et nucléaire », la « guerre électronique », la « guerre psychologique », formalisée en tant que telle contre la « guerre révolutionnaire » ou « subversive », la « guerre de l'information ». Relevons que ces « guerres » traduisent à la fois la prise en compte du progrès scientifique et celle des chocs idéologiques.

3. *L'Intransigeant* du 17 août 1914 affirme sans sourciller que l'« inefficacité des projectiles ennemis est l'objet de tous les commentaires. Les schrapnells éclatent mollement et tombent en pluie inoffensive. Quant aux balles allemandes, elles ne sont pas dangereuses : elles traversent les chairs de part en part sans faire aucune déchirure ».

chansons populaires. Il s'agit bien ici d'agir sur le moral de la collectivité en interdisant toute manifestation de défaitisme qui pourrait venir entacher sa cohésion. Les mots deviennent des armes : les puissances de l'Entente ne sont ni militaristes ni bellicistes, qualificatifs réservés à l'Allemagne et à ses alliés. Mais puisque les Franco-Britanniques désirent la paix, ils ne peuvent que poursuivre la guerre pour ne pas gémir sous le joug des Hohenzollern.

À la censure active s'ajoute l'autocensure. Elle peut être le fait des journalistes eux-mêmes, soit par conviction, soit emportés par la vague d'unanimité nationaliste, soit par simple conformisme social. Elle peut également avoir pour origine le réalisme économique : il s'agit alors pour les titres généralistes de conserver leur lectorat ou de continuer à recevoir le quota de papier nécessaire à la poursuite de l'édition. En 1917, dans un rapport au gouvernement, la commission interministérielle de la presse, au sein de laquelle siègent plusieurs députés directeurs de quotidiens régionaux, « espère que les pouvoirs publics auront à cœur d'apporter leur appui le plus absolu à un organisme qu'ils ont toujours considéré comme leur plus précieux auxiliaire »<sup>4</sup>. Ils se proposent en clair de continuer à soutenir les choix gouvernementaux en échange de l'attribution d'un tonnage suffisant de papier.

Dans cette lutte, les autorités françaises privilégient la population nationale sans oublier, avec des budgets moindres, de viser d'autres cibles. Trois exemples de nature différente caractérisent l'importance de cette question, à l'égard des opinions publiques nationales, neutres, ennemies :

- < après avoir à l'automne 1914 changé le nom de son journal *L'Homme libre* en *L'Homme enchaîné* pour protester contre la censure, Clemenceau, devenu président du Conseil trois ans plus tard, réorganise la Maison de la presse (trois cents personnes) et crée un Secrétariat général de l'information et de la propagande. L'objectif est l'« arrière », qui doit absolument tenir dans une période militaire critique ;
- < lorsque le blocus allié de la Grèce menace de ternir l'image de l'Entente, l'agence de presse Radio est mise sur pied à partir de financements privés complétés par des fonds des Affaires étrangères, avec une mission d'influence sur les rédactions des journaux neutres ;
- < le largage massif de tracts au-dessus du territoire allemand, au cours des derniers mois de guerre, vise à saper le moral de la population civile sur les arrières de l'armée impériale (en Allemagne du Sud, appelant les Bavarois à refuser la suprématie prussienne ;

4. SHD-Terre, 6N14 (Fonds Clemenceau).

dans la vallée rhénane, invitant les ouvriers sociaux-démocrates à s'opposer au militarisme pangermaniste).

Aux yeux de l'opinion publique, la presse a perdu une grande partie de son prestige à la fin de la Grande Guerre. Assimilant, en 1919, propagande et promotion commerciale, elle souligne que pour être efficace, la première doit, comme la seconde, bénéficier à la fois de solides investissements et de la durée : « Nous faisons à dessein cette comparaison avec la publicité : la propagande, au fond, est-elle autre chose que de la réclame ? [...] Retenons que la propagande est une véritable affaire de "réclame nationale" et que, tout en se composant essentiellement d'un courant centrifuge, pour ainsi dire, d'annonces aux mille formes, elle exige en outre un indispensable courant centripète de renseignements, qui fourniront la base des campagnes à entreprendre<sup>5</sup>. » Les principes sont posés : « Connaissance approfondie du terrain, [...] étude systématique de l'évolution de l'opinion publique, [...] renonciation à tout mensonge, [...] intérêt d'une progression des informations, [...] répétition sous différentes formes<sup>6</sup>. »

Deux grandes périodes chronologiques voient ensuite de fortes évolutions : autour de la Seconde Guerre mondiale, les nouveaux moyens techniques permettent d'élargir les capacités d'action sur les opinions publiques ; avec la guerre froide et les conflits de la décolonisation, le poids du facteur idéologique oblige non seulement à s'imposer dans les esprits mais encore à conquérir les cœurs.

## De la propagande à l'information

Avec la signature des traités de paix, les structures militaires et gouvernementales de contrôle des médias sont progressivement dissoutes et la censure est définitivement levée en octobre 1919. Résumant les événements des années de guerre, Georges Sylvester Viereck estime simplement qu'« en temps de guerre, l'objet de la propagande est de faire que les hommes voient rouge. [...] Donnez-moi quelque chose à haïr et je vous promets d'organiser n'importe où une formidable campagne de propagande en vingt-quatre heures ».

### La guerre : un « produit » comme un autre ?

Les travaux conduits durant l'entre-deux-guerres, en particulier dans le secteur marchand aux États-Unis, sur la psychologie des

5. L. B., « La propagande. Son but, ses moyens, ses hommes », *Revue de Paris*, mai 1919, pp. 201-202.

6. Cité par Marie-Catherine et Paul Villatoux, *La République et son armée face au péril subversif. Guerre et actions psychologiques, 1945-1960*, Paris, Les Indes savantes, 2005, p. 77.

groupes et des individus (formation, faiblesses, attentes, motivations...) permettent de théoriser les règles de l'instrumentalisation des émotions. Dans ce contexte, on assiste à la conjonction entre nouveaux supports de communication (radio, cinéma) et conditionnement des opinions publiques. Différents projets se succèdent en France<sup>7</sup>, mais ne trouvent leur traduction administrative qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Favoriser le conformisme social est en temps de conflit une valeur sûre. Il est difficile pour un citoyen isolé de remettre en cause une décision (une guerre) généralement approuvée par la nation. L'objectif est donc de constituer autour des choix gouvernementaux une adhésion de fait, ou au moins d'apparence. Maladroitement dirigé et s'appuyant essentiellement sur la presse écrite, le Commissariat général à l'information mis sur pied en 1939 ne répond que très partiellement à sa mission (mener en direction de l'opinion « une action morale conforme aux intérêts de la défense nationale ») et se voit rapidement reproché de n'être qu'un cocon pour intellectuels en mal du port d'une tenue militaire dans les salons de la capitale. Marc Bloch critique vertement « son irritant et grossier optimisme, sa timidité, et par-dessus tout l'impuissance de nos gouvernants à définir honnêtement leurs buts de guerre »<sup>8</sup>, comme lorsque Jean Giraudoux explique dans *Le Figaro* du 3 septembre 1939, en appelant à la rescousse les mânes des poilus de la Grande Guerre, qu'il faut attendre avec confiance la suite des opérations en Pologne : « Les Polonais sont comme nous. [...] Ils font ce que nous avons fait en 1914, ce que nous allons faire. » On ne peut pas à la fois « vendre » la guerre comme un produit de grande consommation, jouer sur le lyrisme et tenter de s'appuyer sur des ressorts collectifs affaiblis.

## ■ Connotation négative de la propagande

Alors que jusque dans les années 1930 le mot « propagande » est indifféremment utilisé sans connotation péjorative particulière, son usage par les régimes stalinien et nazi réserve bientôt son emploi aux actions de l'ennemi (Goebbels est ministre de l'Information et de la Propagande). La « propagande » est allemande, l'« information » alliée : qui oserait comparer la retransmission des discours tonitruants du Führer par haut-parleurs jusque dans les usines et les causeries radiophoniques « au coin du feu » du président américain s'adressant à ses concitoyens pour expliquer le New Deal ? La littérature

7. À partir de 1927 en particulier. On note l'existence d'un ministère de l'Information dans le gouvernement Blum au printemps 1938, auquel succède à l'été un Service général d'information interministériel. Ce dernier relève du secrétariat à la Défense nationale, et donc du président du Conseil.

8. Marc Bloch, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard, « Folio », 1990.

scientifique, en particulier anglo-saxonne, a longuement étudié cette période d'avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle le cinéma et la radio ouvrent de nouveaux champs d'application, aussi bien dans la vie publique intérieure des belligérants que dans son apport à la conduite des opérations, en Europe ou contre le Japon. Soulignons ici que la formule « guerre psychologique » semble avoir été employée pour la première fois en 1920 par le Britannique Fuller dans *Tanks in the Great War*<sup>9</sup>, qui situe nettement le sujet dans le domaine militaire (influence sur le moral des troupes ennemies), mais aussi que les Anglais préfèrent rapidement l'expression plus large de *Political Warfare*, qui place, semble-t-il, le débat au bon niveau.

## ▣ Le maelström des années 1940-1960

L'après-Seconde Guerre mondiale, dans le contexte particulier pour la France de la guerre d'Indochine, marque une nouvelle étape du fait des conditions dans lesquelles l'armée, écrasée en Europe en 1940 puis victime dans cette contrée du coup de force japonais du 9 mars 1945, reprend pied sur ce territoire d'une part, et des évolutions induites par les progrès technologiques dans le cadre général de la guerre froide d'autre part<sup>10</sup>. Malgré l'engagement résolu du haut commandement, la question de l'efficacité des mesures adoptées reste toutefois sans réponse.

### ▣ Quels objectifs militaires et/ou politiques ?

L'état-major de l'armée française en cours de reconstitution met sur pied en février 1946 une section moral-information, afin de « renseigner le commandement sur l'état moral de l'armée et préparer son action dans le domaine du moral ; l'informer sur les réactions de l'opinion vis-à-vis de l'armée et inversement, établir et maintenir les rapports entre l'armée et la nation »<sup>11</sup>, cette définition indiquant clairement que les cibles sont tout autant les soldats sous les drapeaux que plus largement l'ensemble des citoyens. À l'état-major du corps expéditionnaire d'Extrême-Orient, des sections spécialisées s'occupent du moral des troupes indigènes (Afrique du Nord, Afrique noire, États indochinois), mais dans « L'opinion, de guerre lasse », Jean-Pierre Rioux observe qu'à l'égard du grand public il faut « attendre

9. J.F.C. Fuller, *Tanks in the Great War*, Londres, John Murray, 1920.

10. Sur cette période de la IV<sup>e</sup> République, on lira tout particulièrement Marie-Catherine et Paul Villatoux, *op. cit.*

11. Note au ministre, SHD, 2T64.

1954 pour que les réactions de l'opinion [relatives à la question coloniale] soient enfin examinées » régulièrement par l'Institut français d'opinion publique (IFOP). Il souligne également que dès février 1939, la moitié de la population métropolitaine « n'admettait pas que son sort puisse être aussi lié aux colonies qu'aux provinces »<sup>12</sup>, facteur dont il n'a, semble-t-il, jamais été tenu compte.

À compter du premier semestre 1955, le Bureau régional d'action psychologique mis en place en Algérie dispose de supports écrits (*Le Bled*), d'une section radio, du Service cinématographique des armées, de compagnies haut-parleurs et de tracts. Si les résultats sont sensibles dans les départements algériens, où certaines sections administratives spécialisées contribuent efficacement à la pacification, ce message n'est que peu ou mal soutenu dans l'Hexagone, ce qui crée une distorsion entre la perception des « événements » de part et d'autre de la Méditerranée.

Élément aggravant, alors que le poids d'une idéologie forte exprimée de façon claire et cohérente devient essentiel (discours général sur la libération des peuples, pour la paix, pour la liberté), les services d'information se multiplient, se succèdent et se juxtaposent sur le territoire disputé pendant plus de dix ans, du président du Conseil au ministre de la Défense nationale, à l'état-major général et auprès du gouverneur général comme du commandant en chef : c'est le « triomphe de la continuité dans la contradiction »<sup>13</sup>. C'est l'époque où le capitaine Hélie de Saint Marc, directeur de cabinet de Massu et chargé des relations avec la presse, qui a plus que ses homologues travaillant pour Lacoste et Salan une réputation d'honnêteté et de franchise, considère pourtant que « personne ne savait vraiment au nom de quoi, au nom de qui nous combattions »<sup>14</sup>. Ces structures multiplient les initiatives heureuses ou originales (radio, presse militaire ou grand public, cinéma...), mais l'éparpillement des moyens et surtout le manque de cohérence politique dans la durée nuisent aux résultats d'ensemble. Enfin, on observe au fil des années un glissement des responsabilités du politique vers le militaire, qui s'accélère après la fin de l'épisode indochinois en 1955 puis après le peu glorieux rembarquement de Suez en 1956, alors même que, d'une part la détermination de la mission générale et du sens à lui donner relève des prérogatives ministérielles et que, d'autre part l'institution militaire n'a pas alors la pleine connaissance des (éventuelles ?) priorités gouvernementales.

12. Jean-Pierre Rioux, « L'opinion, de guerre lasse », *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007, pp. 825-830.

13. *L'Emploi de l'arme psychologique dans l'armée française*, mémoire du commandant Prestat, 73<sup>e</sup> promotion de l'ESG, 1960. Archives de l'ESG, bibliothèque patrimoniale de l'École militaire.

14. [www.heliedesaintmarc.com](http://www.heliedesaintmarc.com), site officiel d'Hélie de Saint Marc.

## ▣ Travail dans l'urgence ou œuvre de fond ?

Les enseignements des deux guerres mondiales et des campagnes de la décolonisation montrent une faiblesse relative des régimes démocratiques lorsqu'un conflit devient meurtrier et s'inscrit dans la durée.

Avec la guerre d'Indochine puis les « événements » d'Algérie (le mot guerre n'est alors pas officiellement reconnu), la situation se complique en effet à double titre : d'une part, les opérations militaires se déroulent hors de l'Hexagone ; d'autre part, jusqu'au rappel progressif du contingent à partir de l'été 1955, ces engagements ne concernent que des professionnels. L'adhésion de la population métropolitaine dans ce cadre devrait faire l'objet de soins attentifs, mais l'instabilité générale et les contraintes budgétaires interdisent à la fois de maintenir des choix clairs dans la durée et de s'engager dans une politique ambitieuse. Nommé à la tête du service d'action psychologique et d'information, le colonel Lacheroy a en particulier pour mission « de faire de la presse une alliée sûre », mais l'indépendance de la Tunisie et du Maroc, puis les conditions politiques exceptionnelles de la fin de la guerre d'Algérie compliquent encore la donne. Si, au premier semestre 1957, il est relativement aisé d'expliquer aux conscrits, aux rappelés et à leurs familles la nécessité d'engager l'armée dans la « bataille d'Alger », comment appuyer dans la durée une action militaire nationale après le 13 mai 1958 et surtout après le 21 avril 1961 ? Comment accroître le sentiment de la légitimité de son action ? Si les évolutions de l'opinion publique sont suivies par différents bureaux spécialisés à Paris comme à Alger, le général de Menditte, en 1961, « doute beaucoup de cette paperasse » qui mêle éléments objectifs et opinions partisans. Ni les pouvoirs spéciaux confiés à Robert Lacoste ni les saisies de journaux ni le caviardage des articles ne peuvent d'évidence suffire. Si la population française accepte dans un premier temps les « opérations de maintien de l'ordre », elle devient de plus en plus hostile avec la participation des appelés, fils, frères et maris des sondés : à 53 % en 1956, 71 % en 1959, 78 % en 1961. « Les Français ont souhaité que le combat cesse dès que leurs fils ont risqué leur vie et qu'eux-mêmes ont cru avoir à connaître sa violence de trop près<sup>15</sup>. »

La métropole s'est engagée dans les Trente Glorieuses et se désintéresse majoritairement des difficultés de son armée, qui développe en son sein une « école française » et qui, pensant trouver la solution en interne, ne cache pas ses ambitions. En mars 1948 déjà, le colonel Javelle n'hésite pas à affirmer devant les officiers de l'école d'état-major que « par l'information et la propagande, nous avons la

<sup>15</sup> Jean-Pierre Rioux, *op. cit.*

possibilité de développer un grand nombre de facteurs de base d'un bon moral collectif»<sup>16</sup>. Mais s'agit-il là d'une responsabilité militaire ? « L'instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique » (TTA II7) parue en juillet 1957 tente de distinguer entre « guerre » et « action », « défensive » et « offensive », mais doit convenir qu'au-delà des définitions théoriques, l'une et l'autre « devront procéder d'une impulsion unique. Or la question du moral dans l'Hexagone ne peut relever que de l'autorité publique ». Les expériences et les confusions de la seconde moitié des années 1950 sonnent finalement le glas de ces efforts, voués à l'échec du seul fait de l'indétermination politique.

Plus encore que dans les conflits antérieurs, la question de la « communication » comprise au sens large s'impose aux dirigeants politiques et aux chefs militaires à l'occasion de toutes les opérations conduites depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Pour favoriser l'adhésion de l'opinion publique aux choix gouvernementaux et militaires, toutes les ressources disponibles à une époque donnée ont régulièrement été mobilisées, mais avec un temps de retard : comme dans l'éternelle opposition entre le glaive et la cuirasse, l'institutionnel tente de rattraper, avec des résultats variables, la société civile. Désormais, les évolutions de l'opinion publique interagissent directement sur la conduite de la guerre, mais (paradoxalement ?) les armées ne sont pas parvenues à se doter, à la fin de la période étudiée, d'une doctrine claire et d'un outil efficace en la matière. Elles perdent alors leur autonomie, car les autorités politiques n'entendent plus laisser l'initiative aux militaires dans ce domaine sensible. ▀

16. Conférence « Le moral et l'armée », SHD, 12T65.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Étant donné la très grande actualité du sujet, il a semblé important de proposer aux lecteurs intéressés une bibliographie étoffée. Outre les références précisées dans cet article, on consultera utilement les ouvrages ci-après, même si certains traduisent un parti pris initial de l'auteur. Enfin, même si la recherche est significativement plus active sur ces sujets dans le monde anglo-saxon, le choix a été fait de ne proposer que des titres édités en France, plus facilement accessibles :

- BERTHO-LAVENIR Catherine, *La Démocratie et les médias au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.
- BONIFACE Pascal, *Vers la quatrième guerre mondiale ?*, Paris, Armand Colin, 2005.
- BOUDON Raymond, *L'Art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990.
- COURMONT Barthélemy, RIBNIKAR Darko, *Les Guerres asymétriques*, Paris, PUF, 2002.
- DESPORTES Vincent, *Décider dans l'incertitude*, Paris, Economica, 2004.
- DURANDIN Guy, *L'Information, la désinformation et la réalité*, Paris, PUF, 1993.
- FERRO Marc (dir.), *Le 13 mai 1958. Les médias et l'événement*, Paris, La Documentation française, 1985.
- GUINEL Jean, *Guerre dans le cyberspace*, Paris, La Découverte, 1995.
- KAUFFER Remi, *L'Arme de la désinformation*, Monaco, Éditions du Rocher, 2004.
- LAMIZET Bernard, SILEM Ahmed, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses, 1997.
- LUHAN Mac, FIORE Quentin, *Guerre et paix dans le village global*, Paris, Robert Laffont, 1970.
- MATELART Armand, *Histoire de la société de l'information*, Paris, La Découverte, 2001.
- MURAWIEC Laurent, *La Guerre au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- NORD Pierre (alias colonel Brouillard), *L'Intoxication. Arme absolue de la guerre subversive*, Paris, Fayard, 1971.
- RAUFER Xavier, *Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces*, Paris, PUF, 1998.
- RUFIN Jean-Christophe, *Le Piège. Quand l'aide humanitaire remplace la guerre*, Paris, Lattès, 1986.
- TCHAKHOTINE Serge, *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1952.
- TOFFLER Alvin et Heidi, *Guerre et contre-guerre*, Paris, Fayard, 1994.
- TRISTAN Anne, *La Guerre d'Algérie, une histoire par la radio et l'image*, Paris, INA/La Découverte, 1995.
- VAN CREVELD Martin, *La Transformation de la guerre*, Monaco, Éditions du Rocher, 1998.
- VINDEX Jacques, VERALDI Gabriel, *Les Onagres. Les agents d'influence soviétiques de Lénine à Gorbatchev*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1989.
- VOLKOFF Vladimir, *Petite Histoire de la désinformation*, Monaco, Éditions du Rocher, 1999.

## QUELQUES ARTICLES UTILES :

ANTIER-RENAUD Chantal, « La bataille de l'information : Verdun et l'opinion publique en 1916 », *Armées d'aujourd'hui* n° 210, mai 1996.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « Bourrage de crâne et information en France en 1914-1918 », actes du colloque *Les Sociétés européennes et la guerre de 1914-1918* (1988), Publications de l'université de Nanterre, 1990.

CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, BENSIMHON Georges, « Les propagandes radiophoniques et l'opinion publique en France de 1940 à 1944 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale* n° 101, janvier 1976.

MÉGRET Maurice, « Les origines de la propagande de guerre française : du Service général de l'information au Commissariat général à l'information », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale* n° 41, janvier 1961.

PÉRIÈS Gabriel, « L'appropriation rhétorique de l'ennemi dans le discours militaire français pendant la guerre froide », *Champs de Mars* n° 2, printemps-été 1997.

SERGEAT Pierre, « Combattants sans arme. L'action des détachements psychologiques en Indochine », *Cols bleus* n° 92, novembre 1946.

VILLATOUX Marie-Catherine et Paul, « L'organisation de la guerre psychologique en France : les origines (1914-1944) », *Renseignements et opérations spéciales* n° 7, mars 2001.

Le lecteur se reportera également aux sommaires des numéros de la *Revue historique des armées*, dont de nombreux articles abordent ces questions.

MARIE-CATHERINE VILLATOUX

## LA LUTTE CONTRE LA SUBVERSION EN FRANCE AU TOURNANT DES ANNÉES 1950

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les Soviétiques bénéficient, au sein de l'opinion publique française comme internationale, d'un grand prestige et d'un fort capital de sympathie. Si les responsables politiques et militaires ont pour certains d'entre eux partagé un temps cette vision idéalisée du communisme, la pression des événements, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, les conduit très rapidement à appréhender la situation de manière totalement nouvelle. L'idée se fait ainsi jour que l'Union soviétique représente un danger potentiel d'autant plus menaçant qu'elle dispose sur le territoire national de relais par le biais du parti communiste, inféodé à Moscou et dont les cadres comme les militants agissent telle une « cinquième colonne » au profit du Kremlin. En ce sens, le nouvel ennemi est rapidement appréhendé comme actionnant un outil non conventionnel et particulièrement pernicieux, celui de la subversion qui vise non plus à conquérir un espace géographique mais l'esprit des populations qui y vivent.

C'est dans ce contexte si particulier que sont mises en place, dès la fin des années 1940 et dans la décennie suivante, des mesures visant à protéger l'opinion publique nationale de ces visées, alors que s'organise une tentative de riposte idéologique suffisamment volontariste et influente pour faire contrepoids au discours marxiste-léniniste dont la propagande s'avère particulièrement efficace.

### Une situation nationale inédite

Depuis la Libération, la France évolue dans un environnement politique bien spécifique où le parti communiste est devenu un acteur – peut-être devrait-on dire l'« Acteur » – incontournable de la vie publique. Après la faillite de la tentative d'insurrection nationale déclenchée le 7 juin 1944 afin de mobiliser la population et de créer un « climat révolutionnaire », le PCF a choisi d'abandonner sa stratégie offensive de conquête du pouvoir. Dès lors, il n'hésite pas à soutenir le gouvernement provisoire du général de Gaulle, suivant en cela la ligne politique tracée par Staline à l'automne 1944.

Dès le 9 septembre, deux communistes entrent dans le gouvernement, parmi lesquels Charles Tillon, nommé ministre de l'Air. L'armée de l'Air devient ainsi la première des trois armées à se trouver directement sous la quasi-tutelle de l'une des figures les plus emblématiques du Parti. Or, dès cette époque, les responsables aériens, et au premier rang desquels le général Martial Valin, chef d'état-major général, éprouvent le sentiment diffus, qui se transforme très vite en une conviction, que les agissements du ministre et de ses collaborateurs sont marqués d'une empreinte politique au profit de leur parti, et par extension de l'Union soviétique. Différentes notes datées de l'automne 1945 font ainsi état d'une tentative de noyautage du personnel militaire et civil des usines d'aéronautique, quand il ne s'agit pas de recruter de nouveaux militants communistes en leur sein. Plus encore, la crainte se fait jour de voir d'anciens francs-tireurs et partisans (FTP) contrôler des bases et préparer ainsi les plates-formes nécessaires à un atterrissage d'appareils en provenance d'Union soviétique.

Si le départ de Tillon à la fin novembre 1945 provoque un certain soulagement au sein de l'appareil militaire, il n'en reste pas moins que l'entrée au gouvernement de quatre nouveaux membres du PCF, à des postes cette fois économiques et sociaux, ne met pas pour autant fin à cette phase d'incertitude qui semble alors régner dans la vie politique intérieure française. Dans le même temps, le Parti déploie tout son savoir-faire en matière d'agitation et de propagande auprès de l'opinion pour reprendre à son compte l'essentiel de l'héritage de la Résistance, devenant le « Parti des 75 000 fusillés », avec ses martyrs dont la mémoire est honorée au cours de grands défilés commémoratifs. Les élections législatives du 10 novembre 1946 font de lui le premier parti politique de France avec 28,8 % des suffrages exprimés et la plus forte représentation à l'Assemblée nationale (cent cinquante-sept sièges).

Paul Ramadier, élu président du Conseil en janvier 1947, confie au communiste François Billoux le ministère de la Défense qui, bien que strictement contrôlé par trois ministères d'armées confiés aux autres composantes politiques de la coalition gouvernementale, ouvre au Parti de nouvelles et grandes perspectives. Un projet d'organisation de la défense nationale est ainsi envisagé par Billoux, reposant sur la mise sur pied dès le temps de paix de « forces locales de sécurité sur la base du chantier, de l'usine, du village, du quartier ». Ce projet d'une « nation en armes », qui n'est pas sans rappeler l'armée rouge des premières heures, est très vite perçu par l'état-major comme une nouvelle étape dans la tentative d'instrumentalisation de l'outil militaire au service du Parti communiste, où l'armée se trouverait neutralisée en cas de troubles intérieurs, perdant ainsi toute fonction au sein de l'appareil d'État.

Si le renvoi des communistes du gouvernement Ramadier, le 4 mai 1947, marque un coup d'arrêt au projet d'armée nationale, l'expérience, vécue par les militaires depuis 1944, de la présence de membres du PCF à la tête de ministères touchant à la défense nationale agit très certainement comme un catalyseur dans la structuration de l'idée d'un danger de subversion communiste. Celui-ci n'est en effet plus envisagé comme une simple vue de l'esprit, une base de réflexion, mais comme une donnée empirique et concrète à désormais prendre en compte. Nul doute que cette expérience joue un rôle déterminant pour nombre de responsables civils et militaires dans la perception et l'interprétation de l'évolution ultérieure de la situation, tant sur le plan national qu'international. La montée de la guerre froide est ainsi largement perçue et commentée par les analystes des années 1948-1950 à travers le prisme de l'expérience acquise entre 1944 et 1947.

Tournant majeur sur la scène politique française, la fin de l'expérience gouvernementale communiste correspond très exactement au moment où les rapports Est/Ouest connaissent une dégradation très sensible que reflètent quelques faits marquants : le 12 mars, le président américain Truman présente sa « doctrine » de Containment, tandis que le 5 juin, le secrétaire d'État George Marshall propose à toute l'Europe un plan de reconstruction économique. Du côté soviétique, c'est en septembre 1947 que le rapport Jdanov fixe la nouvelle ligne anti-impérialiste que tous les partis communistes sont dorénavant invités à suivre.

Dès le mois d'octobre 1947, Thorez reprend à son compte la dénonciation de l'impérialisme américain, la critique de ses alliés, la lutte en faveur de l'indépendance nationale, pour la paix et la défense du camp socialiste. Dès lors, le PCF adopte une attitude résolument offensive qui se traduit, en particulier, par un engagement sur le terrain des luttes sociales. Ainsi, les grandes grèves de novembre et de décembre 1947 provoquent une réaction d'une exceptionnelle brutalité : l'armée appelée en renfort n'hésite pas à engager de véritables opérations militaires contre les grévistes. Les responsables politiques et militaires français abordent incontestablement cette situation essentiellement sous l'angle de phénomènes insurrectionnels et subversifs. Au reste, ces événements, qui se répètent à l'automne de l'année suivante, fortifient d'autant les responsables militaires dans leurs convictions de l'imminence d'un « coup de Paris », réplique de l'affaire de Prague. Un lien est ainsi nettement affirmé entre la menace extérieure, représentée par l'Union soviétique, ses possibles « agents transportés par avions », et la menace intérieure qui s'exprime par les troubles « insurrectionnels ».

Parallèlement aux tourmentes sociales, le PCF n'hésite pas à mobiliser toutes les techniques de propagande (distribution de tracts, collage d'affiches, diffusion de journaux et de brochures, meetings, manifestations, grèves, signature de pétitions...) pour orchestrer une véritable campagne « psychologique » toujours plus virulente et dont les axes permanents s'inscrivent, à partir du premier trimestre 1949, autour de quelques thèmes : l'anti-impérialisme, la défense de l'indépendance nationale, la lutte pour la paix et la défense du camp socialiste. De même, l'action de sabotage qu'il mène contre la fabrication, le transport et le chargement de matériel de guerre à destination de l'Indochine redouble à partir de l'hiver 1949-1950 et donne lieu à des incidents parfois très violents. La période de la fin des années 1940 apparaît ainsi comme celle de la cristallisation d'un certain discours militaire où la menace communiste, qui n'est plus le seul fait de l'Union soviétique mais aussi de la Chine de Mao, est largement présentée comme omniprésente et polymorphe, quand il ne va pas jusqu'à proclamer haut et fort que la « Troisième Guerre mondiale » a déjà commencé.

## La contre-offensive « psychologique » gouvernementale

Face à ces offensives tous azimuts, les responsables politiques français tardent à élaborer des formes de ripostes appropriées. À cet égard, il semblerait que la signature, le 4 avril 1949, du Pacte atlantique ait joué un rôle d'accélérateur, les Américains incitant le gouvernement français à engager une campagne de propagande anticommuniste des plus vigoureuses. René Pleven, ministre de la Défense nationale entre octobre 1949 et juin 1950, puis président du Conseil de juillet 1950 à février 1951, est incontestablement le premier dirigeant à mettre sur pied un certain nombre de mesures destinées à faire face au « péril subversif ». C'est d'ailleurs à cette époque qu'est forgée l'expression « action psychologique », succédant au terme « propagande », connoté négativement. Bien que concernant à l'origine l'appareil militaire, l'action ministérielle alors engagée, a pour ambition de rapidement dépasser le strict cadre des forces armées pour s'étendre à celui de la nation tout entière.

Pleven décide ainsi, dès le 6 février 1950, de créer à l'échelon de son cabinet un bureau spécialisé de protection psychologique, ou bureau ACPO (action politique) interarmées, chargé de centraliser toutes les informations concernant les attaques communistes contre l'armée et de réagir immédiatement, tant par le biais de poursuites de presse et d'inculpations que par celui de la contre-propagande (publication

de tracts, d'affiches, de démentis...). Le ministre estime en effet que « les journaux communistes [...] doivent actuellement être considérés comme des auxiliaires de cinquième colonne, [...] la propagande systématique de fausses nouvelles [étant] l'un des instruments le plus utilisé par le parti communiste pour créer la psychose hostile à la défense nationale ».

Une filière très précise est ainsi mise en place avec un dépouillement systématique et quotidien de la presse locale par les commandants de régions et les préfets maritimes qui ont pour tâche de transmettre le plus rapidement possible les articles tendancieux au bureau ACPO, à charge pour ce dernier de déposer les plaintes pour diffamation et injures envers l'armée auprès de la justice. Ce dispositif, qui a pour but de réagir immédiatement à l'action communiste, est alors présenté comme une alternative efficace à la contre-propagande proprement dite, jugée trop onéreuse. En outre, des officiers spécialisés, baptisés « officiers ACPO », sont désignés dans toutes les régions militaires, maritimes et aériennes afin d'organiser des réunions d'information « dans le but d'éclairer les officiers de tous grades ainsi que les sous-officiers sur les buts poursuivis par l'action du parti communiste en France, qui visent à désarmer le pays matériellement et moralement, et à provoquer la dislocation de l'Union française ».

L'action sur l'opinion publique en général, quant à elle, s'avère plus complexe à mettre en œuvre dans la mesure où elle est dévolue au chef du gouvernement, « qui utilisera à cet effet les moyens à sa disposition et notamment ceux de la radiodiffusion », en liaison avec les autres départements ministériels. C'est ainsi qu'un décret du 1<sup>er</sup> avril 1950 crée un secrétariat général permanent de la Défense nationale (SGPDN), en remplacement de l'ancien état-major de la Défense nationale, avec pour rôle d'assister le président du Conseil « dans ses fonctions de coordination interministérielle des mesures intéressant la mise en œuvre de la défense nationale », et notamment « l'action psychologique ». Un arrêté du président du Conseil daté du 3 juillet 1950 précise, par ailleurs, l'organisation du SGPDN et institue le mécanisme de la délégation des pouvoirs, en matière de défense, du président du Conseil au bénéfice du ministre de la Défense nationale et des forces armées. Une division spéciale du SGPDN, le service d'information générale et d'action psychologique, est mise en place pour préparer en matière d'action psychologique les décisions et directives gouvernementales dont il coordonne l'exécution sur le plan interministériel.

René Pleven, investi président du Conseil le 11 juillet 1950 dans une conjoncture internationale agitée avec le début de la guerre de Corée, réunit le 7 septembre à Matignon les principaux responsables politiques de la majorité afin d'étudier « les moyens de réprimer avec la

plus extrême sévérité les menées antinationales, et plus particulièrement l'action des communistes étrangers contre la sécurité du pays ». C'est dans ce contexte qu'il leur propose de soutenir une organisation commune destinée à lutter contre la désinformation communiste, sorte d'équivalent civil du bureau ACPO. Un responsable chargé de mettre sur pied cette organisation est désigné en la personne de Jean-Paul David, député radical de Seine-et-Oise, avec pour mission de contrecarrer les menées communistes au sein de la société civile. Le mouvement ainsi créé en septembre-octobre 1950 prend le nom de Paix et Liberté et se présente comme un « antimouvement de la paix », une réponse à l'appel de Stockholm lancé par les communistes au printemps.

Parallèlement, un « comité secret » composé d'un sous-préfet (chargé de maintenir le contact entre David et la présidence du Conseil) et des représentants des principaux ministères et services gouvernementaux (Intérieur, Affaires étrangères, Service de documentation extérieure et de contre-espionnage – SDECE –...) est instauré. Jean-Paul David prend soin de s'entourer de nombreux collaborateurs occasionnels issus du monde de la presse (journalistes ou traducteurs soucieux d'arrondir leurs fins de mois). Les sources de financement du mouvement traduisent la complexité de l'organisation mise en place : seul Matignon, dans un premier temps, octroie des subsides par l'intermédiaire de ses fonds secrets, puis des entreprises et des banques (dans le cadre de « dépenses de guerre psychologique ») vont peu à peu apporter leur soutien financier.

Les moyens d'action utilisés par David et ses collaborateurs sont des plus variés. Soulignons la prédominance de l'affiche et du tract en tant que supports privilégiés de propagande, ainsi que l'existence d'une émission radiophonique destinée à prendre le contre-pied de l'émission communiste « Ce soir en France », émise depuis Prague. Sur le fond, le discours propagé par Paix et Liberté se veut accessible à tous et adopte une phraséologie directe, voire même simplificatrice, où le communisme est présenté comme une maladie mortelle, la peste absolue. De la dénonciation à la moquerie, en passant par la dérision, tous les registres sont exploités indifféremment et sans vergogne.

L'ensemble des décisions adoptées au cours du quatrième trimestre 1950 traduit incontestablement la volonté de René Pleven et de ses proches collaborateurs d'établir un système global et cohérent de contre-offensive psychologique, dont la conception très soignée atteste qu'il est le fruit de réflexions bien mûries. Pour parachever cette construction, un comité interministériel, composé d'un représentant de chacun des organismes concernés par ces questions – cabinet du président du Conseil, ministères des Affaires étrangères,

de l'Intérieur, de l'Éducation nationale, de l'Information, du Travail, secrétariats d'État aux forces armées, état-major combiné des forces armées et, si nécessaire, ministères de la France d'outre-mer et des États associés –, est instauré en novembre 1950 avec pour objectif d'élaborer une doctrine nationale applicable à l'action psychologique, conçue comme la pierre angulaire et le substrat intellectuel sur lequel doit reposer l'édifice institutionnel.

## À la recherche d'une doctrine

L'idée est alors de dégager et de mettre en valeur un corps de principes et de règles commun destiné à réunifier la collectivité nationale face au péril communiste et à affirmer avec plus d'assurance la spécificité française dans le contexte atlantique. Face aux deux grands modèles dominants d'alors que sont l'*American Way of Life* et l'idéologie marxisme-léninisme, les dirigeants français ont pour ambition d'établir un modèle national distinct qui prendrait ses racines dans l'histoire du pays et dans ses influences les plus profondes et les plus lointaines tant « grecques, latines qu'africaines ».

En novembre 1950 s'ouvre la réunion inaugurale du comité qui, par la voix du chef du SGPND, le préfet Jean Mons, se donne pour mission de « réveiller l'esprit critique du public, le développer ; préserver le civisme, chercher et trouver la vérité ; dégager la personnalité du pays, trouver un potentiel qui se dissimule mais existe, révéler aux bonnes volontés qu'elles ne sont pas seules ; détecter l'aspiration psychologique qui ne demande qu'à s'affirmer ». Devant la difficulté de la tâche pourtant, le comité se montre impuissant, entre 1951 et 1952, à ne serait-ce qu'esquisser un début de doctrine nationale. À n'en pas douter, le SGPND se heurte à des intérêts contradictoires de la part des représentants des différents ministères peu enclins à s'investir dans un projet d'une telle ampleur et qui leur paraît quelque peu nébuleux et par trop idéologique.

Le comité, devenu entre-temps commission interministérielle, parvient toutefois, en décembre 1952, à formaliser un projet de memorandum qui ne parvient guère à dépasser le cadre formel de fiches explicatives à but pédagogique concernant notamment l'intégration allemande dans la défense occidentale, le Pacte atlantique ou bien encore les pactes ou traités violés par l'Union soviétique depuis mai 1945. À défaut du discours doctrinal envisagé à l'origine, la commission paraît en définitive s'orienter à cette date vers la formulation de quelques argumentaires à destination des agences de presse, et à travers elles, des organes d'information, principalement régionaux.

D'une façon générale, la commission est sans cesse prise en tenaille entre deux approches fondamentalement opposées, l'une, défendue par le délégué de la Défense nationale, prônant la mise à disposition des outils d'information gouvernementaux à destination de la lutte anti-communiste, l'autre, représentée par le délégué des Affaires étrangères qui considère pour sa part que la commission ne doit pas s'aventurer sur le terrain idéologique mais demeurer un organe de proposition destiné à formuler les bases d'un discours plus pédagogique en direction de l'opinion publique. Dans ce contexte, le SGPDN a bien du mal à jouer le rôle d'arbitre qu'il prétend pourtant devoir remplir et préfère généralement s'en tenir à un discours de neutralité qui, à force de ne vouloir prendre parti, ne parvient jamais à s'élever au niveau doctrinal, celui-là même où le pouvoir politique avait l'ambition qu'il se hisse.

À l'automne 1954 éclate la sulfureuse affaire dite « des fuites » qui met directement en cause plusieurs fonctionnaires du secrétariat général permanent de la Défense nationale, parmi lesquels Mons lui-même, ainsi que deux de ses collaborateurs immédiats, Jean-Louis Turpin, son secrétaire particulier, et Roger Labrusse, chef du service de la protection nationale du SGPDN. Les conséquences ne se font pas attendre : dès le mois de janvier 1955, à la suite du départ tumultueux de Mons, démis de son poste, la commission interministérielle d'action psychologique est officieusement mise en sommeil.

Au terme de cette étude, on peut s'interroger sur les conséquences à court et à moyen terme de cette entreprise de contre-offensive « psychologique » née d'une préoccupation interne somme toute assez proche de celle qui anime alors le maccarthysme américain. Si les responsables politiques français surent toujours se départir de la virulence et de l'extrémisme qui caractérisaient le sénateur du Wisconsin, la tentation d'une répression tous azimuts, et partant d'un contrôle très strict des médias et de l'appareil judiciaire pouvant aller jusqu'à une volonté de les influencer dans un sens ouvertement favorable au pouvoir, ne fut pas toujours absente, loin s'en faut, de leurs intentions. Ainsi, le secrétaire d'État à la Guerre déplore, en janvier 1952, que « dans les cas de jugement par les tribunaux civils, nous sommes désarmés, étant donné l'indépendance des magistrats vis-à-vis du gouvernement. Le gouvernement n'a aucun moyen d'obliger un tribunal à condamner ni aucun moyen de sanctionner un verdict scandaleux. Il ne peut ni condamner un magistrat ni agir sur sa carrière. Il faut donc compter sur une atmosphère de fermeté générale ». Détail significatif de l'état d'esprit prévalant alors, une remarque inscrite en marge d'une note de janvier 1952 mentionne : « Qu'attend-on pour supprimer *Quand un soldat* d'Yves Montand des programmes officiels de la radio ? »

Qu'en est-il cependant de l'efficacité d'une telle démarche ? Il semblerait que l'activisme communiste, très virulent en 1950, connaisse un essoufflement l'année suivante, pour tenter de renaître au printemps 1952 avec la manifestation contre la venue à Paris du général Ridgway, ultime grand coup d'éclat du PCF lors de la phase paroxystique de la guerre froide. À cet égard, sans doute peut-on voir dans cette érosion une des résultantes des mesures antisubversives prises par les responsables français en 1950 à destination de l'opinion.

L'ironie du sort veut que les travaux inachevés de réflexion doctrinale menés par le SGPDN trouvent enfin une formalisation à l'été 1962 avec la parution d'un ouvrage de près de trois cents pages, *Les Valeurs fondamentales du patriotisme français*. Or, à cette date, les préoccupations qui avaient été à l'origine de cet effort conceptuel n'ont plus vraiment cours alors que la phase de décolonisation s'achève, que la guerre froide a fait place à la « coexistence pacifique » tandis que le général de Gaulle lui-même s'appête à rompre avec l'alignement sur la politique américaine en quittant le commandement militaire intégré de l'OTAN. Une grande partie des exemplaires du livre, qui se voulait une quintessence grand public des valeurs françaises, finira au pilon dans un total oubli... ▀





NATALIE LA BALME  
HÉLÈNE DIECK

## PARTIR EN GUERRE OU S'ABSTENIR : L'INFLUENCE DE L'OPINION PUBLIQUE

Dans un article publié en décembre 2000 dans *Le Monde diplomatique* sous le titre « Refonder la politique étrangère française », Hubert Védrine, alors ministre des Affaires étrangères, laisse transparaître le fait que la décision d'intervenir au Kosovo en 1999 provient notamment « des téléspectateurs occidentaux bombardés d'images choquantes, imbus de leur puissance et sûrs de leur bon droit, intimant à leurs gouvernements l'ordre de faire cesser leurs souffrances de téléspectateurs ».

Cette appréciation sur le rôle des médias et celui de l'opinion publique n'est pas exceptionnelle. Un intellectuel tel que Régis Debray a pu affirmer que l'interférence du facteur médiatique entraîne nombre de dysfonctionnements et soumet la politique extérieure de la France à des contraintes électoralistes, celle-ci se faisant aujourd'hui « au petit écran, à la radio et dans la presse »<sup>1</sup>. D'autres, au contraire, soulignent le volontarisme des décideurs français et leur aptitude à se déterminer avant tout en fonction des intérêts supérieurs de la nation, en bravant, si nécessaire, l'opinion majoritaire<sup>2</sup>.

S'il semble de plus en plus d'actualité, ce débat n'est pourtant pas récent. La relation entre gouvernants et gouvernés en matière de politique extérieure a en effet depuis toujours été au cœur des débats opposant deux philosophies, deux approches théoriques différentes des relations internationales, l'une qualifiée d'« idéaliste » et l'autre de « réaliste ».

Les « idéalistes » placent l'opinion publique au centre de la vie publique. S'appuyant sur une tradition remontant à Jeremy Bentham et Emmanuel Kant, ils défendent l'intégrité du rôle qu'ont à jouer les individus dans la politique et s'opposent à la volonté arbitraire du souverain. Le contrôle démocratique de la politique extérieure serait selon eux non seulement possible mais aussi souhaitable, car une politique étrangère « plus proche du citoyen » favoriserait le règlement pacifique des conflits<sup>3</sup>.

Les « réalistes », eux, à l'instar de théoriciens tels Hobbes, Locke

1. Régis Debray, *L'État séducteur*, Paris, Gallimard, 1993, p. 182.

2. Voir, par exemple, François Mitterrand, *De l'Allemagne, de la France*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 238.

3. Ole R. Holsti, *Public Opinion and American Foreign Policy*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996.

et Tocqueville, adoptent une attitude beaucoup plus sceptique quant à la contribution de l'opinion publique et soulignent l'indispensable rattachement de la politique extérieure au chef de l'exécutif ainsi que la nécessaire indépendance de ce dernier tant par rapport aux citoyens qu'à l'égard du pouvoir législatif. La démocratie serait incompatible avec la politique étrangère d'une part parce que cette dernière requiert un minimum de secret et un personnel compétent, d'autre part parce que le public, indifférent, versatile et capable uniquement de réactions passionnelles, ignore tout des questions internationales<sup>4</sup>.

Bien que passionnant, ce débat normatif s'appuie sur des postulats quelque peu fragiles. Premier postulat : les tenants de l'approche réaliste estiment que seules les élites sont suffisamment informées pour faire preuve de consistance et de stabilité dans leurs jugements, le grand public étant, lui, de par son ignorance, son indifférence et sa versatilité, incompétent pour juger des questions de politique extérieure. Second postulat : si les uns s'en félicitent et les autres le déplorent, « réalistes » et « idéalistes » considèrent que l'opinion publique est tenue à l'écart du processus décisionnel en politique étrangère. Or les crises récentes semblent indiquer tout le contraire.

## ■ Controverses autour des « compétences » du public

L'idée selon laquelle l'opinion publique française serait, de manière générale, indifférente aux questions de politique extérieure n'est pas fondée. Les résultats du baromètre annuel réalisé par la Délégation à l'information et à la communication du ministère de la Défense (DICOD) font apparaître, par exemple, un pourcentage important de personnes interrogées qui affirment s'intéresser à la situation internationale. L'opinion publique française telle qu'elle apparaît à travers une longue série de sondages est aussi plus stable et plus cohérente qu'on ne l'affirme généralement<sup>5</sup>. L'analyse de son état vis-à-vis des interventions militaires extérieures montre en effet que si le soutien du public varie en fonction des différents segments de la société (définis notamment selon des critères d'âge, de sexe, d'affinités politiques...), ce soutien reste stable tant au plan collectif qu'au sein même des différents segments<sup>6</sup>. Elle est enfin plus « rationnelle » qu'il n'y

4. Walter Lippmann, *The Phantom Public*, New York, Harcourt Brace, 1925, ainsi que « La politique étrangère rattrapée par la démocratie ? », *Le Débat* n° 88, janvier-février 1996.

5. À ce sujet, voir la préface de Samy Cohen à « Les Français et la défense. 15 ans de sondages (1991-2006) », *Analyse et références*, ministère de la Défense, décembre 2007, pp. 2-4.

6. Natalie La Balme, *Partir en guerre. Décideurs et politiques face à l'opinion publique*, Paris, Autrement, 2002, et Samy Cohen (dir.), *L'Opinion, l'humanitaire et la guerre : une perspective comparative*, Paris, Fondation pour les études de défense / La Documentation française, 1996.

paraît de prime abord. Les variations dans les réponses du public de masse, loin de s'expliquer par de l'indécision versatile ou de la fantaisie, correspondent à des changements de contexte sur la scène internationale et coïncident souvent avec la diffusion d'informations nouvelles.

L'opinion publique est donc capable d'émettre un jugement cohérent et différencié. Mais ce jugement dépend en partie de l'information mise à sa disposition. L'opinion publique reflète l'information et les choix politiques qui lui sont présentés. Si le public semble réagir de manière confuse vis-à-vis d'une question politique, c'est souvent le fait d'un manque d'informations. Quand les leaders lui expliquent les réalités internationales clairement et correctement, il réagit en général de manière raisonnée en se fondant sur des valeurs intrinsèques. Si de nombreux décideurs arguent encore aujourd'hui de la versatilité de l'opinion, c'est sans doute dans une certaine mesure pour justifier de leur approche « réaliste » de la politique étrangère, de la nécessité, à leurs yeux, de maintenir la diplomatie « hors de l'influence directe et journalière du peuple »<sup>7</sup>. Cela n'est-il pas toutefois aujourd'hui un vœu pieux ? L'opinion est-elle encore tenue à l'écart du processus décisionnel ? Les décideurs politiques ne renoncent-ils pas parfois à la mise en œuvre de certaines politiques parce qu'ils pensent que les chances de succès de celles-ci sont amoindries ou nulles du fait d'un manque de soutien de leurs concitoyens ? N'engagent-ils pas parfois une action de politique étrangère parce qu'ils pensent que l'opinion publique le souhaite ? Dans quelle mesure, si tant est que cela peut être observé, l'anticipation de ses réactions influence-t-elle le choix des décideurs politiques entre différentes options ?

Mais qu'est-ce que l'influence ? Un concept flou, difficile à mesurer. C'est pourquoi, lorsqu'on en parle, mieux vaut préciser un certain nombre de choses. Selon la définition classique de Robert Dahl, professeur de science politique et auteur d'un grand classique intitulé *Modern Political Analysis*, il s'agit de la capacité de « A à faire faire à B ce que B n'aurait pas fait autrement »<sup>8</sup>. Mais de quel type d'influence parle-t-on ? S'agit-il d'une influence « potentielle », à savoir la détention d'un ensemble de ressources (argent, expertise, prestige, savoir-faire, confiance...) permettant d'influencer, ou d'une influence « réelle »<sup>9</sup> ? Ce n'est pas parce qu'un acteur dispose de moyens d'influencer qu'il le fait réellement. Encore faut-il qu'il en ait la volonté. Ensuite s'agit-il d'une influence régulière ou irrégulière.

7. Selon l'expression d'Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1981, pp. 316-323.

8. Robert Dahl, *Modern Political Analysis*, Englewood Cliffs, NJ Prentice Hall, p. 40.

9. Robert Dahl, *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin, 1971.

Est-elle directe ou indirecte ? Certains acteurs agissent implicitement ; un rôle qui ne peut être négligé. Il faut également préciser sur quels types d'enjeux l'influence s'exerce. Quelle est l'ampleur des changements intervenus ? S'agit-il, enfin, d'une influence exclusive ou partagée avec d'autres acteurs ? On ne peut faire l'économie de ces distinctions faute de quoi toutes les estimations, y compris les plus approximatives, sont permises.

Mais comment, dans notre cas, mesurer une relation de cause à effet entre l'opinion publique et l'action des dirigeants ? Plusieurs études de fond s'y sont attachées. La méthode quantitative, fondée sur l'étude des corrélations entre les résultats des sondages d'opinion et les décisions politiques correspondantes, permet de mettre en évidence, dès 1979, avec la parution d'une étude du politiste Alan Monroe<sup>10</sup>, une certaine cohérence entre les préférences exprimées par le public américain et les politiques suivies en matière de politique extérieure.

Une des méthodes la mieux à même de déceler l'interférence causale entre l'opinion et la décision politique est sans conteste l'approche dite « perceptionniste », fondée sur les témoignages d'acteurs, et qui s'appuie sur la vision subjective, les « perceptions », des décideurs. Cette méthode permet de déterminer comment ces derniers perçoivent l'opinion publique et dans quelles conditions ils intègrent cette variable dans l'élaboration et dans la mise en œuvre de la politique extérieure. Elle est utilisée dès les années 1960 par le politologue Bernard Cohen<sup>11</sup>, précurseur des études conduites par entretiens, puis une vingtaine d'années plus tard par Philip Powlick<sup>12</sup>. Tous deux soulignent l'importance de l'intérêt accordé à l'opinion publique par la sphère décisionnelle américaine.

## ■ Une contrainte démocratique « permissive »

Si, en France, plus encore que dans les autres pays, la relation entre démocratie et politique extérieure fait régulièrement l'objet de débats nourris, cela tient en grande partie à la structure du pouvoir sous la V<sup>e</sup> République, qui confère à l'exécutif une influence déterminante sur les grandes orientations de celle-ci, au détriment du Parlement. L'opinion publique est donc perçue comme tenue à l'écart

10. Alan Monroe, « Consistency between Public Preferences and National Policy Decisions », *American Politics Quarterly*, vol. 7, 1979.

11. Bernard Cohen, *The Public's Impact on Foreign Policy*, Boston, Little, Brown & Co, 1973.

12. Philip Powlick, « The Attitudinal Bases for Responsiveness to Public Opinion among American Foreign Policy Officials », *Journal of Conflict Resolution* 1991 ; 35 ; 611.

de la conduite de cette politique. Or de récents travaux ont permis de mettre en évidence que la « contrainte démocratique » joue aussi en France<sup>13</sup>.

Les décideurs ne sont pas imperméables aux influences extérieures, notamment celles des médias et des intellectuels. L'étude de leurs habitudes de travail et de leurs comportements montre en effet qu'ils sont devenus plus attentifs à l'opinion publique et que ce facteur pèse sur leur comportement. En ce qui concerne les problèmes de politique internationale, tout événement fortement médiatisé mobilise la communauté des décideurs politiques, sans doute de manière plus intense ces deux dernières décennies que du temps où le général de Gaulle occupait l'Élysée. Pour preuve, les dirigeants peuvent être amenés à adapter leur comportement par rapport à leur perception de l'opinion publique.

L'attitude de grande prudence de François Mitterrand lors de la guerre du Golfe en 1991 en est une bonne illustration. C'est parce qu'il a anticipé les réactions négatives possibles de l'opinion à un choix politique – celui de participer à ce conflit – qu'il a voulu mobiliser le public en faveur de ce choix et a développé une stratégie de communication fondée sur une présence médiatique forte. Sa décision de ne pas faire appel aux appelés du contingent s'explique aussi par l'anticipation d'une baisse du soutien de l'opinion en cas de pertes humaines, baisse susceptible d'entraîner une réduction de sa marge de manœuvre personnelle. L'opinion publique peut donc peser de manière tant préventive que dissuasive. Son influence s'exerce en effet non seulement lorsque les dirigeants suivent les souhaits de ceux qui veulent les influencer, mais aussi lorsqu'ils s'abstiennent de telle ou telle action en anticipation de réactions négatives de l'opinion.

L'opinion publique peut encore être un facteur déclenchant ou catalyseur de la décision. Ainsi, les interventions militaires humanitaires en Somalie et au Rwanda ont été en partie décidées pour éviter l'opprobre d'une opinion témoin d'une situation humanitaire difficile. De même, l'opposition forte et continue des Français à la guerre en Irak – qui s'est exprimée avant et après le déclenchement des combats à travers des manifestations spontanées, fréquentes et de grande envergure –, au même titre que leur approbation à l'égard de l'utilisation du droit de veto n'ont pu que conforter Jacques Chirac dans sa politique d'opposition à la ligne américaine. Au même moment, aux États-Unis, un certain nombre de résultats d'enquête d'opinion,

13. Natalie La Balme, *op. cit.*

notamment Worldviews 2002<sup>14</sup>, ont révélé qu'une grande majorité des Américains préférerait à l'emploi de la force armée en Irak la recherche d'une solution multilatérale soutenue par un accord de l'ONU. Après que ces résultats ont été connus, George W. Bush a choisi cette alternative au lieu de poursuivre la voie unilatérale qu'il semblait jusque-là privilégier.

Pourtant, les décideurs politiques n'hésitent pas, parfois, à braver une opinion majoritaire. En effet, si l'exécutif ne peut s'affranchir totalement de son avis, il ne se soumet pas pour autant à une sorte de dictature. Le refus de François Mitterrand de lever l'embargo sur les armes instauré le 26 septembre 1991 en ex-Yougoslavie, ainsi que celui d'engager la France dans une intervention militaire offensive, et ce malgré les pressions réitérées des intellectuels français, en sont la preuve. Les décideurs politiques se contentent, parfois, d'effectuer des gestes symboliques afin de contenir l'opinion, et peuvent faire acte de pédagogie afin d'informer le public et le préparer à des choix susceptibles de déclencher une opposition.

L'influence de l'opinion sur les décisions de politique extérieure peut donc être qualifiée de « contrainte démocratique permissive ». Que ce soit par anticipation ou par réaction, elle est toujours une contrainte, parmi d'autres, qui s'impose aux décideurs politiques. Mais cette contrainte reste « permissive » dans la mesure où ces derniers conservent une certaine marge de manœuvre et peuvent user de pédagogie afin de convaincre leurs concitoyens, lorsque cela s'avère nécessaire, de la justesse de leur choix. On peut donc constater que l'opinion publique dispose d'une influence « réelle » et pas seulement « potentielle », le plus souvent « variable », « irrégulière » et « indirecte ».

## La marge de manœuvre de l'exécutif

Il existe toutefois un certain nombre de facteurs qui accroissent la probabilité de l'influence de l'opinion, en particulier des variables cognitives. Les décideurs politiques percevant essentiellement l'opinion publique par le prisme des médias, la médiatisation d'un événement est un facteur qui détermine de manière indéniable son degré d'influence. On remarque aussi des variables temporelles liées notamment au « cycle de la décision » : l'influence de l'opinion est plus décisive au moment de la mise à l'ordre du jour et de la décision

14. Enquête réalisée en 2002 par le *German Marshall Fund of the United States* et le *Chicago Council on Foreign Relations*. Voir <http://www.worldviews.org>

initiale qu'au moment de la mise en œuvre. De même, elle sera plus forte en fin de mandat qu'en début. Enfin, elle dépend aussi de variables que nous qualifierons de bureaucratiques ou de personnelles, comme le degré de volontarisme de l'exécutif ou le niveau de consensus entre ses membres. Cette influence sera en effet plus grande si l'exécutif est indécis ou en cas d'absence d'accord au sein du gouvernement.

Durant les premiers jours d'une intervention militaire, le chef de l'exécutif peut s'attendre à un « effet de ralliement autour du drapeau », c'est-à-dire à un accroissement de son taux de popularité<sup>15</sup>. Cet effet est toutefois de courte durée, notamment lorsque l'opération s'avère être un échec ou si le nombre de pertes de soldats est trop important. Mais ici encore les choses ne sont pas aussi figées. Contrairement à l'idée communément admise, le public est prêt à tolérer des pertes humaines substantielles lorsque l'« intérêt national est engagé, d'importants idéaux sont défendus et les chances de succès sont élevées »<sup>16</sup>. D'après les chercheurs américains Christopher Gelpi, Peter D. Feaver et Jason Reifler, « sous de bonnes conditions, le public continuera à soutenir même les opérations militaires relativement coûteuses »<sup>17</sup>. Autre préjugé que ces auteurs tentent de condamner, le nombre de morts n'affaiblit pas forcément la popularité d'un président. En définitive, le soutien de l'opinion publique pour une intervention militaire donnée dépend d'une analyse coûts/bénéfices dans laquelle la perception des chances de succès est primordiale. D'ailleurs, le soutien du public s'accroît lorsque la victoire est assurée, quel que soit le coût humain et financier de l'intervention<sup>18</sup>.

Sans pour autant chercher à prendre position au sein du débat normatif opposant ceux qui considèrent qu'il est souhaitable que l'opinion influence le processus décisionnel à ceux qui le déplorent, ces observations permettent de conclure sur une réflexion d'ordre général à propos du débat sur le rôle de l'opinion publique dans la politique extérieure. En effet, ce débat ne gagnerait-il pas à être formulé autrement que dans des termes qui stipulent, d'une part, un modèle démocratique *bottom-up* où les élus se contenteraient de mettre en œuvre les préférences de l'opinion telles qu'elles apparaissent dans

15. Sur les conditions de l'effet de ralliement, voir William D. Baker, John R. Oneal, « Patriotism or Opinion Leadership? The Nature and Origins of the « Rally around the Flag » Effect », *The Journal of Conflict Resolution*, vol 45, n° 5, octobre 2001, pp. 661-687.

16. Eric Larson, *Casualties and Consensus. The Historical Role of Casualties in Domestic Support for US Military Operations*, Santa Monica, RAND, 1996, 153 p.

17. Christopher Gelpi, Peter D. Feaver, Jason Reifler, *Paying the Human Cost of War; American Public Opinion and Casualties in Military Conflicts*, Princeton, Princeton University Press, 2009, 280 p, p. 2.

18. Richard C. Eichenberg, « Victory Has Many Friends. Public Opinion and the Use of Military Force, 1981-2005 », *International Security*, vol 30, n° 1, été 2005, pp. 140-177.

le dernier sondage ou transparaissent dans la presse et, d'autre part, un modèle où des élites éclairées débattraient des grandes questions de politique internationale indépendamment d'un public soi-disant passionnel et peu informé ? Ce discours normatif, que nous retrouvons chez de nombreux analystes des questions internationales, à l'image de George Kennan, est trop réducteur et fait paradoxalement abstraction des avancées scientifiques dans le domaine. Pourtant récurrent à chaque nouvelle crise, formuler les différentes alternatives de manière aussi rigide ôte finalement tout intérêt à une question malgré tout fondatrice de la théorie démocratique. ─

MARTIN KLOTZ

## AFGHANISTAN : UN CAS CONCRET DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

« Une semaine après le début des frappes aériennes sur l'Afghanistan, le 7 octobre 2001, trois enquêtes permettaient de constater que l'opinion publique française approuvait très largement le passage à la phase militaire de la crise ouverte le 11 septembre avec les attentats terroristes de New York et Washington » (*Armées d'aujourd'hui* n° 265, novembre 2001). Sept ans plus tard, en 2008, le baromètre *Les Français et la défense* montrait que les Français n'associent déjà plus la « prévention des conflits et des menaces », à laquelle ils étaient toujours favorables, aux opérations extérieures (OPEX) menées par les armées, pour lesquelles leur adhésion était en baisse. En 2010, l'opinion des Français en faveur des forces armées reste largement positive, mais clairement dissociée du niveau de leur adhésion à l'engagement militaire en Afghanistan.

En outre, l'embuscade d'Uzbeen des 18 et 19 août 2008, au cours de laquelle dix soldats français ont trouvé la mort, marque un tournant dans le traitement médiatique de cette opération extérieure. Peu relayé par la presse grand public et d'opinion depuis le début du conflit, le sujet de l'engagement des forces en Afghanistan est soudain venu nourrir toutes sortes de débats et de polémiques dans les milieux politiques et journalistiques. La vague de critiques a alors trouvé un écho favorable auprès du public et engendré une baisse supplémentaire de l'adhésion des Français à cette opération. À ce jour, la courbe de l'opinion n'est pas remontée. Elle s'est toutefois stabilisée.

### Opinion et communication globale

Le conflit afghan est un sujet complexe dont le contexte est très mal connu des Français. C'est une opération lointaine qui nécessite une communication globale de la part du ministère, d'autant plus que nous sommes désormais confrontés à une habile utilisation de la communication par l'adversaire, qui cherche ainsi à affaiblir l'adhésion des Français à l'engagement des armées. En effet, il n'y a pas de soutien stable à une intervention militaire qui ne s'appuie pas sur une bonne compréhension par l'opinion publique.

Pour se faire leur propre opinion, les Français ont des attentes qu'il faut cerner (besoin d'information, de pédagogie, de témoignages,

désir de proximité avec les événements) afin de pouvoir leur apporter des réponses. Pour cela, l'institution utilise divers canaux : allocutions des ministres concernés dans les médias et au Parlement ; voyages de presse au sein des unités déployées sur le théâtre d'opérations ; reportages de terrain ; mise à disposition pour les médias français et étrangers d'images (photos et vidéos) réalisées par l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) ; rédaction de tribunes par des autorités civiles et militaires dans la presse écrite ; disponibilité des porte-parole de l'état-major des armées et de la Défense ; mise à disposition de moyens matériels et humains pour la sécurité et l'information des journalistes sur le théâtre d'opérations.

Par ailleurs, et pour la première fois dans l'histoire récente, des actions de communication encore plus proactives sont mises en œuvre, comme la création d'outils et de supports à la communication dédiée (dépliants, argumentaires ou encore plaquettes d'information globale synthétiques et factuelles à destination des élus et des médias).

Elles sont organisées autour de thèmes prioritaires : les objectifs de la présence militaire française au sein de la coalition ; le processus de transfert de responsabilité aux Afghans afin que cet engagement ait une issue ; la reconstruction ; les spécificités de l'action militaire française, en particulier le contact avec les populations locales et la prévention des dégâts collatéraux par une action au sol aux côtés des soldats afghans, afin de délégitimer les insurgés ; la contribution à la formation de l'armée afghane, action largement approuvée par l'opinion publique française ; l'entraînement et la préparation des forces en vue de leur projection ; les efforts d'équipement et de soutien de nos soldats ainsi que l'accompagnement des blessés et des familles des victimes dans la durée, les Français étant très attentifs à ce dernier thème.

La conception de véritables orientations stratégiques de communication est apparue indispensable tout comme la nécessité de conduire ce travail en interministériel, et ce à partir d'observations majeures. Tout d'abord, le fait qu'il existe une corrélation entre le manque d'adhésion de la majorité des Français à l'engagement militaire en Afghanistan et leur méconnaissance des aspects civils de l'investissement de notre nation dans ce pays (actions des ONG, de l'Agence française pour le développement...). Ensuite, le fait que la coalition soit perçue comme une armée d'occupation par une partie de l'opinion publique occidentale à cause de son ignorance de la pleine participation des Afghans aux opérations civiles et militaires de l'alliance sur le terrain, mais aussi de sa méconnaissance du processus de transfert des responsabilités aux Afghans.

La première mesure mise en œuvre fut la réalisation d'un argumentaire interministériel complet. Ce document d'une vingtaine de pages s'adresse au réseau diplomatique et de défense, en particulier aux attachés militaires français en poste à l'étranger, et a vocation à être relayé par nos ambassades. Il est régulièrement actualisé et diffusé par messagerie électronique. Il s'agit d'un véritable argumentaire, c'est-à-dire d'un outil permettant aux attachés de défense et aux diplomates de préparer d'éventuelles interviews ou conférences de presse lorsqu'ils sont interrogés sur le rôle de la France en Afghanistan. La réalisation d'un tel document s'insère dans l'effort de pédagogie jugé nécessaire.

### **Informé plus que séduire : un exemple concret**

C'est dans cette perspective que la création d'une plaquette a été décidée dès le début de l'année 2009. Son but : montrer l'approche globale de l'engagement de la France. Il s'agissait de réaliser un produit le plus sobre possible et exploitable sur la durée en éveillant l'attention du lecteur sans tomber dans la propagande ou l'autosatisfaction. Cette plaquette illustrée et informative a donné à ses lecteurs des renseignements factuels dans les trois domaines d'intervention de la France en Afghanistan : action diplomatique, engagement militaire et aide à la reconstruction.

L'objectif était également de replacer l'investissement de la France dans le contexte international en donnant un aperçu factuel et thématique des actions déjà réalisées par l'ensemble des alliés. Cette partie du dépliant intitulée « Les progrès accomplis depuis 2001 » permet de montrer la diversité des domaines dans lesquels la communauté internationale aide les Afghans : gouvernance, droits de l'homme, santé, éducation, infrastructures, développement économique, liberté d'expression... À l'ensemble de ces domaines sont associées des actions très concrètes qu'il était important d'exposer afin de montrer que l'action militaire n'est pas la seule raison d'être de l'engagement français mais bien l'un des moyens permettant aux Afghans d'accomplir des progrès importants, le but ultime étant que ceux-ci s'approprient pleinement leur responsabilité.

Le volet destiné à introduire le document répond simplement à la question qui fait titre : « Pourquoi la France s'engage ». Les arguments sont développés au sein de quatre raisons majeures : « par respect pour ses engagements internationaux, ses responsabilités et ses valeurs » ; « pour combattre le terrorisme » ; « pour contribuer à la reconstruction et au développement » ; « par fidélité à une longue histoire d'amitié et de solidarité avec le peuple afghan ».

Ce document a été diffusé à quatre cent cinquante mille exemplaires ciblant les catégories socioprofessionnelles supérieures, les élus locaux et nationaux, les hauts fonctionnaires, les réseaux de diplomatie et de défense comprenant les unités militaires engagées sur le terrain et, enfin, l'ensemble des ministres du gouvernement. En effet, une lettre d'accompagnement du dépliant, sous double timbre, signée du ministre des Affaires étrangères et européennes et du ministre de la Défense leur a été adressée ainsi qu'aux parlementaires.

Au vu du succès remporté par ce produit de communication jugé d'utilité publique par de nombreux lecteurs, il a également été distribué aux journalistes et traduit en six langues (anglais, russe, allemand, arabe, espagnol, dari), de manière à permettre une diffusion internationale relayée par nos ambassades.

Le général américain McChrystal, qui commande les forces de l'OTAN en Afghanistan, soulignait récemment le besoin croissant de communication. Cette plaquette répond à cette nécessité en décrivant les champs d'action de l'intervention et les succès qu'elle engendre tout en soulignant le caractère international des opérations. Ce document illustre donc également la solidarité avec les alliés. En affichant l'unité de la coalition et en s'inscrivant dans une démarche d'information proactive, la France s'aligne ainsi sur les meilleurs standards de la communication définie avec ses alliés. Au sein de l'OTAN, on parle désormais de *Reputation War*. Il s'agit de contrer l'élan de l'insurrection et le discours des extrémistes par l'accroissement de la production média apportant les preuves des progrès accomplis. ─



JOSSELIN DE ROHAN

## LE PARLEMENT, ENCEINTE LÉGITIME DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

La question du rôle du Parlement en matière de défense se pose d'une façon singulière du fait de la spécificité du sujet, puisqu'il s'agit d'un domaine où l'action gouvernementale ne s'exerce que marginalement par la voie législative. Plusieurs considérations permettent d'expliquer cet effacement relatif.

Lorsque la Constitution évoque la défense nationale, c'est essentiellement pour préciser les attributions du gouvernement et du président de la République en la matière. Ce dernier, qualifié de « garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire » (article 5), est « le chef des armées et préside les conseils et les comités supérieurs de la défense nationale » (article 15). Le gouvernement, quant à lui, « dispose de la force armée » (article 20) et le Premier ministre est « responsable de la défense nationale » (article 21). En pratique, c'est principalement le chef de l'État qui définit la politique de défense de la France et qui décide de l'engagement des forces. Cette concentration des pouvoirs entre les mains du président de la République dans le domaine de la défense a une incidence directe pour le Parlement, car c'est le gouvernement, et non le président de la République, qui est responsable devant lui et qu'il est chargé de contrôler. À cet égard, on note que la marque personnelle imprimée par le général de Gaulle façonne toujours très profondément nos institutions.

Cette prédominance de l'exécutif se traduit de manière effective dans la réalité politique, puisque les effets conjugués du fait majoritaire et du parlementarisme rationalisé ont permis d'assurer au gouvernement un soutien quasi systématique du Parlement en matière de politique de défense. Qui plus est, cette dernière est traditionnellement restée à l'écart des polémiques partisans et, soucieux de ne pas affecter la crédibilité de la France sur la scène internationale par des controverses politiques trop vives, les parlementaires se sont ralliés pendant des années à une forme de consensus républicain sur ces questions, dont on a pu voir l'illustration au cours de périodes de cohabitation.

Des considérations pratiques et de bon sens sont également à prendre en compte. En effet, la politique de défense suppose une capacité de réaction rapide et une discrétion qui s'accommodent

difficilement du temps parlementaire. La longueur des débats rendrait caduque toute décision d'intervention dans un domaine où l'urgence et la discrétion sont de rigueur.

## **La montée d'une exigence démocratique de débat en matière de défense**

Si la pratique traditionnelle a pu présenter l'avantage d'une certaine efficacité, la montée d'une exigence démocratique de débat sur la politique de défense, qui ne semble plus aussi consensuelle qu'auparavant, a progressivement forcé la représentation nationale à se saisir plus efficacement de ces questions.

Réputées, jusqu'à une date récente, intéresser modérément l'opinion publique et recueillir, de ce fait ou non, une approbation globale, les questions de défense affectent désormais le quotidien des citoyens. Les menaces directes aux frontières ont disparu, laissant place à une perception beaucoup plus diffuse des enjeux et des fondements de notre politique de défense par l'opinion publique. Les crises éclatent sur des théâtres lointains et les citoyens n'en saisissent pas toujours les répercussions sur leur propre sécurité. La notion de menace elle-même évolue et chacun comprend bien, avec le terrorisme, qu'elle n'est plus seulement militaire, et que les questions de défense rejoignent désormais celles de sécurité intérieure.

Un second élément renforce le premier, c'est la suspension du service national. Avec la professionnalisation, nous nous sommes dotés d'une armée beaucoup plus adaptée à ses nouvelles missions. Mais cette armée ne s'identifie plus de manière aussi évidente à la « nation en armes » et, de ce fait, certains craignent que l'ancrage de l'armée dans la nation ne soit plus aussi solide que par le passé.

En parallèle, le développement de nouvelles formes de médias et la rapidité de circulation des informations qui les caractérisent ont eu pour effet de sensibiliser les masses, notamment par le biais d'Internet, aux images sensationnelles des conflits en cours dont les enjeux sont devenus un sujet de conversation courant et non plus réservés à un microcosme de spécialistes. Les manifestations organisées un peu partout en France lors des discussions relatives à une éventuelle intervention militaire des Nations Unies en Irak au début de l'année 2003, les enquêtes de sondage catastrophiques sur le retrait des troupes françaises en Afghanistan ou les prises de position violentes d'intellectuels en faveur d'une intervention armée au Darfour sont autant d'illustrations du fait que l'opinion publique s'est emparée des questions de défense. Face à ces mutations, il

paraît naturel de se retourner vers le Parlement, car c'est en son sein que peut se forger un nouveau consensus national en matière de politique de défense.

## **▮** Des commissions parlementaires spécialisées

Il faut rappeler que, par rapport à beaucoup d'autres démocraties, le Parlement français comporte un nombre très restreint de commissions permanentes, huit à l'Assemblée nationale et six au Sénat, ce qui devrait nécessairement amener chacune d'entre elles à embrasser un très grand nombre de matières. La défense bénéficie cependant d'un traitement privilégié. À l'Assemblée nationale, une commission est exclusivement vouée à l'examen des questions relatives à la défense et aux forces armées, de même qu'au Sénat, où la commission de la défense est également compétente pour les questions relatives aux affaires étrangères. Cette double étiquette présente des avantages certains et permet de porter un regard global sur des dossiers dans lesquels les aspects stratégiques, diplomatiques et militaires sont indissociablement liés.

Ces commissions sont composées d'élus dotés d'une solide expérience du fonctionnement de l'État. Pour prendre l'exemple de la commission sénatoriale, elle compte aujourd'hui, sur cinquante-six membres, pas moins de quatorze anciens ministres et deux anciens Premiers ministres. À ces parlementaires de haut niveau s'ajoutent généralement des élus déjà fortement sensibilisés aux enjeux de défense au niveau local, du fait de la présence d'une unité ou d'une base militaire sur le territoire de leur circonscription. Tout ceci forme, dans chacune des deux assemblées, un ensemble disposant de liens privilégiés avec le monde de la défense, et qui en connaît les contraintes et les particularités.

## **▮** Contrôler l'action du gouvernement

Le cœur de métier du Parlement réside dans l'examen et le vote des lois. Le ministère de la Défense n'est certes pas le plus inflationniste en la matière, mais il faut constater que depuis quelques années, l'activité législative dans ce domaine est assez soutenue, avec la suspension du service national, les mesures d'accompagnement prises pour la professionnalisation, les nouvelles dispositions relatives à la réserve, le nouveau statut général des militaires, celui de la gendarmerie, ou encore les évolutions apportées aux

structures industrielles de l'État. Chacun de ces textes a fait l'objet de nombreuses auditions, d'un examen approfondi et d'un rapport au cours duquel les parlementaires ont largement fait usage de leur droit d'amendement.

L'examen annuel de la loi de finances est l'occasion d'une analyse très détaillée du budget de la Défense tant par les commissions des finances que par les commissions de défense. Celles-ci s'appuient sur les réponses, parfois classifiées, que le ministère est tenu de fournir à un questionnaire précis, ainsi que sur les auditions de responsables civils ou militaires, d'industriels et d'experts, mais également sur les constatations faites lors de visites d'unités ou d'installations, ou lors de déplacements sur les théâtres d'opérations extérieures.

À cet égard, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), promulguée en août 2001, a doté le Parlement de nouveaux moyens qui ont modifié en profondeur son appréhension du budget de la Défense, et mis en place une véritable logique de transparence et de performance. L'information fournie au Parlement est plus complète et les indicateurs qui mesurent la réalisation des objectifs permettent de mieux évaluer l'efficacité des politiques publiques, en dépassant l'analyse strictement quantitative des crédits. Le gouvernement est soumis à des contraintes nouvelles, telles que la transmission aux commissions compétentes, avant leur publication, des décrets portant annulation de crédits et l'impossibilité d'opérer par simple décret des annulations de crédits cumulées dépassant 1,5 % des crédits ouverts. Enfin, le pouvoir d'amendement du Parlement lui permet d'effectuer des transferts au sein d'une même mission, et donc d'ouvrir plus largement le débat sur les priorités budgétaires retenues.

De plus, depuis la loi de finances pour 2009, l'instauration d'un budget triennal pour la Défense permet une meilleure visibilité et une articulation précise entre les budgets annuels et la loi de programmation 2009-2014, dont l'examen a impliqué un travail de même nature.

S'agissant de l'exécution du budget, le Parlement se doit d'être extrêmement attentif. C'est la raison pour laquelle un contrôle trimestriel du budget de la Défense a été instauré entre les deux assemblées et le ministère. Il regroupe les parlementaires des commissions de la défense et l'ensemble des responsables du ministère sous la présidence du directeur de cabinet. De même, la loi de règlement fait l'objet d'une attention toute particulière.

En matière de contrôle parlementaire du budget de la Défense, on constate de pays à pays des situations très différentes. En Allemagne, le Bundestag dispose de prérogatives extrêmement étendues. Le gouvernement est tenu de présenter à la commission de la défense,

pour délibération et indépendamment de la loi de finances, tout programme d'acquisition atteignant ou dépassant une enveloppe financière de vingt-cinq millions d'euros. Nous avons pu mesurer le poids du Bundestag en la matière lors de la mise en place du programme d'avions de transport militaire A400M. Le Congrès des États-Unis procède lui aussi à un examen détaillé et très critique du budget de la Défense, qui pèse fortement sur sa version finale. Pour ce faire, il dispose d'importants moyens d'analyse et d'investigation, tels que le *General Accounting Office*, qui pourrait être comparé à notre Cour des comptes. Toutefois, il est de notoriété publique que la rationalisation des choix budgétaires n'est pas toujours la préoccupation première des parlementaires américains et que le lobbying exercé par les industriels, voire directement pas les armées, influe considérablement sur le résultat final.

De ce point de vue, le Parlement français se trouve plutôt dans une position comparable à celle de son homologue britannique, qui n'intervient pas, lui non plus, dans le détail des choix budgétaires en matière de défense, même s'il est en mesure d'exprimer un avis détaillé sur le projet gouvernemental.

Dans la mesure où elles ne sont pas surchargées de textes législatifs, les commissions de défense peuvent se consacrer à l'élaboration de rapports d'information et de contrôle. Ceux-ci sont décidés à l'initiative des commissions et portent sur des sujets de fond ou d'actualité tels que la stratégie de contre-insurrection en Afghanistan, la prolifération et la dissuasion nucléaire, le projet A400M et l'Europe de la défense, les enjeux de l'évolution de l'OTAN, la piraterie maritime, l'évolution des relations transatlantiques en matière de défense, les enjeux stratégiques et industriels du secteur spatial, les drones, ou encore les perspectives d'externalisation. À la fois exhaustifs et pédagogiques, car destinés à un public de non-spécialistes, ces travaux renforcent l'information du Parlement lui-même et contribuent au dialogue avec l'exécutif. Désormais très facilement accessibles grâce à Internet, il est également souhaitable qu'ils favorisent plus largement les débats sur les grandes questions de défense au sein de la population.

Plus récemment, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat a pris l'initiative d'envoyer deux parlementaires, l'un de la majorité, l'autre de l'opposition, sur les principaux théâtres d'opérations où les forces françaises sont engagées. De telles missions se sont ainsi rendues en Côte d'Ivoire, au Liban, au Kosovo, au Tchad et, plus récemment, en Afghanistan, dans le cadre d'une mission commune Inde/Pakistan/Afghanistan menée du 22 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2009.

## ▣ Les moyens d'information du Parlement

Même si la France ne dispose pas, loin s'en faut, de structures comparables aux *think tanks* américains, on peut tout de même constater que les sources « ouvertes » sont déjà suffisamment nombreuses pour alimenter les réflexions et le sens critique du Parlement. Les industriels, les différents services du ministère, chacune des armées, et en leur sein leurs diverses composantes, sont autant de sources différentes qui, grâce aux contacts formels ou informels, permettent au parlementaire de croiser et de recouper les informations, d'affiner ses questions et de renforcer la pertinence de ses constatations.

À cet égard, un changement notable est perceptible, depuis quelques années, dans l'attitude des responsables du ministère de la Défense, qui fait preuve aujourd'hui d'une ouverture beaucoup plus grande que par le passé. Le temps n'est pas si lointain où le ministre s'opposait formellement à l'audition des chefs d'état-major ou de tout autre responsable de la défense par les commissions parlementaires (Michel Debré en 1972). Les chefs d'état-major sont aujourd'hui régulièrement reçus par celles-ci et ces interventions font l'objet de comptes rendus retranscrits sur Internet. On retrouve un même souci de transparence dans la communication de documents ou de données aux parlementaires, et les services du ministère ou les armées fournissent volontiers les chiffres ou les explications qui leur sont demandés. À titre d'exemple, un rapport très détaillé sur les exportations d'armement est remis chaque année au Parlement.

Les exigences de confidentialité demeurent cependant réelles, par exemple dans le domaine du renseignement, pour des raisons évidentes d'efficacité. Cependant, une loi de 2008 a créé une « délégation parlementaire au renseignement » commune au Sénat et à l'Assemblée nationale, composée de quatre sénateurs et de quatre députés. Cette délégation, dont la mission est de suivre l'activité générale et les moyens des services de renseignement, se rend ainsi plusieurs fois par an dans les locaux de la DGSE afin d'être informée sur les opérations en cours. Ses travaux sont couverts par le secret de la défense nationale. Au total, le périmètre des restrictions apportées à l'information du Parlement s'est réduit, ce qui ouvre un champ considérable à ses investigations.

De même, avec l'accord du ministre, l'état-major des armées (EMA) met à disposition de la commission sénatoriale un expert militaire à la fois intégré dans les structures de l'EMA et de la commission, afin de faciliter les échanges et l'information.

## La réforme du 23 juillet 2008 et le contrôle des opérations extérieures

Avec la révision du 23 juillet 2008 intitulée, à juste titre, « loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République », le constituant a opéré une transformation profonde du texte constitutionnel, y compris sur des points souvent considérés comme fondateurs des équilibres institutionnels de la V<sup>e</sup> République, tels que la prédominance du gouvernement sur l'ordre du jour des assemblées, l'interdiction faite aux assemblées de voter des résolutions à l'adresse du gouvernement, l'impossibilité pour le président de la République de s'exprimer lui-même devant le Parlement, ou encore l'engagement de la discussion législative sur le texte du gouvernement et non sur celui de la commission.

En matière de défense également, cette réforme a considérablement renforcé le rôle du Parlement, en soumettant le gouvernement à un devoir d'information en cas d'intervention des forces armées à l'étranger et, dans le cas où ladite intervention viendrait à durer plus de quatre mois, à un vote d'autorisation de prolongation (nouvel article 35). Preuve de sa nécessité, cette réforme fait suite à de multiples propositions de lois restées sans suite. En ce qui concerne le dispositif d'information du Parlement, il appartiendra au gouvernement d'apprécier, selon les circonstances, les modalités d'information les plus adaptées. En fonction de la nature de l'opération, de son cadre juridique et de son ampleur, l'exécutif pourra choisir d'informer les présidents des deux chambres, les présidents ou l'ensemble des commissions compétentes des deux assemblées, ou d'effectuer une déclaration plus solennelle. Au-delà de quatre mois d'intervention, c'est bien une demande d'autorisation que le gouvernement doit adresser au Parlement, et non pas une simple consultation. En cas de refus, les armées devraient toutefois disposer d'un délai pour organiser leur retrait dans les meilleures conditions possibles.

Héritage de la Révolution française, le principe de l'autorisation parlementaire de déclarer la guerre n'a été que très rarement appliqué par le passé. Ainsi, lors des deux guerres mondiales, le Parlement fut simplement convoqué en session extraordinaire et appelé à voter l'ouverture de crédits supplémentaires.

L'article 35 de la Constitution de la V<sup>e</sup> République, qui dispose que « la déclaration de guerre est autorisée par le Parlement », n'a jamais été appliqué, or, depuis 1958, notre pays a été engagé dans un grand nombre d'opérations extérieures. Certes, la notion classique de « guerre » a évolué et on parle davantage aujourd'hui d'opérations de maintien ou de rétablissement de la paix. Le Parlement n'a eu

l'occasion de s'exprimer par un vote qu'à une seule reprise, à l'occasion de l'intervention de la France lors de la guerre du Golfe en 1991. Le gouvernement avait alors engagé sa responsabilité devant l'Assemblée nationale et demandé l'approbation de sa politique au Sénat, en vertu de l'article 49 de la Constitution.

La faiblesse des moyens de contrôle dont disposait le Parlement français sur l'engagement des opérations extérieures avant 2008 contrastait fortement avec les pouvoirs accordés aux parlements dans les autres démocraties. C'est en Allemagne que le Parlement est le plus fort en matière de contrôle des opérations extérieures (OPEX), pour des raisons historiques. Qualifiant la Bundeswehr d'« armée du Parlement », la cour constitutionnelle a expressément subordonné à l'approbation du Parlement la participation militaire de forces allemandes à des OPEX et le Bundestag est régulièrement tenu informé de l'évolution des opérations en cours, dont il peut exiger l'arrêt à tout moment. Aux États-Unis, le *War Powers Act* de 1973 impose au Président la consultation préalable du Congrès avant tout engagement des troupes américaines, puis un compte rendu dans les quarante-huit heures qui suivent. Au-delà de soixante jours, il doit obtenir un accord explicite.

Les opérations extérieures constituent tout de même la principale mission des forces armées. En janvier 2010, ce sont près de treize mille militaires français qui participent à des interventions militaires à l'étranger, qu'elles soient menées sous l'égide de la France, de l'OTAN, de l'Union européenne ou de l'ONU, et leur coût n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Une meilleure implication du Parlement permettra de renforcer la légitimité de ces opérations. L'envoi de troupes à l'étranger est une décision qui peut avoir de graves conséquences pour la vie des personnels engagés, comme l'ont montré récemment les pertes de soldats français en Afghanistan, mais aussi pour la sécurité des Français et, plus largement, pour la place et l'influence de la France dans le monde. Il est légitime, dans une démocratie, que le Parlement, en tant que représentant de la nation, soit informé de ce type d'intervention, puisse débattre et se prononcer par un vote lorsque cette intervention risque de s'installer dans la durée.

En application du nouvel article 35 de la Constitution, le gouvernement a effectué une déclaration à l'Assemblée nationale et au Sénat, suivie d'un débat et d'un vote, sur la prolongation des opérations extérieures menées par la France en Afghanistan le 28 septembre 2008, puis sur les opérations menées en Côte d'Ivoire, au Kosovo, au Liban, au Tchad et en République centrafricaine le 28 janvier 2009. Il convient de signaler que, la loi n'étant pas rétroactive, il n'était pas juridiquement tenu de demander l'autorisation du Parlement.

De même, en donnant aux assemblées la maîtrise de la moitié de leur ordre du jour, cette réforme permet aux parlementaires d'aborder en hémicycle des sujets que le gouvernement n'aurait pas forcément, de lui-même, soumis à l'appréciation des parlementaires. Un débat d'initiative sénatoriale sur l'Afghanistan a ainsi été organisé au Sénat le 16 novembre 2009, au cours duquel se sont exprimés des points de vue très variés sur la stratégie française dans ce conflit. On peut cependant regretter que ces débats, qui n'engagent certes pas de vote formel, ne soient pas plus couverts par les médias, dans la mesure où ils constituent l'expression même du débat démocratique.

Par ailleurs, le gouvernement a tout à gagner d'une meilleure implication du Parlement en matière de défense et celui-ci apparaît, à cet égard, comme un gisement de vecteurs d'influence insuffisamment exploité. Les présidents des assemblées et des commissions spécialisées ont fréquemment des entretiens avec les personnalités étrangères de haut niveau en visite en France et effectuent de multiples déplacements à l'étranger. Les groupes d'amitié, qui permettent de tisser des liens utiles avec les parlementaires étrangers, sont aussi un outil de contacts avec des États avec lesquels les relations étatiques sont parfois limitées, voire inexistantes. Les parlementaires sont les représentants de leur pays dans des assemblées internationales, telles que l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. De tous les acteurs internationaux émergents, qu'il s'agisse d'entreprises, de la société civile ou des médias, les parlementaires sont clairement les plus légitimes à jouer un rôle accru en matière de défense.

## Informer au niveau local

Au niveau des circonscriptions, les élus nationaux ont pour mission de faire comprendre l'importance des enjeux de défense à leurs concitoyens, pas toujours au fait de ces questions, encore trop souvent considérées comme l'affaire de spécialistes. En effet, les attentats du 11 mars 2004 à Madrid ainsi que ceux du 7 juillet 2005 à Londres ont montré que la lutte contre le terrorisme ne se menait pas que sur des théâtres d'opérations lointains et que les menaces, si elles sont invisibles, n'en sont pas moins présentes et peuvent affecter la vie de chacun.

À cet égard, les candidatures aux sessions régionales de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), qui permettent à des professionnels issus d'horizons variés d'assister à un ensemble de conférences et de visites en matière de défense, doivent être encouragées. De même, le rôle des correspondants défense doit être valorisé

en tant qu'interlocuteurs privilégiés des autorités militaires au niveau départemental. Ceux-ci, dans la mesure où ils disposent d'une information régulière et réactualisée, ne doivent pas hésiter à utiliser les divers outils mis à leur disposition afin d'informer les citoyens, en valorisant notamment le parcours de citoyenneté, les activités de défense (volontariat, préparations militaires, réserves militaires) ou encore le devoir de mémoire.

Ces mesures semblent tout particulièrement indispensables dans les circonscriptions où sont implantées des bases ou des industries militaires. On pense notamment aux régions de Toulouse ou de Bordeaux, où se concentrent les grands pôles de l'industrie aéronautique et spatiale française, à l'origine de nombreux emplois et de développement économique.

En informant et en sensibilisant leurs concitoyens au niveau local, et donc de manière plus directe et moins abstraite, les élus locaux jouent un rôle essentiel dans l'apparition d'une véritable « résilience de la nation », concept auquel le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale accorde une importance primordiale.

## Le Parlement, acteur influent en matière de défense ?

Le Parlement, c'est évident, n'a ni les moyens ni la vocation de se poser en co-gestionnaire de la défense aux côtés de l'exécutif, encore moins de chercher à conduire une action parallèle à ce dernier. Pour des raisons de disponibilité et de moyens humains, il ne peut pas davantage prétendre exercer un contrôle exhaustif. Il lui appartient, sur les sujets de son choix, d'effectuer des analyses approfondies, d'utiliser pleinement les possibilités qui lui sont offertes et de jouer son rôle de réflexion et de proposition en amont, et de contrôle en aval. C'est donc plutôt dans une logique d'influence plus que de pouvoir qu'il faut ici se placer.

Si toutes les remarques ou les préconisations parlementaires ne sont pas systématiquement suivies d'effet, loin s'en faut, nombreux sont les exemples montrant que sans être directement impliqué dans la phase décisionnelle, le Parlement peut exercer une influence indirecte non négligeable sur la prise en compte de certains problèmes. Ainsi, après la guerre du Kosovo, sur des sujets aussi divers que le maintien en condition des matériels, le déficit en médecins du service de santé, la dégradation relative de la condition militaire, l'écho qu'il a donné aux difficultés rencontrées a favorisé la recherche de solutions.

À cet égard, il convient de préciser que, pour la première fois, quatre parlementaires (deux députés et deux sénateurs) étaient membres de

la commission du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 et ont participé à l'ensemble des travaux de son élaboration. De même, la loi de programmation militaire 2009-2014 prévoit que soit institué « un processus de suivi des orientations du livre blanc incluant notamment chaque année [...] une évaluation présentée aux commissions compétentes du Parlement ». Et que le gouvernement présentera chaque année au Parlement un rapport sur l'exécution de la loi de programmation.

De même, se posera rapidement la question du contrôle parlementaire sur la politique européenne de défense et de sécurité, récemment rebaptisée « politique de sécurité et de défense commune » par le traité de Lisbonne. Outre l'élargissement des missions et la clause de défense mutuelle, la véritable innovation est le lancement d'une possibilité de « coopération structurée permanente » entre les États qui souscrivent certains engagements. Dans la mesure où la défense reste une compétence étatique et non communautaire, et que ce sont les parlements nationaux qui votent les budgets de défense, le Parlement européen, en dépit de son activisme, n'a guère de légitimité pour intervenir dans ce domaine. Un dialogue plus étroit devra donc être noué entre le gouvernement et le Parlement au sujet des orientations que notre pays défendra au sein des instances européennes.

La prise de conscience récente du rôle clé de la représentation nationale en matière de défense, confirmée par la révision constitutionnelle de 2008, a fait du Parlement un véritable acteur de la politique de défense nationale et, du même coup, un maillon essentiel de la redéfinition du lien armée-nation. La représentation nationale est désormais plus légitime à s'emparer des grandes questions de défense, trop longtemps exclues des hémicycles du Palais-Bourbon et du Palais du Luxembourg, et, à travers eux, les citoyens et l'opinion publique. Le consensus républicain qui prévalait sur ces questions n'est donc plus de mise, comme l'ont montré les prises de position récentes de sénateurs communistes critiquant fermement la stratégie française en Afghanistan lors d'un débat d'initiative sénatoriale sur la question organisé le 16 novembre 2009, ou encore les violentes critiques émises par les députés de l'opposition lors de l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur la réintégration par la France des commandements intégrés de l'OTAN le 17 mars 2009.

La politique de défense risque fort de devenir du même coup un véritable enjeu politique au plan national, sur la base duquel les citoyens pourront juger l'action de leurs élus, et éventuellement les sanctionner en conséquence. Jusqu'à présent, les grands débats sur la politique de défense étaient essentiellement réservés aux périodes de campagnes présidentielles, mais ils risquent bien d'être désormais

pleinement intégrés aux campagnes législatives, même si, dans les faits, l'instauration de la concomitance des mandats du président de la République et des députés diminue fortement la portée des campagnes pour les élections législatives. ─

YVES JÉZÉQUEL

## LES NATIONS EUROPÉENNES VEULENT-ELLES ENCORE GAGNER DES GUERRES ?

Une caricature de Forain dans *L'Opinion* du 9 janvier 1915 met en scène deux poilus dans leur tranchée « Pourvu qu'ils tiennent » dit l'un. « Qui ça ? » interroge l'autre qui s'entend répondre : « Les civils. » Si le soutien de la société civile apparaissait comme capital lors de la Première Guerre mondiale<sup>1</sup>, il est aujourd'hui tout aussi fondamental pour les opérations extérieures dites de stabilisation. Ainsi, l'effritement du soutien des opinions nationales européennes à l'engagement en Afghanistan influence la stratégie mise en œuvre<sup>2</sup>. Le risque est de voir les dirigeants chercher à ménager leur électorat en quittant l'Afghanistan avant que les conditions d'une paix durable ne soient solidement établies, ce qui constitue pourtant l'objectif de l'intervention.

Au-delà de l'échec possible de l'OTAN en Afghanistan<sup>3</sup>, qui serait déjà en soi une catastrophe pour cette organisation militaire, pour les valeurs défendues et surtout pour le peuple afghan, ce conflit met en lumière un des traits caractéristiques des sociétés modernes et surtout européennes : le rejet viscéral de la guerre. Il pourrait s'avérer une faiblesse psychologique fondamentale de ces sociétés pour affronter l'avenir.

En effet, si les raisons de ce rejet sont facilement compréhensibles, elles ne suffisent cependant pas à écarter le spectre de la guerre car celle-ci s'est réinvitée dans notre histoire après avoir fait mine de la désertir. Or pour gagner les guerres dans lesquelles nous sommes et serons impliqués, le soutien des opinions publiques est indispensable. Le conflit afghan nous invite donc à nous interroger sur les valeurs que nous souhaitons défendre, et jusqu'où, comme sur le projet que nous voulons porter demain, collectivement.

Pour diverses raisons, les nations européennes ont chassé la guerre de leur horizon politique. L'histoire en est la première cause. Les

1. Le concept du bombardement stratégique est né de la prise de conscience de l'importance du soutien de la société civile à l'effort de guerre. En détruisant le potentiel économique de l'adversaire mais également la détermination de ses populations, chaque belligérant espérait hâter la fin des combats.
2. Selon un sondage publié le 28 juillet 2009 par le quotidien *The Independent*, 52 % des Britanniques souhaitaient un retrait immédiat de leurs troupes, alors qu'en janvier 2010, 82 % des Français s'opposaient à un renforcement de leur contingent (sondage IFOP du 28 janvier 2010).
3. David Kilcullen, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la contre-insurrection, estime que la victoire est peut-être encore accessible, mais de justesse.

saignées des deux guerres mondiales, la mort de millions de civils désormais cibles désignées des deux camps, et enfin la peur, à l'ère nucléaire, d'un conflit entre les deux blocs dont l'Europe aurait été la première victime, ont profondément ancré dans l'imaginaire collectif l'idée que la guerre était synonyme de destructions et de malheurs. Le XX<sup>e</sup> siècle a ainsi approfondi l'empreinte culturelle laissée par l'héritage chrétien et les Lumières en renforçant l'ambition de façonner une humanité sans guerre. L'Europe politique est née de ce dégoût de la guerre, sur les ruines du projet kantien de la paix perpétuelle. Son projet est fondamentalement pacifique.

L'extraordinaire succès de la construction de la *Pax Europa*, malgré la persistance de quelques foyers de crise, est la deuxième raison de l'attachement immodéré des Européens à la paix. Après des siècles d'affrontements, ceux-ci jouissent enfin d'un sentiment durable de sécurité. À tel point que les liens entre ces nations et leurs armées ont changé. « Nous ne sommes plus du tout dans une configuration où la nation a le sentiment de devoir remettre sa vie entre les mains des armées », déclarait le général Georgelin, alors chef d'état-major des armées françaises, dans un entretien accordé au *Figaro* le 30 janvier 2010. Cette situation privilégiée comporte cependant le risque pour les nations européennes de voir le monde selon leur propre histoire et de les persuader qu'elles peuvent exporter leur modèle en évitant le recours à la force. « La transposition du miracle européen au reste de la planète serait la nouvelle mission civilisatrice de l'Europe », suggère Jacques Blamont<sup>4</sup>.

En outre, l'avènement de la société de consommation et de loisirs a encouragé une culture de plus en plus individualiste, hédoniste et populaire. La vieillesse et la mort ne sont plus considérées comme des étapes de la vie, mais comme une sorte d'anomalie qu'il faut repousser au maximum, sinon cacher, une barrière à l'accomplissement de ce qui est désormais devenu l'objectif prioritaire de l'existence, la jouissance immédiate. Le sens de l'engagement et du sacrifice n'est plus compris et le métier des armes déclassé au rang de métier ordinaire, ce qui induit une hyper sensibilité de la société sur les pertes au combat, vécues comme des accidents évitables.

Enfin, particularité française mais assez proche de la vision américaine, le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a brouillé la notion de guerre en associant étroitement menaces extérieures et intérieures. Les Français comprennent désormais que les interventions militaires, même très éloignées, ont pour but de garantir leur liberté et leur sécurité sur le sol national, plutôt que d'appuyer

4. Jacques Blamont, *Introduction au siècle des menaces*, Paris, Odile Jacob, 2004.

notre politique étrangère. Risquant de mélanger opérations militaires et actions de police, ils seront enclins à condamner une opération de stabilisation dont ils ne verraient pas directement les retombées sur leur vie quotidienne.

Malheureusement, l'hostilité des sociétés européennes envers la guerre ne les en préserve pas. Celle-ci demeure une réalité, qui exige en plus l'appui des opinions nationales pour déboucher sur une victoire.

En effet, même si la multiplication des conflits a en partie dissipé le rêve d'un avenir pacifique et prospère, un temps bercé par les Occidentaux au lendemain de l'effondrement de l'Union soviétique, les Européens peinent à prendre conscience des menaces qui pèsent sur leur avenir. Pourtant, la guerre en tant qu'activité consubstantielle à la nature humaine ne semble pas décidée à s'éteindre<sup>5</sup>. Même si elle a changé de forme, elle s'impose à nous et s'imposera sans doute davantage encore à nos enfants. Comme le prédit Colin S. Gray, le XXI<sup>e</sup> siècle risque de n'être qu'« un nouveau siècle de feu et de sang »<sup>6</sup>.

En outre, aujourd'hui plus encore qu'hier, il n'est pas envisageable de gagner un conflit sans l'appui de l'opinion, notamment en raison du rôle déterminant pris par les médias. L'avènement des médias de masse a en effet considérablement renforcé le poids des opinions. Le monde est entré dans l'ère des guerres de perceptions. Il ne s'agit plus de gagner physiquement, mais de persuader l'autre qu'il a perdu. À ce jeu, les démocraties européennes sont assez vulnérables.

Les combattants irréguliers, quant à eux, ont parfaitement compris le parti qu'ils pouvaient tirer des médias et les utilisent à merveille<sup>7</sup>. Quand les insurgés tuent un soldat français en Afghanistan, ils ne cherchent pas à affaiblir militairement le contingent français, mais à le priver de sa liberté de mouvement. Car la mort de ce soldat, relayée dans la presse, agitera de nouveau l'opinion, malmènera les sondages et se traduira par des ordres restreignant les déplacements. Les insurgés auront alors le champ libre pour exercer leur pression sur la population locale qui est l'enjeu majeur de la lutte entre l'insurrec-

5. « Hélas, le futur se nourrissant du passé et du présent, il est difficile d'imaginer que la guerre cessera subitement demain d'être consubstantielle à la nature humaine. "La trinité de la peur, de l'honneur et de l'intérêt", qui reste un des puissants moteurs de la tragédie humaine a encore de beaux jours devant elle » (Général d'armée Elrick Irastorza, chef d'état-major de l'armée de terre, dans la préface du livre de Colin S. Gray, *La Guerre au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 2008.)

6. Colin S. Gray, *op. cit.*

7. Éric de La Varenne et Véronique de Viguerie, reporters à *Paris Match*, ont rencontré le groupe de talibans qui a mené l'embuscade d'Uzbeen le 18 août 2008. Les photos des équipements des dix soldats français tués qu'exhibaient les insurgés ont été publiées le 3 septembre. Une polémique s'en est suivie accusant les journalistes de faire la propagande des talibans.

tion et la contre-insurrection<sup>8</sup>. La vraie cible des insurgés est donc le citoyen des nations contributrices en troupes assis devant son écran de télévision et excessivement sensible aux pertes humaines.

La pression de l'opinion publique peut aussi pousser les décideurs à changer de stratégie. Pris au piège entre le temps court du calendrier politique et le temps long des opérations de reconstruction, entre l'exigence de résultats immédiats des sociétés modernes et la lenteur inévitable des changements culturels sur les théâtres d'opérations, les dirigeants occidentaux peuvent être tentés de précipiter le cours des choses. L'annonce du début du retrait des troupes américaines en Afghanistan à partir de 2011 par le président Obama ne condamne-t-elle pas à l'échec le général Mac Chrystal, commandant des forces de l'ISAF ? Pourquoi, en effet, le paysan afghan prendrait-il le risque de soutenir le gouvernement du président Karzaï et la coalition alors que celle-ci partira bientôt et que les forces de sécurité afghanes ne seront sans doute pas prêtes pour le défendre efficacement<sup>9</sup> ?

S'impose donc l'idée que nous ne pouvons pas gagner de guerre sans le soutien de la nation. Des batailles sans doute, mais pas de guerre. Le retour aux armées professionnelles n'a pas été le retour aux guerres privées et la nation demeure l'actrice principale de son histoire. Mais est-elle consciente de ses responsabilités ?

Alors que faire ? Il s'agit avant tout de savoir expliquer clairement le sens de nos engagements, puis d'impliquer davantage la nation mais aussi la classe politique dans les questions de défense, enfin de réaffirmer notre détermination à incarner encore les valeurs qui ont fait la France.

La tâche d'expliquer aux opinions publiques le sens de nos engagements et de les convaincre de leur utilité afin d'éviter que l'incompréhension ne conduise à l'hostilité est une responsabilité du pouvoir politique. La guerre étant un comportement politique avant d'être une action militaire, c'est à celui qui décide de l'engagement et qui fixe les objectifs d'expliquer les raisons et la nature de l'intervention. Cet exercice suppose un message clair. Quand les images montrent des scènes de guerre en Afghanistan, alors que les gouvernements européens ne se retrouvent ni sur les objectifs poursuivis – guerre contre le terrorisme, lutte contre la drogue, aide à la population afghane –, ni sur la nature de leur intervention – certains parlent

8. David Galula, considéré outre-Atlantique comme le père de la contre-insurrection, préconisait de placer les troupes au plus près de la population en établissant des postes du volume d'une compagnie, afin de constituer un maillage territorial. Or cette dispersion crée inversement un risque accru d'exposer les troupes à des attaques, risque que les pays de la coalition ne sont pas prêts à prendre.

9. Voir l'interview du colonel Goya « Quel Afghanistan après le plan Obama ? » publiée dans le magazine *DSI* de janvier 2010.

de guerre tandis que d'autres se l'interdisent –, l'opinion se sent flouée. Dans le lot d'explications, la justification des pertes au combat revêt une difficulté particulière, compte tenu de l'extrême émotivité de la majorité des sociétés européennes sur ce sujet. Le discours doit donc viser à contrer la dictature du compassionnel imposée par les médias en réapprenant à la société ce qu'est la guerre. Il dépasse donc le seul cadre de l'intervention.

En effet, il ne suffit pas d'expliquer pour emporter l'adhésion, il faut aussi impliquer la nation. Le général Yakovleff entame son étude de tactique générale par cette boutade : « Georges Clemenceau aurait dit : "La guerre est une affaire trop sérieuse pour la laisser aux mains des militaires." Certes. Encore faut-il que les civils s'y intéressent. » Effectivement, si la subordination de l'outil militaire au pouvoir politique est salutaire, la création d'une armée de métier entraîne un double risque : distendre les liens unissant la nation à son armée en désintéressant les citoyens des questions de défense, mais aussi détourner de ce domaine une classe politique qui se focalise sur les préoccupations des électeurs et a de moins en moins de connaissance personnelle du métier des armes.

L'institution militaire a conscience de l'importance du rôle qu'elle doit tenir dans la préservation du lien armée-nation et s'y emploie avec énergie, mais elle ne peut en être le seul moteur. D'autant plus que la réduction du nombre d'implantations militaires imposée par les restructurations contribue à effacer un peu plus les militaires du paysage de la population française et des élus locaux.

Les sondages montrent pourtant que les Français ont une bonne opinion des armées. Mais n'est-ce pas simplement la traduction de la satisfaction de n'être plus liés aux obligations militaires ? Certes, un pas a été fait pour encourager l'implication de la nation dans sa défense par le vote de la loi du 23 juillet 2008 qui soumet au Parlement la prolongation des opérations extérieures au-delà du délai de quatre mois et crée les conditions d'un débat national. Mais cette mesure doit s'accompagner d'un effort de formation des citoyens à ces questions pour éviter que la méconnaissance des affaires militaires et des mécanismes de gestion d'un conflit ne conduisent à des oppositions de principe à nos interventions. Cet effort doit se porter en priorité sur les jeunes générations. Il peut par exemple se concrétiser par un renforcement de l'instruction civique dispensée dans l'enseignement secondaire. Quoiqu'il en soit, aucune avancée significative ne peut être réalisée sans l'investissement de l'État. La nation ne s'y mettra pas toute seule.

D'autant plus qu'en France, on assiste à une remise en question profonde de la société. Les Français doutent d'eux-mêmes, de leur

passé, de leur avenir et de leur modèle. Comment un pays qui s'interroge sur son identité pourrait-il défendre efficacement ses idées avec conviction hors de ses frontières et dans des conditions difficiles ? La guerre, en plus d'être un engagement politique, est un phénomène social et culturel. Elle reflète le comportement des groupes humains qui la mènent. Pour affronter les conflits qui ne manqueront pas de se présenter demain, il faudra afficher la détermination de ceux qui ont confiance en leurs valeurs et en eux-mêmes.

Car la guerre n'est pas qu'un choc physique, elle est avant tout affaire de volonté<sup>10</sup>. Le but est d'imposer sa volonté à l'autre, pas nécessairement de le détruire. C'est le plus déterminé qui gagne, pas forcément le plus puissant. Détermination de l'outil militaire pour remplir sa mission évidemment, détermination des gouvernements qui décident et fournissent les moyens humains, matériels et financiers, et surtout détermination de la nation toute entière, sans laquelle aucune victoire n'est possible. Les politiques de cohésion nationale et d'affirmation des valeurs républicaines et universelles qui forment le socle de notre modèle de société participent de la capacité à battre l'adversaire dans le champ des volontés. En cela l'introduction du concept de résilience<sup>11</sup> dans le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale constitue une avancée significative. À condition que l'idée soit suivie de mesures efficaces pour qu'elle soit comprise et portée par la société. Et à condition aussi qu'elle serve d'exemple aux nations européennes qui sont encore plus réticentes que les Français à s'engager dans un conflit. Sans quoi l'Europe de la Défense continuera de n'être qu'une pure fiction.

Parce qu'aujourd'hui plus qu'hier – compte tenu du rôle considérable pris par les médias – les opinions nationales pèsent sur les décisions politiques en matière de défense, parce que la guerre est une réalité qu'il faudra bien affronter comme un mal inévitable, sinon nécessaire, et parce que l'engagement armé exige la détermination de la nation tout entière, il est essentiel de convaincre Français et Européens des enjeux que représentent nos interventions extérieures. Comme le disait Fabrice Pothier<sup>12</sup>, pour gagner en Afghanistan, il faut d'abord « gagner les cœurs et les esprits... des Européens ». Cette responsabilité incombe en premier lieu à la classe politique. Mais ce travail en nécessite un autre, plus profond : redonner aux

10. « La guerre est un acte de violence dont l'objet est de contraindre l'adversaire à se plier à notre volonté » (Carl Von Clausewitz dans *De la guerre*).

11. La résilience se définit comme la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'événements graves, puis à rétablir rapidement leur fonctionnement normal, à tout le moins dans des conditions socialement acceptables.

12. Fabrice Pothier est directeur de Carnegie Europe.

sociétés européennes un projet dans lequel elles croient. Le conflit en Afghanistan pose ainsi aux nations européennes et particulièrement à la société française la question plus vaste et fondamentale de leur avenir et du monde qu'elles ont envie de construire, pour elles-mêmes et pour les générations à venir.

Dans cette recherche de valeurs et de sens, les armées, qui en connaissent bien la nécessité et la force, ont certainement beaucoup à apporter. Modèle d'application des valeurs républicaines, elles sont une source d'inspiration méconnue pour notre nation et nos dirigeants. ─



# **L** POUR NOURRIR LE DÉBAT



NORBERT CAMPAGNA

## LA PENSÉE MILITAIRE D'ADAM SMITH

Dans les débats actuels, le penseur écossais Adam Smith (1723-1790) est très souvent réduit au seul rôle de « pré penseur » du néolibéralisme économique et on ne retient de son œuvre que son livre sur la richesse des nations. Cette approche est réductrice à plusieurs égards. En premier lieu, elle oublie que Smith fut un philosophe moral – successeur de Francis Hutcheson à la chaire de philosophie morale de Glasgow –, dont l'œuvre maîtresse, la *Théorie des sentiments moraux*, semblait lui tenir particulièrement à cœur, car il l'a révisée à plusieurs reprises entre 1759, date de la première publication, et 1790, date de sa mort et de la parution de la sixième édition de l'ouvrage.

Réductrice, l'approche l'est aussi du fait qu'elle néglige certains aspects de la pensée économique de Smith. Ne citons ici que sa critique des marchands et manufacturiers favorables à l'établissement d'un système monopolistique : pour lui, il est clair que l'État doit intervenir afin de garantir une véritable libre concurrence. Même s'il milite en faveur d'une réduction du rôle de l'État dans la vie sociale et économique, il existe néanmoins des différences importantes entre sa pensée et les théories néolibérales actuellement en vogue. Dans cet article, je ne reviendrai pas sur ces aspects de la pensée smithienne déjà étudiés par d'autres auteurs. Je voudrais plutôt aborder un thème qui est rarement traité : la pensée militaire de Smith.

### La sympathie

Il est un fait que nous jugeons les sentiments et le comportement des autres. Dans son œuvre, Smith s'intéresse à deux types de jugement : celui concernant la propriété ou l'impropriété d'un certain sentiment ou comportement et celui concernant le mérite ou le démerite d'autrui. Ainsi, nous jugeons impropre qu'un adulte porte le deuil d'un canari pendant un an mais nécessaire qu'un individu ayant volontairement blessé autrui soit sanctionné pénalement.

Dans ce contexte, Smith pose la question suivante : sur quoi se fonde la légitimité ultime de ces jugements ? Autrement dit : qu'est-ce qui me donne raison de juger tel comportement, ou tel sentiment, approprié ou inapproprié et tel autre comportement méritoire ou démeritoire ? Et le comportement en question ne doit d'ailleurs pas être seulement celui d'un autre, mais peut également être le mien.

C'est pour trouver une réponse à ces questions qu'il introduit la figure du spectateur impartial – que l'on retrouve déjà chez Francis Hutcheson, par exemple. Lorsque mon jugement porte sur une autre personne dont le sort n'est d'aucune manière lié au mien, je suis en quelque sorte naturellement ce spectateur impartial, c'est-à-dire que je n'ai pas à faire d'efforts pour vaincre une quelconque partialité en moi. J'imagine alors être à la place de l'autre et par là aussi j'imagine comment je réagis si j'étais à sa place et si je regardais ce qui m'arrive de l'extérieur. Smith parle à ce propos de sympathie et estime que tout être humain en est capable. Alors de deux choses l'une : soit j'estime que je ressentirais ce que l'autre ressent et que j'agirais comme l'autre a agi, soit j'estime que je n'aurais pas senti ce qu'il ressent ou que j'aurais agi différemment. Dans le premier cas, je jugerai appropriés le comportement et les sentiments de l'autre, alors que dans le second cas, je les estimerai inappropriés. De même, le comportement est méritoire ou déméritoire dans la mesure où il sera approuvé ou désapprouvé par le spectateur impartial.

Lorsque mon jugement porte sur mes propres sentiments et sur mon propre comportement, je dois faire un effort sur moi-même pour adopter le point de vue du spectateur impartial. Je dois jeter un regard extérieur sur moi-même afin de voir si mes sentiments et mon comportement sont dignes d'approbation ou méritent d'être désapprouvés. Ce faisant, je deviens une sorte d'homme abstrait ou universel, c'est-à-dire que je fais abstraction de ce qui me caractérise et de ce qui peut rendre mon jugement partial. Lorsqu'il m'arrive un malheur, je dois me demander quels sentiments produira en un autre non concerné la vue de mon malheur et je dois m'efforcer de faire en sorte que mes propres sentiments soient à l'unisson des siens.

Dans ce cadre, Smith développe une théorie des vertus. L'homme parfaitement vertueux allie deux types de vertus : les vertus aimables et bienveillantes d'une part, les vertus héroïques et grandes de l'autre. Parmi ces dernières, on notera surtout la maîtrise de soi, vertu capitale chez Smith, car ce n'est que dans la mesure où je maîtrise mes passions que je peux les amener à un niveau permettant au spectateur impartial de s'identifier à elles et donc d'approuver mon comportement.

La théorie morale de Smith accorde ainsi une grande importance à la manière dont les uns et les autres se voient. Chacun, selon lui, recherche constamment l'approbation d'autrui. Or il ne peut trouver cette approbation que s'il y a sympathie, c'est-à-dire si autrui peut partager mes sentiments. Pour que cette approbation ait une valeur, il faut que le spectateur qui approuve soit impartial. Ce spectateur impartial pourra être soit un homme réel de chair et d'os dont j'entends le jugement, soit un homme hypothétique que j'imagine me jugeant, soit Dieu, le juge ultime.

## ▣ Spectateur partial et spectateur impartial en cas de guerre

L'un des cas où nous ne réussissons pas à sympathiser avec les sentiments d'autrui est celui où ceux-ci soit atteignent un degré trop élevé – de la haine pour quelqu'un qui n'a fait que nous bousculer involontairement –, soit n'atteignent pas un certain degré – une indifférence complète vis-à-vis de celui qui a martyrisé nos enfants. Un autre cas, et c'est lui qui nous intéressera plus particulièrement, est celui de la guerre.

« Les instruments de guerre sont agréables à contempler, et ce bien que leur effet immédiat semble être de la même façon la douleur et la souffrance. Mais il s'agit de la douleur et de la souffrance de nos ennemis, pour lesquels nous n'éprouvons aucune sympathie. Par rapport à nous, ils sont immédiatement en relation avec les idées de courage, de victoire, d'honneur » (*Théorie des sentiments moraux*, I, ii, 3, 4). Smith compare les instruments du chirurgien à ceux du militaire et constate que, contrairement aux premiers, les seconds sont agréables à contempler, et ce malgré le fait que les deux types d'instruments soient synonymes de douleur et de souffrance. Il s'agit donc de trouver une explication pour cette différence d'appréciation. Pour Smith, c'est parce que nous nous identifions à nos soldats qui remportent la victoire en les utilisant que la contemplation des armes – de nos armes, faudrait-il préciser – produit en nous un sentiment agréable. Nous ne les associons donc pas à la douleur et à la souffrance, mais à la victoire et à l'honneur. Dans *La Richesse des nations*, Smith revient sur le sujet et constate que ceux qui, dans de grands empires, vivent loin des champs de bataille, s'amuse de lire dans les journaux les exploits de leurs troupes. Et il ajoute : « Pour eux, cet amusement compense la petite différence entre les impôts qu'ils paient en temps de guerre et ceux qu'ils étaient habitués à payer en temps de paix » (V, II, 37) Le retour de la paix leur est même désagréable, car ils perdent ainsi à la fois ce qui les amusait et ce qui nourrissait leurs rêves de gloire.

Pour celui qui doit subir directement les souffrances causées par la guerre et par les armes, ces dernières ne seront pas toujours agréables à contempler. Et elles ne le seront pas non plus pour celui qui, étant impartial, n'éprouvera pas de joie à l'idée de la victoire qu'elles permettent de remporter et qui verra aussi qu'elles ne produisent pas que des idées de victoire, de courage...

Smith constate qu'en cas de conflit entre deux nations, les citoyens de l'une ne recherchent pas l'approbation des citoyens de l'autre, mais uniquement celle de leurs propres concitoyens. Et celle-ci est relativement vite trouvée, car ils éprouvent les mêmes sentiments envers l'adversaire ou l'ennemi. Si je retrouve ma haine dans la haine de tous ceux qui m'entourent, elle m'apparaîtra vite justifiée. Ce qui fait dire

à Smith qu'en situation de conflit, « le spectateur partial est à portée de main ; le spectateur impartial à une grande distance ».

Dans le monde réel, selon lui, le spectateur impartial est constitué par les citoyens des nations neutres. Pour obtenir un jugement impartial sur l'opportunité et la légitimité de la guerre, le citoyen d'une nation en guerre ne devrait donc pas considérer la situation du point de vue du citoyen de la nation rivale, mais de celui du citoyen d'une nation neutre. Celui-ci ne réussira le plus souvent pas à éprouver pour la nation qui m'est ennemie les sentiments de haine que j'éprouve pour elle ; il n'approuvera donc pas mon attitude. Dès lors, si je veux obtenir l'approbation du spectateur impartial, il est nécessaire que je revoie ma haine à la baisse.

L'absence du spectateur impartial, ou du point de vue du spectateur impartial, a pour effet une violation fréquente des normes les plus élémentaires de la justice : « Les traités sont violés ; et leur violation, pour autant qu'elle apporte un avantage, ne jette pas de déshonneur sur le violateur. L'ambassadeur qui trompe le ministre d'une nation étrangère est admiré et applaudi » (*Théorie des sentiments moraux*, III, 3, 42). Acte qui, si nous le commettons à l'égard d'un concitoyen, attirerait sur nous la désapprobation générale voire le ressentiment, mais qui suscite l'approbation lorsqu'il est perpétré à l'encontre de quelqu'un avec qui notre nation est en guerre. Notre honneur tient alors dans l'approbation *de facto* de nos concitoyens et nous oublions de nous demander si nous sommes vraiment dignes d'une telle approbation. Cette dernière question ne saurait obtenir de réponse objective et impartiale que si nous adoptons le point de vue du spectateur impartial. Et pour ce dernier, il ne peut y avoir de différence entre la violation d'un traité conclu avec un ennemi et celle d'un contrat conclu avec un citoyen ; dans les deux cas, le violateur mérite la désapprobation, si ce n'est une sanction.

Smith suggère également que les guerres civiles laissent moins de place au spectateur impartial que les guerres internationales, de sorte que les atrocités qui y sont commises sont encore pires. S'il estime que même dans de telles situations il existera toujours quelques personnes qui seront au-dessus de la mêlée, il pense toutefois qu'elles seront des objets de mépris et de dérision pour les fanatiques de chaque bord. Or ce sont elles qui incarnent le jugement vrai concernant l'honneur et le déshonneur des actions.

## Vertus aimables et vertus héroïques en cas de guerre

Les vertus aimables nous portent à être bienveillants envers autrui ; les vertus héroïques, elles, ont pour objet la maîtrise de soi. Faire

preuve de vertus aimables, c'est notamment compatir avec celui qui souffre et se porter à son secours. Elles fleurissent surtout dans un climat de tranquillité et de sécurité : les hommes sont d'autant plus bienveillants qu'ils sont à l'aise et qu'ils se sentent à l'abri de la misère.

Si Smith affirme que ce qui nous rend naturellement apte à acquérir un type de vertu nous rend aussi naturellement apte à acquérir l'autre type, il se voit néanmoins obligé de remarquer que les situations ne sont pas identiques et qu'il peut arriver que la possession des vertus héroïques nous rende à la longue incapables de faire preuve des vertus aimables. C'est à cet endroit qu'il mentionne le soldat : « Comme son devoir peut fréquemment requérir de ne pas demander quartier, il peut parfois être de son devoir de ne pas donner quartier ; et l'humanité de l'homme qui s'est plusieurs fois vu dans la nécessité de se plier à ce désagréable devoir souffrira plus que probablement une forte diminution » (*Théorie des sentiments moraux*, III, 3, 37). Le soldat doit parfois, si ce n'est même souvent, tuer des civils, ou du moins accomplir des actes qui auront pour conséquence – non nécessairement voulue, mais néanmoins acceptée comme « dégât collatéral » – la mort de ces derniers. Il devra donc surmonter ce qui en lui pourrait le pousser à les épargner, c'est-à-dire précisément les vertus aimables. À la longue, il finira par s'habituer à tuer et ses vertus aimables en seront diminuées, voire elles se tairont et n'auront plus aucune influence sur son comportement.

L'attitude de Smith vis-à-vis de la guerre est pour le moins ambivalente. S'il est parfaitement conscient du fait qu'elle oblige celui qui la mène à faire taire ses vertus aimables et bienveillantes et, par là, à sacrifier une partie de ce qui pourrait faire de lui un homme parfaitement vertueux, il sait que la guerre est le lieu le plus approprié pour faire émerger les vertus héroïques. Dans ce contexte, il n'hésite pas à déclarer incomparables sous le point de vue du mérite les « mortifications futiles d'un monastère » et les « peines et hasards ennoblissants de la guerre » (*Théorie des sentiments moraux*, III, 2, 35). Le moine mène certes une vie austère et peut même aller jusqu'à s'infliger des souffrances physiques, mais tout cela n'a, pour Smith, aucune valeur sociale, contrairement à la dure vie que mène le soldat. Il est dès lors incompréhensible pour lui que certaines personnes respectent plus le moine inutile que le soldat utile. Aux yeux de Dieu, le soldat mérite bien plus d'être honoré que le moine. La supériorité de l'idéal militaire sur l'idéal monastique est donc reconnue par Dieu lui-même.

Dans un passage de ses *Leçons de jurisprudence*, Smith constate que dans les sociétés antiques, la guerre était la seule chose honorable : « Dans *L'Odyssée*, on demande parfois à Ulysse, sous la forme d'un affront, s'il est un pirate ou un marchand. À cette époque on jugeait

le marchand odieux et méprisable. Mais un pirate ou un brigand, comme il s'agissait d'un homme faisant preuve de bravoure militaire, était traité avec honneur » (527). Au cours des deux millénaires et demi qui séparent l'époque de *L'Odyssée* de celle de Smith, les choses ont changé. Dans les principaux traités de droit des gens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les pirates sont considérés comme des ennemis du genre humain et les opérations militaires menées à leur rencontre ne sont pas soumises aux lois de la guerre, c'est-à-dire qu'ils peuvent être traités comme de véritables hors-la-loi et donc aussi comme hors de la protection de la loi. En ce qui concerne le marchand, les choses sont en cours de changement. On notera que dans sa *Théorie des sentiments moraux*, Smith évoque l'idéal type d'une société de marchands, en contraste avec une société fondée sur la bienveillance mutuelle (II, iii, 2) : elle est uniquement fondée sur l'utilité et sur le strict respect de la justice, comprise comme le respect des contrats et de la propriété. Selon Smith, une telle société peut fonctionner, mais on n'y atteindra pas le bien-être que l'on peut atteindre dans une société fondée sur la bienveillance et la bienfaisance. Lorsqu'il veut présenter des personnages dignes d'admiration, donc honorables, il mentionne généralement des militaires, des législateurs ou des philosophes, mais jamais des marchands. Smith reste encore ancré dans une société qui valorisait les traits aristocratiques plutôt que ceux que l'on pourrait qualifier de bourgeois.

## De la guerre juste

C'est dans les *Leçons de jurisprudence*, sous le titre du droit des gens (*Law of Nations*), que nous trouvons le traitement le plus systématique de la guerre (545 ss). Smith commence par chercher les justes causes d'un conflit et arrive à la conclusion que tout ce qui, dans une société politique, peut faire l'objet d'un juste procès peut être considéré comme une juste cause de guerre. S'il existait une juridiction internationale, les États pourraient s'adresser à elle, tout comme les citoyens s'adressent à leurs juridictions nationales respectives lorsqu'ils estiment être les victimes d'une injustice. Le choix est donc simple : soit on condamne les États victimes à subir passivement ce qu'ils estiment être une injustice, soit on les autorise à se faire justice eux-mêmes.

Dans ce contexte – quoiqu'il traite de la matière sous la rubrique du *jus in bello* –, Smith justifie une guerre préventive lorsqu'il semble clair que la nation ennemie préparait une attaque. De même qu'un particulier peut tout faire pour empêcher un bandit de le tuer, une nation peut tout faire pour se défendre d'une menace imminente.

Si la violation d'un droit parfait est une cause de guerre juste, elle ne permet pas encore à elle seule d'établir la limite jusqu'à laquelle peuvent s'étendre les actions belliqueuses des deux parties en conflit. En d'autres mots, on ne peut pas automatiquement déduire les normes du *jus in bello* d'une simple considération du *jus ad bellum*.

Un sujet important dans ce contexte est le traitement des innocents, et plus particulièrement de ceux qui le sont par ignorance. Se référant au dernier conflit ayant opposé la France à l'Angleterre, Smith constate que « pas un sur vingt, tant des Français que des nôtres, ne connaissait quoi que ce soit des offenses qui avaient été commises » (*Leçons de jurisprudence*, 547). Ne connaissant pas ces offenses, ils ne pouvaient pas les empêcher. Peut-on alors les tenir pour responsables et les punir ? Selon Smith, ni la justice ni l'équité ne permettent un tel traitement. Ce qui ne signifie pas qu'il veuille l'interdire, mais qu'il faudra trouver un autre fondement. Ce sera la nécessité naturelle. La nature a créé les hommes de telle manière que lorsque le gouvernement français commet une offense contre l'Angleterre, le ressentiment des Anglais ne se tourne pas seulement contre le gouvernement mais contre toute la nation. « En raison d'une faculté aveugle et qui ne distingue pas, mais qui est naturelle à toute l'humanité, [tous les citoyens français] deviennent les objets d'un ressentiment déraisonnable » (*Leçons de jurisprudence*, 547). Pour Smith, nous pensons que la nation est un objet raisonnable de notre ressentiment ; il prend cependant ses distances par rapport à une nature dont la fin principale ne semble pas tant être la justice, du moins pas dans l'immédiat ou le court terme, que la cohésion sociale.

Ce ressentiment s'explique également par le fait que les responsables sont le plus souvent impossibles à atteindre. Pour obtenir son droit, une nation qui a subi une offense est alors obligée de s'en prendre aux biens, voire aux personnes qui ne sont pas protégées, mais qui ont néanmoins un lien avec les responsables, la nationalité. Nous ne nous en prendrions pas à ces hommes et à ces femmes si la nature ne nous faisait pas éprouver du ressentiment à leur égard.

Smith ne cherche aucunement à embellir quoi que ce soit : « Dans une guerre, il doit toujours y avoir la plus grande injustice, mais c'est inévitable » (*Leçons de jurisprudence*, 548). La nécessité est double. L'injustice est nécessaire ou inévitable parce que la nature nous a faits comme nous sommes, c'est-à-dire prêts à éprouver du ressentiment vis-à-vis d'étrangers parfaitement innocents. Quelques rares individus mis à part, ce ressentiment nous tient, pour injuste qu'il soit. Mais l'injustice est également nécessaire pour espérer pouvoir rétablir la justice en gagnant la guerre. Celui qui respecte scrupuleusement les règles de la justice n'obtiendra pas justice là où il n'y a pas de juge pour juger, ce qui est le cas dans le cadre des relations internationales.

Toujours dans le contexte du *jus in bello*, Smith constate qu'au fil des siècles et des progrès de la civilisation, les guerres, tout en restant des lieux d'injustice inévitables, se sont humanisées. Cela se remarque notamment dans le traitement des prisonniers. Il attribue à la papauté le mérite d'avoir permis cette humanisation des conflits – du moins de ceux entre nations chrétiennes.

Mais Smith est aussi conscient de l'existence de motifs économiques au déclenchement des conflits. Plutôt que de pratiquer une politique de la terre brûlée, il est plus rationnel pour une armée de ne rien détruire afin de pouvoir profiter de la récolte. Et un état-major intelligent aura aussi le souci de payer les paysans. Car ceux-ci, s'ils savent qu'ils seront payés, chercheront à produire autant que possible. Alors que par le passé une guerre signifiait souvent la ruine et la misère pour les paysans des territoires envahis, elle tend de plus en plus à conduire à leur enrichissement.

## Le respect mutuel entre nations

Dans *La Richesse des nations*, Smith aborde la question de la conquête de l'Amérique par les Européens qu'il juge injuste. Selon lui, ceux-ci ont profité de leur force militaire pour commettre des injustices en toute impunité. Et il est d'avis que tant que durera une telle asymétrie, les nations les plus faibles ne réussiront pas à se faire respecter par les nations les plus puissantes. Mais cette asymétrie n'est pas fatale. Elle pourrait disparaître un jour et il n'est pas exclu que « les habitants de tous les différents quartiers du monde puissent arriver à cette égalité de courage et de force qui, en inspirant une peur mutuelle, peut seule transmuier l'injustice des nations indépendantes en une sorte de respect pour les droits des unes et des autres. Mais rien ne semble plus approprié pour établir cette égalité de force que cette communication mutuelle du savoir et de toute sorte d'améliorations qu'un commerce étendu de tout pays à tout pays amène naturellement, ou plutôt nécessairement, avec lui » (II, IV, vii, 80).

Pour Smith, toutes les nations ont les mêmes droits et devraient avoir les mêmes possibilités de garantir le respect de ces droits. Dans le monde où il vécut, la garantie effective du respect de ces droits ne pouvait pas résider dans de simples traités ou dans un appel aux principes intemporels du *jus gentium*. Pour une protection efficace, les nations ne pouvaient compter que sur leurs armes. Or, pour que toutes puissent parvenir au même degré de puissance militaire, il semble nécessaire à Smith que le savoir et les biens puissent circuler librement, empêchant ainsi que certaines profitent de leur avance

pour réaliser leurs rêves impérialistes et pour imposer leur loi à des nations indépendantes mais faibles. Si, au XVI<sup>e</sup> siècle les Amérindiens avaient disposé d'armes à feu et de cuirasses, ils auraient pu tenir tête aux Espagnols.

Toujours dans *La Richesse des nations*, Smith fait remarquer que, sans l'éliminer entièrement, l'invention des armes à feu a réduit l'importance de la force physique et même de la dextérité : « La nature de l'arme, sans qu'elle mette pour autant sur le même niveau celui qui sait mal et celui qui sait bien s'en servir, l'en rapproche toutefois plus que cela n'a jamais été le cas auparavant » (II, v, i, 21) Celui qui dans un combat au corps à corps à l'arme blanche avait peu de chance de vaincre peut y réussir grâce aux armes à feu. Et l'invention d'armes de destruction massive téléguidées par ordinateur engendre une nouvelle situation. L'intelligence a remplacé la force physique et le nombre.

Dans ses *Leçons de jurisprudence*, Smith fait néanmoins une distinction entre les guerres terrestres et les guerres navales, expliquant qu'une nation neutre mais faible peut bien plus facilement défendre sa neutralité lors d'un conflit naval. Quelques forts placés sur la côte suffisent en effet, selon lui, à se défendre contre l'attaque d'une flotte. Il attire également l'attention sur un autre point important relatif aux armes à feu : « Les armées modernes sont également moins irritées les unes contre les autres, car les armes à feu les tiennent à une plus grande distance les unes des autres » (550). Être à quelques centimètres ou à plusieurs dizaines de mètres de celui qui est prêt à me tuer sont deux choses différentes. Dans le premier cas, j'aperçois dans ses yeux sa volonté et cela fait naître en moi un ressentiment très fort. Et celui-ci sera encore plus fort si notre combat est déjà engagé. Chacun voudra alors non seulement neutraliser l'autre mais aussi lui faire payer les blessures qu'il a infligées. Or dans un combat au corps à corps on peut généralement identifier celui qui nous a touché, ce qui est rarement le cas lorsque les troupes s'affrontent à distance. L'histoire des armes à feu peut être lue comme celle du développement de l'anonymisation de celui contre qui l'on se bat.

Dans la mesure où la protection contre les invasions est l'un des principaux devoirs du pouvoir politique et qu'il semble évident que celui-ci doit avoir la possibilité de recourir aux moyens nécessaires pour le remplir, nous pouvons déduire de ce qu'écrit Smith que chaque État doit s'occuper des domaines de la recherche et de la production relatifs à la défense nationale. En même temps, il devra accepter le transfert de technologies militaires à d'autres nations.

## L'armée

Dans ses *Leçons de jurisprudence* des années 1762-1763, Smith affirme, parlant de l'Angleterre, qu'il n'y a que deux choses qui peuvent être dangereuses pour la liberté des sujets : la liste civile et une armée permanente (269, 179). Toutes deux pourraient être utilisées par un roi ambitieux pour accaparer le pouvoir. En ce qui concerne la liste civile, il estime que les coutumes concernant son établissement ne se laissent que difficilement modifier, de sorte que le risque n'est pas imminent. Pour l'armée permanente, il pense que le fait que les officiers supérieurs soient aussi de grands propriétaires terriens et qu'ils soient également membres de la Chambre des communes rend improbable une alliance entre eux et la couronne pour subvertir la liberté. Ces officiers n'auraient aucun intérêt à s'allier avec le roi.

Dans *La Richesse des nations*, Smith reprend le sujet de l'armée et constate d'abord que tout pouvoir souverain a pour devoir de protéger la nation contre des attaques extérieures. Dès que la société acquiert un certain degré de complexité, il devient impossible que ceux qui s'occupent de la défense s'adonnent également à un autre art ou métier (II, v, i, 10 ss). On en arrive ainsi au point où l'occupation militaire se transforme en métier à part entière et où l'État – pas les lois du marché – peut faire en sorte que se développe le métier militaire. La défense nationale ne saurait, pour Smith, être privatisée.

De toutes les nations, ce sont les plus opulentes qui ont le plus besoin de protection, car leurs richesses font envie à celles qui les environnent. Mais Smith constate aussi que chez les citoyens de ces nations, qui se sont habitués au bien-être, les vertus héroïques ont tendance à s'atrophier. Ils ne constitueront donc pas volontairement une armée pour défendre leur pays. De la sorte, l'État n'a le choix qu'entre une conscription générale forcée, qui donnera une milice nationale ou une armée permanente de métier. Smith juge une telle armée supérieure à toute forme de milice. Et au sein de la milice, il distingue encore une fois entre la milice d'une nation barbare et celle d'une nation civilisée, jugeant le premier type supérieur au second.

Cette hiérarchisation des différents types d'organisation militaire a pour principe l'efficacité. S'il s'agit de protéger la nation contre des attaques venant de l'extérieur, une armée permanente est le moyen le plus efficace. Mais ne faut-il pas aussi tenir compte d'autres aspects comme, par exemple, les risques pour la liberté et les coûts ? Smith n'est pas indifférent à ces questions. En ce qui concerne les menaces pour la liberté, il estime que tant que les pouvoirs civil et militaire seront liés, c'est-à-dire tant que le pouvoir militaire ne sera pas un pouvoir autonome au sein de l'État, les risques d'une prise de pouvoir

par l'armée sont négligeables. Il va même jusqu'à affirmer que plus l'armée est puissante, plus le souverain pourra accorder une plus grande liberté d'expression : si ceux qui prônent des idées révolutionnaires savent que le passage à l'acte n'a aucune chance d'aboutir et ne conduira qu'à l'arrestation de ceux qui en seraient à l'origine, le risque que de telles actions aient lieu est minime. Ainsi une armée puissante inhibera les actions révolutionnaires.

Smith est assez réaliste pour s'apercevoir que, dans le monde réel, la justice est loin de régner. Il constate l'existence de graves injustices commises par certaines nations envers d'autres, et ce selon une logique du droit du plus fort. D'ailleurs le droit international public, notamment le droit de la guerre, ne lui apparaît au mieux que comme de belles paroles couchées sur papier mais sans efficacité – ceux qui en violent les dispositions restant impunis – et, au pire, comme une tentative de couvrir d'une mince couche juridique des intentions et des actes qui n'ont absolument rien à voir avec la justice.

Mais derrière ce réalisme se profilent néanmoins des exigences normatives. Il est clair pour Smith que les injustices entre les nations doivent cesser. Contrairement à Kant qui fait naître la paix perpétuelle de la transformation de toutes les nations en républiques, Smith fait naître l'espoir d'une paix durable de la crainte réciproque entre les nations. Il lui semble évident que ce climat de crainte réciproque ne constitue pas une situation idéale, mais la seule solution envisageable à court terme. Encore faudrait-il que les nations en possession du savoir et de la technologie acceptent de les communiquer aux nations en voie de développement.

L'appel au spectateur impartial constitue une exigence normative plus puissante. Le message de Smith me semble être le suivant : une nation en guerre ne doit pas seulement se soucier de l'image qu'elle aura auprès de ses propres citoyens, mais également de l'approbation du spectateur universel. Celui-ci a aujourd'hui les traits de l'opinion publique mondiale qui s'émeut lorsque des enfants meurent sous les bombes et qui condamne ce genre d'actes. Certaines nations tentent d'intégrer cet élément dans la planification de leurs actions militaires – ce qui n'exclut pas certaines bavures plus ou moins involontaires. Si Smith se distingue de Kant sur la question des moyens à mettre en œuvre pour diminuer le risque du recours au *jus ad bellum* par les États, il annonce déjà les thèses du philosophe de Königsberg en ce qui concerne les moyens permettant de faire respecter le *jus in bello*.

Pour conclure, on pourrait dire que Smith demande prioritairement aux nations d'adopter le point de vue du spectateur impartial avant de se lancer dans un conflit et de préserver autant que possible ce point de vue en menant la guerre. Pour le cas où les nations ne le

feraient pas, la solution pour ainsi dire de repli serait de faire en sorte que toutes les nations soient également puissantes et par là également craintes. ┘

## ▣ BIBLIOGRAPHIE

SMITH Adam, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Indianapolis, rééd. 1981 [cité dans le texte de la façon suivante : *La Richesse des nations* suivi du numéro de volume, livre, partie, chapitre (le cas échéant) et alinéa].

SMITH Adam, *The Theory of Moral Sentiments*, Indianapolis, rééd. 1982 [cité dans le texte de la façon suivante : *Théorie des sentiments moraux* suivi du numéro de partie, chapitre et alinéa].

SMITH Adam, *Lectures on Jurisprudence*, Indianapolis, rééd. 1982 [cité dans le texte de la façon suivante : *Leçons de jurisprudence* suivi du numéro de page et de l'alinéa].

Toutes les citations ont été directement traduites de l'anglais.

ESTHER DEHOUX

## LE CLERC, LE COMBATTANT ET LE SAINT

La période qui s'étend du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle est, pour l'Occident, le temps d'un profond changement. L'aristocrate devient noble, le guerrier chevalier. Figure quasi emblématique de la société médiévale, celui-ci n'a pourtant pas toujours été à l'image du valeureux Ivanhoé cher à Walter Scott.

Au cours des décennies suivant l'An Mil, l'homme de guerre profite de l'incapacité du roi à s'imposer en dehors d'un maigre territoire comprenant l'Île-de-France et l'Orléanais. Il emploie ses armes pour s'affirmer au sein de la société, abusant bien souvent de sa force. Soucieux de maintenir l'unité de la communauté, les clercs ont des intérêts proches de ceux des puissants laïcs qui désirent contrôler le monde turbulent des *milites*. Ils tentent, ensemble, d'imposer la Paix de Dieu et exhortent le combattant à veiller sur l'usage qu'il fait de son épée. Le saint guerrier se révèle être, dans ce contexte, le support efficace et performant de la pastorale. Encourageant le *bellator*, le spécialiste de la guerre, à s'engager dans de bons combats, il contribue à la valorisation de sa fonction et tend aussi à légitimer sa situation sociale.

Dans les sources littéraires qui évoquent son apparition auprès des chrétiens en lutte contre les Sarrasins en Afrique ou en Terre sainte, le saint guerrier peut être accompagné ou être seul. Son identité varie également, comme le rapport qu'il entretient avec les troupes chrétiennes. Rédigés entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, ces récits permettent de mesurer la christianisation de l'aristocratie laïque. Ils témoignent aussi du rôle que les clercs accordent aux professionnels de la guerre au sein d'une communauté qui vit dans l'attente du retour glorieux du Christ.

### Des combats pour hâter la parousie

Les trois récits du XI<sup>e</sup> siècle qui mentionnent l'intervention de saints guerriers aux côtés des armées chrétiennes au cœur de la bataille sont de nature fort différente. Le premier est un poème consacré à une expédition des Pisans et des Génois contre les cités nord-africaines de Mahdia et Zawila en 1087. Le deuxième est une chronique qui vante les exploits du comte de Calabre et de Sicile Roger I<sup>er</sup>. Rédigé en 1098-1101 par le Normand Geoffroy Malaterra, il relate, en particulier, la

bataille de Cerami en 1063. Le dernier est le plus ancien. Écrit dans les années 1040 par André de Fleury, un moine de Saint-Benoît-sur-Loire, il fait écho d'une discussion entre quatre comtes catalans à propos d'une campagne qui peut paraître délicate. Ceux-ci envisagent, en effet, d'affronter vingt mille Sarrasins alors qu'ils n'ont guère plus de cinq cents hommes. L'un d'eux, Bernat Tallafero de Besalú, affirme cependant qu'il faut engager le combat car, dit-il, les trois quarts des soldats musulmans seront tués par la Vierge Marie, saint Pierre et saint Michel eux-mêmes.

Tous les auteurs s'accordent pour souligner la victoire des chrétiens, mais la similitude ne s'arrête pas là. Si chacune de ces batailles est marquée par l'intervention de saints, guerriers ou non, cette irruption du surnaturel dans le cours naturel des choses ne surprend pas puisqu'elle était attendue. Elle ne provoque d'ailleurs que satisfaction, larmes de joie et réconfort. La reconnaissance de ces renforts célestes comme un secours venu d'en Haut ne pose aucun problème aux combattants.

L'identité des saints est une information importante pour saisir la portée de la mission que doivent assumer les hommes de guerre. Si Geoffroy Malaterra mentionne saint Georges, les deux autres auteurs préfèrent l'association des trois figures majeures du sanctoral que sont Marie, Pierre et Michel. Ce choix n'est pas anodin. Retenir le premier évêque de Rome et la mère du Christ est un moyen de dégager l'affrontement des réalités politiques du temps. Les guerriers engagés dans la bataille ne sont plus seulement des hommes d'une cité ou d'un royaume : menés par la Vierge et le « prince des apôtres », ils sont avant tout des membres de l'Église. La présence de l'archange ne ferait que conforter cette idée, puisqu'il est « prince de l'Église ». Elle semble cependant avoir une signification supplémentaire. Plus disert qu'André de Fleury, l'auteur du poème note que Michel sonne de la trompette comme s'il s'agissait de faire face au dragon de l'Apocalypse. Cette indication témoigne d'une assimilation des Sarrasins à l'Antéchrist, et tend, de ce fait, à établir une identité, au moins dans l'essence, entre les guerres menées par les chrétiens contre les musulmans et la lutte de saint Michel contre le dragon. L'association n'est pas sans conséquences. L'apôtre Jean affirmant, en effet, que le triomphe de l'archange sur le monstre rend le retour du Christ possible, les expéditions des chrétiens contre les Sarrasins sont, elles aussi, considérées comme un moyen qu'ont les hommes de participer à l'accomplissement de la mission de l'archange et, ainsi, de hâter la parousie<sup>1</sup>.

1. Second avènement attendu du Christ glorieux.

L'idée que les hommes puissent, à leur niveau, accélérer le déroulement du dessein divin en réunissant les conditions indispensables au second avènement du Christ n'est pas spécifique aux années qui voient l'organisation de la première croisade, ni même au XI<sup>e</sup> siècle. Les campagnes militaires carolingiennes avaient pour objectifs la conquête de nouveaux territoires et la domination des peuples voisins, mais aussi – déjà – la conversion de ces derniers au christianisme, l'annonce de l'Évangile à tous les habitants de la Terre étant une des conditions nécessaires au retour du Christ.

L'originalité des textes étudiés ici viendrait plutôt, dans ce contexte, de l'absence de roi. L'effondrement de l'empire bâti par Charlemagne et ses successeurs provoque un profond bouleversement sociopolitique que nombre d'historiens désignent par l'expression « mutation féodale ». Survenue au tournant des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, celle-ci se caractérise par un émiettement du pouvoir central et par la récupération, par les guerriers plus ou moins aristocratiques, de fonctions que le prince n'est plus en mesure d'assurer. On compte parmi celles-ci la protection de l'Église et celle des plus faibles. Mais les guerriers n'héritent pas du rôle de médiateur entre les hommes et Dieu que revendiquait l'empereur carolingien. Ils ont désormais vocation à s'engager, comme le faisait le Carolingien, dans des combats qui visent à créer un contexte favorable à la parousie. Ils n'ont, de ce fait, aucune difficulté à identifier le secours que Dieu leur apporte sur le champ de bataille.

## Le choc de 1099

Lancé à Clermont en 1095 par le pape Urbain II, l'appel à la croisade connaît un grand succès. C'est en masse que les chrétiens d'Occident, puissants ou non, entreprennent le voyage vers la Palestine pour libérer les Lieux saints. La plupart des croisés nourrissaient donc l'espoir de voir le Christ revenir glorieux sur le mont des Oliviers. « La marche des chrétiens vers le Sépulcre était, [ainsi que l'écrit Jean Flori, considérée comme] un prélude nécessaire à la survenue de l'Antéchrist à Jérusalem en vue du dernier combat de l'Histoire ; la croisade, dans ce sens, était une ébauche de réalisation des prophéties apocalyptiques. » Jérusalem est prise le 15 juillet 1099, mais l'euphorie laisse rapidement place à un sentiment d'échec car l'évidence s'impose. Alors que le Sépulcre est bien aux mains des chrétiens, le Christ n'a pas posé le pied sur le mont des Oliviers. La victoire des croisés n'a provoqué ni la fin des temps ni le règne du Fils de Dieu. La preuve de leur incapacité à mener un combat comparable à celui de l'archange Michel est apportée et elle est indéniable.

Le constat n'est pas sans conséquences. Il provoque un profond changement dans la perception des expéditions en Terre sainte. Celles-ci sont toujours encouragées, comme toute expédition militaire destinée à défendre ou à diffuser la foi, mais elles sont désormais dénuées de toute dimension eschatologique. Les implications sont multiples et, parmi celles-ci, la redéfinition de la place et du rôle accordés aux guerriers par les autorités de l'Église n'est pas la moindre.

Dans le courant de la première décennie du XII<sup>e</sup> siècle, Robert, moine de Saint-Remi de Reims, Pierre Tudebode, clerc de Civray, Baudri, abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée, Guibert, abbé de Nogent, ou encore l'auteur de ce qui est communément appelé *l'Histoire anonyme de la première croisade* rédigent des chroniques de l'expédition en Palestine. Relatant, entre autres, des batailles telle celle d'Antioche en juin 1098 au cours de laquelle des saints guerriers viennent soutenir les efforts des troupes chrétiennes, ils présentent une version des faits qui témoigne du changement survenu entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

La différence la plus aisément perceptible concerne l'identité des saints. Michel, Pierre et Marie sont abandonnés au profit de Démétrius, Théodore, Maurice, Mercure et de l'omniprésent Georges que suivent des soldats aussi innombrables qu'éclatants de blancheur. Ces choix ne s'expliquent pas uniquement par une volonté de copier les dévotions des chrétiens orientaux pour les saints guerriers.

Maurice et ses compagnons de la légion thébaine comme Georges sont en effet connus en Occident bien avant le XI<sup>e</sup> siècle. Plusieurs manuscrits comprenant le récit de leur vie et, en l'occurrence, de leur martyre ont été conservés et témoignent de la vitalité de leur culte avant la croisade. Le saint d'Agaune comme le Cappadocien sont d'ailleurs déjà l'objet d'une vénération caractérisée par sa dimension guerrière et aristocratique. Ils sont, en effet, invoqués pour la victoire des armées du prince et pour la protection du combattant. Ils ne sont pourtant pas vecteurs d'un message invitant spécifiquement à affronter les Sarrasins et à reconquérir les Lieux saints. Les années qui suivent la première croisade sont cependant marquées par les efforts des clercs pour développer leur culte et encourager les hommes de guerre à suivre les exemples qu'ils incarnent. On observe en particulier une multiplication des sculptures et des peintures qui, souvent consacrées à saint Georges, le montrent semblable en tout aux combattants du moment.

Tout cela pourrait sembler anodin ou être imputé au hasard s'il n'y avait pas, au même moment, des indices d'une volonté évidente de distinguer saint Michel des combattants, saints ou non. De fait, alors qu'il assistait les chrétiens dans leurs luttes contre les musulmans

au XI<sup>e</sup> siècle, l'archange ne compte plus, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, parmi les saints qui interviennent sur les champs de bataille. Il était, dans l'iconographie, équipé comme les hommes de guerre du moment afin d'affronter le dragon, mais sculptures, vitraux et peintures qui lui sont consacrés après 1100 le montrent de plus en plus vêtu d'une grande aube, debout sur le monstre, employant des armes et une technique de combat étrangères aux combattants du moment.

Si la coïncidence de ces évolutions intrigue, le fait qu'elles soient inverses est évident, que la première croisade soit un moment clé dans le processus semble indéniable. Mentionner de nombreux saints est un procédé qui permet aux autorités de l'Église de souligner l'importance du soutien divin à l'entreprise des croisés et de valoriser ces expéditions en Terre sainte. Il y a toutefois, dans les choix qui sont faits, plus qu'un désir d'élaborer un enseignement qui soit adapté aux guerriers et qui tienne compte de leur singularité. Omettre Michel pour citer d'autres guerriers du sanctoral contribue à circonscrire l'action des combattants en définissant un cadre qui la légitime en la privant, dans le même temps, de toute dimension eschatologique. Les combats entrepris pour la défense et la diffusion de la foi sont de bons combats, mais ils s'inscrivent désormais dans une perspective qui n'est qu'humaine et horizontale. Œuvrer, avec l'archange, pour réunir les conditions favorables à la parousie n'est pas – n'est plus – du ressort des hommes de guerre.

La réaction des combattants chrétiens au moment où Georges et ses compagnons apparaissent sur le champ de bataille conforte l'hypothèse d'une définition restrictive de leur rôle et de leurs aptitudes après 1099. Les chroniqueurs s'accordent en effet pour noter qu'ils « ignorent » le renfort qui leur est apporté. Le verbe retenu est *ignorare*. En latin classique, il signifie « ignorer », « ne pas avoir la connaissance », et peut exprimer l'idée qu'ils ne se rendent pas compte de ce qui se passe. Il possède toutefois un sens particulier pour les auteurs chrétiens, car l'ignorance de Dieu et de ses mystères caractérise le païen.

Alors qu'au XI<sup>e</sup> siècle, les combattants chrétiens avaient la certitude d'une intervention divine en leur faveur, qu'ils étaient en mesure de comprendre le secours que leur apportaient Michel, Pierre et Marie, qu'ils s'en réjouissaient au point d'en pleurer, ils se révèlent, devant Antioche et surtout sous la plume des clercs du début du XII<sup>e</sup> siècle, incapables de reconnaître le miracle et la bienveillance de Dieu. N'ayant qu'une vision humaine des événements, ils sont effrayés et inquiets de voir surgir des soldats qui pourraient renforcer les rangs de leurs adversaires. La situation change quand ils prennent conscience que les cavaliers qui s'élancent sur le champ de bataille sont l'aide que Dieu leur apporte.

La plupart des auteurs utilisent *cognoscere* pour préciser ce changement. Ce verbe peut être traduit par « apprendre » ou « reconnaître », et il implique, dans une acception chrétienne, à la fois la connaissance de Dieu et la compréhension de son dessein. Guibert de Nogent préfère *comperire*, pour souligner qu'ils font une véritable découverte. L'objectif est, pour tous ces auteurs, d'insister sur la différence voire l'opposition fondamentale qu'il y a entre les deux états que connaissent successivement les guerriers et de mettre l'accent sur leur impossibilité à discerner le surgissement du surnaturel.

Bien qu'ils soient chrétiens, les croisés ne peuvent parvenir, seuls, à appréhender ce qui relève de Dieu et de la sphère du sacré. Les chroniqueurs font souvent mention d'un évêque. Observant les faits à la lumière du dessein divin, celui-ci a une perception de la réalité qui échappe aux guerriers jusqu'au moment où il les invite à regarder les troupes célestes qui les rejoignent et leur dévoile l'identité des hommes tout de blanc vêtus qui se dirigent vers eux. Sa capacité à assurer le lien entre les hommes et Dieu et à rendre le divin compréhensible pour le laïc contribue à sa valorisation. Celle-ci est d'autant plus évidente que sa médiation est présentée comme indispensable et nécessaire. Seule son intervention, en effet, permet aux soldats de se défaire de leur « ignorance » pour accéder à la « connaissance ». Les textes témoignent donc, après 1099, d'une définition restrictive du rôle du combattant, mais aussi, au même moment, d'une insistance sur la singularité du clerc et de sa fonction au sein de la société.

Les écrits qui témoignent de ces évolutions concomitantes et inverses sont cependant l'œuvre de membres du clergé. À ce titre et par ces œuvres, ceux-ci participent au projet de réforme de l'Église initié dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Fondé sur l'idée d'une supériorité du pouvoir spirituel sur le temporel, celui-ci vise à dégager l'Église de l'emprise des laïcs, puis à conforter l'autorité de l'évêque, chef spirituel de la communauté. L'année 1099, avec la prise de Jérusalem et le non-retour du Christ, pourrait alors, dans ce contexte, marquer plutôt une accélération brutale du mouvement qu'une véritable rupture.

De fait, si la « disparition » de Michel au profit de Georges et de ses compagnons est patente dans les écrits du début du XII<sup>e</sup> siècle, la présence d'un évêque ne fait pas réellement figure d'originalité. On sait en effet que les Pisans et les Génois partis en Afrique du Nord ont été secourus par Michel, Pierre et la Vierge après qu'un prélat les a exhortés à se battre en se rappelant des Macchabées auxquels apparaît précisément un cavalier (II Macch. II, 5-12). Geoffroy Malaterra, au tournant des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, ne fait pas intervenir un clerc dans son récit. Il ne mentionne pas non plus l'archange. Les Normands

de Sicile, encouragés par le comte Roger I<sup>er</sup>, bénéficient du secours céleste, mais celui-ci se manifeste en la personne de saint Georges. Les auteurs des dernières années du XI<sup>e</sup> siècle tiennent finalement des propos plus nuancés qu'André de Fleury vers 1040. Le choix d'évoquer l'évêque et celui de souligner l'identité de saint Georges en insistant sur la croix qui orne sa bannière sont des éléments révélateurs d'un changement survenu sinon dans les mentalités, du moins dans la pensée des clercs après 1050.

Si, nous l'avons noté, le XII<sup>e</sup> siècle voit la multiplication des représentations de Michel sous les traits d'un combattant nettement différent de ceux du monde, cette configuration s'avère aussi déjà connue et appréciée des commanditaires dès les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle. Le portail de l'ancienne abbatale de Saint-Sever-de-Rustan (Landes) ou celui de l'église Saint-Martin-de-Besse (Dordogne) en sont des exemples. Ce sont là les prémices d'une volonté d'associer le clerc à l'archange en assimilant peu à peu l'action pastorale du premier à celle du second contre le dragon incarnant le Mal. Après avoir été proposé comme modèle aux combattants, Michel est, dans le cadre de la réforme et plus encore après 1099, présenté comme un collaborateur des autorités de l'Église. Seules à pouvoir assurer la médiation entre les hommes et Dieu, celles-ci sont chargées, comme Michel, de réunir les conditions de paix et d'ordre rendant possible la parousie. C'est dans cet objectif d'ordonnement de la société sous la conduite des clercs que Georges est élevé au rang de patron exemplaire de la chevalerie.

## ■ Une chevalerie christianisée

Même s'il écrit vers 1108 comme Baudri de Bourgueil ou Guibert de Nogent, Bartolf de Nangis n'adopte pas le même schéma narratif. Décrivant le combat, il ajoute qu'on raconta après la victoire des croisés que deux cavaliers identifiés comme étant saint Georges et saint Démétrius avaient poursuivi les Sarrasins, que les ennemis furent ainsi vaincus et l'avancée des chrétiens facilitée. Il note que la victoire est, pour une large part, due au renfort divin, mais il ne dit rien sur l'attitude des guerriers au moment où les deux martyrs surgissent sur le champ de bataille.

Le bénédictin anglais Guillaume de Malmesbury, vers 1125-1130, y attache plus d'attention. Il souligne que les croisés, inspirés par l'exemple des Macchabées, étaient convaincus que Dieu ne les laisserait pas seuls et qu'ils croyaient à l'intervention de Georges et de ses compagnons avant même qu'elle ait lieu. Plus que la surprise

éventuellement teintée d'angoisse et d'inquiétude, c'est la fermeté des convictions des chrétiens qu'il désire mettre en avant.

Hugues de Fleury et l'auteur de la *Chronique de Saint-Maixent* insistent sur l'unité qui prévaut quand les saints guerriers rejoignent les croisés au cœur de la bataille. Il n'y a plus des guerriers chrétiens en difficulté secourus par les armées célestes, mais des *milites Christi* affrontant ensemble les Sarrasins. Il ne s'agit plus, désormais, de mettre en avant le rôle de médiateur indispensable qu'assure le prêtre, ni même de souligner l'aptitude des combattants à discerner l'intervention divine. L'objectif est davantage de montrer qu'il est dans l'ordre des choses voire naturel que les guerriers chrétiens bénéficient du secours de Dieu et, surtout, qu'au cours de la lutte menée pour la foi, les martyrs d'hier et ceux de demain ne font plus qu'un.

La *Conquête de Jérusalem*, récit épique remanié à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, vante les exploits des chrétiens occidentaux en Terre sainte et livre nombre d'indices de cette proximité croissante entre les croisés et les saints. Elle évoque, en particulier, un échange direct entre le saint et l'homme de guerre. Georges, en effet, s'adresse à Godefroy de Bouillon en le qualifiant d'« ami » pour l'inviter à charger avec lui. L'objectif n'est pas seulement le combat. Il s'agit, aux dires du saint, de comparer la valeur des deux guerriers pour savoir lequel est le meilleur. L'allusion aux tournois est évidente. Elle l'est même d'autant plus que le texte est rédigé dans le nord de la France où ceux-ci sont particulièrement appréciés. Cette idée était déjà présente dans le récit de l'apparition de Georges et de Démétrius près de Ramla. L'auteur note, en effet, qu'« on aurait pu, après la bataille, les voir aller et venir le long du rivage, et se rejoindre pour jouter ». Le jeu n'opposait, à ce moment-là, que les deux saints, mais l'essentiel est toujours de signifier une identité de culture entre les guerriers de cette fin du XII<sup>e</sup> siècle qui écoutent la chanson et les chevaliers de Dieu.

L'unité est patente sur les peintures de l'église de Poncé-sur-le-Loir (Sarthe). Réalisées dans les années 1160-1170, elles montrent Georges et ses compagnons chargeant à la tête des croisés. Le guerrier, qui ne pouvait jusque-là s'identifier aux saints que par la ressemblance, leur est désormais associé. Il l'est, de plus, sur une peinture qui demeure quand le prêtre se tait. Si la blancheur et le nimbe manifestent la singularité des saints qui chevauchent en tête, les équipements adoptés et les techniques militaires retenues contribuent à les rendre comparables aux hommes. À l'exemplarité du saint dont l'identification posait, à elle seule, problème au guerrier, semble succéder un rapport hiérarchique qui distingue ceux qui ont donné leur vie de ceux qui envisagent l'éventualité de la perdre.

Les textes tendraient à conforter cette idée. En effet, alors que les récits du début du XII<sup>e</sup> siècle insistaient sur le fait que Georges, Mercure, Démétrius et les autres étaient des martyrs et qu'ils menaient, collégalement, les armées croisées au combat, les auteurs postérieurs occultent cette réalité pour leur donner titres et grades. Ce changement dans le mode de désignation témoigne d'une modification dans la perception des saints et dans la nature du rapport que ceux-ci entretiennent avec les hommes. Georges, Maurice, Démétrius ou encore Mercure, que les clercs avaient présentés comme des modèles pour des guerriers chrétiens dont ils désiraient la consécration voire la conversion, sont dorénavant considérés comme détenteurs d'un pouvoir de commandement. Leur légitimité n'ayant pas d'autre fondement que leur martyre, une telle reconnaissance révèle une christianisation plus forte de l'aristocratie.

Alors que l'idéal de l'homme de guerre n'est pas de mourir, mais plutôt de conserver la vie en accomplissant, si possible, nombre d'exploits, les combattants chrétiens peuvent, à partir des dernières années du XII<sup>e</sup> siècle, concevoir l'idée de perdre leur vie en mettant leurs armes au service de la foi. L'apparition du supplice des saints guerriers dans l'iconographie qui leur est consacrée quand leur exécution n'est plus l'élément qui les caractérise dans les textes ne fait d'ailleurs que renforcer cette interprétation. Exemple dans l'exercice de la violence, le combattant martyr l'est aussi dans la mort.

Parallèlement à cette christianisation, on observe une affirmation de la prééminence de Georges. De fait, les écrits de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ne présentent plus une série de trois voire quatre noms pour identifier les chefs des innombrables renforts célestes. Cette pratique, caractéristique des récits des premières années du siècle, est progressivement abandonnée. Si Maurice, chef de la légion thébaine, est encore explicitement cité au côté du Cappadocien dans certains textes comme la *Conquête de Jérusalem*, celui-ci n'en est pas moins mentionné en premier.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, il est en revanche le seul qui soit cité et les innombrables soldats qui le suivaient ont également disparu. Ainsi, la *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, rédigée vers 1230, signale que « monseigneur saint Georges » intervient pour soutenir les efforts de Baudouin IV lors de la bataille de Montgisard en 1177. Jacques de Voragine, dans la *Légende dorée*, évoque la bataille d'Antioche avant de relater la prise de Jérusalem et désigne Georges comme le *dux Christianorum*, le « général des chrétiens », dont l'autorité n'accepte désormais aucun partage. Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Aragon et comte de Barcelone, en témoigne aussi. Après la prise de Majorque en 1229, il entend les musulmans mentionner la présence d'un cavalier blanc aux armes blanches à la tête des troupes catalanes et aragonaises, et

conclut qu'il s'agit certainement de saint Georges, car il connaît de nombreuses histoires faisant état de ses apparitions lors des combats.

L'iconographie ne fait que conforter cette situation. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'enlumineur d'une Bible réalisée à Saint-Omer le montre seul à la tête des croisés. Les peintres ornant les murs de la chapelle du Change (Dordogne) ou ceux de la cathédrale de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) optent pour une configuration similaire.

La portée du parti pris n'en demeure pas moins considérable. Il tend, en effet, à définir de façon stricte la place et le rôle du guerrier au sein de la société. Ceux-ci sont reconnus et valorisés, mais aussi clairement délimités. Ainsi l'équipement du chevalier ne donne pas lieu, dans le royaume franc et avant le XIV<sup>e</sup> siècle, à des comparaisons avec les attributs du prêtre comme celles que peut élaborer le Majorquin Ramon Lull. Rigoureusement incapable d'assurer la médiation, l'homme de guerre est réduit au rang d'exécutant d'une volonté supérieure, celle du roi ou celle du pape. Celles-ci peuvent se rejoindre, notamment quand il s'agit d'aller reconquérir les Lieux saints et de suivre le saint des croisés qu'est précisément Georges.

Le Capétien et le pontife romain accordent, en effet, une attention considérable au contrôle de Jérusalem où le Christ doit revenir. Ils affirment en effet l'un et l'autre qu'il leur revient de préparer la parousie. Ils se disputent d'ailleurs, de ce fait, le rôle de collaborateur de saint Michel. Bien qu'il honore l'archange de façon particulière en vertu de la vocation qui est sienne, le roi franc considère logiquement Georges comme un modèle. Celui-ci est peint à la Sainte-Chapelle sous la rose de l'Apocalypse. Il orne encore le folio 319<sup>v</sup> du bréviaire de Philippe le Bel. Il rappelle au prince qu'il lui faut se rendre maître de Jérusalem pour pouvoir remettre sa couronne au Christ à la fin des temps. Sa présence au cœur même du sanctuaire royal et dans un manuscrit destiné à la piété du Capétien empêche aussi de faire peut-être abusivement de Georges un saint anglais.

Malgré les décisions du concile d'Oxford de 1222, qui imposent à tous les sujets du roi d'Angleterre d'honorer le Cappadocien le 23 avril, Georges demeure avant tout le patron des chevaliers et des croisés, qu'ils soient Anglais ou non. Que, vers 1310-1325, le commanditaire du manuscrit de *L'Estoire del Saint Graal* conservé à la bibliothèque d'Amsterdam identifie le chevalier blanc qui vient au secours d'Évalac comme étant saint Georges en serait un indice. Que le combat du Cappadocien contre le dragon pour délivrer la princesse soit peint dans des livres d'heures d'aristocrates fidèles au roi de France alors que la guerre de Cent Ans fait rage en serait encore un autre. ─

# TRANSLATION IN ENGLISH





JEAN-RENÉ BACHELET

## SOLDIERS AND THE LATEST TRENDS: LESSONS FROM YUGOSLAVIA?

We are immersed in the latest trends. The current trends in a given society, for a given period and on a given issue mean we might think this, or we might think that; or rather, we might not think it : this or that imposes itself as the truth, with no need for argument, or even any question of refuting it. Most people accept this without thinking, and some with conviction; certain free spirits, on the other hand, view it with distrust or even scepticism; a minority swim against the current, sometimes at not inconsiderable risk to themselves.

There is not a single field of human endeavour that has escaped this phenomenon, now diminished by the current revolution in information and communication resources. Are these trends the result of a combination of chance factors percolating together into a single effect, or are they the result of the deliberate manipulations of skilled puppeteers, or even a bit of both? In any event, is this not a manifestation of mimetism, whose key role in human behaviour was uncovered by René Girard? The fact remains that they dictate opinions and behaviours, like an insidious Zephyr but with the brutality of Boreas. The effects of fashions, dominant ideas and strong “politically correct” trends thus exercise what should really be called their tyranny<sup>1</sup> since these phenomena leave no room for any alternative.

Who can escape this tyranny? Certainly not the soldier, who is delegated by society to use force (where necessary) in the form of the weapons entrusted to him and who must derive an essential legitimacy from that same society; the degree of that legitimacy must be equal to the degree of power with which he is invested. Aside from the fact that the micro-society represented by the army cannot be a foreign body within society itself – although this aspect of the problem will not be addressed here –, trends are also active in a soldier’s field of activity : the policy under which he is acting, the doctrine that inspires him, his *modus operandi*, the image of his colleagues or even his enemies, the objectives pursued, and the information disseminated about the action, its effects or its results are all, to varying degrees and depending on the circumstances, subject to trends.

As we know, however, military action “in its brutal simplicity”, to use the expression of General de Gaulle, is always a revelation. It is at

---

1. This is one of the paradoxes of democratic society evidenced by Tocqueville.

the heart of the extreme complexity of all things, confronted with the dialectic of life and death, and marks the moment of truth. As it turns out, at the moment of truth, trends can be corrupt or even wrong. In other words, the reality that imposes itself on a soldier can turn out to be very different, or even the polar opposite, of the impression that that soldier had of it or that trends gave to it. Worse still, a soldier will sometimes feel betrayed by what he comes to believe as a result of those trends.

This can have catastrophic results, with harrowing remission and revisions, or without remission; the 20<sup>th</sup> Century is full of examples of this. To mention only one, there was the limp pacifism of the 1930s, which occurred at the very same moment as unprecedented dangers were building up over in Germany. However, this can also chronically pollute or even poison the atmosphere in which the action takes place, which is the most frequent scenario nowadays; it then becomes a question of "making do" with a modern and often morally awkward version of "grandeurs and servitudes". The operations carried out as part of the tragic dismembering of Yugoslavia in the 1990s are a textbook example of this. This will be at the heart of the observations and analysis that follow. It is not too late to attempt to learn lessons from this experience : this is what we will try to do... at the risk of not following the trend, and thus inaudible.

When the Yugoslav Republic began the process of separating into its component States in 1991, this triggered an outbreak of violence in the heart of Europe. Croatia's unilateral declaration of independence in 1991 was the green light for this violence; Vukovar, in particular, saw atrocities that were thought to be a thing of the past and to be reserved for other countries. The case of Bosnia-Herzegovina one year later marked an escalation of the horror that was to continue for a considerable time and that was very rapidly to culminate in the siege of Sarajevo. In a world where information has become more and more synonymous with televised images, the emotions of Western opinion were to be engaged for the next four years.

The "international community", then in search of a "new world order" in the wake of the implosion of the Soviet bloc and the end of the bipolar world, could not remain indifferent. Its natural court, the UN, issued resolution after resolution, most of which had no effect. Profiting from partial agreements between the warring parties, which generally did not last, spectacularly badly-named "peacekeeping" forces were deployed, initially in Croatia in 1991 and then in Bosnia in 1992. Straightaway, France contributed the largest number of "blue helmets". As a permanent member of the Security Council that additionally has a major role to play in Europe, how could it

ignore a country being razed to the ground after having witnessed its baptism after the victory of 1918? This was at a moment when the newly reunified Germany had just unilaterally recognised the independence of Croatia, before that of Bosnia, without consulting its European partners<sup>2</sup>...

In this rather roughly sketched context, “trends” were to become particularly disadvantageous to our soldiers and their actions, at two main levels : the myth of the “soldier of peace”, to begin with, who for four long years will embody a veritable contradiction of the very nature of military action and contribute to rendering that action largely inoperative; a Manichean vision of conflict, the deep complexity of which is almost instantly buried in public opinion by the preference given to “good” Bosnians as opposed to “evil” Serbs – Croats here were classified as somewhere in between, so not really “evil” —, with recurring accusations of leniency with Serb extremists or even complicity with them brought against French soldiers.

## █ The myth of the “soldier of peace”

Let us cast our minds back to the beginning of the 1990s. The world, whose structure from a strategic perspective had been so massively dictated by the policy of blocs and the balance of terror imposed by the nuclear threat, was in the middle of reinventing itself. At the time of the seminal and emblematic event of the fall of the Berlin wall at Christmas in 1989, a large number of optimistic minds, including some politicians, believed that we were entering an era of eternal peace. The cruel reality was to be an explosion of violence that had thus far been contained by the iron rule of the bipolar world, mainly broadcast in the form of televised images from the information era that we had then entered.

In France, this led many citizens, including opinion-makers, intellectuals, artists and journalists, to perform a radical volte-face in terms of the view they held of military action. It was at that moment that the brutal and belated conclusion already reached at the end of the 1930s was rediscovered, after having been forgotten : in a world where such situations of violence can arise, there is no other solution than to use force to end the violence. However, for decades, the dominant attitude had been a latent pacifism, or in any event a profound

2. This was at the heart of the Maastricht movement and it seems likely that President Mitterrand, who felt that the dissolution of Yugoslavia should be made subject to prior agreement as to the borders of the new States and guarantees for the minorities, chose not to provoke a crisis with Germany.

“antimilitarism”<sup>3</sup>. This stemmed from the inheritance of various linked historical factors, from the Paris Commune and the Dreyfus affair, the rejection of war created by the unprecedented massacres of the First World War, the discredit associated with the 1940 disaster and, following the surge in the struggle for civilisation represented by the Second World War, the adverse effects of the decolonisation conflicts, heightened during the Cold War by a certain susceptibility to Soviet propaganda, as identified by the historian François Furet in his last work, *Le Passé d'une illusion*.

In this context, military action, which is seen as the last resort, is viewed in the light of what appears to be a radical new phenomenon : largely justified by humanitarian demands matching all the emotion projected by the media, it appears to have become “humanitarian” in itself. The soldier has become a “soldier of peace”, instantly coming back into long-forgotten favour. In truth, this revolution began at the beginning of the 1980s, concomitant with France’s increasingly significant involvement in the UN’s “peacekeeping operations”. It was to be in the former Yugoslavia, however, and more particularly in Bosnia, that the full perversity of the underlying concept of a soldier “armed for his own defence” was to emerge. Even so, this would take four long years.

Of course, this took place against a background of the UN’s concepts themselves, including the requirement for prior agreement between opposing parties, the notion of a buffer force, the top priority given to negotiation, and the restriction on the use of weapons limited to self-defence. For all this, the aberrant situations witnessed by French “blue helmets” at that time, who were lambs amongst wolves, would not have lasted for as long as they did—to the point of becoming absurd – if the whole scenario had not followed the current “trend”. Even President Mitterrand, who had been to war himself and who was so well-informed during the previous crisis of the Cold War—the Euromissile crisis<sup>4</sup>—fed the misinterpretation when he declared, as he sent the largest military contingent of the conflict into the boiling cauldron that was Sarajevo : “War must not be added to war.”

The soldier’s situation in such circumstances resembles nothing short of a caricature of schizophrenia. On the one hand, there is hardly a single principle amongst all those that contributed to his training, at all levels, that is not breached in the field. Stationed in positions imposed by covert diplomatic negotiations and encouraged

3. One hesitates to use this word, as if “militarism” is defined as the exercise of power by the military or even the militarisation of society, it must certainly be condemned. “Antimilitarism” must therefore be understood here as a more or less rational hostility towards the army, which is seen as responsible for wars and undemocratic.

4. Let us recall his statement made at the time : “The pacifists are in the West, but the rockets are in the East.”

to be visible, with his blue helmet and white vehicles, he is often totally vulnerable, in defiance of the most basic safety principles; he carries a weapon strictly for his own safety, and is placed in a relationship of force that can be overwhelmingly in favour of those to whom he is supposed to ensure that UN resolutions are applied, unable to take the upper hand, especially since the restrictive rules of engagement to which he is subject clearly do not apply to the warring parties; he is hamstrung by a rigid checkpoint system that gives him no freedom of movement.

All this is obviously observed by the people involved. There is not one report submitted by commanding officers at the end of their six-month postings (four months at the end of their service) that do not reject these provisions, such as arranging potential hostages (before these became effective in May 1995). Furthermore, although travelling to Sarajevo (however difficult and occasionally perilous) is fashionable for anyone on the media circuit, there is not a single minister, military chief or journalist to whom, once they were *in situ*, these absurd provisions were not denounced (sometimes vehemently) with regard to the sacrifices being made, as people were dying. The siege of Sarajevo was nonetheless to last for over three years, and nothing was to be done.

Nevertheless – and this is a truly contemporary illustration of “military servitudes” – everyone at every level gave their best to “carry out the mission” in its entirety and against all odds. In the field, soldiers “improvised” by piling defences around checkpoints, invented procedures for combating snipers, and provided as much assistance as possible to the population, but obeyed the restrictions imposed on them, even if it made them feel rage in their hearts: avoid conflict and engage in negotiation, even if it means being humiliated or even in spite of the death of a comrade or the deaths of the poor people of all origins who are the main victims of these conflicts. They did “humanitarian work” by escorting supply convoys, distributing food and providing medical care, but did nothing to prevent what made all of this necessary in the first place : that was not the mission... Even more than this, upstream, the theory of checkpoints and negotiation was discussed. Soldiers were trained in these procedures, as though there were nothing absurd about them.

In the field, the founding values were actually reversed : in our collective unconscious, we carry the inheritance of knights, sworn to defend widows and orphans, even at the cost of their lives; and now, everything had to be done to protect the soldier, even if it cost the life of the widow and the orphan. Not that this prevented soldiers from dying... Throughout the siege of Sarajevo, from 1992 to 1995, they tasted war right to the bitter dregs.

The surges are well-known. They took place at three successive levels, from May to August/September 1995. The first level was also the most spectacular and the most emblematic, as it was in the field : the recapture of the bridge of Vrbanja on 27 May, when the Serbs had just taken hundreds of “blue helmets” hostage following the NATO bombardment of the suburbs of Pale, their capital<sup>5</sup>. Under the orders and encouragement of Captain Lecointre and Lieutenant Helluin, the blue berets of the 3rd Marine Infantry Regiment recaptured a post by force that Serbs had taken by surprise during the night, after an assault that had cost the lives of two of the Marines. This marked the end of the humiliations : the soldier, even if he was wearing a blue helmet, reasserted himself as a soldier, by showing himself capable of taking the upper hand—by force if necessary—, at the risk of losing his life.

The second surge was political. It was triggered by an event that was no less emblematic, but also overwhelming. This event was the televised surrender of a group of French soldiers, waving a white flag. The newly elected President of the Republic, Jacques Chirac, was quick to react. On 15 June he organised the creation of a rapid reaction force (RRF), essentially Anglo-French, with sufficient resources to reverse the relationship of force and with the mandate to do just that. By early August, this force was hard at work on Mount Igman, which towers over Sarajevo, with artillery including 155 AUF1 cannon, the most powerful available at the time.

The third surge was a follow-on from the first two, after the resources devoted to take the ascendant had finally been implemented. It was to be the operations launched on 28 August that would finally result in the siege of Sarajevo being lifted; these operations were run on the ground by UNPROFOR, which, under French command in the Sector of Sarajevo, reassumed all the principles of military action<sup>6</sup>.

What do we learn from this period, its tragic errors and the surges that put an end to them? We will not hold forth on the reformulation of the principles for military action to which these surges led, in France at least : as soon as a decision is taken to deploy a soldier in the field, the use of force becomes acceptable, from the lowest level of intensity to the highest if so required, whether for “peacekeeping operations” or not, and that soldier must be given the means to take the upper hand. But above all, with the regard to the issue here

5. It should be noted that the bombing of Sarajevo was carried out without the commander of the ground troops, the general commanding the Sarajevo sector as part of UNPROFOR, being informed, in breach of the most basic tactical rules.

6. Today, we often hear NATO credited with the lifting of the siege of Sarajevo. Even if its aerial intervention did had a decisive strategic effect, it was nevertheless the French forces on the ground, still under blue helmets and backed by the artillery on Igman Mountain, who led the delicate three-month operation of lifting the siege. It was this side of the operation that succeeded in limiting the human cost, particularly in terms of civilian casualties.

—“trends”—, we should ask why the situation described above, as absurd and as unacceptable as it was, was allowed to last for so long without being identified as such or rectified. Given that it would be ridiculous to claim that today’s politicians, military chiefs and opinion-makers are any more enlightened or well-informed than yesterday’s, the following question arises: are there not at this very moment situations every bit as absurd and intolerable as the one above, and that “trends” prevent us perceiving as such?

However, we have not seen the end of the adverse effects in the field of a certain “trend” that was in vogue in the West, particularly in France, at the time of the dismembering of Yugoslavia. The second aspect that must be dealt with resolutely given how pernicious or even painful it was for French troops, is the Manichean perception of the Bosnian conflict, which is very widespread even today.

## The good guys and the bad guys

The very name of the Balkans, or rather the adjective Balkan, evokes complexity—a geographic complexity, from the chaotic karstic terrain that confounds any attempt to map it; and a historical, cultural and demographic (or even ethnic) complexity, which is certainly not unrelated to the previous one.

Nevertheless, it did not take long after fighting broke out in 1991, and especially after war in Bosnia began in 1992, for a simple analysis to be formed of the conflict : this analysis pitched post-communism Serbs as hard-line followers of an exclusive, dominating, barbarian and conquering nationalism, against Bosnians, seen as the victims of the former and remembered as being partially Muslim but above all, like the emblematic example of Sarajevo, as the bearers of the Western democratic ideal in a society that until that point had been considered plural and tolerant. This was also the initial status awarded to the Croats, until their clashes with Bosnians somewhat muddied this image, although not so much that they were demonised to the extent that Serbs were.

Admittedly, the military superiority enjoyed by Serbs by virtue of the Federal Army initially provided grounds for such an interpretation, whether in 1991 against the Croats, with the Vukovar massacres or the establishment of territorial continuity in Krajina (at the cost of what was subsequently to become known as “ethnic cleansing”) or from 1992 onwards in Bosnia, with the siege of Sarajevo that was to become emblematic, until the capture of Srebrenica in 1995, which was to bring the terrible allegation of “genocide” against the Serbs.

In this context, those who highlighted in 1991-1992 that the independence of Croatia, as decreed unilaterally, could only be a *casus belli* for the Serbs of Krajina<sup>7</sup> who were still tortured by the memory of the disappearance of tens or even hundreds of thousands of their own in Ustashi concentration camps during the Second World War, went unheeded virtually from the outset. The same was true of the observation that the independent Croatia was readopting the emblems of the Ustashi State, and of the de facto rehabilitation of Ante Pavelic, the Croat Führer. It should be remembered that this in no way exonerated the Serbs for the crimes they committed, but suggested that it might pave the way for a resurgence of a terrible civil war, with largely similar *modus operandi*. Nonetheless, the view of these events was so skewed that when the Croatian offensive<sup>8</sup> drove three hundred thousand Serbs out of Krajina, where they had been for three centuries, and razed the villages to the ground, carrying out the largest "ethnic cleansing" operation of the entire war, no-one would complain : the "bad guys" had been punished.

Admittedly, since in the razing of Bosnia in 1992, giving rise to fresh atrocities, the Serbs had cemented their evil reputation, to the point where they were compared to the Nazis. This was no small paradox as they were at the heart of the Resistance during the Second World War, both the communist resistance of Tito<sup>9</sup> and the nationalist resistance of General Mihailovic<sup>10</sup>, whereas the Croats had welcomed the German soldiers as liberators, before forming a State, the perverse brutality of which rivalled that of Nazi Germany, and SS units were recruited in Sarajevo.

The situation in Bosnia heightened the level of complexity. A few minorities aside, three main "nationalities" (to use the conventional Yugoslavian expression) are represented, with none having the absolute majority : Muslims (44% in the 1991 census), Serbs (31%) and Croats (17%). These categories are the result of a decision taken by Tito in 1966. Until that point, Yugoslavia, which was initially called the Kingdom of the Serbs, Croats and Slovenes, identified these

7. It bears restating that in Yugoslavia, the Serbs, who were the largest population in terms of numbers, were chiefly distributed in the territories of Serbia, Bosnia and Croatia, in the Krajina. This word, which means 'confines', refers to the territories in which the emperors of Austria in the 17<sup>th</sup> Century had encouraged Serbs fleeing Ottoman domination to settle; these territories consisted of colonies of peasant soldiers and were under the direct rule of the emperor. Their incorporation into Croatia as part of the Ustashi State left the bitter memory often referred to here.

8. This offensive was made possible by subtle but massive aid from Germany, with equipment that was especially discreet given its origins in the former East Germany, and by the support of American military companies, in breach of UN resolutions.

9. Who was himself born to a Croat father and a Slovene mother.

10. Most French people are unaware that the hostility between these two resistances, which in its time had caused more victims than the fight against the occupiers, continued to this day, which sheds a revealing light on the relations between Milosevic (post-communist) or Mladic (linked to the communist machine) and Karadjic, who saw himself as the successor of Mihailovic and the traditional Serb resistance, the Chetniks, whose reputation is extremely unsavoury.

three nationalities. Tito was to create three new ones : Macedonians, Montenegrins and Muslims. A "Muslim" is anyone who declares himself as such in Serbia and Bosnia. This category simply refers to Serbs who have been Islamicised by centuries of Ottoman rule. It is also possible to declare oneself "Yugoslavian" ; of the entire Federation, only 3% chose this option during the census of 1991, which puts into perspective the notion of a happy Yugoslavia disrupted by Serb nationalism.

In creating a "Muslim" nationality, Tito was probably seeking to diminish the country's apparent demographic predominance of Serbs. Demographic distribution was indeed at the origin of various subtle mixes, both in the political system and in the administration. The result was to be the emergence of a new nationalism, this time "Muslim", alongside the three traditional nationalisms : Serb, Croat and Slovene. The latter three are each identified with a territory with, for Serb nationalism, the particularity that this territory, to encompass its three zones of population, was necessarily that of the Federation. This is why Serbs will cling as tightly as possible to a Federal concept.

The "Muslims", however, had no real territory of their own, beyond the fact that, as we have seen, they represented 44% of the population of Bosnia. They would thus strive to identify themselves with this territory, which was "multiethnic"<sup>11</sup> of necessity. Hence the name Bosniaks, which they stubbornly used to replace "Muslims". This was also the foundation for a presumption of tolerance and democracy that was not really supported by the highly undemocratic Islamic Manifesto published in 1970 by Alija Izetbegovic, the historical leader of the Islamicised Serbs of Bosnia and the first President of an independent Bosnia in 1992.

Thus, when Bosnian Serbs left the Sarajevo Parliament in 1992, permitting the joint alliance of Croats and Muslims (who then represented the majority) to declare independence, this raised the curtain on the tragedy.

The Serbs refused to recognise this independence and were to strive as far as possible to establish territorial continuity, at a cost of the massacres with which we are all familiar. The Croats were not to be left out, however, founding as they did the Republic of Herceg Bosna in Herzegovina. In 1993, their misdemeanours rivalled those of the Serbs, particularly in Mostar, with the highly symbolic destruction of the famed Ottoman bridge; this act was attributed to the Serbs by a French weekly magazine at the time.

Were the people who were to become known as "Bosniaks", who as victims had paid a heavy price for this war, themselves free of the sort

11. This word, which is commonly used, is incorrect here : apart from Bosniaks, who are mainly Islamicised Serbs, Serbs, Croats and Slovenes all come from a single ethnic group – South Slavs.

of barbarian behaviour committed by their adversaries? Answering this question in the negative, arguing that sniping was not unilateral in Sarajevo or that for a long time the murderous raids launched from Srebrenica devastated the surrounding Serb countryside, in now ay justifies the siege of Sarajevo or the capture of Srebrenica, with its familiar consequences, but goes against any Manichean interpretation of a conflict that was, *de facto*, a terrible, cruel and barbarous civil war.

This was indeed the (initial) interpretation of the UN, which deployed its forces as a buffer between the warring parties and which imposed an embargo on arms destined for all camps. This position was disputed by the Bosniaks and their supporters, who argued that any impartiality between the murderers and their victims was impossible. They didn't stop until they had gained international favour for their cause.

To achieve this, they seized a decisive advantage from the outset : the trend was moving very rapidly towards demonising the Serbs. This was done particularly through the expertise of the American PR firm Ruder & Finn. Its managing director at the time, James Harff, declared to French journalist Jacques Merlino : "We equated the Serbs with the Nazis in the public mind." Two photos displayed on billboards across every city in the West made this into more than just a speech : one presented a man whose rib cage was showing, behind a barbed wire fence (Auschwitz is just around the corner) ; the other, with no slogan, showed Radovan Karadjic, leader of the Bosnian Serbs, side-by-side with Hitler.

The siege of Sarajevo, with its thousands of victims, evoking the image of an island of civilisation subjected to barbarian assault for three long years, was to reinforce the ignominious image of the "evil" Serb aggressor, whilst simultaneously sanctifying the "good" Bosniak, even if the latter may have used the victims of the siege to his own advantage—there is no disrespect to the victims in stating what was unfortunately a daily reality during this tragic period. Thus the fate of the Serbs was sealed, and so it remains to this day.

This was the trend for the French soldiers, who were plunged into the tragically surreal universe of the siege of Sarajevo from 1992 to 1995.

This trend is certainly corrupt, but also wrong, as, for the French soldier, there is also the recurrent accusation of collusion with the Serbs, and therefore with barbarian murderers.

How can we explain what is perceived as a terrible injustice by men who put their heart and soul into a mission that to them involved assisting the unfortunate populations on all sides, at great personal risk, as shown by the death of over forty of them?

First of all, the idea that the French were perpetuating a long history of friendship with the Serbian people would be amusing if the subject

were not so tragic. The vast majority of French soldiers, including the officers, were completely unaware of the complexity outlined above, and of the history of the region in general. Even the word "Serb" sounded exotic to the first contingents, who had only heard of Yugoslavia and the Yugoslavs. The allegation of racism against Muslims, which has been made on occasion, shows a failure to see the reality of a French army to whom this type of sentiment is entirely alien. Finally, the notion that "political" advice was given to commanding officers in the field is completely without substance.

Does it need repeating? From generals to privates, everyone was driven by the same unique will : making their contribution to relieving the suffering of the populations faced with uncontrolled violence, whether those populations were Bosnian, Croat, Serb, gypsies or from any other minority.

So why the repeated accusations? No doubt for the simple reason that experience of actual situations very quickly led people to move away from the Manichean view of things, although that view suggested commitment in favour of the Bosniaks. This experience was that of the elite anti-sniper rifleman who was aghast to discover that the sniper was on a different side than he thought, or that of drawing unexpected fire from side, or even of Mafiosi getting involved and using the situation to their own best advantage. Thus, for example, passing through the famous tunnel under the airport (through which food supplies for three hundred thousand siege victims were transported) was very expensive, to the great benefit of some parties. How else can the fact be explained that the access points, which were known to everyone including the Serbs, were not shelled into oblivion from the first day of the siege by the dozens of Serb cannon nearby that had already proved their lethal efficiency, but instead remained intact until the final day of the siege? This experience also included heavy weapon fire from Bosnians right next to French posts or from the courtyard of a hospital, in order to trigger a response that would cause indignation, and thus the involvement of the "international community", and the even more terrible experience of having serious doubts as the origins of the lethal fire.

There was thus a constant risk that some parties would seek to use the French presence and action to their own advantage, and to the disadvantage of the populations of one or other faction. Not becoming involved would have been risking a loss of legitimacy amidst allegations of complicity with the Serbs. This is indeed what occurred.

Thus, in late August 1995, we went on the offensive. After having fired one thousand three hundred shells at Serbian targets in a single day, the French enjoyed a surge in popularity amongst Bosniaks for several hours. But as soon as the shelling stopped, when the French

were sure that they had achieved the objectives they had been set and created a climate of dissuasion that would protect the town from Serbian fire, but were also convinced that pursuing the action (with a heightened risk of hitting civilian Serb populations) would be at the very least counter-productive, the suspicion of collusion re-emerged. An opinion-making French newspaper even wrote "it was as if Maréchal Leclerc had been stopped at the gates of Paris!". Notwithstanding this, it was this decision to call a cease fire that enabled the process that we had begun for lifting the siege to reach a successful conclusion without spilling any blood.

Again, when the Dayton agreements emerged, the provisions regarding Sarajevo provoked amazement and concern. Whereas all previous plans had envisaged placing an area of Sarajevo under international supervision to preserve its "multiethnic" character, the provisions agreed on the final night between only Richard Holbrooke, the American negotiator, Slobodan Milosevic, the Serbian president who had not yet fallen into disgrace, and Izetbegovic, the Bosniak President, gave this area to the Bosniaks, including the Serbian communities surrounding it. Conscious of the fact that this situation was stirring up the Serb area and risked at best an exodus of populations (and at worst a fresh outbreak of fighting), the French launched a campaign to win the trust of the area in question : guarantees were sought at the highest national political level; meetings were organised in the communes concerned with the representatives of the international community in the region—Kofi Annan for the UN and Carl Bildt for the European Community—; Western television was introduced in the same communes; and French batallions carried out manoeuvres deep within the territory, all orchestrated by the French command of the Sarajevo sector.

In the wake of this campaign, the trend became powerful, such was the extent to which it went against Bosniak objectives. It was then that the French newspaper mentioned above published an article denouncing the "involvement of the French military alongside Serb extremists", resulting in an international scandal and the recall of the general involved. This was a terrible injustice, since the campaign was on the contrary intended to dissociate the Serbian populations surrounding Sarajevo from their corrupted leaders and reintegrate them into the international community. But the subtle modulation in the quiet music of complexity went unheard in the clamour of the wind of "trend" blowing at full blast.

NATO was to arrive after the incident and the stabilisation of the situation owed much to the expertise of the French batallions, even if they were unable to prevent the exodus of Serbs from the communes placed under Bosniak control. Nonetheless the allegations made

against French soldiers still resurface occasionally, even today. But, in the words of the director of the Ruder & Finn agency, “denials have no effect.” This is why French soldiers “just accept it”.

Now, fifteen years after the events, what can we learn from these difficult times? Essentially, in fact, we should learn that war is also and perhaps primarily a war of information. And, if we are to pursue that argument, such a war will involve formidable uncertainty : if we strive to act according to “trends”, if this is even possible, there is a risk of losing our souls. ┘





MARIE-CATHERINE VILLATOUX

## THE FIGHT AGAINST SUBVERSION IN FRANCE IN THE FORTIES AND FIFTIES

At the conclusion of the Second World War, the Soviet Union was held in high regard and enjoyed a great deal of sympathy from French, and indeed international, public opinion. While some political and military leaders had shared this idealised view of communism, the pressure of events, both at home and abroad, quickly lead them to see the situation very differently. Thus, the idea emerged that the Soviet Union represented a potential threat, all the more dangerous since it had at its disposal a proxy within national borders in the shape of the Communist Party, loyal to Moscow, whose cadres and militants were acting as a “fifth column” for the Kremlin. In this sense, the new enemy was quickly seen to be working actively as a non-conventional and particularly pernicious agent for subversion, aiming no longer to conquer a geographical space but the spirit of the population.

It is in this very particular context that, at the end of the forties and beginning of the fifties, measures were taken to protect public opinion from these intentions, while an ideological riposte was organised that was sufficiently forceful and influential to counter the Marxist-Leninist propaganda that was proving to be particularly effective.



### A unique national situation

Since Liberation, France was working in a very specific political environment where the Communist Party had become a player — perhaps The Player — holding the centre stage of public life. After the failure of the attempted national insurrection, launched by the communists on 7 June 1944, which aimed at mobilising the population and creating a “revolutionary climate”, the PCF abandoned its offensive strategy to seize power. From then on, it did not hesitate in supporting the provisional government of General De Gaulle, in accordance with the political line laid down by Stalin in the autumn of 1944.

On the 9th of September, two communists became members of the government, one of whom, Charles Tillon, was appointed Air Minister. The Air Force thus became the first of the three armies to find itself under the almost total control of one of the most emblematic figures of the Party. From this time on, the air commanders, first

and foremost general Martial Valin, general chief of staff, had the impression, which quickly became a conviction, that the Minister and his colleagues were acting primarily for the benefit of their party, and by extension, the Soviet Union. Various memoranda in the autumn of 1945 bear witness to an attempt to create cells amongst the civilian and military personnel of the aeronautical factories, when they were not working to arrange the recruitment of new communist militants at these workplaces. Furthermore, fear grew at the sight of former 'snipers and partisans' (FTP) controlling the bases and thus able to prepare the platforms necessary for the landing of aircraft from the Soviet Union.

While the departure of Tillon at the end of November 1945 was a relief for the military hierarchy, it was nevertheless true that the entry into the government of four new members of the PCF, to posts in economic and social areas, ensured the continuation of this phase of uncertainty that seemed to have become a feature of French political life. At the same time, the Party was deploying all its agitation and propaganda skills to ensure that it monopolised the heritage of the Resistance, becoming the "Party of the 75,000 executed", martyrs whose memory was honoured in great commemorative marches. At the general elections of the 10th of November 1946, it became the foremost political party with 28.8 % of votes cast and the highest representation in the National Assembly (one hundred and fifty seven seats).

Paul Ramadier, elected president of the Council of Ministers in January 1947, put the communist François Billoux in charge of the Ministry of Defence which, although the three Army Ministers from the other three political components of the government coalition provided some control, offered the Party new and promising perspectives. A project to reorganise national defence was thus conceived by Billoux, based on the creation of peacetime "local security forces based in worksites, factories, villages and districts". This project of an "armed nation", with clearly audible echoes of the early days of the Red Army, was quickly seen by the chief of staff as a new stage in the attempt by the Communist Party to use the military structure for its own ends, where the army would find itself neutralised in the event of domestic disturbances, thus losing all usefulness as part of the State apparatus.

While the removal of the communists from the Ramadier government on the 4th of May 1947 marked the end of the national army project, the military's direct experience, since 1944, of the presence of PCF members at the head of ministries running national defence certainly helped to generate a fear of communist subversion. This was no longer regarded as merely a feeling, a possibility, but a given and concrete fact that henceforth would need to be taken into

consideration. There is no doubt that this experience was a determining factor for a number of civil and military deciders in their appreciation and interpretation of the subsequent evolution of the national and international situation. The development of the Cold War is thus widely seen and commented by analysts of the years 1948-1950 in terms of the experience of the years 1944 to 1947.

A major turning point for French politics, the end of the communist involvement in government, corresponded very closely to the moment when East/West relations underwent quite a noticeable deterioration, marked by several important events: on the 12th of March the American President Truman presented his Containment doctrine, and on the 5th of June the Secretary of State George Marshall offered the whole of Europe a plan of economic reconstruction. As for the Soviet side, it was in September 1947 that the Zhdanov report outlined the new anti-imperialist line that all the communist parties were asked to follow.

From October 1947, Thorez took up the denunciation of American imperialism, criticism of its allies, the struggle for national independence, for peace and the defence of the socialist camp. From then on, the PCF adopted a resolutely offensive attitude translated particularly by a commitment to social battles. And so, large strikes in November and December 1947 provoked a reaction of exceptional brutality: the army was called in and did not hesitate in its deployment of military style operations against the strikers. There is no doubt that the French political and military leadership approached the situation as that of an essentially subversive and insurrectional character. Moreover, these events, repeated in the autumn of the following year, reinforced the conviction of the military of the imminence of a "Paris coup", in response to the Prague affair. A link was thus clearly made between the external threat, represented by the Soviet Union and its possible "agents transported by aircraft", and the internal threat to be seen at work in these "insurrectional" events.

In parallel with these social problems, the PCF was quick to mobilise its propaganda techniques (leaflets, posters, distribution of newspapers and articles, meetings, demonstrations, strikes, petitions, etc.) to orchestrate a veritable "psychological" campaign that became more and more virulent and which was directed, from early 1949, towards a number of themes: anti-imperialism, the defence of national independence, the struggle for peace and defence of the socialist camp. Similarly, the sabotage that it was organising against the manufacture, transportation and loading of war equipment intended for Indochina escalated in the winter of 1949-50 and gave rise to several sometimes very violent incidents. Thus, this period at the end of the 1940s was

characterised by a crystallization of a particular message from the military whereby the communist threat, which was not only represented by the Soviet Union but also by Mao's China, was generally presented as being omnipresent and polymorphous, when not going as far as proclaiming that the "Third World War" had already started.

## ▣ The government's "psychological" counter-offensive

In the face of these multiple offensives, the French political leaders were slow to formulate appropriate responses. In this respect it would seem that the signing of the Atlantic Treaty, on the 4th of April 1949, helped to accelerate matters, with the Americans encouraging the French government to initiate a vigorous anti-communist propaganda campaign. René Pleven, Minister for National Defence between October 1949 and June 1950, then president of the Council of Ministers from July 1950 to February 1951, was clearly the first leader to put a number of measures in place that were intended to confront the "subversive peril". It was moreover during this period that the expression "psychological action" was coined, replacing the term "propaganda" with its negative connotations. Although it was at first restricted to the military, this ministerial initiative, once launched, was intended to go rapidly beyond this perimeter to be extended to the whole of the nation.

So Pleven decided, on 6th February 1950, to create, at the same level as his cabinet, an inter-army ACPO ("action politique") bureau, specialising in psychological protection, with the objective of centralising all information about communist attacks against the army and to react immediately, both in terms of proceedings against the press and the bringing of charges, and also counter-propaganda (leaflets, posters, rebuttals, etc.) The Minister felt that "the communist papers [...] should at the moment be considered as a fifth column, [...] systematic propaganda, false news [being] one of the methods the most frequently used by the communist party to create a psychosis hostile to national defence".

A very precisely targeted activity began, a systematic and daily examination of the local press by the commanders in the regions and the maritime prefects, who were to transmit as quickly as possible any tendentious articles to the ACPO bureau, for the latter to lodge legal complaints for defamation or attacks on the army. This measure, as an immediate reaction to communist activity, was seen as an effective alternative to counter-propaganda, thought to be too clumsy. Moreover, specialist officers, called "ACPO officers", were designated

in all the military, maritime and aerial regions for the organisation of information meetings "with the aim of explaining to officers of all ranks, as well as non-commissioned officers, the aims of the communist party in France, which was attempting to disarm the country, materially and morally, and to cause a dislocation of the French Union".

As for the action aimed at public opinion in general, this proved to be more complex to initiate, to the extent that it was the responsibility of the head of the government, "who will use for this the means at his disposal, and particularly radio broadcasts", in liaison with the other ministerial departments. And so, an order on the 1st of April 1950 created a permanent General Secretariat for National Defence (SGPDN), replacing the former Staff for National Defence, with the role of assisting the president of the Council "in his duties of inter-ministerial coordination of measures supporting the implementation of national defence", and particularly "psychological action". An order of the president of the Council dated the 3rd of July 1950 detailed, moreover, the organisation of the SGPDN and instituted the mechanism for the delegation of powers, in defence matters, from the President of the Council to the Minister for National Defence and the Armed Forces. A special division of the SGPDN, a department for general information and psychological action, was set up to prepare psychological action around government decisions and directives, whose coordination it was responsible for at the inter-ministerial level.

René Pleven, invested as president of the Council on the 11th of July 1950, at a time of international agitation as the war in Korea began, gathered the main political leaders of the majority in Matignon on the 7th of September to study "methods for suppressing all anti-national intrigues with the greatest firmness, and in particular the action of foreign communists against the security of the country". It is in this context that he proposed supporting a joint organisation intended to fight against communist disinformation, a sort of civil equivalent of the ACPO bureau. Jean-Paul David, radical member of the Assembly for Seine-et-Oise, was given the responsibility of setting it up, with the aim of thwarting the intrigues of the communists within civil society. The movement thus created in September-October 1950 was given the name Peace and Liberty and presented itself as an "anti-movement for peace", a response to the Stockholm appeal launched by the communists in the Spring.

In parallel, a "secret committee" composed of a sub-prefect (in charge of maintaining contact between David and the presidency of the Council) and representatives of the main ministries and government departments (Interior, Foreign Affairs, External Documentation

and Counter-Espionage Department—SDECE—, etc.) was set up. Jean-Paul David took care to involve, on a temporary basis, a number of people from the press (journalists or translators needing to make ends meet). The financial sources for the movement give an indication of the complexity of the organisation that was created: only Matignon, initially, granted monies from its secret funds, but then enterprises and banks (for “psychological warfare expenses”) gradually started to give financial assistance.

The methods used by David and his team were very varied, but posters and leaflets predominated as the preferred media for propaganda, as well as a radio broadcast intended to rival the communist broadcast “Ce soir en France” (Tonight in France), transmitted from Prague. Fundamentally, the message of “Peace and Freedom” aimed to be accessible to all, adopting direct, even simplistic, phraseology in which communism was presented as a fatal illness, the worst plague. From denunciation to derision to mockery, all possible styles were used indiscriminately and shamelessly.

All the decisions adopted during the last three months of 1950 bear witness to the determination of René Pleven and his close colleagues to establish a global and consistent programme of psychological counter-warfare, the careful design of which showed how much thought must have gone into it. For its finalisation, an inter-ministerial committee, comprising a representative of each of the organisations concerned by these questions – the office of the President of the Council, the Ministries of Foreign Affairs, the Interior, National Education, Information, Employment, the State Secretariats for the Armed Forces, the joint staffs of the armed forces and, when necessary, the ministries for the overseas departments and associate states –, was instituted in November 1950 having as objective a national doctrine applicable to psychological action, designed as the cornerstone and intellectual basis on which the institutional superstructure had to stand.

## Searching for a doctrine

The idea was then to identify and promote a common body of principles and rules to reunify the national community in the face of the communist threat and to affirm with greater assurance the specificity of France within the Atlantic context. Faced with the two dominant models of the time, the “American Way of Life” and Marxist-Leninist ideology, the French leaders wanted to establish a distinct national model that would be rooted in the history of the country and in the deepest and broadest influences, as much “African as Greek and Latin”.

In November 1950 the inaugural meeting of the committee took place which, in the words of the head of the SGPDN, the Prefect Jean Mons, set itself the mission to "awaken the critical spirit of the public, and develop it; preserve civism, look for and find the truth; identify the personality of the country, find a potential that is hidden but that exists, show those of good will that they are not alone; detect the psychological aspiration that only needs to be affirmed". But, confronted with the difficulty of the task, the committee was unable, between 1951 and 1952, to even sketch out the basis of a national doctrine. The SGPDN had obviously come up against the contradictory interests of the representatives of various ministries that lacked the will to be involved in a project of such scope and that appeared to them to be rather nebulous and too ideological.

The committee, which in the meantime had developed into an inter-ministerial commission, did manage, in December 1952, to formalise a draft memorandum, but that barely managed to escape the formal framework of pedagogical explanatory papers, on the particular subjects of German integration into western defence, the Atlantic Treaty and the pacts and treaties violated by the Soviet Union since May 1945. Lacking the doctrinal message envisaged initially, the commission now appeared to be set on formulating arguments intended for the press agencies and, through these, the organs of information, mostly regional.

Generally speaking, the commission was continually caught between two fundamentally opposed approaches; one, argued for by the delegate for National Defence, for the setting up of governmental information tools for the fight against communism and the other, represented by the Foreign Affairs delegate, who felt that the commission should not venture into ideological areas but restrict itself to formulating the key points of a message that was more pedagogical in nature, intended for the general public. In this context the SGPDN had some difficulty in playing the role of arbiter, which it asserted that it had to play, and preferred generally to maintain a position of neutrality that, because it wished not to take sides, never managed to attain the doctrinal level, precisely where the political leadership wanted it to be.

In the autumn of 1954 the notorious affair of the "leaks", involving several civil servants, hit the headlines and put several of those working for the permanent general secretariat for national defence in the spotlight, including Mons himself, as well as two of his immediate colleagues, Jean-Louis Turpin, his private secretary, and Roger Labrusse, Head of the Department for National Protection of the SGPDN. The consequences were not slow in coming: in January 1955, following the tumultuous departure of Mons, removed from his post,

the inter-ministerial commission for psychological action was officially packed away with mothballs.

At the end of this study, we could find ourselves wondering about the short and long term consequences of this “psychological” counter-offensive project, originating from a domestic preoccupation that was generally quite close to that which was driving American MacCarthyism. While the French political leaders always avoided the virulence and extremism that were characteristic of the Wisconsin senator, the temptation of generalised repression, starting with a very strict control of the media and the legal apparatus, and perhaps going as far as wishing to influence them in a manner overtly favourable to the authorities, was by no means ever part of, or close to, their intentions. Thus, in January 1952, the Secretary of State for War deplored that “in the cases of judgment by civil tribunals, we are disarmed, given the independence of the magistrates from the government. The government has no means of ensuring that a tribunal will condemn, or any way of sanctioning a scandalous verdict. It can neither condemn a magistrate, nor act on his career. Instead, we must rely on an atmosphere of general firmness.” A significant detail regarding the mood prevailing at the time, a remark written in the margin of a note of January 1952 asks: “What are we waiting for to remove *Quand un soldat* (when a soldier) by Yves Montand from official radio programmes?”

But what would be gained by such actions? It would seem that communist activism, very virulent in 1950, started to run out of steam the following year, attempting to rise again in Spring 1952 with a demonstration against the visit to Paris of General Ridgeway, but this was the last great act of the PCF during the most paroxysmal phase of the Cold War. So we can certainly see in this erosion a result of the anti-subversive measures taken by French leaders in 1950 to influence opinion.

Ironically, the unfinished work of the SGPDN on the development of doctrine was finally formalised in the summer of 1962 with the publication of a work of almost 300 pages, *Les Valeurs fondamentales du patriotisme français* (The fundamental values of French patriotism). But, at this time, the anxieties that had been at the origin of this philosophical reflection no longer had any currency—the decolonisation phase was concluding, the Cold War had given way to “peaceful coexistence”, and General De Gaulle himself was preparing to break the alignment with American policy by leaving the integrated military command of NATO. A large number of examples from the book, which was intended to express the essentials of everyday French values, were to be completely forgotten... 

## **BRÈVES**

### **ANTHOLOGIE**

Journaliste, aviateur, résistant et romancier (*La Passante du sans-souci*, *L'Armée des ombres*, *Les Cavaliers*, *Le Lion*), Joseph Kessel fut l'un des grands reporters du XX<sup>e</sup> siècle. Il a couvert les guerres civiles irlandaise et espagnole, les premières tensions en Palestine, les vols transsahariens de l'Aéropostale comme la traite négrière en mer Rouge. Les éditions Tallandier publient une anthologie de ses plus grands reportages (collection « Texto », 6 tomes). À ne pas manquer !

### **CINÉMA**

Le Néo-Zélandais Peter Jackson (*Le Seigneur des anneaux*) s'apprête à réaliser un film sur la bataille de Gallipoli. Il devrait sortir en 2015, pour le centenaire de cette attaque franco-britannique contre l'Empire ottoman dans le détroit des Dardanelles qui fut l'un des pires désastres de la Grande Guerre.

### **ÉDITION**

Les éditions Economica lancent une nouvelle collection baptisée « Guerres et guerriers » et dirigée par le général Éric Bonnemaison, actuel commandant des écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan. Il s'agira d'ouvrages consacrés à l'homme dans la guerre et les situations d'insécurité, qu'il soit militaire ou civil, en armes ou non. Premier titre : *Toi, ce futur officier*.

### **EXPOSITIONS**

Cinq siècles et demi après la fin du conflit qui opposa pendant plus de cent ans la France et l'Angleterre, le musée de l'Armée expose « Jehan Froissart chroniqueur de la guerre de Cent Ans » (jusqu'au 4 juillet 2010).

Réalisée par le Mémorial de la résistance allemande de Berlin et la Fondation du 20 juillet 1944, le Mémorial Leclerc-musée Jean Moulin, à Paris, se penche sur le cheminement de Claus von Stauffenberg, l'âme de l'attentat manqué contre Hitler du 20 juillet 1944 (jusqu'au 29 août 2010, tél. : 01 40 64 39 44).

### **PHOTOGRAPHIES**

Parmi les nombreux fonds photographiques conservés par le ministère de la Défense se trouvent quelques albums constitués par des hommes qui avaient choisi de vivre dans l'Empire colonial français. Éric Deroo reproduit et présente un grand nombre de ces clichés dans un récent ouvrage ; la plupart sont inédits, souvent étonnants car pris

par des photographes amateurs curieux du monde qu'ils découvraient. Un regard différent sur l'espace colonial français et ses acteurs. (*La Vie militaire aux colonies*, Gallimard/ECPAD, 2009, 184 p., 35 euros).

### MUSÉES

Après quatre ans de fermeture, l'aile Orient du musée de l'Armée, aux Invalides, a rouvert ses portes. Les visiteurs peuvent y découvrir les collections relatives aux années 1815-1870, des Cent-Jours à la Commune. Cette réouverture marque la fin de la période de rénovation du musée engagée en 2003.

Installé dans les casemates du fort de la Bastille à Grenoble, le nouveau musée des troupes de montagne se veut un lieu de culture, de rencontre et d'échanges entre le monde civil et le monde militaire. Le public y est invité à découvrir l'histoire des soldats de montagne depuis leur création jusqu'à nos jours à travers une scénographie spectaculaire : reconstitution à échelle réelle de scènes fortes, décors, lumières et sons, uniformes, objets... restituent l'expérience vécue par les « diables bleus ». Si l'aspect historique demeure le fil conducteur de l'exposition permanente, l'accent est mis sur l'approche ethnologique, anthropologique et sociologique des troupes de montagne (5 place de Verdun, 38 000 Grenoble, tél : 04 76 00 92 25).

Entre 1940 et 1942, le camp Joffre, dit camp de Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, est utilisé comme lieu d'internement et de transit pour les républicains espagnols, les antinazis venus se réfugier en France, les Tsiganes et les juifs. Il est occupé par l'armée allemande de novembre 1942 à août 1944. Après la guerre, y sont détenus des collaborateurs et des trafiquants du marché noir ainsi que des prisonniers de guerre allemands. De 1962 à 1966, les harkis et leurs familles y sont regroupés. Aujourd'hui, ces lieux laissés à l'abandon se transforment en un musée-mémorial ([www.memorialrivesaltes@cg66.fr](http://www.memorialrivesaltes@cg66.fr)).

### INTERNET

Organisé par le ministère de la Défense, le site Chemins de mémoire propose de riches itinéraires-découvertes d'un tourisme de mémoire organisé autour des thèmes des fortifications et des grandes guerres ([www.chemindememoire.gouv.fr](http://www.chemindememoire.gouv.fr)).

### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article de Loïc Cazaux (n° 13, pp. 92-104). Le texte original de la note 22 est : « Joël Cornette, *op. cit.*, p. 120. »

## COMPTES RENDUS DE LECTURE



Au prisme de la temporalité, la réalité de l'événement vécu par les contemporains se transforme. Construite et reconstruite, sa représentation devient alors inséparable des relations entre la mémoire collective et la mémoire individuelle : si la « mémoire entretient des rapports mystérieux avec l'oubli, elle est également le ferment d'un discours sans cesse actualisé sur l'événement ». Et si simultanément ce dernier était interrogé à travers le prisme du visuel ?

En cela, le titre de l'ouvrage parle de lui-même. Prolongement d'un colloque qui s'est tenu à l'Institut national de l'audiovisuel à Paris en 2007, l'originalité de *La Guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du xx<sup>e</sup> siècle* réside dans une projection qui se situe « bien au-delà de l'événement » et qui prend appui sur un outil d'observation à la fois singulier et polymorphe : l'image. Destinées à un large public, de l'initié au lecteur amateur s'interrogeant sur la construction des imaginaires de guerre, les contributions diversifiées des chercheurs français et étrangers qui forment le corps du livre s'articulent autour d'une question centrale : comment, la paix revenue, les images (celles laissées par la guerre ou édifiées après la guerre pour en faire le récit) contribuent-elles à nourrir les imaginaires collectifs sur la guerre passée ? Privilégiant la méthode du comparatisme international, le mouvement de pensée prend pour origine l'« univers visuel du traumatisme et observe la façon dont il se transforme, s'enrichit ou s'appauvrit parfois, jusqu'à bouleverser l'interprétation de la guerre elle-même ».

Les articles qui constituent la première section (« Des images pour exprimer le traumatisme ») interrogent tour à tour le rôle des images dans l'expression du traumatisme : saisies par le temps, les « images-témoins » des atrocités de la guerre composent avec des images plus optimistes. Placés en situation d'« uchronie », l'« acteur » et le « spectateur » sont ainsi appelés à se tourner vers le futur immédiat.

L'étude de la « bataille » de Verdun est, à ce titre, éclairante. Analysée sous l'angle de sources cinématographiques qui couvrent l'ensemble du siècle, celle-ci met au jour le passage de l'événement vécu au lieu de mémoire : progressivement la notion de « bataille » semble comme s'étirer pour « englober le souvenir et peut-être même la mémoire de l'événement ». Sous la juridiction du temps qui le problématise, l'événement Verdun devient un « micro-événement » Douaumont, qui, pris et repris par chaque récit filmique, se transforme en lieu de mémoire symbolique de l'« après-bataille » : en 1984, soit soixante-dix ans après le début de la Première Guerre mondiale, François Mitterrand et Helmut Kohl rendent hommage aux disparus devant l'ossuaire.

L'érection d'édifices commémoratifs qui accompagne un « deuil impossible » contribue ainsi à la cristallisation de la mémoire. Dans ce contexte, les salons, « plaque tournante du commerce des monuments aux morts », constituent une source de renseignements précieux qui invite à s'interroger sur les valeurs prônées par la « culture de guerre ». Chacun des statuaires, combattants et non-combattants, a ainsi livré les « images de la guerre après-guerre » : expression

### La Guerre après la guerre.

Images et  
construction  
des imaginaires  
de guerre dans  
l'Europe du  
xx<sup>e</sup> siècle

Christian  
Delporte,  
Denis  
Maréchal,  
Caroline  
Moine, Isabelle  
Veyrat-Masson  
et alli

Paris, Nouveau  
Monde éditions,  
2010



du « deuil courageux de la nation », ces représentations étaient directement destinées à rendre hommage et à porter la mémoire des disparus. Images chargées de sens nées de la culture de guerre, les allégories pacifiques ou guerrières, qui dominaient la commande commémorative officielle, rappellent la permanence d'une imagerie héritée de la III<sup>e</sup> République. Conjointement, celle-ci renseigne sur une « culture esthétique et iconographique », née du savoir-faire d'artistes statuaires empreints de la culture antique et médiévale.

La puissance émotionnelle et la force de suggestion exercée par l'image en font à la fois un instrument formidable et redoutable. Les contributions de la deuxième partie (« Des images pour reconstruire et commémorer ») éclairent cette bipolarité : si les images à caractères traumatiques sont rares puisqu'il s'agit de rappeler la guerre par les vivants qui honorent les défunts, le recours à l'imagerie de propagande est un usage courant dans le processus de reconstruction nationale. Processus qui se déploie selon deux dimensions : morale et matérielle.

C'est à l'aune de la première que l'étude des cérémonies italiennes du soldat inconnu contribue à éclairer la compréhension de ce processus. La place prééminente occupée par les femmes en deuil apparaît comme le « résultat d'une construction socioculturelle et politique souvent très précise » : la douleur « privée » est utilisée publiquement lors des différentes phases du cérémonial « comme une sorte d'énergie à haut potentiel ». Symbole culturel et religieux, l'image allégorique de la femme « fondamentalement mère, génitrice des combattants (présents et passés) et des fils des combattants (l'avenir de la nation) » compose avec celle de la nation « mère de toutes les mères ». Cette importance symbolique sera activement relayée par la presse durant toute la période des cérémonies. Mais si la participation officielle des femmes-mères lors des cérémonies publiques est prévue, elle est surtout organisée et réglementée par les autorités publiques, laissant ainsi apparaître une sorte de « hiérarchisation du deuil ». Et pourtant, cette énergie doit pouvoir être canalisée, car elle est potentiellement dangereuse : si l'image peut être utilisée, elle peut aussi être instrumentalisée. En 1925, la création de l'Institut national pour la protection de la maternité constituera une des étapes significatives vers l'institutionnalisation du fascisme.

Parallèlement, la « reconstruction matérielle » des bâtiments « historiques » apparaît comme une autre étape importante de ce processus. La diffusion des images de ruines se présente comme un défi posé à la population : « Surmonter les traumatismes du conflit. » La reconstruction (1945-1955) de la cathédrale de Saint-Étienne et de l'Opéra d'État de Vienne en Autriche joua un « rôle émotionnel » essentiel dans l'imaginaire collectif, dont les étapes devinrent une sorte de « baromètre de la croissance de la conscience d'une identité nationale auprès de la population et du monde ». Alors que ces bâtiments n'étaient pas essentiels à la survie de la population, ils ont cependant bénéficié du soutien financier et de la participation active de celle-ci. Une nouvelle fois, le « travail médiatique » manipulant les images, mais aussi le son et l'émotion du direct joua un rôle central dans le processus de reconstruction de ces édifices qui progressivement dépassèrent la « condition de simples édifices historiques » pour accéder « au statut d'institutions ».

En fil d'Ariane se dessinent peu à peu les contours de la problématique de l'intégration de l'événement passé dans le présent. Tel apparaît précisément le dessein de la troisième section (« Guerres passées conjuguées au présent »). À cet effet, l'étude des productions cinématographiques espagnoles de l'après-guerre civile rend compte de la difficulté à construire un discours cohérent sur un passé qui ne le fut pas. En Espagne, dès la mort de Franco, la guerre civile apparaît comme un thème récurrent du cinéma de la démocratie dont

l'enjeu est de proposer « une vision plus exacte, moins partisane de la guerre ». Bien que la lecture de l'événement soit effectivement revisitée, la nouvelle version demeure tributaire d'une démocratie qui se cherche et qui rencontre les limites de ce qu'il est autorisé de dire et de montrer : la filmographie de la période de transition montre des positions idéologiques gommées et l'image d'une guerre édulcorée. Cette dépolitisation concomitante à l'esprit du temps (« plutôt l'accord que l'affrontement ») laisse de côté les valeurs fondatrices de la République comme de la démocratie. Et après 1976 ? La censure disparue, les productions réintroduisent certaines réalités occultées par la dictature, mais la « dilution des cultures politiques » et de la violence persiste comme si la société rencontrait des difficultés « à regarder avec sérénité un passé [la République] auquel elle a renoncé pendant presque quarante ans avant de se donner à nouveau un régime démocratique ».

Les temps du souvenir et de l'oubli sont concomitants. En filigrane s'affirme progressivement la question du rôle de l'image dans la transmission des événements passés aux générations présentes et à venir. Tel est précisément l'objet de la dernière partie (« Restituer, reconstituer la guerre : entre mémoire et histoire »), qui éclaire le lien à la fois convergent et contradictoire qu'entretiennent mémoire et histoire.

Construites *a posteriori*, les expositions des musées d'histoire participent à définir le regard porté sur les morts dues aux guerres. Parmi « ces représentations qui « visibilisent » la mise en abîme de la relation quotidienne entre les morts et les vivants », différents types de mises en images peuvent être distingués : la représentation « métaphorique » figure les disparus par des effets personnels et des objets courants leur ayant appartenu mais qui survivent hors contexte, tandis que, dans la seconde représentation, les morts sont figurés par des formes humaines mises en mouvement, ou par la forme d'un corps morcelé. Enfin, la dernière dimension fonctionne selon un « processus de déterritorialisation » qui « décontextualise » le corps ou « dé-corpore » les morts (exposition des urnes). Conjuguant présence et absence, ces mises en images questionnent « notre relation à la mort violente et collective » ; sans ces traces l'« événement n'est rien ». Générant des manifestations qui « lisent le passé qui s'éloigne à la lumière du présent », les « dates anniversaires » contribuent à la transmission de la mémoire de celui-ci.

La guerre d'Algérie n'échappe pas à cette règle. L'étude filmique de ce sujet à part donne à voir l'image d'une guerre « progressivement deshistoricisée » : vue du côté des politiques puis saisie par les civils et par la mémoire, sous la révélation de la torture, la « question historique se fait philosophique, éthique », interpellant ainsi les contemporains sur la question plus large des droits de l'homme. Si, d'une manière générale, la mise en scène des images laisse au spectateur un choix plus ou moins libre d'interprétation, cette interprétation parfois tronquée, partielle et partielle interroge à juste titre les historiens sur la question de l'objectivité. Dans ce contexte, une « subjectivité de réflexion » est essentielle à chacun pour ne pas succomber à la « guerre des subjectivités ».

Par la densité, la qualité de ses analyses et les thèmes qu'elle aborde grâce à une approche croisée internationale, cette initiative est révélatrice de l'intérêt manifeste des chercheurs pour les questions qui traversent aujourd'hui la communauté scientifique mais aussi la société civile. Le sujet est loin d'être épuisé, ne serait-ce que parce que l'« histoire des guerres » n'est pas achevée et que la pluralité irréductible des « cultures de guerre » a encore beaucoup à nous apprendre.

Magali Brailly

## Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française

Dominique  
Kalifa

Paris, Perrin, 2009



Biribi. Mot générique au son douillet et au sens effrayant qui désignait les bagnes militaires dispersés en Afrique du Nord. La noirceur humaine y culmina à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les témoignages, les articles de presse, les scandales politiques se multiplièrent, rien n'y changea. On ne défait pas l'enfer si facilement. Le dernier grand coup de plume contre ces bagnes fut porté par Albert Londres. Le grand reporter se pensait revenu de toutes les horreurs après avoir visité Cayenne et les asiles. Il découvre Biribi et s'exclama d'un célèbre « Dante n'avait rien vu ! » Ces lieux étaient la preuve que le mal fleurissait sur terre, que les hommes en étaient les auteurs et surtout que les meilleures volontés du monde réunies ne pouvaient rien y changer.

Dominique Kalifa est professeur à la Sorbonne. Il est spécialiste de l'histoire du crime et de ses représentations au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Son livre est remarquable par la documentation qu'il a réunie. Il traite de ce délicat sujet sans tomber dans la facilité de la dénonciation ni dans celle de la fascination.

À la lecture de cet ouvrage l'émotion vient des très nombreux témoignages sur ces hommes privés de l'essentiel, de leur dignité surtout, qui retrouvaient une humanité dans les rapports fraternels, doux ou violents, qu'ils recréaient au grand dam de leurs geôliers.

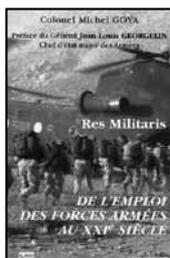
Un livre pour se souvenir aussi que le soldat peut devenir le pire des hommes lorsque lui sont confiées les taches de bourreau et de geôlier.

Patrick Clervoy

## Res Militaris, De l'emploi des forces armées au XXI<sup>e</sup> siècle

Michel  
Goya

Paris, Economica,  
2010



Des fiches d'état-major, de surcroît destinées principalement à l'information du chef militaire suprême des armées, offertes à la lecture du plus grand nombre, ce n'est pas commun, sans doute même sans précédent, dès lors que leur rédaction accompagne les événements les plus récents. Telle est la matière de ce livre, qui en fait un document rare, propre à alimenter la réflexion sur un large registre.

Voilà donc un chef d'état-major des armées qui reçoit, au quotidien, par la plume d'un officier bénéficiant à la fois d'une solide expérience opérationnelle de terrain et d'une formation universitaire de docteur en histoire, mais surtout, peut-être, de la part d'un esprit libre à l'intelligence acérée, le colonel Michel Goya, un éclairage historique sans concessions aux poncifs ni à l'air du temps. Il s'agit d'« éclairer nos réflexions du présent », comme l'écrit ce même chef d'état-major, le général d'armée Jean-Louis Georgelin, dans la préface qu'il a signée, donnant ainsi à cet ouvrage un *nihil obstat* que l'on se plaît à souligner.

L'histoire à laquelle il est fait référence dans ces courtes fiches dont certaines feront date n'est pas aseptisée. En effet, les enseignements sont puisés non seulement dans un passé plus ou moins lointain – XIX<sup>e</sup> siècle, Grande Guerre, Seconde Guerre mondiale autant que de besoin –, mais aussi très largement dans des expériences contemporaines, parfois encore douloureuses – Indochine, Algérie –, souvent en cours – Irak, Afghanistan, engagements divers d'aujourd'hui. L'histoire et l'expérience sont ainsi sollicitées avec discernement et une rare liberté d'esprit au service de l'élaboration de la pensée du chef, voire de sa décision : on ne sait dès lors ce qu'il faut le plus admirer, de l'acuité d'esprit et du courage intellectuel de l'auteur, ou de la sagesse du chef qui ose appeler celui-ci à ses côtés et affronter ainsi ses analyses décapantes.

De ces analyses – hors l'exemple tonique et sans lendemain du général de Lattre en Indochine –, il ressort une caractéristique récurrente : l'incroyable capacité humaine d'aveuglement individuel et collectif qui peut masquer, parfois longuement, la réalité et la singularité des situations concrètes, concourant ainsi aux décisions aberrantes et aux catastrophes. Or qui pourrait

prétendre que les générations de notre temps sont plus clairvoyantes que celles du passé, ou que nos décideurs nationaux, politiques et militaires, ainsi que leurs états-majors, sont nécessairement plus avisés que leurs homologues d'Outre-Atlantique et d'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'exemples étrangers contemporains ? Ainsi demeure la question, à laquelle le « retour d'expérience » ne donne pas la réponse : quelles sont aujourd'hui, sous nos yeux, les situations aberrantes, les décisions inadaptées, voire insensées, que notre esprit ne perçoit pas comme telles et dont il s'accommode ? À cet égard, les trois longues années du siège de Sarajevo, de 1992 à 1995, avec leurs dispositions militaires absurdes pourtant alors largement médiatisées, sont tristement éclairantes.

« Forger les convictions et les personnalités », « intelligence de situation », « ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, créativité », nous dit le général Georgelin dans sa préface. On peut y ajouter « caractère ». « Vaste programme ! », pour reprendre l'expression du général de Gaulle : puisse ce livre y concourir.

Jean-René Bachelet

Il est si rare qu'un livre vous immerge aussi totalement et profondément dans une époque que l'histoire a tendance à ensevelir sous les décombres de jugements radicaux ou de seconde main. Daniel Cordier est beaucoup plus qu'un témoin. Il a été le compagnon de chaque instant de Jean Moulin (alias Rex) du 29 juillet 1942 au 22 juin 1943, jour de son arrestation à Caluire.

Son livre restitue les angoisses quotidiennes, les battements de cœur devant une porte qui s'ouvre, un regard insistant, une silhouette inconnue lors d'un rendez-vous, les conversations surréalistes, le climat de confusion, de chausse-trappes sans cesse posées par des combattants de la Résistance aux idéologies antagonistes. La détermination froide, lucide, jamais désespérée, de ce chef qu'est Jean Moulin face à l'entrelacs permanent et contradictoire de décisions aussi rapides que capitales révèle l'importance de cet homme de la Résistance.

Daniel Cordier est particulièrement émouvant par son ton de vérité poignant. Cet ouvrage n'est ni un livre de mémoires ni une autobiographie complaisante : c'est la restitution plus vraie que nature de la vie d'un homme animé par une passion ardente, celle de la défense de son pays contre les nazis, et qui fait de ce combat le sens même de sa vie.

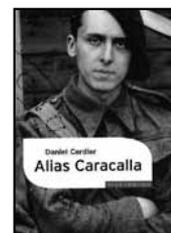
Malgré ses demandes réitérées à Londres où il est arrivé dès le 25 juin 1940, il n'aura pas l'occasion de se battre personnellement, comme il aurait souhaité le faire, car il sera le secrétaire et le confident le plus proche de celui qui deviendra peu à peu ce grand héros de la Résistance : Jean Moulin.

À la question sur ce qui l'avait le plus marqué, il répond : « La souffrance exprimée au souvenir de mon antisémitisme d'avant-guerre. La découverte de l'étoile jaune m'a bouleversé et m'a fait prendre conscience de ma faillite antérieure. Jamais je ne me le pardonnerai. »

Témoignage bouleversant pour cet homme engagé au sens le plus fort du terme dans une aventure exemplaire qui met en relation la hauteur de son combat personnel et le questionnement persistant qu'il éprouve sur ses sentiments antisémites d'avant-guerre, qui ne le laissera jamais en paix, même s'il reconnaît l'influence de son entourage et du climat délétère de l'époque.

Le lecteur fasciné par la précision des paroles et des faits rapportés s'interroge naturellement sur la capacité de l'auteur à les restituer de la sorte soixante-cinq ans après. Il n'avait pourtant, c'est évident, ni écrit de journal ni pris de notes qui auraient pu être si compromettantes pour lui et ses compagnons de

**Alias**  
**Caracalla**  
Daniel Cordier  
Paris, Gallimard,  
« Témoin », 2009



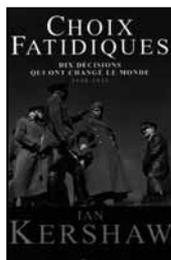
la Résistance. Mais les événements avaient une telle intensité que sa mémoire en a été définitivement gravée.

Ce livre se lit du début à la fin comme une course haletante face à un destin où la médiocrité n'a pas de place, où le sens de l'honneur le dispute à la modestie. Impressionnant et encourageant sur la nature humaine. Chef-d'œuvre sans contestation possible, passionnant de la première à la dernière page.

Didier Sicard

**Choix fatidiques.**  
Dix décisions qui ont changé le monde, 1940-1941

**Ian Kershaw**  
Paris, Le Seuil, 2009 (trad. Française)



Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Sheffield (Royaume-Uni) et auteur d'une biographie remarquée d'Hitler en deux volumes, Ian Kershaw analyse dans ce nouvel ouvrage les décisions prises par les dirigeants des grandes nations entre juin 1940 et décembre 1941, décisions qu'il considère comme déterminantes pour l'issue de la Seconde Guerre mondiale, et partant, dans la détermination des grands équilibres de l'après-guerre.

Il part du postulat que ces choix furent le reflet du système politique dans lequel ils sont intervenus. Les dirigeants des systèmes autoritaires disposaient alors en effet d'une liberté de choix extraordinaire, qui avait pour corollaire la possibilité de les laisser commettre des erreurs catastrophiques. Ces régimes, où la discussion des objectifs stratégiques était impossible, étaient naturellement amenés à prendre des risques importants plutôt que de se rabattre sur un compromis jugé humiliant qui aurait pu miner les objectifs idéologiques.

La liberté d'Hitler était presque absolue sur le plan institutionnel et s'étendait aussi sur les forces armées. La position de Mussolini était moins solide : il n'était pas le chef de l'État et l'allégeance de l'armée allait en définitive au roi, ce qui s'avérera décisif en 1943. Bien que proche des régimes fascistes et nazis, le système japonais constituait une organisation politique collective où aucune possibilité de décision arbitraire n'appartenait à un individu en particulier. Cependant, pour des raisons de majesté impériale, l'empereur ne pouvait prendre le risque d'affronter son armée, qui n'était constitutionnellement soumise qu'à lui. Cela se traduisait au quotidien par une très large autonomie des forces dominantes dans l'armée de terre et la marine face au gouvernement politique. L'organisation politique mise en place par Staline ressemblait fortement à celle du régime nazi, et se caractérisait par la place prédominante accordée à la personnalité du chef. La terreur et les purges avaient réduit à néant les hypothétiques contre-pouvoirs politiques ou administratifs. Ce système politique conduisit Staline à commettre de graves erreurs de jugement sans être contredit, sa conviction absolue qu'Hitler n'attaquerait pas en 1941 étant sans conteste la plus grave.

En comparaison, les régimes démocratiques du Royaume-Uni et des États-Unis offraient un contraste saisissant : la machine bureaucratique (l'État de droit) qui encadrait les choix politiques du gouvernement permettait une évaluation rationnelle des risques et des avantages. Le cabinet de guerre britannique en mai 1940 était réellement une instance collective. Tout Premier ministre qu'il était, Churchill devait prendre en considération les points de vue de Chamberlain et Halifax. Les décisions n'étaient acquises qu'au terme d'argumentaires pertinents et rationnels, partagés par des membres aux sensibilités politiques variées. Le système présidentiel américain ne reposait pas sur la responsabilité collective des décisions. Les contrepoids institutionnels venaient du système législatif : Roosevelt était contraint par le Congrès comme jamais Churchill ne le fut par le Parlement. Ce système politique accordait une importance considérable à l'opinion publique, dans la prise de décision. Ian Kershaw relève sans complaisance que l'opinion publique ne compta pour rien au Royaume-Uni dans la décision cruciale du cabinet de guerre, en mai 1940, de

poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie et que, par la suite, le moral de la population importa bien davantage que l'opinion des citoyens.

Ces choix fatidiques sont connus, leur portée l'est également. L'ambition de Ian Kershaw n'est pas de révéler la signification profonde, négligée ou oubliée de ces décisions qui ont changé le monde. Elle est de les replacer dans leur contexte particulier, politique, social, économique et culturel, afin d'analyser finement le processus de prise de décision, le célèbre *Decision Making Process*. Il en ressort un ouvrage passionnant, d'une actualité jamais démentie, quelque soixante-dix ans plus tard.

Xavier Labarrière

Le soldat professionnel moderne est un nomade qui plonge de zone de crise en zone de crise, au cœur de situations toujours complexes dont il doit s'imprégner immédiatement pour s'en détacher quelque temps plus tard. Il ne voit généralement que des fragments d'un conflit qui le dépasse largement mais il les voit bien, et quand il le raconte avec talent, cela donne *Carnets d'Ivoire*, témoignage passionnant d'un officier confronté à la crise ivoirienne.

Après une introduction sur l'histoire récente de la Côte d'Ivoire, *Carnets d'Ivoire* se présente comme une série de cas concrets décrivant avec force et simplicité le quotidien d'un capitaine des troupes de marine et de ses marsouins, hommes ordinaires au contact de populations étrangères déchirées par des sentiments contradictoires à leur égard. Alternant, avec humilité et souvent humour, des témoignages précis et des réflexions générales, le lieutenant-colonel Jaminet dépeint parfaitement ce jeu subtil fait de pressions indirectes, ce qui n'exclut pas la violence, comme lorsque des mercenaires ou des foules civiles sont utilisés pour agresser les Français tout en restant cachés. La description des dramatiques journées de novembre 2004 qui ont suivi la frappe aérienne sur le camp français de Bouaké apparaît ainsi comme le paroxysme de la mission de l'auteur mais aussi de la crise. Il y est mis en évidence, une nouvelle fois, la remarquable maîtrise de la force par les soldats français, dont chacun, rappelez-le, dispose de la capacité de tuer plusieurs centaines de personnes, dans un contexte parfois surréaliste et toujours psychologiquement très éprouvant.

Grâce à François-Régis Jaminet mais aussi à ses camarades Geoffroy de Larouzière<sup>1</sup>, Frédéric Lert<sup>2</sup> ou le colonel Benoît Royal<sup>3</sup>, la littérature de témoignage militaire renaît et c'est une bonne nouvelle. Ce que les soldats de ma génération, celle des Balkans pour simplifier, n'ont pas voulu exprimer par inhibition ou pudeur excessive, ceux de la génération de l'Afghanistan ou de la Côte d'Ivoire osent le faire et avec talent. À une époque où on s'inquiète beaucoup du lien entre la nation et sa nouvelle armée professionnelle, il faut sans doute voir là le signe d'une nouvelle confiance (courage?) de militaires qui n'ont plus peur de se lancer dans cette autre aventure qu'est l'édiction car ils sentent qu'ils seront lus. Ils savent aussi qu'ils ne subiront plus forcément les foudres d'une institution qui recommence à comprendre que, comme disait le général de Gaulle, « tout officier qui écrit et qui écrit bien sert la France » et qu'il n'y a de bonne littérature que celle qui vient du bras et du cœur (Ah, les aventures du lieutenant Zac!). Le lieutenant-colonel Jaminet et ses camarades ont servi et continuent à servir la France par leurs actes, ils la servent maintenant aussi par leur plume.

Michel Goya

1. Geoffroy de Larouzière, *Journal de Kaboul*, Paris, Bleu autour, 2009.
2. Frédéric Lert, *Pilotes en Afghanistan*, Paris, Altipresse, 2009.
3. Benoît Royal, *L'Éthique du soldat français*, Paris, Économica, 2008.

## Carnets d'Ivoire.

En opérations au paroxysme de la crise ivoirienne

François-Régis Jaminet

Préface du général d'armée Henri Bentégeat  
Paris, L'Harmattan, 2009



**Retour  
à l'intime  
au sortir  
de la guerre**

**Bruno Cabanes  
et Guillaume  
Picketty**

Paris, Tallandier,  
2009



Cet ouvrage réunit les actes d'un colloque qui s'est tenu à l'IEP de Paris les 19 et 20 juin 2008. Dix-sept études (six sur la Grande Guerre, dix sur la Seconde Guerre mondiale, une sur la guerre d'Algérie) de chercheurs européens et américains présentent de très intéressantes approches sur la façon dont la fin d'un conflit provoque une redéfinition de la sphère de l'intime. Celle-ci a été particulièrement affectée au cours des deux conflagrations mondiales, suscitant en réaction, chez les individus, un profond désir de retour « à la normale » que les changements intervenus rendent difficile. Observant avec finesse les évolutions multiples à l'intérieur de la cellule familiale (sans se limiter au couple), associant statistiques, carnets et journaux intimes, témoignages oraux tardifs mais parfois très précieux, œuvres littéraires enfin, ces contributions illustrent la complexité des réfractions individuelles de l'expérience de la guerre. Leur appréciable variété ne nuit pas à la pertinence du propos. Maintes pistes d'investigations ultérieures sont judicieusement signalées, sans céder aux extrapolations abusives. L'ensemble constitue un jalon stimulant dans l'histoire des sorties de guerre à l'échelle des individus.

François Lagrange

# SYNTHÈSES DES ARTICLES

## **JEAN-RENÉ BACHELET**

### **LE SOLDAT ET L'AIR DU TEMPS : LEÇONS YOUGOSLAVES ?**

Délégué du corps social pour faire usage, si nécessaire, de la force des armes qui lui sont confiées, le soldat ne peut se soustraire à l'« air du temps ». Lors de la guerre en Yougoslavie, dans les années 1990, celui-ci va se montrer particulièrement délétère pour lui et son action, et ce dans deux registres : le mythe du « soldat de la paix » et une vision manichéenne du conflit qui opposerait les « méchants » Serbes aux « bons » Bosniaques.

## **FRANÇOIS LECOINTRE**

### **ÉTAT D'ARMES**

À l'origine, la simple notion d'opinion est étrangère au monde des armées. Longtemps, en effet, les soldats ont été considérés comme devant réfléchir le moins possible. Mais au fil du temps, l'art de la tactique devenant plus élaboré, l'individu a pris une importance nouvelle. À tel point que la hiérarchie militaire admet aujourd'hui que l'une de ses principales responsabilités dans les opérations extérieures est la définition du sens, la justification de la légitimité de l'engagement. Le chef entre alors en concurrence avec une « opinion publique » qui exerce son imperium sur tous les esprits.

## **PATRICK CLERVOY**

### **LE MANICHÉISME, UN PRÊT À PENSER**

Le manichéisme est l'opération psychologique par laquelle une personne simplifie la représentation qu'elle se donne d'une situation lorsque celle-ci devient trop complexe ou paradoxale. Cette opération peut placer en opposition deux personnes parties d'un même point mais qui ont ensuite connu deux expériences différentes : d'un côté le manichéisme est une solution au débat de conscience du soldat face aux événements vécus en opération extérieure, d'un autre côté c'est la position simplificatrice qu'un média choisit de mettre en avant pour « plaire » au public. Au retour de sa mission, le soldat et ses camarades peuvent ainsi se trouver en décalage avec les personnes qu'ils retrouvent et qui ont une appréciation différente du sens et des résultats de la mission à laquelle ils ont participé. Ce décalage peut être anticipé, à l'exemple des Anglo-Saxons qui planifient des séances d'information aux premiers comme aux seconds afin de « ré-accorder » le lien qui les unit.

## **HERFRIED MÜNKLER**

### **LE RÔLE DES IMAGES DANS LA MENACE TERRORISTE ET LES GUERRES NOUVELLES**

Les sociétés occidentales modernes sont des sociétés où l'image joue un rôle d'une importance telle qu'elle a rendu obsolète la définition classique du combat donnée par Clausewitz, comme étant la mesure des forces morales et physiques. Au moyen des images et des communiqués, la stratégie terroriste vise à atteindre les forces morales de l'adversaire. C'est ainsi que les terroristes peuvent compenser leur infériorité physique et paralyser la supériorité matérielle de leur adversaire. Cet article examine les effets produits par le jeu de la visibilité et de l'invisibilité ainsi que les avantages qu'en retirent respectivement les deux camps. Il arrive à la conclusion que l'Occident ne s'est pas encore parfaitement situé par rapport à cette nouvelle arme ni n'a, jusqu'à présent, trouvé la parade contre ce type d'attaque.

## **┐ PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY DIRE**

La vérité est-elle inéluctablement, comme le disait le sénateur américain Hiram Johnson, la « première victime de la guerre » ?

## **┐ JEAN-PHILIPPE CONÉGÉRO CONQUÉRIR L'OPINION. L'EXEMPLE DU KOSOVO**

La communication est indispensable pour une force multinationale sur un théâtre d'opérations afin d'essayer de gagner et de conserver l'opinion publique, locale comme internationale. Si la Première Guerre mondiale fut la guerre des fronts et la Seconde celle des axes, les engagements de ces dernières décennies ont, eux, fait naître la guerre de la communication ou guerre des opinions. L'auteur présente ici, sous forme de témoignage, l'action menée en ce domaine par la KFOR au Kosovo.

## **┐ JEAN-FRANÇOIS BUREAU ARMÉES-OPINIONS-OPÉRATIONS : UN « PARADIGME AFGHAN » ?**

Les opinions publiques des démocraties exercent un « contrôle asymétrique » sur les opérations militaires, qui pèse sur la liberté de décision de tout gouvernement. En Afghanistan, la population civile est désormais considérée comme l'acteur déterminant dont la confiance doit être restaurée. Les opérations elles-mêmes doivent y contribuer et faire basculer l'incertitude du côté de l'adversaire. Cependant, pour être efficient, ce changement de référentiel doit pouvoir affronter l'incertitude, les risques et la durée des opérations. Il requiert, pour être intelligible, tant des Afghans que de nos opinions publiques, un investissement politique permanent, condition d'un rapport de proximité entre soldats et citoyens. La compréhension des processus de globalisation des risques et des menaces est à ce prix.

## **┐ RÉMY PORTE INFORMATION ET DÉSINFORMATION, 1914-1962**

La question de l'influence des opinions publiques sur la conduite de la guerre est devenue une problématique majeure des autorités politiques et du haut commandement depuis la Première Guerre mondiale, parallèlement au développement de l'instruction publique et des supports modernes de communication. Riche d'une longue expérience, la France n'est pourtant pas parvenue entre 1914 et 1962 à mettre sur pied une organisation pérenne s'appuyant sur une volonté clairement exprimée et disposant de moyens adaptés.

## **┐ MARIE-CATHERINE VILLATOUX LA LUTTE CONTRE LA SUBVERSION EN FRANCE AU TOURNANT DES ANNÉES 1950**

Au tournant des années 1950, face à un Parti communiste français largement perçu comme une « cinquième colonne » aux ordres de Moscou par nombre de responsables politiques et militaires, le gouvernement français s'attache à mettre en place un système global et cohérent de contre-offensive « psychologique » destiné à protéger les forces armées comme la nation du « péril subversif ». À l'édifice institutionnel s'ajoute la recherche d'une doctrine apte à réunifier la collectivité nationale et à affirmer avec plus d'assurance la spécificité française dans le contexte atlantique. Cette démarche s'avère, au final, une des manifestations les plus tangibles du maccarthysme à la française qui demeure largement méconnu.

**NATALIE LA BALME ET HÉLÈNE DIECK**  
**PARTIR EN GUERRE OU S'ABSTENIR :**  
**L'INFLUENCE DE L'OPINION PUBLIQUE**

Quel est le pouvoir de l'opinion publique sur la décision d'envoyer l'armée – ou de ne rien en faire – sur le théâtre des opérations? Telle est la question sans cesse posée à l'occasion de chaque nouvelle crise internationale. Or, que l'on reconnaisse ou que l'on dénie à l'opinion publique toute influence en matière de décision stratégique, on ne peut que constater une générale suspicion à son endroit. En identifiant la nature de l'opinion publique et son influence, en analysant divers cas lors d'interventions récentes, les auteurs cherchent à éclairer ce qui se joue à la frontière des prérogatives respectives et volontiers conflictuelles de la démocratie et de la raison d'État.

**MARTIN KLOTZ**  
**AFGHANISTAN : UN CAS CONCRET**  
**DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

Le soutien des Français aux forces armées et à la « prévention des conflits et des menaces » reste fort mais clairement dissocié de leur adhésion, faible, à l'engagement militaire en Afghanistan. Une communication globale interministérielle est donc apparue nécessaire afin d'expliquer les raisons et les enjeux de la présence des forces françaises dans ce pays. C'est ainsi qu'une plaquette a été publiée au début de l'année 2009. Pour informer bien plus que pour séduire.

**JOSSELIN DE ROHAN**  
**LE PARLEMENT, ENCEINTE LÉGITIME**  
**DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE**

S'il est un domaine où la notion de « rééquilibrage » prend tout son sens, c'est bien celui de la politique de défense. Historiquement marqué par la prépondérance de l'exécutif dans les textes comme dans la pratique institutionnelle, l'équilibre des relations entre le Parlement et le gouvernement en la matière est depuis peu remis en question par les aspirations de l'opinion à un débat public sur ces questions, dont il est légitime qu'il se tienne dans les assemblées. Grâce aux outils traditionnels de contrôle de l'action du gouvernement mis à leur disposition par les textes, les parlementaires ont su imposer leur influence en matière d'élaboration de la politique de défense de la France, récemment amplifiée en matière d'opérations extérieures par la révision constitutionnelle de juillet 2008.

**YVES JÉZÉQUEL**  
**LES NATIONS EUROPÉENNES VEULENT-ELLES ENCORE GAGNER**  
**DES GUERRES ?**

Les débats et les sondages le montrent : le conflit en Afghanistan met en lumière un des traits caractéristiques des sociétés européennes, le rejet viscéral de la guerre. Si les raisons de ce rejet sont facilement compréhensibles, elles ne suffisent cependant pas à écarter le spectre de la guerre. Cette dernière s'est en effet réinvitée dans notre histoire après avoir fait mine de la désertir. Or, pour gagner les guerres dans lesquelles nous sommes et serons impliqués, le soutien des opinions publiques s'avère encore plus indispensable qu'auparavant, compte tenu du poids pris par les médias. Au-delà de la seule question de la participation militaire, le conflit afghan nous invite à nous interroger sur les valeurs que nous souhaitons défendre, sur le prix que nous acceptons de payer pour y parvenir et sur le projet que nous voulons porter demain, collectivement.

## **┐ NORBERT CAMPAGNA** **LA PENSÉE MILITAIRE D'ADAM SMITH**

Cette contribution a pour objet un aspect négligé de la pensée d'Adam Smith : sa pensée militaire. La première partie résume la théorie morale développée par Smith dans sa Théorie des sentiments moraux, en introduisant la figure du spectateur impartial et celle de l'homme parfaitement vertueux. Les deuxième et troisième parties montrent comment Smith aborde la question de la guerre dans le cadre de cette théorie, la deuxième partie portant sur le spectateur impartial en situation de guerre, la troisième sur le conflit entre vertus aimables et vertus héroïques. La quatrième partie est consacrée aux propos de Smith concernant la guerre juste. La cinquième porte sur les relations entre États et plus particulièrement sur les conditions requises pour que ceux-ci se respectent mutuellement. Enfin, la dernière partie a pour objet la pensée de Smith relative à l'armée.

## **┐ ESTHER DEHOUX** **LE CLERC, LE COMBATTANT ET LE SAINT**

Loin d'avoir disparu avec l'effondrement de l'Empire carolingien, l'attente du règne du Christ conduit les clercs à reconnaître aux guerriers la capacité de mener des combats permettant la parousie. Ils les invitent à affronter les Sarrasins comme Michel lutte contre le dragon, mais ils sont contraints de constater que la prise de Jérusalem n'est pas suivie du retour du Fils de l'homme. Cet échec sert les intérêts des réformateurs. Désireux de dégager l'Église du contrôle des laïcs, ils trouvent là un argument irréfutable pour réduire la portée des actions des guerriers, voire du roi, à des horizons terrestres. Ils proposent alors aux combattants d'imiter d'autres guerriers du sanctoral tels Georges, Maurice et Démétrius qui contribuent alors autant à la valorisation de l'homme de guerre qu'ils l'encouragent à la conversion. Ils demeurent toujours au service d'une volonté d'ordonnement de la société marquée par la prééminence du pouvoir spirituel. Contestant cette conception, le Capétien prétend être le « roi des derniers temps » et, à ce titre, le collaborateur de l'archange, puisqu'il doit régner jusqu'au retour du Christ. Il n'en demeure pas moins un chef de guerre soucieux de contrôler la Ville sainte. Son idéal, comme celui des combattants désormais prêts à mourir pour leur foi, est incarné en saint Georges, patron des chevaliers et des croisés avant d'être le saint des Anglais.

# TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

## **JEAN-RENÉ BACHELET** **THE SOLDIER AND THE SPIRIT OF THE TIMES: YUGOSLAV LESSONS?**

As society's proxy for making use, if necessary, of the force of arms entrusted to him, the soldier cannot shield himself from the "spirit of the times". During the war in Yugoslavia, in the 1990s, this would prove to be particularly damaging for him and his action on two levels: the myth of the 'soldier of peace' and a Manichean view of the conflict that opposed "wicked" Serbs to "good" Bosnians.

## **FRANÇOIS LECOINTRE** **MILITARY MINDSET**

Originally, the simple concept of opinion was foreign to the armed forces world. In fact, for a long time, it was thought that soldiers should think as little as possible. But over time, as the tactical arts became more elaborate, the individual took on a new importance. To such an extent that the military hierarchy now admits that one of its main responsibilities in external operations is the defining the meaning and the justifying the legitimacy of the engagement. The chief thus enters into competition with a 'public opinion' that exercises its dominion over all minds.

## **PATRICK CERVOY** **MANICHAISM, A READY-MADE WAY OF THINKING**

Manichaeism is the psychological operation by which a person simplifies the representation that he gives to a situation when it becomes too complex or paradoxical. This operation can place two people starting from the same point but then experiencing different experiences in opposition: on the one hand Manichaeism is a solution to the debate in the soldier's conscience when faced with the events experienced in an external operation, on the other hand it is the simplifying position that the media choose to put forward to "please" the public. On return from his mission, the soldier and his comrades can thus find themselves separated from the people that they return to and who have a different appreciation of the meaning and results of the mission in which they have participated. This separation can be anticipated, following the example of the Anglo-Saxons who plan information sessions for both the first and the second so as to 're-tune' the links that unite them.

## **HERFRIED MÜNKLER** **THE ROLE OF IMAGES IN THE TERRORIST THREAT AND THE NEW WARS**

Modern western societies are societies where image plays a role of such importance as to make the classic definition of combat given by Clausewitz, as being the measurement of moral and physical forces, obsolete. The terrorist strategy aims to impair the adversary's moral forces by images and communiqués. This is how the terrorists can compensate for their physical inferiority and paralyse the adversary's material superiority. This article examines the effects produced by the game of visibility

and invisibility and the respective advantages the two camps derive from it. It arrives at the conclusion that the West is not yet perfectly situated with regard to this new weapon, nor has it, up to now, found a riposte against this type of attack.

### **█ PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY TO TELL**

As US senator Hiram Johnson told, is truth unavoidably the victim of war?

### **█ JEAN-PHILIPPE CONÉGÉRO WINNING OVER OPINION. THE EXAMPLE OF KOSOVO**

Communication is indispensable for a multinational force in a theatre of operations in order to try and win over and retain both local and international public opinion. If the First World War was the war of the fronts and the Second that of the axes, the combats of recent decades have, for their part, given birth to the war of communication or war of opinions. Here the author presents, in the form of an account, the action undertaken in this field by KFOR in Kosovo.

### **█ JEAN-FRANÇOIS BUREAU ARMIES-OPINIONS-OPERATIONS: AN "AFGHAN PARADIGM"?**

Public opinion in democracies exercises an "asymmetric control" on military operations, which constrains any government's freedom to decide. In Afghanistan, the civil population is now considered as the determining player whose confidence must be restored. The operations themselves must contribute to this and switch the uncertainty to the adversary's side. However, to be efficient, this change of reference must be able to confront the uncertainty, the risks and the duration of these operations. To be intelligible, it requires a permanent political investment, from both Afghans and our public opinion as a condition of a close rapport between soldiers and citizens. Understanding the processes of globalization of risks and threats comes at this price.

### **█ RÉMY PORTE INFORMATION AND DISINFORMATION, 1914-1962**

The question of the influence of public opinion on the conduct of the war has become a major problem for the political authorities and high command since the First World War, in parallel with the development of public education and modern communication media. Even though it had a wealth of historical experience, France nevertheless did not manage to set up a permanent organisation based on a clear expressed intention and possessing suitable resources between 1914 and 1962.

### **█ MARIE-CATHERINE VILLATOUX THE FIGHT AGAINST SUBVERSION IN FRANCE IN THE FORTIES AND FIFTIES**

At the turn of the 1950s, faced with a French communist party widely perceived by many political and military leaders as a "fifth column" under the orders of Moscow, the French government attempted to set up a global and coherent "psychological" counter-offensive intended to protect both the armed forces and the nation from the "subversive peril". To the institutional edifice was added the search for a doctrine that could reunite the Nation and affirm the special characteristics of France in the Atlantic context. This process appears, finally, to be one of the most tangible manifestations of the French style McCarthyism that is still in the main poorly understood.

**NATALIE LA BALME AND HÉLÈNE DIECK**  
**GOING WAR OR ABSTAINING: THE INFLUENCE OF PUBLIC OPINION**

What is the power of public opinion over the decision to send the army—or not to do so—to the theatre of operations? That is the question that is always asked once again on the occasion of each new international crisis. But, whether we recognise or deny any influence of public opinion on strategic decisions, we must admit to a general suspicion about it. By identifying the nature of public opinion and its influence, and by analysing various cases during recent interventions, the authors seek to cast light on what takes place at the frontier of the respective and willingly conflicting prerogatives of democracy and reasons of state.

**MARTIN KLOTZ**  
**AFGHANISTAN: A CONCRETE CASE OF INSTITUTIONAL COMMUNICATION**

The support of the French for the armed forces and for the ‘prevention of conflicts and threats’ remains strong but clearly dissociated from their weak support for the military commitment in Afghanistan. A global inter-ministerial communication thus seemed necessary to explain the reasons for and issues at stake in the presence of French forces in this country. Consequently, a brochure was published at the start of 2009. To inform rather than to persuade.

**JOSSELIN DE ROHAN**  
**PARLIAMENT, A LEGITIMATE PLACE FOR DEMOCRATIC DEBATE ON DEFENCE**

If there is a field in which the idea of ‘rebalancing’ takes its full meaning, it is definitely defence policy. Historically marked by the preponderance of the executive in both laws and institutional practice, the balance of relations between Parliament and government in this area has recently been brought into question by the aspirations of opinion for public debate on these questions, which it would be legitimate to hold in the assemblies. Using the traditional tools made available to them by laws for controlling the action of the government, parliamentarians have been able to impose their influence in preparing French defence policy, recently amplified with regard to external operations by the constitutional revision of July 2008.

**YVES JÉZÉQUEL**  
**DO THE EUROPEAN NATIONS STILL WANT TO WIN WARS?**

Discussion and opinion shows the conflict in Afghanistan is highlighting one of the characteristic features of European societies: the visceral rejection of war. Even if the reasons for this rejection are easily understandable, they are not sufficient to eliminate the spectre of war. Indeed, war now re-invites itself back into our history after having pretended to leave it. Nevertheless, to win the wars in which we are and will be involved, public support proves itself even more indispensable than before considering the growing power of the media. Beyond the mere question of military involvement, the Afghan conflict calls upon us to question the values we hope to defend, the price we are willing to pay for this success, and the collective undertakings of tomorrow.

**NORBERT CAMPAGNA**  
**THE MILITARY THINKING OF ADAM SMITH**

This contribution covers a neglected aspect of the thinking of Adam Smith: his military thinking. The first part develops the moral theory developed by Smith in his Theory of moral sentiments, introducing

the figure of the impartial spectator and that of the perfectly virtuous man. The second and third parts show how Smith approaches the question of war in the context of this theory, the second part covering the impartial spectator in a war situation and the third on the conflict between amiable virtues and heroic virtues. The fourth part is devoted to Smith's proposals on just war. The fifth part covers relations between States and more particularly on the required conditions for them to respect each other mutually. The subject of the last part is Smith's thinking about the army.

## **ESTHER DEHOUX** **THE CLERIC, THE COMBATANT AND THE SAINT**

Far from having disappeared with the Carolingian Empire, the expectation of the reign of Christ led clerics to acknowledge that warriors could fight wars to prepare for the Second Coming. They invited them to confront the Saracens like Michael fought against the dragon, but they were forced to recognise that the taking of Jerusalem was not followed by the return of the Son of Man. This failure served the interests of the reformers. Wishing to free the Church from lay control, they found this an irrefutable argument for reducing the scope of action of warriors, indeed of the king, to terrestrial horizons. They therefore proposed that combatants should imitate other warriors in the Sanctoral like Georges, Maurice and Demetrius who therefore contributed as much to valuing the man of war as encouraging him to conversion. They still remained at the service of a desire for an ordering of society marked by a pre-eminence of the spiritual power. Contesting this concept, the Capetian king pretended to be the "king of the end of time" and, as such, the collaborator of the archangel, because he must reign until the return of Christ. He remained no less a war chief wanting to control the Holy City. His ideal, like that of the combatants, henceforward ready to die for their faith, is incarnated in Saint George, the patron saint of knights and crusaders before being the Saint of the English.

# BIOGRAPHIES

## LES AUTEURS

### ▣ Jean-René BACHELET

Voir rubrique « comité de rédaction »

### ▣ Jean-François BUREAU

Jean-François Bureau est secrétaire général adjoint de l'OTAN, chargé de la diplomatie publique, depuis septembre 2007. Il a été auparavant, de 1998 à 2007, directeur de l'information et de la communication et porte-parole du ministère de la Défense. Il a exercé précédemment des fonctions de rapporteur à la Cour des comptes (1994-1998), de conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République (1991-1994) après avoir été sous-préfet et administrateur civil (1985-1991). Il a également été conseiller technique auprès de plusieurs ministres de la Défense (1983-1985 ; 1991).

### ▣ Norbert CAMPAGNA

Norbert Campagna est docteur en philosophie de l'université de Trèves et a obtenu son habilitation à diriger des recherches à l'université de Paris-XII. Il est actuellement professeur associé de philosophie à l'université du Luxembourg et professeur de philosophie au lycée de garçons d'Esch/Alzette. Spécialiste de philosophie politique, de philosophie du droit et d'éthique appliquée, il a publié plusieurs ouvrages dont *Le Droit, le Politique et la Guerre* (Presses universitaires de Laval, 2004) et *Prostitution et dignité* (La Musardine, 2008).

### ▣ Patrick CLERVOY

Voir rubrique « comité de rédaction »

### ▣ Samy COHEN

Voir rubrique « comité de rédaction »

### ▣ Jean-Philippe CONÉGÉRO

Officier des troupes de marine spécialité blindés, le lieutenant-colonel Jean-Philippe Conégéro approche la communication en opération en Somalie, dans le cadre du DAMI/ONUSOM, en 1993-1994 puis au Kosovo en 1999-2000 comme officier communication du bataillon mécanisé de Mitrovica. Brevet de l'enseignement militaire supérieur en 2003, il oriente définitivement sa carrière dans ce domaine. Après trois ans au service d'information et de relations publiques des armées Terre (SIRPA) au cours desquels il part, en 2006, au Kosovo en qualité de conseiller communication du général commandant la Task Force nord, il sera chef de la rédaction papier et multi-média de la DICOD durant deux ans. Il est actuellement chef du bureau communication ressources humaines de l'armée de terre.

### ▣ Esther DEHOUX

Doctorante en histoire médiévale à l'université de Poitiers, Esther Dehoux étudie les représentations littéraires et iconographiques des saints guerriers. Analysant ces dernières en les replaçant dans leur contexte, elle s'intéresse à la chevalerie et à la guerre, mais aussi à l'idée plus générale du pouvoir, qu'il soit royal, princier

ou clérical, et aux rapports, parfois difficiles, que ceux-ci peuvent entretenir.

### ▣ Hélène DIECK

Hélène Dieck est chercheur invité au Centre pour la politique de sécurité et de défense à la RAND Corporation et doctorante en science politique à Sciences-Po – Centre d'études et de recherches internationales (CERI). Sa thèse porte sur l'influence de l'opinion publique américaine sur les interventions militaires après la guerre froide. Avant de rejoindre la RAND, elle était chef de projets au Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations du ministère de la Défense.

### ▣ Yves JÉZÉQUEL

Sorti de Saint-Cyr en 1998 (promotion colonel Cazeilles), le chef d'escadrons Yves Jézéquel a passé l'essentiel de sa première partie de carrière au 13<sup>e</sup> régiment de dragons parachutistes (13<sup>e</sup> RDP), où il a commandé le quatrième escadron de recherche aéroportée. Dans le cadre d'opérations extérieures, il a servi en Bosnie, au Kosovo, à Djibouti, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et plus récemment au Tchad (mission eufor Tchad/RCA). Le chef d'escadrons Jézéquel est actuellement stagiaire au Collège interarmées de défense (CID), promotion maréchal Lyautey.

### ▣ Martin KLOTZ

Entré à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1980, breveté technique de l'enseignement militaire supérieur, 5<sup>e</sup> promotion du CID, le colonel Martin Klotz a partagé sa carrière entre les forces et les états-majors centraux dans le domaine « préparation de l'avenir ». À l'issue de son commandement du 501<sup>e</sup>-503<sup>e</sup> régiment de chars de combat, il a été affecté à l'état-major des armées jusqu'à l'été 2007 comme officier de cohérence opérationnelle « engagement et combat ». Auditeur au CHEM (57<sup>e</sup> session) et à l'IHEDN (60<sup>e</sup> session), il dirige le département Stratégie de la délégation à l'information et à la communication (DICOD) depuis juillet 2008.

### ▣ Natalie LA BALME

Natalie La Balme est docteur en science politique de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Sa thèse porte sur « L'influence de l'opinion publique sur les décisions de politique extérieure en France : "une contrainte permissive" ». Elle a été maître de conférences à Sciences-Po Paris et a travaillé au bureau parisien du German Marshall Fund of the United States, où elle a été à l'origine de l'enquête transatlantique *Transatlantic Trends*.

### ▣ François LECOINTRE

Voir rubrique « comité de rédaction »

### ▣ Herfried MÜNKLER

Herfried Münkler est professeur de sciences politiques à l'université Humboldt de Berlin et membre de l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg. Outre l'histoire des idées politiques, il s'est intéressé au cours des dernières années à l'histoire et à la théorie de la guerre, ainsi qu'au rôle des empires dans la construction de l'ordre mondial. Il a également, entre autres, conseillé le gouvernement

allemand en matière de lutte contre le terrorisme. Parmi ses publications, il faut citer plus particulièrement : *Les Guerres nouvelles* (Rowohlt, 2002, traduction française Alwik, 2003), *Les Empires ou la logique de la suprématie mondiale* (Rowohlt, 2005), *La Transformation de la guerre. De la symétrie à l'asymétrie* (Velbrück, 2006) et *Les Allemands et leurs mythes* (Rowohlt, 2009).

#### ▣ Rémy PORTE

Docteur en histoire et habilité à diriger des recherches en sciences politiques, le lieutenant-colonel Rémy Porte sert actuellement à l'École supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major (ESORSEM). Son champ de recherche s'étend en particulier aux relations politico-militaires, à l'organisation du commandement, aux questions de logistique et de renseignement dans les opérations extérieures au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il a récemment publié *Haute Silésie, 1920-1922. Laboratoire des « leçons oubliées » de l'armée française et perceptions nationales* (Riveneuve éditions, 2009).

#### ▣ Josselin DE ROHAN

Sénateur du Morbihan depuis 1983, Josselin de Rohan préside la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Il est également membre de la commission des affaires européennes, président de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'otan et membre de la délégation parlementaire au renseignement, de la commission consultative du secret de la défense nationale et du conseil d'administration de l'association Solidarité défense.

#### ▣ Patrick DE SAINT-EXUPÉRY

Après avoir été pendant vingt ans grand reporter au *Figaro*, Patrick de Saint-Exupéry est aujourd'hui rédacteur en chef de la revue *XXI*, dont il est également cofondateur. Il a reçu le prix Albert Londres, le prix Mumm et le prix Bayeux des correspondants de guerre. Il a notamment publié *L'Inavouable. La France au Rwanda* (Les Arènes).

#### ▣ Marie-Catherine VILLATOUX

Docteur en histoire, qualifiée aux fonctions de maître de conférences des universités, Marie-Catherine Villatoux est chargée de recherche au service historique de la Défense. Elle a publié une centaine d'études, d'articles et de communications sur l'histoire de l'armée de l'Air et de la propagande de guerre. Elle est l'auteur de différents ouvrages parmi lesquels *6 juin 1944, le Jour J* (L'Esprit du Livre, 2009).

## LE COMITÉ DE RÉDACTION

### ▣ Jean-René BACHELET

Né en 1944, Jean-René Bachelet a effectué une carrière militaire complète dans l'armée de terre, de 1962, où il entre à Saint-Cyr, jusqu'en 2004, où, général d'armée, il occupe les fonctions d'inspecteur général des armées. Chasseur alpin, il a commandé le 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, bataillon des Glières. Comme officier général, outre de multiples commandements nationaux au plus haut niveau, il a exercé le commandement du secteur de Sarajevo dans le cadre de la FORPRONU en 1995, au paroxysme de la crise. De longue date, il a mené une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements ; cette réflexion est traduite dans un certain nombre de documents dont les principaux sont « L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre, fondements et principes » et le « code du soldat », ainsi que dans de multiples articles et communications. Jean-René Bachelet quitte le service actif en 2004 et sert actuellement en deuxième section des officiers généraux. Il a publié *Pour une éthique du métier des armes, vaincre la violence* (Vuibert, 2006).

### ▣ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaître la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007).

Monique Castillo a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

### ▣ Jean-Paul CHARNAY

Né en France, Jean-Paul Charnay passe ses jeunes années en Algérie où il étudie le droit français et musulman ; après avoir soutenu à Paris ses thèses de doctorat (lettres et sciences humaines, droit, science politique) il exerce diverses professions juridiques puis s'intéresse à la sociologie, à l'histoire et à la stratégie. Jean-Paul Charnay, qui a vécu plus de vingt ans au Maghreb, s'est attaché au fil du temps à multiplier les rencontres de terrain et les missions universitaires sur tous les continents où il a mené une recherche comparée sur les conflits. Après avoir créé à la Sorbonne le Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les conflits, il préside actuellement le Centre de philosophie de la stratégie dont il est le fondateur. Islamologue reconnu, Jean-Paul Charnay a publié de nombreux ouvrages, entre autres : *Principes de stratégie arabe* (L'Herne, 1984), *L'Islam et la guerre* (Fayard, 1986), *Métastratégie, systèmes, formes et principes de la guerre féodale à la dissuasion nucléaire* (Economica, 1990), *Regards sur l'Islam, Freud, Marx, Ibn Khaldun* (L'Herne, 2003), *Esprit du droit musulman* (Daloz, 2008), *Islam profond. Vision du monde* (Éditions de Paris, 2009).

### ▣ Patrick CLERVOY

Issu du collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis de l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le médecin en chef Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9<sup>e</sup>

division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations extérieures en Afrique centrale, en Guyane et en ex-Yougoslavie. Il est aujourd'hui professeur agrégé de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées à l'École du Val-de-Grâce et chef du service de psychiatrie de l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne à Toulon. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007).

### ▣ Samy COHEN

Samy Cohen est diplômé de Sciences Po et docteur en science politique. Politiste, spécialiste des questions de politique étrangère et de défense, il a également travaillé sur les rapports entre les États et les acteurs non-étatiques et sur les démocraties en guerre contre le terrorisme. Il a enseigné au DEA de Relations internationales de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), au master recherche Relations internationales de Sciences Po Paris et au Stanford Program in Paris. Il appartient au projet transversal « Sortir de la violence » du CERI. C'est également un spécialiste de la méthodologie de l'enquête par entretiens. Samy Cohen est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages de science politique, dont en 2009, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme* (Le Seuil). Depuis 2007, il est membre du conseil scientifique de Sciences Po.

### ▣ Jean-Luc COTARD

Saint-Cyrien et appartenant à l'arme du génie, Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de Saint-Cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban*, et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 et en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au Sirpa Terre, le colonel Cotard conseille le général commandant la région terre Nord-Est.

### ▣ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-Cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, le colonel Durieux est actuellement chef de corps du 2<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie.

Docteur en histoire, il a publié *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La Plume et l'Épée*.

### ▣ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, le colonel Goya est officier dans l'infanterie de marine depuis 1990. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense.

Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres, il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il dirige aujourd'hui le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

Titulaire d'un brevet technique d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au <sup>xx</sup> siècle* (Economica, 2010), de *l'Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier ; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918. Il a obtenu deux fois le prix de l'École militaire interarmes, le prix Sabatier de l'École militaire supérieure scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques. Le colonel Goya est docteur en histoire.

### ■ Arnel HUET

Professeur de sociologie à l'université Rennes-II, Arnel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il en est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF).

Arnel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'état-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

### ■ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'École pratique des hautes études en 2003.

Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Actuellement, le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier général des armées, aumônier général de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinat français.

Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être Juif et Français : Jacob Kaplan, le rabbin de la République* (Éditions Privé, 2005).

### ■ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecoindre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des troupes de marine où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine et au 5<sup>e</sup> régiment interarmes d'outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie

(1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskourit (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il est aujourd'hui adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense.

### ■ Jean-Philippe MARGUERON

Dès sa sortie de l'École spéciale militaire en 1978 dans l'arme de l'artillerie, Jean-Philippe Margueron sert dans plusieurs régiments tant en métropole qu'outre-mer (5<sup>e</sup> régiment interarmes de Djibouti). Commandant de compagnie à Saint-Cyr (promotion Tom Morel 1987-1990), il commande le 54<sup>e</sup> d'artillerie stationné à Hyères avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au début de la professionnalisation de l'armée de terre. Il est auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale (54<sup>e</sup> promotion).

De 2002 à 2005, il est adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense. Promu général de brigade en 2005, il prend le commandement de la 7<sup>e</sup> brigade blindée de Besançon, avec laquelle il est engagé au Kosovo. À l'été 2006, il est rappelé comme chef de cabinet du général chef d'état-major de l'armée de terre. Promu général de division en 2008, il est à ce jour général inspecteur de la fonction personnel de l'armée de terre.

### ■ Jérôme MILLET

À sa sortie de l'École spéciale de Saint-Cyr dans l'arme blindée cavalerie, Jérôme Millet alterne les postes en corps de troupe, en école et en état-major ; il commande le 2<sup>e</sup> régiment de hussards à Provins, est auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale.

En 1997, il est adjoint « terre » au cabinet militaire du Premier ministre. En 2000, il prend le commandement de la 2<sup>e</sup> brigade blindée avec laquelle il part au Kosovo, dans le cadre de la KFOR, de septembre 2001 à janvier 2002. En 2002, il prend les fonctions de chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre. Inspecteur de l'armée de terre en juillet 2006, puis nommé, en septembre 2007, conseiller du gouvernement pour la Défense, le général de corps d'armée Millet quitte le service actif en 2008 et sert actuellement en deuxième section des officiers généraux.

### ■ Véronique NAHOUM-GRAPPE

Chercheur anthropologue à l'École des hautes études en sciences sociales (au CETSAM), Véronique Nahoum-Grappe travaille sur les formes contemporaines et sociales de la culture : le quotidien, les conduites d'excès, les rapports entre les sexes, la violence ; elle participe aux comités de rédaction de plusieurs revues parmi lesquelles *Esprit*, *Terrain*, *Communication*.

Quelques ouvrages parus : *Du rêve de vengeance à la haine politique* (Buchet Chastel, 2004), *Balades politiques* (Les prairies ordinaires, 2005).

### ▣ **Emmanuelle RIOUX**

Historienne, auteur de différentes publications sur les zozous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de la collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'Encyclopaedia Universalis. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

### ▣ **François SCHEER**

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962).

De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du président du Parlement européen (Simone Veil) et du ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne.

Ambassadeur de France, il est depuis 1999 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

### ▣ **Didier SICARD**

Président du Comité national consultatif d'éthique français jusqu'en décembre 2007, Didier Sicard est né en 1938. Après des études de médecine, il entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicianat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006).

### ▣ **André THIÉBLEMONT**

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de

nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat*...), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).



# **Inflexions**

## **civils et militaires : pouvoir dire**

### **NUMÉROS DÉJÀ PARUS**

**L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ?**

Février 2005, n° 1

**Mutations et invariants, « soldats de la paix », soldats en guerre**

Février 2006, n° 2

**Agir et décider en situation d'exception**

Avril-septembre 2006, n° 3

**Mutations et invariants, partie II**

Octobre-décembre 2006, n° 4

**Mutations et invariants, partie III**

Janvier-mai 2007, n° 5

**Le moral et la dynamique de l'action, partie I**

Juin-septembre 2007, n° 6

**Le moral et la dynamique de l'action, partie II**

Octobre-décembre 2007, n° 7

**Docteurs et centurions,  
actes de la rencontre du 10 décembre 2007**

Janvier-mai 2008, n° 8

**Les dieux et les armes**

Juin-septembre 2008, n° 9

**Fait religieux et métier des armes,  
actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008**

Janvier-mars 2009, n° 10

**Cultures militaires, culture du militaire**

Juin-septembre 2009, n° 11

**Le corps guerrier**

Octobre-décembre 2009, n° 12

**Transmettre**

Janvier-mars 2010, n° 13





# Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

À retourner à La Documentation française 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex France

## Acheter un numéro, s'abonner, c'est simple :

@ En ligne : [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

✉ Sur papier libre ou en remplissant ce bon de commande à retourner à l'adresse ci-dessus.

## Où en est mon abonnement ?

@ En ligne : [abonnement@ladocumentationfrancaise.fr](mailto:abonnement@ladocumentationfrancaise.fr)

☎ Tél 01 40 15 69 96  
Fax 01 40 15 70 04

## Bulletin d'abonnement et bon de commande

### Je m'abonne à **Inflexions**

un an / 3 numéros (3303334100009)      deux ans / 6 numéros (3303334200009)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> France métropolitaine (TTC) <b>30,00 €</b> | <input type="checkbox"/> France métropolitaine (TTC) <b>55,00 €</b> |
| <input type="checkbox"/> Europe* (TTC) <b>33,00 €</b>               | <input type="checkbox"/> Europe* (TTC) <b>58,50 €</b>               |
| <input type="checkbox"/> DOM-TOM-CTOM et RP** (HT) <b>31,70 €</b>   | <input type="checkbox"/> DOM-TOM-CTOM et RP** (HT) <b>58,80 €</b>   |
| <input type="checkbox"/> Autres pays <b>32,50 €</b>                 | <input type="checkbox"/> Autres pays <b>59,80 €</b>                 |
| <input type="checkbox"/> Supplément avion <b>6,25 €</b>             | <input type="checkbox"/> Supplément avion <b>8,90 €</b>             |

\* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.  
\*\* RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.

### Je commande les numéros suivants de **Inflexions**

Au prix unitaire de **12,00 €** (n° 1 épuisé) livraison sous 48 heures

.....  
pour un montant de ..... €  
participation aux frais d'envoi (sauf abonnement) + 4,95 €  
Soit un total de ..... €

### Voici mes coordonnées

M.     M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mél : .....

Ci-joint mon règlement de ..... €

Par chèque bancaire ou postal  
à l'ordre de : **Comptable du B.A.P.O.I.A. - Documentation française**  
(B.A.P.O.I.A. : Budget annexe publications officielles et information administrative)

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N°

Date d'expiration :       N° de contrôle

(indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date

Signature

Informatique et libertés : conformément à la loi du 6.1.1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Service Promotion et Action commerciale de La Documentation française. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici



Impression  
Ministère de la Défense  
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions  
Pôle graphique de Tulle  
2, rue Louis Druliolle – BP 290 – 19007 Tulle cedex